No. .....

FROM THE
BATES FUND

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Boston Public Library

https://archive.org/details/tunisetsesenviro00lall_1

TUNIS

ET SES ENVIRONS

TUNIS

ET SES ENVIRONS

TEXTE ET DESSINS D'APRÈS NATURE

PAR

CHARLES LALLEMAND

CENT CINQUANTE AQUARELLES TIRÉES EN COULEURS

(NOUVELLE ÉDITION)

PARIS

ANCIENNE MAISON QUANTIN

LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES

MAY & MOTTEROZ, DIRECTEURS

7, rue Saint-Benoît

—

1892

G
.F73
1910

835
2

A M. J. MASSICAULT

Ministre résident général de la République française à Tunis.

Voici un livre dont l'objectif est de faire aimer la France par la Tunisie et la Tunisie par la France.

A mon sens, les peuples sont à peu près les mêmes partout. Les différences apparentes tiennent très peu aux races; elles indiquent plutôt les étapes de civilisation parcourues.

Nous, Européens, qui sommes en avance, comment reprocherions-nous aux retardataires des lacunes ou des pratiques primitives du genre de celles que l'on aurait pu reprocher à nos aïeux?

Est-ce que, dans les salons de ce temps-ci, on a les manières et les crudités de langage usitées à la cour du roi Henri IV ?

Les jeunes Tunisiens qui fréquentent nos écoles ne ressemblent déjà plus à leurs pères, au moins tels qu'ils étaient quand le drapeau de la France a flotté pour la première fois sur la Régence, il y a sept ans à peine.

Le Tunisien, celui d'origine maure particulièrement, est aimable et fin; il a l'esprit ouvert à nos idées européennes.

C'est ainsi que je le juge, et c'est ainsi que le montre mon livre.

Et ce livre vous est dédié, parce que depuis vingt-cinq ans je vous sais bienveillant à tous les hommes, cherchant à les conduire avec justice, aimant ce qui est droit, et voyant clair.

CHARLES LALLEMAND.

CHAPITRE PREMIER

Dans le monde, il n'y a peut-être pas un endroit qui fut le théâtre d'événements aussi considérables, de drames aussi nombreux et aussi poignants, de luttes politiques aussi acharnées, que ce coin de terre, grand comme un petit arrondissement de France, compris entre Bizerte, Tunis et le cap de Carthage.

Donner à ce livre le titre de : Tunis et ses Environs, c'était comprendre la contrée ou se déroulèrent, en grande partie du moins, les épouvantables tragédies puniques ; où eurent lieu les plus grandes tueries d'hommes rapportées par l'histoire ancienne.

Comment parler de Tunis et de ses environs sans rappeler les origines de cette ville et les événements terribles et grandioses dont elle fut le témoin ? Je le ferai aussi sommairement que possible, ce livre ayant pour principal objectif la cité arabe telle qu'on la voit et qu'on l'admire de nos jours.

Suivant la légende biblique, un certain nombre des tribus d'Asie traversèrent l'Égypte et suivirent le littoral africain vers l'ouest, pour s'arrêter

finalement dans la fertile Bizacène, après avoir franchi les bouches du lac Triton. Plus tard des Chananéens chassés par Josué les rejoignirent. Les Berbères de Tunisie et les Kabyles d'Algérie seraient les descendants de ces Asiatiques. C'est l'opinion de saint Augustin, de Procope et de plusieurs historiens arabes.

Des colons phéniciens se mêlèrent ensuite aux descendants de ces Chananéens. et formèrent avec eux les Liby-Phéniciens. Cette nouvelle nation fonda de nombreux comptoirs commerciaux, des colonies et des villes sur le littoral méditerranéen. Elle bâtit entre autres Kambé, qui précéda Carthage, et les trois villes : Leptis, Æa et Sabrata, qui firent donner son nom à la contrée que l'on appelle encore aujourd'hui la Tripolitaine.

A cette époque reculée Sidon était la métropole des colonies du nord de l'Afrique. Mais Tyr ne tarda pas à la supplanter. Ce fut Tyr qui acheva de coloniser le pays. Ses colons fondèrent Hippo-Zaritos (Bizerte), Utique, Cossyra, Thunes (Tunis), Adrumète (Sousse), Thapsus et toutes les villes de cette côte magnifique qui borde la Régence de Tunis, terre française aujourd'hui.

Mais les gens de Tyr n'avaient pas mis la main sur le plus beau port. Il était donné à une femme de fonder Carthage!

Trompant la vigilance d'un frère cruel et cupide qui avait assassiné son mari, une belle princesse phénicienne, l'inoubliable Didon, s'embarqua avec toute une colonie de Tyriens. En personne avisée, elle avait embarqué avec ses Tyriens les trésors de son frère. Ainsi lestée, elle aborda un peu au nord de Thunes, se fixa sur les ruines de l'antique Kambé, et bâtit à cette place une ville nouvelle. En phénicien, « ville nouvelle » se disait *Kiriat-Kadishât,* d'où l'on a fait Carthage.

Ayant obtenu du trop naïf roi des Liby-Phéniciens autant de terre que pourrait enfermer la peau d'un bœuf, la rusée princesse fit couper cette peau en si fines lanières qu'elles purent environner tout le monticule sur lequel s'éleva Byrsa, la forteresse de Carthage. On fait venir Byrsa d'un mot hébreu, *bosra,* qui signifie en effet forteresse.

Sur ce même monticule s'élevait aussi la maison fameuse sur les terrasses de laquelle Virgile place le grand drame d'amour qui se termina par la mort de Didon. C'est au sommet de la colline de Byrsa que la trop amoureuse et très infortunée princesse monta sur le bûcher ; et que, cherchant des yeux les voiles qui enlevaient sur la mer bleue Énée, l'amant ingrat, elle exhala cette touchante élégie :

« Que le cruel voie, du haut de sa poupe, cette flamme qui va me consumer, et qu'il garde avec lui le présage de ma mort ! »

A quoi, en ce moment suprême, lui servaient les immenses richesses emportées de Tyr? A ces époques éloignées, l'argent était déjà incapable de faire le bonheur.

Carthage s'est rapidement développée autour de Byrsa. Cette cité fameuse dut à son origine phénicienne ses instincts de domination maritime et son goût pour la colonisation.

Pendant que l'illustre Hannon accomplissait son étonnant périple avec trente mille personnes des deux sexes embarquées sur soixante vaisseaux, explorant et colonisant tout le long des côtes de l'Afrique jusqu'au Sénégal, jusqu'au Gabon peut-être, un

autre général carthaginois, Himilcon, tournait vers le nord en sortant des Colonnes d'Hercule, et explorait les côtes occidentales de la péninsule ibérique, les Gaules et les îles Britanniques.

Carthage devint la maîtresse des mers. Ses comptoirs couvraient les côtes de l'Afrique et de l'Europe occidentale ; mais elle n'avait en la belle île de Sicile, presque située sous sa vue, que quelques comptoirs importants. Les Carthaginois la voulaient tout entière. Plusieurs fois ils tentèrent de s'en emparer. Ils furent même sur le point de réussir, lorsque Agathocle conçut le hardi projet de les combattre en Afrique, sur leur propre territoire. Il prit Zaritos et Tunis, et vint les menacer jusque sous les murs de Carthage.

S'étant tirés de ce mauvais pas, les Carthaginois élevèrent de nouveau leurs prétentions sur les îles voisines de Sicile, de Corse et de Sardaigne, imposant à la marine romaine les plus humiliantes restrictions. Finalement les Romains, aussi voisins desdites îles que les Carthaginois eux-mêmes, se lassèrent.

De cette compétition résulta une série de guerres qui résumèrent tout ce que l'esprit humain peut imaginer d'atrocités et de mauvaise foi réciproques. A ce point, que le mot *punique,* sous lequel ces guerres sont connues, est passé dans le langage courant pour marquer l'absence de toute loyauté. Lorsqu'on dit : « foi punique », les commentaires sont superflus.

Dans cette lutte épouvantable entre Rome et Carthage, la possession des îles voisines fut le prétexte ; l'objectif véritable, l'enjeu réel était l'empire du monde ancien.

Malgré des alternatives de succès et de revers, la victoire définitive devait fatalement rester à Rome, Carthage n'ayant pour combattre que des armées composées de mercenaires, soldats sans patriotisme, sans cohésion et sans discipline, c'est-à-dire manquant de toutes les qualités qui distinguaient les légions romaines.

Au début du duel punique, le sort des armes fut contraire à Carthage. Portant la guerre en Afrique à l'exemple d'Agathocle, Régulus avait mis ses adversaires à toute extrémité, lorsque le Grec Xantippe prit le commandement des forces carthaginoises. Il attira Régulus dans les plaines voisines de Tunis et le défit. Chacun connaît la légende de la fin lamentable du général romain.

La victoire de Tunis rejeta les Romains hors de l'Afrique, et la guerre fut reportée en Sicile, où, pendant huit années, le sort des armes fut défavorable à Rome. Puis la chance tourna de nouveau, la révolte de ses mercenaires ayant totalement paralysé Carthage. La cupidité et la cruauté des Carthaginois amenèrent le soulèvement des populations qu'ils opprimaient. Elles se joignirent aux mercenaires. La révolte était générale et Carthage menacée, lorsque apparut le grand Hamilcar, qui commença par gagner les intrépides cavaliers de Numidie. Avec ces précieux alliés, il harcela et affama les mercenaires, qui furent impitoyablement massacrés dans le défilé de la Hache, non loin de la Montagne de plomb que les Arabes appellent aujourd'hui *Djebel-Ressas.* Dans *Salammbô,* un livre extrêmement curieux, Gustave Flaubert a raconté, en des pages à donner le frisson, la destruction de l'armée des rebelles. Cette guerre des mercenaires, guerre d'extermination et de mutilations en masse, dura trois ans et quatre mois !

Pendant que leurs rivaux étaient aux prises avec les mercenaires et qu'épuisés par la révolte ils étaient incapables de songer à l'offensive, les Romains s'emparèrent de la Sardaigne et de la Corse. Carthage, impuissante contre Rome, tourna alors ses vues vers l'Occident, et dirigea ses vaisseaux et ses colons vers ce pays qu'on pourrait appeler le Pérou de l'antiquité,... vers l'Espagne aux mines d'argent.

Annibal, tout jeune, avait suivi en Espagne son père Hamilcar. Hamilcar étant mort, son fils reprit ses projets. Il entraîna à la suite de ses Numides et de ses Mauri-

Ruines de la ville romaine de Sedjermès.

taniens les Ibériens et les Gaulois, franchit les Alpes, entra en Italie et mit Rome en échec.

Depuis quinze années Annibal traitait l'Italie en pays conquis, lorsque, reprenant l'objectif d'Agathocle et de Régulus, Scipion fit décréter par le Sénat que la guerre aurait l'Afrique pour théâtre. Les débuts de l'entreprise ne furent pas heureux. Scipion se fit battre sous Utique. Mais, grâce au concours du célèbre Massinissa, homme audacieux et fort expert dans toutes les ruses de la guerre africaine, il parvint à brûler les deux camps carthaginois dans une même nuit et à vaincre l'ennemi dans les grandes plaines.

Le jour même de la victoire, il entra dans Tunis, d'où il put infester Carthage. Avec Tunis comme base d'opération, il conquit le pays, mit Syphax en déroute, poussa jusqu'en Numidie et rendit à Massinissa ses États.

Serrés de près, les Carthaginois rappelèrent Annibal, qui, la mort dans l'âme, quitta l'Italie, sa conquête. Il débarqua en Tripolitaine, remonta jusqu'à Adrumète (Sousse) et vint camper à Zama.

Annibal et Scipion, les deux plus grands et plus experts généraux de l'antiquité,

VUE DE TUNIS, PRISE DE LA KASBAH.

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

donnèrent en cette journée mémorable le spectacle d'un duel homérique. Annibal succomba.

C'est de Tunis que Scipion dicta aux vaincus les dures conditions de la paix. La première guerre punique avait coûté la Sicile aux Carthaginois ; ils avaient perdu la Corse et la Sardaigne pendant leur lutte avec les mercenaires rebelles. Ils perdirent l'Espagne à la suite de la deuxième guerre punique.

Et quelle paix fut celle qu'ils obtinrent? Une paix sans cesse troublée par l'implacable Massinissa, qui, pour leur malheur, vécut jusqu'à quatre-vingt-onze ans, âge auquel il faisait encore tous les exercices d'un jeune homme. C'est Massinissa qui civilisa la Numidie dans une certaine mesure.

Massinissa était l'allié des Romains, et un article du traité défendait à ces malheureux Carthaginois de faire la guerre aux alliés de Rome. Carthage eut beau se plaindre des méfaits du Numide, on l'éconduisit. Caton, envoyé à Carthage, se montra partial et vindicatif.

De retour à Rome, il fit un émouvant tableau des richesses d'un ennemi qui pouvait se relever d'un jour à l'autre. A la fin de son discours au Sénat, il laissa tomber de sa robe des figues de Libye. Comme chacun en admirait la fraîcheur : « Eh bien, dit-il, il n'y a que trois jours qu'elles ont été cueillies en Afrique, tant l'ennemi est près de nous. Il faut détruire Carthage. »

L'argument fut irrésistible. Carthage dut sa ruine aux figues de Caton. Le Sénat, par une délibération secrète, vota la troisième guerre punique : mais il fallait un prétexte pour la déclarer.

Un des fils de Massinissa ayant été maltraité à Carthage, celui-ci attaqua les Carthaginois, qui ripostèrent malgré les clauses du traité.

Battus par Massinissa, ils perdirent soixante mille hommes et furent affamés. Sur quoi, Rome déclara la guerre avec la plus odieuse mauvaise foi. Les Carthaginois demandèrent merci.

« Oui, leur dit-on, si vous livrez des otages. »

Ils livrèrent les otages.

« Il nous faut vos armes. »

Ils livrèrent deux mille machines et deux cent mille armures complètes.

C'est alors que le consul leur apprit que l'arrêt du Sénat était ainsi conçu :

Les habitants de Carthage iront habiter à plus de trois lieues de la mer, et leur ville sera rasée.

C'en était trop. Une pareille exigence exaspéra les Carthaginois. Ils appelèrent les esclaves à la liberté et fabriquèrent des armes. Les femmes coupèrent leurs cheveux pour faire des cordages aux machines de guerre. La troisième guerre punique commença et dura trois ans. Lutte acharnée, terrible, implacable, qui débuta mal pour les Romains, dont l'armée courut par trois fois le risque d'être exterminée. Elle dut la victoire au jeune Scipion Émilien, fils de Paul-Émile, petit-fils du premier Scipion l'Africain. Il parvint à isoler Carthage du continent par une muraille et de la mer par une digue, et finit par s'en rendre maître après un combat qui dura six jours, de maison à maison. Ce fut un épouvantable carnage. A peine cinquante mille hommes,

femmes et enfants refugiés dans la citadelle, eurent la vie sauve. Tout le reste fut égorgé.

La ville fut rasée.

La Tunisie entra alors dans la période de la possession romaine.

Les successeurs immédiats de Massinissa laissèrent les Romains en repos ; mais il n'en fut pas de même lorsque arriva le règne du terrible Jugurtha, un vrai Numide celui-là! Il eut le dessus, tantôt par les armes, tantôt en s'adressant à la vénalité romaine. Chacun connaît sa fameuse exclamation : « O Rome, ô ville vénale, il ne te manque qu'un acheteur ! »

Mais il finit par trouver dans Cécilius Métellus un général aussi incorruptible que

Tombeau romain de Médiocéra, prés du Zaghouan.

capable. La guerre devint une guerre d'extermination, une implacable tuerie. Ce fut Marius qui la termina, poursuivant Jugurtha jusque dans le désert et le battant. Bocchus, beau-père de Jugurtha, le livra aux Romains dans le seul but de ne point partager sa ruine. Jugurtha fut conduit à Rome et perdit la raison pendant que Marius le traînait derrière son char triomphal, au milieu des huées d'une lâche populace. Il mourut de faim dans un cachot.

Mais ce n'était pas encore assez de sang répandu dans la contrée qui entoure Tunis. Elle devint le champ de bataille de César et des Pompéiens réunis en Afrique sous Scipion. César fut vainqueur à Thapsus (46 avant Jésus-Christ). Juba, l'allié de Scipion, se donna la mort, et Caton en fit autant à Utique.

Utique hérita de Carthage et devint la capitale de la province romaine d'Afrique.

César avait conçu le projet de relever Carthage; mais ce fut Octave, son fils adoptif, qui mit ce projet à exécution. Carthage fut rebâtie. Auguste n'y avait envoyé

que trois mille ménages. Pour le surplus, la ville nouvelle fut repeuplée par les indigènes. En moins de cinquante années, elle redevint la ville la plus peuplée de la Libye et son éclat nouveau devait durer près de sept siècles.

Les Romains eurent d'abord à subir de terribles insurrections, surtout celle de Tacfarinas, qui dura huit ans, de l'an 17 à l'an 25. Après quoi le nord de l'Afrique étant à peu près pacifié, la noblesse romaine adopta la mode d'aller passer l'hiver sous ce délicieux climat. Ce ne furent autour de Carthage, de Tunis et d'Utique, que palais, villas et jardins merveilleux. Pendant les IIe, IIIe et IVe siècles, Carthage fut, après Rome

Les Thermes de Schemtou.

et Alexandrie, la ville la plus peuplée et la plus importante de l'empire romain, et le christianisme y fit de rapides progrès : témoins Apulée, Tertullien, saint Cyprien, Arnobe et saint Augustin, qui l'illustrèrent.

Mais lorsque sonna pour l'empire romain l'heure de la décadence, de nouvelles révoltes ensanglantèrent le pays que nous appelons aujourd'hui Tunisie. Les Vandales y arrivèrent au commencement du Ve siècle, après avoir traversé les Gaules et l'Espagne. En 533, Bélisaire battit les Vandales dans ces mêmes plaines qui s'étendent derrière Tunis, où s'illustrèrent jadis Agathocle, Régulus et Capélien. La Tunisie passa de l'empire d'Occident à l'empire d'Orient sous Justinien ; c'est l'époque byzantine.

En 647, les Arabes entrèrent en Afrique, et ils firent la conquête de la Tunisie en 670. La forteresse de Byrsa leur tint tête jusqu'en 693. C'est en cette année-là que s'accomplit la seconde ruine de Carthage, qui avait vécu sept siècles comme ville punique et sept autres siècles comme ville romaine.

Okbah, le chef musulman qui conquit la Tunisie, fonda Kairouan, la capitale du pays après la ruine définitive de Carthage. Son éclat dura longtemps. Son déclin arriva au commencement du XIIIe siècle. Et ce fut Tunis qui devint capitale.

Tunis a été souvent citée par les anciens. Polybe et Tite-Live en déterminent la situation.

Les ruines des deux Carthage profitèrent à Tunis qui, après avoir supplanté Kairouan en 1260, est restée la capitale du pays.

Lorsque, du XIIIe au XVIIe siècle, les Maures furent successivement chassés d'Espagne et de Sicile, ils prirent la direction de la Tunisie, qui était leur centre politique et religieux. On les accueillit à bras ouverts à Tunis, où se réfugia la tribu des Abencérages célébrée par Chateaubriand. L'éclat de Tunis fut tel, au XIVe siècle, que des chevaliers chrétiens, Toscans, Allemands et Espagnols, prenaient du service auprès de ses souverains.

Saint Louis entreprit une croisade pour « chrétienner le roi de Thunes et son peuple » ; mais il mourut de la peste pendant qu'il assiégeait Tunis. L'épidémie seule mit fin à cette croisade victorieuse.

En 1391, les Génois, en querelle avec le roi de Tunis, se mirent sous la protection de Charles VI, roi de France, dont la flotte força le roi à prendre l'engagement de ne rien faire contre lesdits Génois. Ce fut le signal du déclin de la Tunisie arabe.

Le fameux pirate Khérédine, dit Barberousse, maître d'Alger, s'empara de Tunis et de Bizerte et chassa le roi de Tunis, Mouley-Hassan.

Charles-Quint, voyant ses possessions africaines menacées, arma une flotte considérable et débarqua à Porto-Farina en 1535. Il attaqua Barberousse dans le fort de la Goulette, le battit et replaça Mouley-Hassan sur son trône. Ce roi reconnut la suprématie de l'empereur, et une garnison espagnole occupa la Goulette.

En 1574, les Turcs s'emparèrent de Tunis, qui reçut des pachas. Mais, à partir du XVIIe siècle, la suzeraineté du sultan fut purement nominale. En 1649, le dey Mahmoud prit tout simplement le titre de bey et rétablit la monarchie héréditaire, sans rompre immédiatement avec la Porte. Les beys de Tunis se disaient encore les vassaux du sultan ; mais ils cessèrent de lui payer tribut. Le sultan n'eut plus, depuis lors, qu'un droit d'investiture qu'il exerça jusqu'à l'avènement du bey actuel.

Pendant de longs siècles, ce pays n'a cessé d'être l'objectif des envahisseurs et des conquérants. Les Chananéens, les Phéniciens, les Carthaginois, les Romains, les Vandales, les Grecs de Byzance, les Arabes, les Maures d'Espagne, les Espagnols, les Turcs ottomans l'occupèrent tour à tour. Et lorsque l'on regarde de près sa population actuelle, on doit reconnaître que ces races diverses y ont toutes fait souche.

Dès la plus haute antiquité, Carthage et Marseille, situées l'une en face de l'autre sur la Méditerranée, étaient les lieux d'échange des produits de l'Afrique et de la Gaule. « Il y eut dans les premiers temps, dit Montesquieu, de grandes guerres entre Carthage et Marseille. Après la paix, elles firent concurremment le commerce des colonies. »

Carthage disparue, Marseille s'empara du commerce méditerranéen et exploita les productions de la Tunisie, qu'elle transportait en Gaule et en Italie. Plus tard, elle dut partager ce commerce avec les autres villes du littoral des Gaules et de la Catalogne. Marseille ne cessa pour ainsi dire jamais ses relations commerciales avec Tunis. Elles acquirent même une telle importance que Charles IX y accrédita un consul dès 1564,

et que les archives du consulat de France à Tunis sont pleines de documents français remontant au XVIe siècle.

N'en déplaise à nos voisins d'au delà des Alpes, la France a toujours tenu la tête de l'importation et de l'exportation en Tunisie. Non pas seulement depuis que son drapeau protecteur flotte entre les lacs Bahira et Sedjoumi, mais longtemps avant.

En 1874, on a constaté vingt millions d'importations, et neuf millions d'exportations au seul port de la Goulette, c'est-à-dire à Tunis. Dans ces chiffres, la France arrive pour plus de huit millions dans l'importation et pour trois millions dans l'exportation.

Je ne veux élever, dans ce volume, aucune discussion internationale. L'Italie convoitait la Tunisie, la convoitise est d'essence humaine. Seulement, notre voisine oublie que si elle tient le rang qu'elle occupe en Europe, sa naissance, comme nation, a été arrosée par du sang français ; elle oublie encore, elle si jalouse des capitulations, que si capitulations il y a eu, elles avaient leur origine dans l'histoire de France ; que pour mettre fin aux croisades, Philippe le Hardi signa un traité en faveur du commerce français dans le Levant, et que, en 1535, François Ier obtint du sultan une charte réglant les rapports des commerçants français avec leurs consuls et accordant à ceux-ci une juridiction privilégiée ; que la France eut seule ce privilège à Tunis pendant de longues années ; que plus tard d'autres nations chrétiennes obtinrent des chartes analogues, et que l'Italie, nation depuis vingt ans à peine, a été la dernière venue dans l'obtention des capitulations.

Je ne lui ferai point son procès, n'ayant aucune animosité contre elle ; mais, Français, il ne m'est pas permis de passer sous silence les causes qui ont amené l'occupation, et je considère comme un devoir de rappeler ici la légitimité des droits de la France en Tunisie.

La contrebande des armes et de la poudre alimentait, par la Tunisie, les insurrections de l'Algérie. Les chargés d'affaires de France à Tunis signalèrent ce danger dès 1871, en 1873 également, et jusqu'en 1880. A cette époque, le bey Sadock, oublieux des relations si anciennes et si bonnes de la Régence et de la France, prit une attitude résolument hostile à nos intérêts. Il laissait faire la contrebande des armes et de la poudre, et il était du reste notoirement dans l'impossibilité d'exercer sa puissance sur les peuplades de Khroumirie, qui dévastaient à main armée, par bandes nombreuses, la partie du département de Constantine avoisinant la ville naissante et déjà florissante de Souk-Ahras. Il y avait donc là une question de sécurité pour notre grande colonie algérienne.

Par cette colonie, la France est bien plus voisine de la Tunisie que l'Italie. La Tunisie est la suite géographique de notre département de Constantine, auquel elle est soudée par 500 kilomètres de frontières communes. Le Tell tunisien est le prolongement naturel du plateau de Constantine. Les cours d'eau, et notamment la plus grande rivière tunisienne, la Medjerdah, naissent en Algérie et traversent la Régence pour se jeter dans la mer.

Au point de vue des intérêts, c'est bien une autre affaire. Sur les cent vingt-cinq millions qui constituent la dette de la Tunisie, garantie par l'État français, près de cent millions se trouvent en des mains françaises.

Depuis plus de deux cents ans, la France a le privilège exclusif de la pêche du corail de Tabarka à la Tripolitaine, c'est-à-dire sur toute la côte tunisienne.

La France y a créé, bien avant l'occupation par ses troupes, le service des postes et des télégraphes de Tunisie.

Les colons français y possèdent des propriétés que l'on évalue à plus de trente millions de francs, achetées à beaux deniers ; et tous les magnifiques vignobles de Tunisie ont été créés par nos compatriotes.

Une compagnie française, celle du Bône-Guelma, y a établi plus de deux cents kilomètres de voies ferrées.

Arc de triomphe d'Aphrodisium.

Une autre compagnie française, la Société des Batignolles, a commencé les travaux du port de Tunis, qui dépasseront sans aucun doute le chiffre de douze millions.

Si Tunis, la Marsa et la Goulette sont abondamment pourvues d'eau exquise, l'eau du Zaghouan, cherchée à la distance de 100 kilomètres environ, elles le doivent à la réfection de l'ancien aqueduc de Carthage, œuvre colossale accomplie sous la direction d'ingénieurs français, par des entrepreneurs français.

Quelle nation pourrait alléguer des titres aussi nombreux et faire valoir des intérêts aussi considérables, des sacrifices aussi grands en Tunisie?

C'est par ce résumé des droits et des sacrifices de la France que je termine la partie historique qui s'imposait en tête de ce livre. Libre de toute préoccupation à cet égard, j'aborde le côté pittoresque, qui est l'éclat de Tunis.

Le pont romain de Schemtou.

CHAPITRE II

Ceci dit, que je ne sortirai plus du cadre naturel d'un livre qui m'a été inspiré par une ville pleine de couleur et de pittoresque : ville que tout voyageur intelligent et curieux doit admirer au moins une fois pendant sa vie.

Ravi par les aspects si divers qui se sont offerts à mes regards, mon unique but est d'exposer et de communiquer mes impressions. Je m'en serais éloigné, et j'aurais fait infailliblement fausse route, si j'avais laissé envahir ces pages par les souvenirs et par la représentation des vestiges des grandes époques punique, romaine, byzantine et arabe.

Si, dès le début de mon livre, j'ai dû résister aux tentations de l'histoire, je ne dois pas succomber ici aux séductions non moins vives de l'archéologie. Cet entraînement me conduirait trop loin, car c'est par milliers que l'on rencontre des ruines sur le sol de la Régence. Et il en est de très belles et de très imposantes, comme celles de l'amphithéâtre d'El-Djem, que l'on peut placer, sans craindre d'être taxé d'exagération, entre le Colisée de Rome et les Arènes de Nimes, comme les arcs de triomphe de Tunga et d'Aphrodisium, etc., etc.

Désireux de ne pas sortir des limites que je me suis tracées, je me suis borné à reproduire, dans le premier chapitre et dans le deuxième, quelques-unes de ces ruines si fréquentes en Tunisie où, suivant un historien de l'antiquité, on pouvait, de son temps, faire plus de cent lieues à l'ombre des maisons et des jardins, dans un pays qui comptait, du temps des Romains et des Grecs de Byzance, plus de douze millions d'habitants.

Pour bien marquer le parti pris d'actualité, la première page du premier chapitre se compose d'un fragment des belles faïences du palais Hussein, à Tunis, disposé en encadrement. Sous l'arcade arabe de cette tête de chapitre, on voit un petit cavalier tunisien dans sa tenue des jours de fantasia. Il rappelle que nous sommes dans le pays de ces indomptables cavaliers numides dont la valeur, l'audace et la ruse décidèrent de tant de victoires; que nous sommes sur la terre de la grande Carthage, dont les armes portaient le cheval et le palmier, armes parlantes d'une rare éloquence ! le « cheval punique » et le palmier du Djérid !

Cette première image m'a paru l'équivalent d'une préface, étant un lien entre les temps passés et l'époque présente.

J'ai encore davantage affirmé ma hâte d'arriver à l'époque actuelle en plaçant hors texte, dans le premier chapitre, une vue de la ville que nous voyons aujourd'hui; vue prise de la kasbah, c'est-à-dire du point le plus élevé de la colline sur laquelle s'élève la cité blanche, sur laquelle se dessine le « burnous du Prophète ».

On voit dans cette page hors texte, au premier plan, un bâtiment qui confine au Dar-el-Bey et à un cimetière. Au-dessus des terrasses de la ville, dans le ciel bleu, les dômes et les minarets des nombreuses mosquées. Les dômes sont, les uns recouverts en tuiles vertes de Nabeul, pareilles aux écailles d'un monstre marin; les autres, blancs comme neige, recouverts d'épaisses couches de lait de chaux, sous lesquelles disparaissent les détails d'architecture.

A la page 4 se trouve la vue des ruines d'une antique cité fertile de la Byzacène. On a découvert dans les ruines mêmes le nom de la ville morte, Sedjermès. Ce nom a une consonance berbère plutôt que romaine, ce qui ferait croire qu'elle remonte aux origines de l'immigration chananéenne. Les Arabes l'appellent *Enchir-Arrat*, et, suivant la légende du pays il y avait encore là, il y a une soixantaine d'années, une population arabe.

L'ensemble des ruines de Sedjermès est imposant. Ici les restes d'un temple : colonnes, inscriptions, chapiteaux et frises magnifiquement sculptés, couchés sous les touffes de lentisques, de romarins et de thuias, plantes aromatiques dont les parfums rappellent l'encens que l'on brûle au-dessus des morts ! Là le théâtre, le temple, les thermes. Voilà l'époque romaine !

Une basilique byzantine montre encore les pans de ses grandes murailles en briques jaunes, qui sont d'or au soleil couchant, et un baptistaire à immersion ; ce sont les témoins de l'époque grecque.

Entre toutes ces ruines antiques, des ruines plus récentes attestent que les Arabes avaient greffé sur ces écroulements successifs une ville qui fut ruinée et abandonnée à son tour.

Aujourd'hui, quelques pâtres s'y abritent, pendant que leurs chèvres, cambrées sur les rinceaux des frises effondrées, sur les acanthes de chapiteaux à demi ensevelis, broutent les liserons et les mauves, dont les grandes fleurs roses éclatent au soleil comme des pierres précieuses, avec les modestes fleurs de violettes du thym et du romarin et les blanches fleurs du ciste, qui ressemblent à celles des fraisiers. C'est un spectacle inoubliable que cette abondante et merveilleuse flore tunisienne cachant

tant de ruines, comme pour montrer le triomphe de la nature, sans cesse renouvelé, sur les débris des œuvres périssables de l'homme. Les magnifiques fleurs d'Africa chantées par Virgile et par Horace, vantées par Pline et par Appien, que saint Augustin aimait tant, renaissent chaque printemps sous cet incomparable soleil, aussi belles, aussi éclatantes à nos yeux que furent leurs aïeules sous les yeux de ces poètes. Les vers et les écrits ont survécu, les fleurs revivent sans cesse ; mais que sont devenus les riches villas, les palais somptueux, les jardins magnifiques qui, de leur temps, couvraient ce sol fameux ?

On voit à la page 8 un petit édifice d'apparence modeste. Si je l'ai choisi plutôt que tout autre, c'est qu'il porte une inscription dont la lecture a été une véritable révélation. Ce petit monument est un tombeau élevé en l'honneur d'un citoyen d'une ville disparue, la *Mediocera* des Romains, que les Arabes appellent *Aïn-M'Deker*. Sur l'une des faces du tombeau se trouve une inscription qui nous apprend qu'il a été élevé par la piété filiale et qui donne les noms et fonctions ou professions de tous les fils du défunt.

Le premier chapitre se termine par une aquarelle représentant un arc de triomphe tout doré par des siècles de soleil. Cette porte triomphale si gracieuse, debout au milieu de ruines éparses, fut témoin de la splendeur sans égale d'une ville de luxe et de plaisirs, quelque chose comme un Monaco ou un Étretat de cette époque reculée. Près de cette porte se trouvaient les jardins fameux dans lesquels Bélisaire, vainqueur des Vandales, donna du repos à ses soldats.

Aphrodisium (*Sidi-Khalifa* pour les Arabes) est dans un site admirable, à deux kilomètres environ de la mer. Sous quelles ruines dorment les Romains opulents, les Sybarites raffinés qui s'y promenaient couronnés de roses, ainsi qu'on les voit dans le grand tableau de Couture ?

Le plaisir n'était pas le seul objectif des riches Romains qui venaient vivre dans la fertile Byzacène ; ils y étaient attirés aussi parce qu'elle passait pour la patrie des centenaires. Ils y venaient pour y vivre paisiblement et surtout longtemps, loin des tracas de la vie de Rome. Nombre d'épitaphes nous montrent que, souvent, la vie atteignait dans ce fortuné pays des limites qui sont restées inconnues au vénérable M. Chevreul. On y lit que des gens ont atteint l'âge de cent quinze, cent vingt et même cent trente ans. Avis aux amateurs !

Le pays où l'on voit les ruines de Sedjermès, d'Aphrodisium et de Médiocéra, porte aujourd'hui le nom d'Enfida : un nom intimement lié à l'histoire récente de la Tunisie.

Le nom d'Enfida est donné par les Arabes aux endroits où les eaux des torrents qui descendent de la montagne par les grandes pluies s'étalent dans la plaine et disparaissent, absorbées par le sol. Ce nom seul est éloquent. L'Enfida est une des plus grandes propriétés foncières du monde. Sa longueur du nord au sud dépasse soixante kilomètres et sa largeur varie entre dix et quarante kilomètres. Sa superficie dépasse cent vingt mille hectares, celle d'un petit département. Elle renferme des montagnes et des vallées entières, des plaines immenses, des forêts, des lacs ; des rivières y prennent leur source et se jettent dans la mer sans quitter son territoire. Elle contient deux sta-

tions thermales. Que sais-je encore? Les Romains y avaient quinze ou vingt villes de dix à quinze mille habitants, dont les ruines sont visibles.

On comprend que le sultan de Constantinople qui, bien platoniquement depuis un siècle et demi, se disait le suzerain de la Tunisie, que l'Angleterre et l'Italie aient vu avec une certaine émotion une société française devenir propriétaire d'un domaine dont le territoire se trouvait être une partie notable de celui de la Tunisie elle-même. Aussi les efforts les plus grands furent-ils tentés pour troubler et même pour compromettre la paisible jouissance de ce domaine. Les débuts de l'entrée en possession par la Société

Ruines de l'aqueduc romain, près de l'Oued-Miliane.

Franco-Africaine ont fait si grand bruit dans le monde, il y a sept ou huit ans, les épreuves qu'elle a dû traverser ont occupé si longtemps l'attention de l'Europe, qu'il a bien fallu en dire quelques mots à cette place.

Schemtou : quelles étonnantes traces des époques romaine et byzantine ! Il y a là des ruines d'une ville tout entière, avec théâtre, cirque, thermes, palais et temples. A certains endroits, des voies publiques sont encore visibles. Au milieu de ces ruines, un monticule tout perforé et bouleversé. Ce monticule, isolé dans les plaines de la Medjerdah, est tout entier formé de marbres rares. Il contient ce jaune antique dont les plus belles colonnes ont été emportées de Carthage et se voient encore dans les édifices de Rome. Il y a dans ces carrières des marbres de toutes couleurs, verts, rouges et gris, aussi bien que jaunes, exploités aujourd'hui par la Société française des carrières de Schemtou, dirigée par MM. Closson et Raymond Valensi, ingénieur civil.

Ces bouleversements, ces montagnes de débris amoncelés, qui les a faits ? Les prisonniers de guerre. Ceux que d'impitoyables vainqueurs envoyaient aux carrières! Qui sait? le sol de Schemtou a été arrosé par la sueur de Gaulois, nos pères ; et parmi

L'AQUEDUC ESPAGNOL, PRÈS DU BARDO.

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

les ossements innombrables que recouvre ce sol, il en est que la terre des Gaules n'a pu recevoir. Schemtou fut une de ces carrières dans lesquelles des peuples entiers s'engouffraient. Beaucoup d'œuvres exécutées par les Romains s'imposent à l'admiration, mais avec quels dessous de sang et de cruauté! La main-d'œuvre, cette pierre d'achoppement des temps modernes, leur importait peu. La plus petite victoire leur en fournissait. Les vaincus, à la carrière! Cela présentait ce double avantage de dépeupler et de réduire à l'impuissance le pays subjugué, et de peupler les carrières et les chantiers dans lesquels se préparaient et s'élevaient ces superbes monuments et ces travaux gigantesques bâtis à chaux, à sable... et à sang! Pour mon compte, je sens mon admiration se glacer lorsque je songe aux procédés économiques des dominateurs du monde. Aujourd'hui, chaque construction est subordonnée au coût de la main-d'œuvre et la question préalable est toujours celle des ressources disponibles. Les Romains, eux, certains de ne jamais manquer de bras, se contentaient de chercher querelle à quelque pauvre peuplade des confins de l'empire et d'envoyer les vaincus valides aux carrières, où ils travaillaient et périssaient misérablement. Si j'insiste sur ce point, c'est parce que l'on entend à chaque instant cette naïveté : « Comment ne restitue-t-on pas les innombrables barrages, aqueducs et autres travaux d'irrigation qui firent jadis de ce pays de Tunisie la merveille des merveilles...? Les Romains les avaient bien construits. »

Oui, certes, les Romains les avaient construits : mais, pour ainsi dire, sans budget délier. S'il leur avait fallu payer la main-d'œuvre au prix auquel elle est arrivée de nos jours, nous ne verrions pas sur le sol des pays qu'ils avaient conquis le dixième des traces qu'ils ont laissées de leur grandeur. Et si la grandeur véritable se mesure par les efforts réalisés bien plus que par les travaux accomplis, il est juste de dire que les œuvres de notre temps dépassent de cent coudées tout ce que les Romains ont pu faire.

Une gravure de Schemtou figure dans le premier chapitre. Elle représente des thermes qui, à en juger par leurs ruines, furent d'une grande importance. Ils sont, ainsi que le théâtre et l'aqueduc, situés sur la propriété de M. Charles Géry, ancien conseiller d'État, l'un des premiers propriétaires viticulteurs français en Tunisie.

En tête du présent chapitre figure le pont jeté sur la Medjerdah, devant la ville romaine. Ce pont est écroulé. Les lauriers-roses — toujours la victoire des fleurs! — mêlent leurs incomparables bouquets à ces ruines. Comme beaucoup de ponts romains de Tunisie, celui de Schemtou était à plusieurs fins. Il était turbine, barrage pour l'irrigation des plaines voisines et chaussée tout à la fois. Les femmes nomades des douars campés aux alentours viennent remplir leurs outres ou laver leur linge dans les remous formés par l'écroulement!

Le théâtre et la basilique sont voisins de ce pont. Les ruines de la basilique sont curieuses ; les murs en sont faits de fragments de marbres de toutes couleurs qui, sous ce beau ciel, donnent à ces murailles délabrées l'aspect réjouissant d'une mosaïque de hasard.

Que manque-t-il à la Tunisie pour redevenir ce qu'elle était du temps des Romains, c'est-à-dire le pays le plus fertile du monde, avec son doux climat et son beau ciel?

Il manque deux choses : de l'eau et des hommes. La population manque parce que l'eau manque et que cette disette d'eau subordonne d'une façon trop absolue les récoltes aux chutes des pluies d'automne et d'hiver. S'il ne pleut pas assez rien ne croît, ni orge, ni blé, ni fourrages. Et alors viennent la famine et les migrations lamentables où périssent bêtes et gens !

Citernes de Carthage dans leur ancien état.

Dans ces pays l'eau est le principe de tout. Posséder de l'eau, c'est posséder de l'or. On en a la preuve, presque sur les frontières de Tunisie, dans cette merveilleuse vallée de l'Oued-Rhir, au sud de Biskra, sous le sol de laquelle règne une nappe artésienne.

L'ignorance et l'apathie des Arabes avaient laissé les sources s'abaisser derrière leurs radiers, les palmiers de leurs belles oasis s'étaient desséchés les uns après les

autres, et le pays s'est dépeuplé. Des officiers français, et après eux MM. Fau, Fernand et Albert Fourreau, et Rolland, colons des plus intrépides, ont fait jaillir l'eau arté-

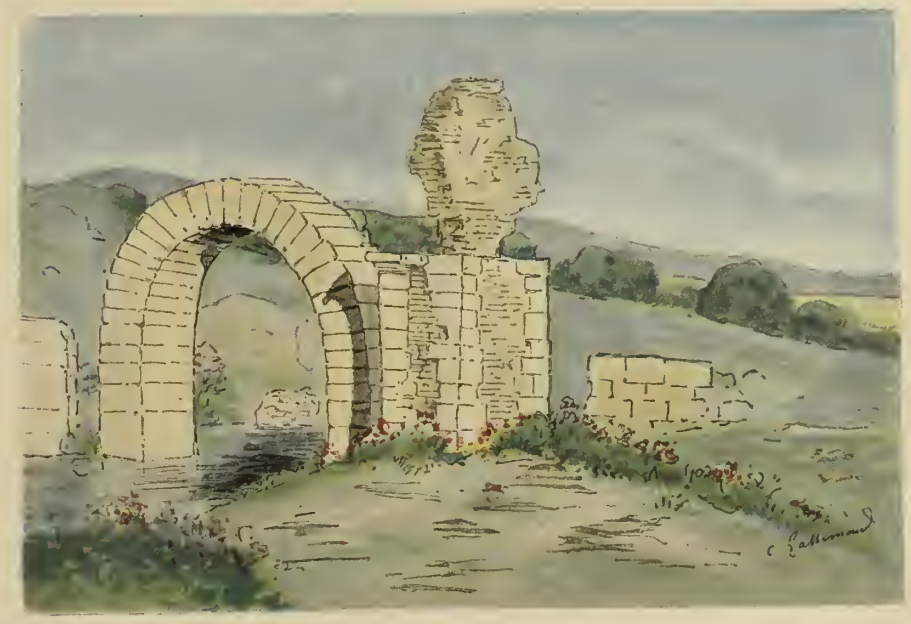

Ruines d'un aqueduc byzantin.

sienne sur des points nombreux. Partout des oasis nouvelles ont surgi. Et l'on peut rappeler ici la description du vieux Pline : « Là, sous un palmier très élevé, croît un

Ruines byzantines.

olivier, sous l'olivier un figuier, sous le figuier un grenadier, sous le grenadier la vigne ; sous la vigne on sème le blé, puis des légumes, puis des herbes potagères, tous dans la

même année, tous s'élevant à l'ombre les uns des autres. » C'était l'oasis il y a deux mille ans. C'est encore l'oasis de nos jours, en y ajoutant l'oranger, l'amandier, le citronnier, le prunier et surtout l'abricotier.

Et l'eau a produit la renaissance de cette merveille; et la population est revenue dans l'oasis de l'Oued-Rhir, dense, florissante, aimant la France... qui donne l'eau !

Les courants humains désertent les pays sans eau. Ils affluent vers l'eau. Les immigrations, le développement des populations primitives ne se sont-ils pas produits le long des rivières?

Je ne saurais trop insister sur ce point, que la Tunisie a eu près de douze millions d'habitants. En compte-t-elle aujourd'hui deux millions? J'en doute.

Pourquoi? L'eau manque-t-elle en Tunisie? Nullement. Ni celle du ciel, ni celle qui se trouve sous le sol.

En allant au Bardo, à moins de deux kilomètres de la ville, un aqueduc immense fait écran dans la vallée. Il est de construction espagnole et, passant d'une colline à l'autre, il portait l'eau dans la direction de la Riana. Cet aqueduc est le motif de la page hors texte du présent chapitre.

Un autre aqueduc, l'aqueduc romain, est un véritable monument historique, sa destinée ayant été liée à celle de la Carthage romaine.

L'empereur Adrien visita pendant onze années (de 120 à 131) toutes les provinces de l'empire, accompagné de géomètres, d'architectes et d'habiles ouvriers. La province Africa pouvait d'autant moins échapper à sa sollicitude qu'une sécheresse terrible venait de la désoler.

La disette d'eau avait été effroyable à Carthage. Il visita donc cette province et résolut de faire conduire dans les anciennes citernes de Carthage les eaux de source du mont Zeugitanus, qu'on appelle aujourd'hui le Djebel-Zaghouan, situé à près de cent kilomètres.

Cet aqueduc gigantesque traverse les collines, les vallées, les plaines et les rivières. C'est une des plus belles et des plus imposantes constructions dont les Romains aient laissé des traces.

Après la mort d'Adrien (138), différentes autres sources, plus éloignées encore, furent captées et jointes à celle du Zaghouan, devenue insuffisante : entre autres celle du mont Zuccharus (Djebel-Djouggar), non loin de l'ancienne ville de Zucchara.

Les Vandales détruisirent l'aqueduc en plusieurs endroits pendant qu'ils faisaient cet interminable siège qui dura huit ans et ne finit qu'en 439, par la prise et le pillage de la Carthage romaine.

En 532, Bélisaire battit et prit Gélimer, roi des Vandales; et, en 534, il rétablissait le magnifique aqueduc.

Les Sarrasins le détruisirent à leur tour vers 698, après s'être emparés de Carthage et avoir chassé les soldats de l'empereur Léonce. De cette époque jusqu'à nos jours, sauf le bey Ahmed qui en eut l'idée en 1850, nul ne songea à relever le grandiose aqueduc d'Adrien.

Comme il ne servait à rien, les habitants du pays, sans aucun scrupule, le dépouillèrent de ses revêtements en pierres admirablement taillées, pour construire leurs

maisons, leurs palais ou leurs mosquées. Aussi n'en reste-t-il, jusqu'à 17 kilomètres de Tunis, que le blocage éboulé. Seule, la rivière de l'Oued-Miliane (ancien Catada) a arrêté ce ravage. L'absence d'un pont et l'encaissement de la rivière rendaient impossibles aux Arabes les déprédations sur la rive droite. Aussi l'aqueduc est-il appréciable à partir de cette rive. M. Caillat[1], aujourd'hui directeur de la voirie à Tunis, qui fut un des collaborateurs de sa reconstruction, m'a dit l'avoir vu encore dans toute sa beauté.

Une aquarelle de ce chapitre représente les ruines de l'aqueduc romain de Carthage sur la rive droite de l'Oued-Miliane, au soleil couchant.

L'aqueduc actuel a suivi le parcours des travaux romains, excepté pour la traversée de certains ravins qui a été faite au moyen de siphons, et pour certains parcours où des glissements se sont produits dans le sol depuis l'époque romaine. A l'endroit représenté par l'aquarelle, les arcades romaines ont été abandonnées et le canal passe en siphon, sur une longueur de 4,302 mètres, sous le sol de la vallée et dans le corps du nouveau pont de l'Oued-Miliane.

Ce travail magnifique a été accompli en moins de trois années par M. Collin, ingénieur civil français, qui l'a exécuté pour le prix de 7,800,000 francs, payables en onze annuités. Il a été livré le 19 mai 1862, deux mois avant le terme fixé.

L'œuvre de M. Collin consiste en 87,899^{m},60 d'aqueduc maçonné et 43,070 mètres de tuyaux posés sous terre, soit un développement total de 130,969^{m},60. Elle comprend 40 ponts, 70 ponceaux, 162 passages en dessus à niveau, 7 constructions renfermant les appareils de réglage des eaux des siphons, 6 canaux de décharge, 7 réservoirs et 9 déversoirs avec échelles de jauge.

Les eaux parcourent 102 kilomètres pour venir à Tunis, 103 pour le Bardo et 124 pour la Goulette.

Depuis la reconstruction de l'aqueduc, d'importantes modifications ont été faites par la Société des eaux. Elle a remis en état les citernes romaines de Carthage et construit des citernes colossales à la porte Sidi-Abdallah, le point le plus élevé des collines qui entourent Tunis.

Les dernières gravures du présent chapitre représentent des ruines de l'époque byzantine, qui montrent une profonde décadence dans l'art de construire. Ce ne sont plus les beaux appareils des Romains. Ce n'est plus ni la même solidité ni la même élégance. Je les ai dessinées dans une vallée charmante située derrière la montagne de Plomb, à l'endroit où Gustave Flaubert place la destruction de l'armée rebelle, qui termina l'épouvantable série de carnages portant, dans l'histoire de Carthage, le nom de « Guerre des Mercenaires ». Cette vallée, orientée de l'ouest à l'est, abrège le chemin de Tunis à Gorombalia, à Hammamet et à Nabeul. C'est celui que prenaient les pèlerins de la Mecque avant que des bateaux à vapeur se fussent chargés de les porter vers la Ville sainte. De là son nom actuel *Khangat-Hadjaj* (col des Pèlerins).

1. M. Caillat a publié en 1873 une brochure des plus intéressantes, devenue très rare, sur l'état où il a trouvé l'aqueduc et sur son rétablissement.

Cette vallée a eu, dans l'histoire des interminables guerres qui se sont succédé autour de Tunis, une importance stratégique considérable. A cheval sur deux plaines immenses où se livraient les batailles, celle du Mornag à l'ouest et celle de Gorombalia-Soliman à l'est, fermée à ses deux extrémités par des cols alors fortifiés, formant un admirable camp retranché naturel, elle devait être le point de retraite et de refuge des

Ruines byzantines au Khangat-Hadjaj.

vaincus, ou encore l'embuscade commandant la route de Néapolis (Nabeul) et d'Hadrumète (Sousse) à Carthage, route [1] en corniche, puisque alors la mer battait le pied des montagnes du Bou-Gornein.

On voit dans cette vallée les ruines de plus de cent villas, réduits, forteresses ou villages.

1. Les terres entraînées par les pluies ont fini par former des plaines entre la montagne et la mer, à Hammam-lif et à Rhadès. La route est aujourd'hui dans ces plaines.

Un bureau d'octroi.

CHAPITRE III

La traversée entre Marseille et Tunis peut être considérée comme quantité négligeable : deux nuits et un jour. Trois bateaux de la Compagnie générale transatlantique font ce service chaque semaine, dans les deux sens. Pendant la plus grande partie de la journée passée en mer, on longe les côtes de la Sardaigne, dont on distingue les moindres détails.

Le paquebot pénètre à la pointe du jour dans le golfe de Tunis. Cette entrée offre un spectacle saisissant. A gauche, les côtes de cette belle presqu'île du cap Bon, dont les montagnes s'allongent dans la direction de la Sicile. Dans la plaine qui succède à la montagne, le minaret de l'ancienne ville arabe de Sliman, que nous appelons Soliman ; dans l'axe du bateau, le Djebel-Bou-Gœrnin, la montagne aux deux cornes, et le majestueux rocher du Djebel-Ressas, montagne de plomb. Au pied du Bou-Gœrnin, une ligne de constructions blanches : c'est une station à la fois thermale et balnéaire, avec des eaux chaudes très efficaces et une plage incomparable, *Hammam-el-Lenf,* que nous prononçons Hammam-Lif. A droite de Hammam-Lif, le riant bourg de Rhadès, assis sur un coteau au bord de la mer ; et tout au fond, dans le lointain, l'imposante cime du mont Zaghouan, d'où les Romains amenaient l'eau à Carthage et où s'alimente encore Tunis. Puis ce sont les collines qui entourent la capitale de la Régence,

dont la vue est obstruée ici par la petite ville de la Goulette, que voici tout près de nous, riante et gracieuse, sur notre droite. En remontant vers le nord, la belle cathédrale de Saint-Louis marque l'endroit où habitait Didon, où s'élevait Byrsa, la citadelle de Carthage, où mourut saint Louis ; on aperçoit plus loin les citernes de Carthage et, tout au bout de la terre, Sidi-Bou-Saïd, la plus pittoresque petite ville arabe, toute blanche, couchée sur le sommet d'une falaise rouge. Elle marque le cap de Carthage.

Le bateau s'arrête au milieu du golfe dont je viens d'esquisser le riant panorama.

Tout le long du rivage, on voit de ravissantes villas entourées de grands arbres, au-dessus desquels quelques palmiers balancent leurs plumeaux.

Lorsque j'aurai à décrire les environs de Tunis, je parlerai de la Goulette, de Kheyr-ed-dine, du Kram, de Sidi-Bou-Saïd et de la Marsa, que l'on voit avant de débarquer ; mais j'ai hâte d'arriver à la grande ville musulmane.

Un lac peu profond et boueux, le lac Bahira, sépare la Goulette de la capitale de la Régence. La distance est d'environ 8 kilomètres en ligne droite. Seules, les barques d'un faible tirant d'eau peuvent aller jusqu'à Tunis.

Lorsque le port, dont les travaux sont vigoureusement conduits, sera établi à Tunis même et qu'un chenal profond reliera cette grande ville à la mer à travers le lac, les paquebots aborderont aux quais de la capitale. En attendant, il faut se contenter de stopper en rade et de descendre à la Goulette dans les canots à vapeur de la Compagnie. Après avoir subi la visite, assez bénigne du reste, de la douane beylicale, on prend le chemin de fer qui conduit en trente-cinq minutes à Tunis, en contournant la rive occidentale du lac Bahira — « petite mer » en arabe. Un lac couvert d'oiseaux et surtout de flamants roses, aux ailes de feu.

De la portière du wagon, on aperçoit à gauche, à l'extrémité du lac, comme une carrière de marbre blanc : c'est Tunis « la Blanche », que les Arabes appellent aussi la « Sainte », la « Glorieuse », le « Séjour de félicité », le « Burnous blanc du Prophète ». Une guirlande de qualificatifs qui donne la note de l'imagination orientale.

En sortant de la gare, on se trouve dans la ville franque ou européenne, dans la rue de Rome.

Au bout de cette rue, à gauche, est l'avenue de la Marine, à l'entrée de laquelle se trouvent, se faisant face, le palais de la Résidence et la cathédrale.

La rue Sadikia, qui conduit à la gare française des chemins de fer de Bône-Guelma, fait suite à la rue de Rome. La Compagnie transatlantique, la Banque de Tunisie et d'autres établissements importants sont dans cette rue.

A droite est l'avenue de France, au bout de laquelle on aperçoit une porte arabe, Bab-el-Bahar, que nous appelons porte de France. C'était là, il y a quelques années seulement, la démarcation entre la ville arabe et la ville franque, celle-ci située hors des anciens remparts, vers le port.

Les hôtels sont tous dans ce quartier, à de très petites distances de la porte de France, que l'on peut aisément prendre comme un point de repère. D'autant qu'elle est le point d'intersection des trois lignes de tramways conduisant : l'une vers le nord-ouest à Bab-Souika ; la seconde vers l'est à la Marine (port actuel) ; la troisième vers le sud, en tournant vers l'ouest à moitié de son parcours, vers Bab-Djedid.

Mais, avant de décrire la ville même, ne convient-il pas de décrire ses portes, ses remparts et les forts qui l'entourent ?

Tunis est situé sur un isthme qui sépare deux lacs, le lac El-Bahira ou lac de Tunis, et le lac Salé ou Sebkra-Sedjoumi. Ce dernier est à peu près à sec pendant l'été. La ville monte en pente douce du lac El-Bahira dans la direction de la Sebkra-Sedjoumi. Au point culminant s'élevait la citadelle (kasbah). On conçoit qu'au temps des corsaires barbaresques ce dut être là un repaire de premier ordre, dont l'accès était défendu sur ses deux plus longs côtés par les lacs qui bordaient ses murailles. Du temps de Charles-Quint, les Espagnols complétèrent les remparts élevés par les captifs des corsaires, en y ajoutant un système de fortifications détachées plus rationnel. Tunis est dominé par des collines du sommet desquelles, même au temps où ses projectiles ne portaient pas à de grandes distances, l'artillerie eût battu ses murailles. Des forts ont donc été bâtis autour de cette enceinte, sur tous les points culminants. A l'est, le fort Ben-Hassen, celui qui se dresse au-dessus du principal cimetière. C'est le point le plus élevé ; il commande la ville comme le mont Valérien commande Paris. Il est occupé par un détachement d'artillerie français. C'est lui qui tiendrait la ville en respect, si quelque danger se manifestait jamais. Il commande également la route du cap Bon et le chemin de fer de Hammam-Lif, qui longent le lac Bahira vers l'est, la route du Mornag vers le sud-est, et, au besoin, une partie de la rade. Plus tard, il défendra le port.

D'autres forts protègent la ville sur le front ouest. Le fort des Andalous est le plus rapproché de la route du Bardo. Cette position domine en outre le chemin de fer de Bône-Guelma. Je dis « cette position », parce que de ce fort il ne reste plus que des ruines. En janvier 1887 il a sauté. C'était un dépôt des poudres du bey, auquel la foudre a mis le feu pendant une grosse tempête. Cette explosion formidable d'une vingtaine de mille kilogrammes de poudres, plus ou moins avariées, s'est produite au milieu de la nuit. La commotion a si bien secoué tout Tunis, que l'on a cru d'abord à un tremblement de terre, et que cela fut télégraphié à Paris.

Un singulier phénomène s'est produit à ce moment. Depuis une heure il pleuvait à torrents. L'explosion a eu pour effet immédiat de dissiper les nuages noirs qui fondaient en cataractes sur la ville : et, instantanément, un beau ciel étoilé s'est montré au-dessus de ses minarets. Cela me rappelle une des jolies fantaisies de Méry, où il préconise les salves d'artillerie, vigoureusement prolongées, pour dissiper les nuages. Il se basait sur cette observation, que beaucoup de grandes batailles du premier Empire, commencées sous un ciel gris et pluvieux, se sont terminées par un beau soleil.

Au sud du fort des Andalous se trouve celui de la Rapka. La destination de cette petite forteresse ne peut qu'étonner les Européens. C'est un fort fiscal. Autour de lui, sous ses canons, se trouvent les immenses et nombreux silos dans lesquels on emmagasine les contributions en nature, la dîme des orges et des blés. A côté du fort de la Rapka, le fort Fil-Fil, dont l'office était visiblement de battre les accès des pistes que tracent les caravanes sur les sables de la Sebkra-Sedjoumi, à l'époque où ce lac est à peu près à sec, pour arriver plus directement à Tunis. Il commande aussi la conduite des eaux potables du Zaghouan.

Ce système de forts est complété tout naturellement par le fort de la Goulette, placé à l'entrée du canal de communication entre le golfe de Carthage et le lac El-Bahira et fermant le passage des barques allant de la mer à Tunis. La route de terre de la Goulette à Tunis était enfin inquiétée par un fortin élevé par les Espagnols en plein lac El-Bahira, sur l'îlot de Chikly.

Si je viens de parler au passé, c'est que toutes ces fortifications n'ont plus aucune valeur devant l'artillerie moderne et qu'elles seraient pulvérisées dès les premières

Bab-Alleoui.

salves. Seul, le fort Ben-Hassen, remis en état par le génie français, offrirait une résistance sérieuse.

Les remparts existent encore sur la plus grande partie du pourtour de la ville, de la porte dite Bab-el-Khadra jusqu'à la porte Alleoui; mais toute la partie des remparts de l'est a disparu, englobée par la ville européenne, qui s'est si prodigieusement développée depuis l'occupation française. Entre la ville musulmane et la ville franque, les remparts n'existent plus. Ces villes ne sont séparées l'une de l'autre que par leurs caractères propres, leurs mœurs et leur aspect.

Les aquarelles qui représentent dans ce chapitre les principales portes de Tunis, donnent aussi l'image des remparts aux embrasures ébréchées, dans lesquelles de vieux canons en fonte, effondrés sur leurs affûts vermoulus, affectent les attitudes les plus sentimentales. Tantôt, affaissés sur leur culasse, ils sont la gueule en l'air, béante, regar-

BAB-EL-KHADRA.

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

dant les nuages qui passent, invitant les oiseaux en quête d'un asile à y bâtir leur nid. D'autres, dont l'affût s'est écroulé sur le devant, reposent leur bouche inoffensive sur les dalles de l'embrasure. Ils dorment de ce sommeil qu'on appelle le sommeil du juste : car jamais, au grand jamais, ces bons canons-là n'ont fait de mal à personne. Ils sont de la famille de ceux qu'un industriel a jadis vendus à un prince d'Orient. L'acheteur lui ayant reproché de ne pas lui avoir livré des canons rayés, le vendeur fit peindre sur l'extérieur de ces bouches à feu de larges raies et il dit à son client : « Les voici rayés, maintenant ! » *Si non è vero...*

Je m'avance peut-être trop en prônant l'innocuité des pièces d'artillerie qui garnissent, si elles ne hérissent plus, les murs de Tunis, dans d'aussi fantastiques attitudes. D'innombrables nichées de moineaux naissent dans l'âme de ces bouches sans feu et sont la terreur des cultivateurs d'alentour. Incapables de donner la mort, ces engins de destruction vomissent la déprédation sur les récoltes. Ne sommes-nous pas dans le pays du fatalisme ? Les canons de Tunis subissent la fatalité d'une destination originelle, sinon originale... pour un canon !

Les portes représentées dans ce chapitre sont les portes dites Bab-Alleoui et Bab-el-Fellah ouvertes à l'est. Bab-el-Khadra regarde vers le nord, Bab-Saadoun et Bab-Sidi-Abd-Esselem sont orientées vers l'ouest.

Bab-Alleoui est sans contredit une des portes les plus intéressantes de Tunis. La redoute qui la défend tombe en miettes et les embrasures, dans lesquelles dorment de vieux canons en fer, ressemblent à d'énormes brèches faites par quelque artillerie invisible.

Le mouvement y est considérable, et toujours l'amateur de pittoresque y trouve du nouveau. Les riches caravanes de poteries et de légumes de Nabeul et de Hammamet, les produits des magnifiques vallées de la presqu'île du cap Bon et des plaines si fertiles de Sliman (Soliman), de Gorombalia, de Turki et de Menzel ; les pierres des superbes carrières du Kedel, les produits des oliviers de Soultan, de Gorombalia et du Mornag, les vins des vignobles de Birkassa, de la Batie, de la plantureuse vallée du Mornag, du Khangat, de Bordj-Cedria, de Fondouk-Ddjedid ; les bois et les charbons de la montagne entrent à Tunis par cette porte. C'est aussi par cette porte que sortent, pour arriver au principal cimetière musulman, les enterrements étonnants dans lesquels le pittoresque masque la tristesse.

Tout à côté se trouve une porte très curieuse, du bastion de laquelle s'élance un palmier qui lui fait un superbe panache. Mais elle a moins d'importance, ne donnant pas accès, comme sa voisine, à l'une des grandes artères de la ville. Son nom, Bab-el-Fellah, signifie « porte des agriculteurs » ou de l'agriculture. C'est par elle que l'on débouche sur les superbes collines cultivées qui entourent Tunis au sud.

Les nouveaux abattoirs de Tunis sont situés tout près des portes Alleoui et Bab-el-Fellah ; ils sont immenses. Leurs bâtiments occupent la surface d'une petite ville. Ces établissements magnifiques, bien conçus et bien exécutés, font le plus grand honneur à l'architecte, M. Dupertuis. S'ils ont cette importance extraordinaire, c'est qu'il a fallu donner satisfaction aux trois cultes professés par la population de Tunis. Les musulmans ne voudraient pas manger la viande des animaux tués par des roumis ; les

juifs n'entendent se nourrir que de la chair de bêtes tuées selon leur rite, avec le grand sabre consacré par leurs rabbins ; les chrétiens n'aiment pas la viande exsangue des animaux égorgés : où serait le bifteck saignant, alors ?

En résumé, il a fallu faire trois abattoirs en un seul, sans communication des uns avec les autres. Pensez-donc ! si un porc arrivait à toucher seulement les étables où les musulmans et les juifs mettent leurs moutons et leurs bêtes à cornes !

Tunis consomme environ 500 moutons et 80 bœufs, taureaux ou vaches par jour, sans compter les chèvres. Vous voyez par là l'importance qu'ont acquise Bab-Alleoui et Bab-el-Fellah, depuis que les abattoirs sont à quelques mètres de leurs murs.

Bab-el-Fellah.

Une porte intéressante entre toutes est sans contredit Bab-el-Khadra (porte de la verdure, des légumes). Les cultures maraîchères, produites par l'écoulement des eaux des égouts dans le sol sablonneux des bords du lac, entrent en grande partie par cette porte. Aussi l'activité est-elle grande à ses abords. Elle donne également accès à l'une des grandes artères de Tunis : l'avenue de Bab-el-Khadra. Il passe sous cette porte, chaque matin, un nombre prodigieux d'ânes chargés de légumes frais, salades géantes, navets monstres, radis gros comme le bras, tomates superbes, etc., etc. C'est par cette porte qu'arrivent les chameaux chargés de fruits et les arabas chargés de fourrages venant de la direction de Sidi-Tabet, de Bizerte et d'Utique.

On sort par Bab-el-Khadra pour aller au Bardo, à la Manouba, à l'Ariana, à la Marsa et à Carthage. On voit quelle animation il y a sur ce point. C'est certes la porte la plus importante de la capitale de la Régence.

Les derniers des Abencérages seraient enterrés dans le cimetière arabe qui se trouve à l'extérieur de Bab-el-Khadra.

Je me suis souvent arrêté au petit café qui figure sur la planche hors texte de ce chapitre pour regarder, tout en savourant un kawoua, défiler cette multitude de jardiniers et de maraîchers arabes, pour voir passer les nombreuses voitures se dirigeant vers la Marsa, vers la Riana, vers le Bardo, — et aussi nos fringants officiers de chasseurs d'Afrique casernés à la Manouba.

C'est près de là que stationnent les caravanes des nomades du sud qui, fuyant leur sol desséché, viennent faire les moissons dans les champs qui recouvrent Carthage.

Si vous suivez la route du Bardo, vers l'ouest, le long des murailles de la cité

Bab-Sidi-Abd-es-Salem.

sainte, vous ne tardez pas à arriver à une autre porte, celle de Sidi-Abd-es-Salem. En face de cette porte se trouve, à droite de la route, une ancienne fontaine (sebelâ) où l'on voit des groupes de négresses lavandières, aux vêtements curieusement bariolés.

J'ai placé en tête de ce chapitre la porte Bab-Saadoun, comme un type de fortification espagnole, avec échauguette en briques sur l'angle du mur. A partir de cette porte la ligne des murailles tourne brusquement vers le sud-est jusqu'à la Kasbah. Devant cette porte sont assis les employés arabes préposés à la perception des droits sur telle ou telle marchandise que l'on introduit dans la ville. C'est quelque chose comme

nos octrois ; mais l'impôt est exclusivement perçu pour le compte de l'État, la ville n'en ayant que la part que le gouvernement veut bien lui abandonner.

C'est ici le cas de rappeler que, pour beaucoup d'impôts, on en est encore à les faire percevoir par des fermiers auxquels ils ont été adjugés. Cet état de choses cessera sans doute dans un avenir prochain, lorsque toutes les fermes seront arrivées aux termes fixés par leurs adjudications respectives. Ce sera une des dernières réformes que la France accomplira dans ce beau pays, pour l'amener à la régularité et à l'ordre administratif des pays d'Europe.

Rien n'est amusant comme ces postes d'employés arabes, nonchalamment assis ou accroupis, fumant leur cigarette ou dégustant un kawoua. Quelles distractions de toute sorte en voyant visiter à fond les sacoches, les couffins, les caisses et les paniers portés sur des ânes, sur des mulets ou des chameaux, et encore en apercevant ces douaniers fantastiques soulever les burnous et fouiller jusque dans les poches des vastes pantalons de leurs compatriotes ! C'est le tabac surtout qu'ils recherchent.

Une chose insensée, c'est l'affectation de telle ou telle porte à telle ou telle denrée. Si bien que si l'on vient par le sud et si la porte affectée à la perception du droit sur la marchandise dont on est porteur est au nord, il faut faire des kilomètres en contournant les remparts, pour trouver la porte affectée à l'article que l'on a à faire pénétrer dans la ville. Il n'en pouvait cependant être autrement en présence des impôts innombrables et variés qui s'étaient successivement greffés les uns sur les autres en Tunisie avant notre arrivée. Si l'on pouvait percevoir tous les impôts à toutes les portes, chaque fermier serait obligé de placer des employés à chacune d'elles ; et il y aurait là autant d'employés que de sortes d'impôts ; c'est-à-dire une légion à chaque porte. Toutes ces complications, avec le cortège d'ennuis et de tracasseries qu'elles entraînent, rentreront dans le domaine de l'histoire dès que les fermes d'impôts auront disparu.

Pour l'Africain, une chose résume tout, richesse et bien-être : l'eau. Je crois donc bien faire en complétant ce chapitre par quelques réflexions qui n'ont pu trouver place dans les pages précédentes. Si l'eau manque souvent en Tunisie, c'est aux peuples pasteurs qu'il faut s'en prendre.

Je m'explique :

Lorsque, les Vandales d'abord, les Arabes ensuite, ont porté la destruction et l'incendie dans cette richissime contrée, ils y ont trouvé un régime des eaux merveilleusement ordonné par les Romains et les Byzantins. Ils y ont trouvé de grandes voies rattachant Carthage à Hadrumète (Sousse) et Hadrumète à Zaghouan. A ces grandes voies se reliaient d'innombrables routes et chemins desservant l'intérieur du pays. Partout c'étaient des fermes plantureuses, des villas féeriques, des jardins merveilleux protégés par des réduits fortifiés placés sur les coteaux. Le simple paysan, pour alimenter sa maison perdue dans la plaine, se payait le luxe d'un aqueduc comme celui dont il reste encore un arceau au Khangat-Hadjaj, et dont l'image est à la fin de ce chapitre.

Les rivières étaient captées, non pour emplir des réservoirs qui s'envasent, mais pour répandre par dérivation l'eau chargée de limon qui descend des montagnes, lors

des grandes pluies. Et Pline nous raconte qu'en ce temps-là la province Africa (la Tunisie) donnait des rendements dépassant 150 pour 1. Les prairies y étaient incomparables et le bétail surabondant. Rome réexpédiait dans tout l'empire les vins récoltés dans la province Africa, et l'on consommait ses huiles d'olive jusqu'en Égypte.

L'Arabe pasteur étant venu, les chèvres et les moutons ont couvert le territoire. Dès lors les forêts n'ont pu renaître, étant broutées en herbe par d'innombrables troupeaux. Là où les chèvres et les moutons ne pouvaient pénétrer, la végétation ayant repris le dessus, les Arabes y mettaient le feu ; parce que l'incendie des broussailles préparait pour les années suivantes des pâturages magnifiques. Le feu et la dent des bêtes eurent raison des jeunes plantes. Quant aux vieux arbres, ils passèrent à la longue sous les marmites et dans les feux des douars.

Vers l'an 650, lorsque Okba, le lieutenant du Prophète, fonda en fantaisiste la cité de Kaïrouan, il dut tailler une clairière au milieu d'épaisses forêts pour y bâtir la ville sainte. Aujourd'hui Kaïrouan est au milieu d'un désert nu, sans arbres à plusieurs lieues à la ronde. Cette nudité du sol, œuvre des peuples pasteurs, a changé le régime des pluies aussi bien que celui des sources.

Autrefois l'eau du ciel, reçue par une terre couverte de plantes, s'évaporait en partie pour former des nuages nouveaux, et s'infiltrait en partie dans le sol où elle alimentait les sources. Aujourd'hui, tombant dans un terrain absolument découvert, elle roule avec fracas, ravageant, renversant, ravinant tout sur son passage, pendant ces crues formidables qui ne durent que quelques heures.

En 1888, la sécheresse a été calamiteuse partout où les plaines dénudées n'avaient pas pu attirer et conserver l'eau en quantité suffisante. Mais les vallées entourées de montagnes et couvertes de broussailles ont eu de belles récoltes, parce que les nuages passant au-dessus de ces broussailles dans un air chargé de vapeur d'eau, moins dense par conséquent, s'abaissaient subitement et laissaient tomber leur pluie bienfaisante.

D'autre part, en cette même année 1888, j'ai vu à l'Enfida, à côté de plaines nues, désolées, sans un brin d'herbe, des champs superbes là où l'on avait, à l'exemple des Romains, rétabli la dérivation des eaux venant de la montagne.

Toujours en 1888, au milieu d'une plaine aride où le blé et l'orge n'avaient pu pousser, j'ai vu des récoltes plantureuses, des champs de luzerne dignes de la Normandie. C'est que là, à Sidi-Tabet, la Compagnie Franco-Africaine a établi une pompe à vapeur qui élève les eaux boueuses de la Medjerda et les répand, avec le limon fertilisant qu'elles portent, dans des champs entourés de petites digues, préparés pour la recevoir.

Il n'est pas un point de la Tunisie qui ne puisse donner régulièrement les merveilleux résultats dont les auteurs romains parlent avec tant d'enthousiasme. Pour cela, il faut rétablir le régime des eaux comme au temps de l'occupation romaine.

D'aucuns prétendent que l'État tunisien devrait consacrer une bonne partie de ses ressources à rétablir les digues, les barrages, les canaux, les vannes, partout où le niveau de l'eau peut dominer des plaines irrigables. Mais ils ne se rendent pas compte de la difficulté pour un gouvernement d'exécuter ici plutôt que là, et de l'impossibilité de commencer partout en même temps, afin de ne favoriser personne.

Pour être tout à la fois judicieux et correct, le gouvernement tunisien pourrait prendre la résolution de faire exécuter les travaux de captation, de barrages, d'aqueducs et de dérivation, pour tous les syndicats de propriétaires, ou même pour les propriétaires isolés qui, en retour, s'engageraient à payer une redevance pour l'eau fournie, redevance qui amortirait les avances de l'État.

En second lieu, le gouvernement tunisien déciderait que, chaque année, une certaine somme serait distraite du budget dans les limites du possible, pour être donnée en prime aux propriétaires qui, de leur initiative privée, auraient établi des travaux amenant la fertilisation d'une partie du territoire. Tant par hectare effectivement arrosé et fertilisé. On prime bien l'élevage, l'importation et d'autres actes d'initiative privée.

Deux des dessins de ce chapitre représentent les deux grands aqueducs anciens dont les ruines sont visibles aux environs de Tunis.

Les forts de la Krapta et des Andalous.

Un conteur arabe à Bab-Souika.

CHAPITRE IV

Si Tunis apparaît toute blanche aux yeux du voyageur qui débarque à la Goulette, elle doit cet aspect à l'ensemble des terrasses qui recouvrent les maisons, et aussi à l'habitude qu'ont les Arabes de badigeonner leurs habitations au lait de chaux au moins une fois par an. Cette peinture hygiénique enveloppe les microbes et bouche les fentes et les trous dans lesquels les scorpions et toute la série des vermines que la chaleur fait éclore pourraient se multiplier avec une inquiétante facilité.

Les terrasses forment une sorte de dédoublement des villes arabes. Elles ouvrent au-dessus des rues de nouveaux moyens de communication. C'est par les terrasses que les commères voisinent; les ménagères ou les esclaves y étendent le linge ; le soir, après les dures journées de siroco, on y monte pour respirer sous un ciel étoilé d'un merveilleux éclat. Mais comme il n'est pas de médaille sans revers, les voleurs d'amour et les voleurs d'argent connaissent également le chemin des terrasses. Aussi l'habitation des villes arabes est-elle doublement close, verrouillée et cadenassée : en haut à l'accès de la terrasse ; en bas à l'accès de la rue.

Je me suis souvent amusé à suivre les ébats des chats et des chiens qui parcourent ces terrasses avec la plus parfaite liberté d'allures. De loin en loin, sur ces mêmes terrasses, une mule ou un chameau tourne le manège de noria qui monte en grinçant

l'eau d'un puits. Enfin, en mars, avril et mai, les terrasses sont transformées en véritables parterres de fleurs où dominent les éclatantes marguerites jaunes et les rouges coquelicots. La végétation est extraordinairement envahissante sous ce délicieux climat ; et la moindre fissure d'une muraille devient un asile fertilisant pour la graine qui tombe.

Tunis la blanche pourrait quelquefois s'appeler Tunis la verte (*Tounes el Kadra*). Telle est en effet l'une des épithètes arabes dont on la décore. Dans les rares années où les pluies sont abondantes et persistantes, lorsque la blanche couverte de lait de chaux est profondément imbibée d'eau, il se produit subitement une petite végétation de cryptogames qui change la couleur des coubas ou des murailles mouillées. Elles apparaissent alors d'un beau vert tendre : mais il suffit de quelques jours de grand et chaud soleil pour réduire à néant cette petite végétation éphémère et parasite et pour ramener à leur beau blanc les murs et les coubas violemment détachés sur le ciel bleu.

Le touriste le moins clairvoyant est frappé par la différence des aspects des divers quartiers de Tunis. Je laisse de côté la ville franque ou européenne qui sera avant peu une magnifique cité, comparable aux plus coquettes villes de France, pour ne m'attacher ici qu'à la ville arabe.

La ville arabe se divise en trois quartiers : la *Médina* (cité), au centre ; le quartier *Bab-es-Souika* (*Bab-Souika*, par abréviation) au nord, et le quartier *Bab-al-Djazira* au sud. Chacun de ces quartiers a son caractère d'ensemble bien tranché et renferme des parties très distinctes entre elles. Il n'est pas difficile de s'orienter dans la ville arabe. Il suffit pour cela de procéder méthodiquement. Tout d'abord, lorsqu'on fait face à la porte de France (*Bab-el-Bahar*), on se trouve à la jonction de deux lignes de tramways qui enserrent totalement la cité (*el Médina*). Celui de droite conduit à Bab-Souika et laisse à sa droite le faubourg ou quartier de ce nom. Celui de gauche sépare la cité du quartier Al-Djazira et conduit à *Bab-Djedid* (porte Neuve). La porte de France est le point autour duquel la ville se développe en éventail.

Bon gré, mal gré, l'étranger attiré par les souks s'engage sous la porte de France. Il se trouve aussitôt sur la place de la Bourse : petite place extrêmement animée, où les camelots arabes, cireurs, marchands de gâteaux, d'allumettes, de bouquets et d'oranges s'égosillent pour attirer le client. C'est à se demander comment, sur une place si petite, toujours bondée de monde, les chevaux, les voitures, les ânes et les chameaux peuvent se mouvoir sans écraser personne. C'est sur cette place que se traitent les affaires : son nom lui vient de là. A droite est le consulat d'Angleterre.

Deux voies s'offrent pour pénétrer dans la ville arabe : en face, la rue de l'Église ; un peu à gauche, la rue de la Kasbah. C'est la première qu'il faut prendre : elle mène directement au milieu des souks.

J'ai conduit plusieurs amis par un autre chemin, par des ruelles arabes qui mettent plus spontanément aux prises avec les souks : mais c'est un peu compliqué. Je reproche à la rue de l'Église d'offrir une transition trop ménagée. Lorsqu'on pénètre dans cette étroite artère, il semble qu'on entre dans une rue de quelque ville du sud de l'Italie. Ce ne sont à droite et à gauche que boutiques d'Italiens et de Français. On y coudoie autant d'Européens que d'Arabes. On rencontre à gauche la petite église des

Franciscains italiens, et à droite le collège Sadiki, fondé par le général Kheir-Eddin. L'instruction y est donnée gratuitement à une centaine d'élèves musulmans qui y apprennent notre langue, qu'ils parlent avec beaucoup d'élégance.

Mais à mesure que l'on avance, l'Européen devient plus rare ; et, finalement, dès qu'on entre sous l'espèce de tunnel sur lequel donne la porte de la prison, on se sent en plein dans la ville arabe.

Au sortir de la voûte, on se trouve en face de la belle colonnade et de l'escalier de la plus grande mosquée de Tunis, la Mosquée de l'Olivier (*Djamâa-ez-Zitouna*). En tournant à droite, on a en face de soi l'entrée du souk des parfums. C'est aussi l'entrée de la ville marchande, du bazar. Ici cela s'appelle : les souks. Ce sont des rues couvertes dans lesquelles les boutiques se touchent. Les marchands n'y habitent pas. Le soir venu, toutes les boutiques sont closes et même bon nombre de ces rues sont fermées par des portes. Des gardiens veillent en bas ; des chiens et des gardiens surveillent les terrasses, d'où les voleurs pourraient par trop facilement trouer le dessus des boutiques.

Les souks entourent littéralement la Mosquée de l'Olivier. C'est un fouillis de ruelles et impasses inextricable, dans lequel il est assez difficile de se reconnaître.

Cependant, en prenant comme point de départ la partie supérieure de la rue des Parfums (celle que les Arabes appellent *Souk-Ettrouk* et où sont les tailleurs), on peut s'orienter sur la rue des Étoffes, qui traverse entièrement les souks et qui est des grandes artères de la cité.

Plus haut, dans le souk des tailleurs, on rencontre Souk-el-Kebabjia, dans lequel se trouvent des marchands de tapis et des soutacheurs. Le Souk-Ettrouk aboutit à une rue transversale qui se nomme Souk-el-Berka à gauche, et Souk-el-Bey à droite.

Voici la ville marchande définie par son côté nord. Si l'on prend la première rue à droite dans la rue des Étoffes, la rue *El-Mestaff*, elle conduit à l'extrémité occidentale de la ville marchande, qui se termine dans cette direction par le si brillant souk des selliers. C'est en quelque sorte l'artère centrale du groupe des souks. La rue *Kachachine,* sensiblement prolongée par la rue du *Dey,* limite au sud la ville marchande. En cherchant la rue des Parfums (demander *Souk-Ettrouk*), la rue des Étoffes, le Souk-el-Berka, la rue Kachachine ou la rue El-Mestaff, on est toujours certain de se retrouver dans le dédale des rues et des impasses des souks : car, à quelque point que l'on se trouve, on n'est pas à cent mètres d'une des rues ci-dessus indiquées.

Les souks seront décrits dans des chapitres spéciaux. Ce qui précède a eu pour but de donner à la ville marchande sa physionomie particulière, et sa délimitation dans la cité dans laquelle elle est enchâssée.

Les souks étant au cœur de la Medina, ils peuvent servir de base d'orientation. Ainsi, en tournant à droite à l'extrémité du Souk-Ettrouk, on a devant soi un des angles des vastes bâtiments que l'on appelle *Dar-el-Bey* [1]. Chaque samedi Son Altesse le bey de Tunis quitte la Marsa, sa résidence habituelle, soit pour venir à Tunis, au Dar-el-Bey où ont lieu les réceptions officielles ; soit pour aller au Bardo, pour accorder ou refuser la grâce de quelque condamné à la peine capitale.

1. Maison ou palais du bey.

En suivant le Souk-el-Bey (façade ouest du Dar-el-Bey) et entournant à gauche, on se trouve presque aussitôt devant l'entrée principale du Dar-el-Bey. Beaucoup de services, ceux du gouvernement tunisien entre autres, sont concentrés dans le Dar-el-Bey. D'autres services, les travaux publics par exemple, sont logés dans les bâtiments à arcades mauresques qui occupent les deux autres côtés de la place de la Kasbah. Le quatrième côté, à l'occident, est occupé par la caserne des zouaves, les ruines de l'ancienne citadelle et la Mosquée. C'est là que, chaque vendredi matin, se tient la criée des revendeurs de meubles et de vieux bois de construction. On peut y faire des trouvailles.

Rue Souk-el-Belat.

En partant de la place de la Bourse, nous avons laissé à droite la rue de la Kasbah, dont l'entrée est assez pittoresque et ressemble à une rue levantine quelconque. Cette rue est le plus court chemin de la ville européenne au Dar-el-Bey : elle traverse en partie le souk des cordonniers.

La rue de l'Église prolongée par la rue des Parfums d'une part, et la rue de la Kasbah d'autre part, cheminant à petite distance l'une de l'autre, partant de la place de la Bourse et menant également au Dar-el-Bey, coupent, en deux parties égales, dans sa moins grande largeur, la sorte d'ellipse formée par la Medina, jadis marquée par une enceinte intérieure dont on voit encore par-ci par-là quelques traces. En prenant à droite sur la place de la Kasbah, devant la Caserne des zouaves, la rue de l'Halfa, on arrive en quelques minutes au dépôt des tramways. Ceux-ci suivent la rue de l'Halfa et la rue Bab-Souika en décrivant un demi-cercle au nord de la cité : puis ils parcourent la rue de Carthagène et la rue des Maltais jusqu'à Bab-Bahar (porte de

Rue juive.

TUNIS LA BLANCHE. — SUR LES TERRASSES.

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

France). A ce point, une autre ligne de tramways, celle de Bab-Djedid, suit, dans le même axe, la rue Al-Djazira. On a parcouru alors le côté oriental de l'ellipse. Une nouvelle courbe est formée par le trajet de l'avenue Bab-Djedid jusqu'à la station terminale de cette ligne de tramways. De là, la rue Bab-el-Manara et la rue des Selliers, absolument orientées vers la rue de l'Halfa, point de départ de ce parcours, conduisent à la place de la Kasbah et forment le côté occidental de l'ellipse.

Voici donc la cité arabe divisée en deux parts égales.

Seules, deux artères, à quelques sinuosités près, traversent de part en part la Medina. C'est d'abord celle qui naît à l'avenue Bab-Djedid pour aboutir à la place Bab-Souika ; elle est formée par la succession des rues des Teinturiers, de Souk-el-Belat, de Sidi-Ali-Azouz, de Sidi-Saber, de Souk-el-Grana et de Sidi-Mahrez. On peut même dire que cette artère traverse Tunis tout entier, dans sa plus grande longueur, puisque la rue El-Bechir la prolonge au sud jusqu'à la porte Alleoua, et la rue Tabannine la conduit jusqu'à la porte Saadoun, à l'extrême pointe nord de la ville.

Puis, c'est celle qui commence également dans l'avenue de Bab-Djedid pour aboutir à la rue de l'Halfa, et qui est formée par la succession du passage Ben-Ayed, des rues des Étoffes, de Sidi-Ben-Arrous, du Sabre et du Pacha. En recherchant l'une de ces deux artères, on est toujours certain de retrouver son chemin.

Les villes arabes sont perforées par un nombre extraordinaire d'impasses. L'on dirait, à regarder les plans, le cheminement des termites dans le bois vermoulu. Dans le quartier Bab-Souika, il y a dix impasses pour deux rues. Le massif de la Trondja, par exemple, massif énorme situé entre la rue de Carthagène, la rue des Protestants et la rue Bab-el-Khadra, est percé de deux rues seulement, sur lesquelles se greffent dix-huit à vingt impasses. Cela figure les arêtes d'un poisson soudées sur l'arête dorsale. Je me souviens d'avoir encore vu dans de vieilles villes de France les anneaux des chaînes qui servaient à fermer les rues, la nuit venue. Les anciens Tunisiens avaient résolu d'une autre façon la question d'isolement et de sécurité. Là, comme partout, aux époques reculées, les gens de même origine ou ayant des intérêts communs se groupaient dans un quartier, et, pour être plus sûrs dans leur retraite, ils n'ouvraient sur la ville que de rares portes. A l'intérieur de leur clos, des multitudes d'impasses servaient de moyens de communication.

La multiplication extraordinaire des impasses a encore une autre cause. Beaucoup d'entre elles, dans cette vieille cité où les questions de voirie n'avaient pas même atteint le niveau du rudiment, ne sont que des rues bouchées. Tantôt pour avoir plus de surface de construction, tantôt pour intercepter une circulation bruyante et incommodante, de riches propriétaires ont tout simplement construit en travers de la voie publique. Et la rue est devenue impasse, et le calme a succédé au bruit.

Les rues de la cité arabe sont en général avenantes, les murs y sont bien blanchis. Les indigènes que l'on y rencontre sont propres et dignes. De loin en loin passe quelque marchand de gâteaux qui chante sa marchandise, ou quelque négresse bariolée vendant une friandise, qu'elle crie d'une voix de fausset : Ki kra ! ki kra !

Les rues des faubourgs paraissent moins convenables. Elles sont, plus encore que

celles de la ville, criblées d'impasses. Dans les faubourgs se trouvent les *foudouks*, c'est-à-dire les auberges dans lesquelles l'Arabe de la campagne loge « à pied et à cheval ». Le logement du cheval est ici la chose essentielle. Quant à l'Arabe, roulé dans son burnous, il se contente du premier coin venu. Il n'a pas à demander le numéro de sa chambre, et il ne risque pas de trouver sur sa note la bougie... qu'on ne brûle pas, ni le service que l'on fait payer trois fois sa valeur.

Rue Halfaouine.

Les acrobates, les charmeurs de serpents, les conteurs, les aisaoua, les derviches et tous les artistes du plein vent, affectionnent les places, les recoins et les larges voies des faubourgs. La rue Bab-el-Menara (après Bab-Djedid) et la petite place sans nom que l'on trouve à gauche de la rue Bab-Souika, non loin de la place de ce nom, sont les lieux que recherchent tous ces bateleurs pour s'y livrer à leurs exercices.

J'ai saisi sur le vif et placé en tête de ce chapitre une scène chère aux Arabes. Ils sont enchantés qu'on leur conte des histoires. Dans certains cafés, tout aussi bien que sur la place publique, le conteur est toujours sûr de trouver un auditoire avide et bienveillant. Quelquefois ce sont des histoires sacrées : mais le profane ne déplaît pas aux auditeurs. Le merveilleux les enthousiasme. Les contes des *Mille et une Nuits,* arrangés au goût des Arabes, des légendes dont l'origine remonte sans doute à l'époque héroïque des croisades, leur causent un vif plaisir. A chaque trait, à chaque saillie, l'auditoire part d'un éclat de rire avec le plus parfait ensemble. Une des histoires les plus goûtées par ces grands enfants est celle d'un fameux géant

Rue des Étoffes.

noir, le nègre « Antar » : ce nègre étonnant qui tuait tous les hommes pour avoir toutes les femmes. C'est du moins ainsi que le représentent les conteurs populaires que j'ai entendus dans les carrefours. Mais la véritable légende d'Antar est celle d'un pur chevalier, digne de figurer à côté de nos preux.

Les tombeaux des beys.

Combien de légendes admirables sont ainsi déformées, lorsqu'elles ont passé par des multitudes de bouches!

Si j'ai noté la légende d'Antar, telle que la disent certains conteurs arabes au coin des rues, j'ai tenu aussi à rétablir la réputation de ce grand Chevalier Noir, l'une des plus belles figures dans les légendes de l'islam.

Le conteur arabe est généralement quelque disgracié de la nature : borgne, aveugle, contrefait ou ayant un membre estropié. Quelque infirme qu'il soit, le débit est toujours aisé et bien timbré, et le geste digne, parfois même élégant. Sans com-

prendre grand'chose à la narration, je me suis souvent et longuement arrêté, captivé par le récit musical, par le geste fort beau et par les jeux de physionomie de ces conteurs. Un tambourin renversé sert de sébile, et l'auditoire y lance son obole.

J'ai, dans les planches qui illustrent le présent chapitre, cherché à donner les aspects variés des rues des différents quartiers de Tunis. La rue Souk-el-Belat est un tronçon de la grande artère qui traverse la ville. C'est assurément l'une des plus pittoresques : surtout à l'endroit où se trouve la fontaine. Les jours du ramadan, c'est un des points les plus curieux et d'ordinaire une des rues les plus animées. *Souk-el-Belat* signifie souk des dalles (*souk dallâ*), parce que, dans l'origine, ce souk fut la seule rue de la ville qui fût pavée.

Les juifs habitent plus particulièrement, on pourrait presque dire exclusivement, les rues situées entre le Souk-el-Grana et la rue des Maltais. On en rencontre cependant un assez grand nombre aux environs de la rue Sidi-Mahrez et dans la partie comprise entre la rue El-Djazira et la rue El-Mektar.

La rue juive qui figure ici est la rue Zarkoun, assez rapprochée d'une importante synagogue. Le samedi après midi, cette rue est pittoresquement émaillée par les vives couleurs des costumes des filles et des femmes juives. On ne saurait trop recommander aux touristes et aux artistes de consacrer un après-midi de samedi à la visite du quartier israélite. Si le temps est beau, chaque fenêtre, chaque balcon, chaque lucarne, sera un tableau ravissant, avec une ou plusieurs figures de femmes, de filles, de fillettes ou d'enfants apparaissant au milieu d'étoffes brillantes, rouges, jaunes, vertes, bleues, violettes. Je conseillerais, pour faire cette promenade, de s'engager dans la première rue à droite, dans la rue de la Kasbah, la rue El-Karamed, et de suivre la rue de la Semoule, la rue El-Ketatnia, la rue Sidi-Mardoum, qui aboutit à un carrefour. Les rues qui avoisinent ce carrefour sont curieuses à examiner. Aux portes, aux fenêtres, on voit, le samedi, des costumes éclatants, parfois d'une grande richesse. Arrivé à ce carrefour, après avoir visité les alentours, la rue Sidi-bou-Hadid principalement, on peut continuer la promenade par la rue Sidi-Khalf menant à la grande artère qui traverse tout Tunis et qui porte à cet endroit le nom d'un saint vénéré, patron de Tunis, sidi Mahrez. La rue Sidi-Mahrez est des plus animées et des plus intéressantes. Il y a là des fabricants de sièges, de berceaux et de cages en tiges de fenouil, d'une extrême légèreté, des perceurs de tuyaux de pipes, des marchands de vaisselle et de nattes. Les nattes se fabriquent à Tunis même. Il en vient néanmoins du sud de la Régence. Il y a encore dans cette rue d'habiles ouvriers menuisiers qui font ces merveilleuses étagères et ces élégants guéridons dorés et peints, si recherchés par les étrangers.

Beaucoup d'Israélites sont mêlés aux musulmans dans cette rue. Et, chose curieuse, ces fils d'Israël ont conservé une grande vénération pour le saint musulman enterré dans la grande mosquée située au bout de la rue; il en est même parmi eux qui font brûler des cierges à sidi Mahrez.

La mosquée est la plus monumentale, sinon la plus importante de Tunis. Une coupole immense, toujours couverte de pigeons sauvages, la recouvre, entourée d'un grand nombre de coupoles plus petites.

La rue Sidi-Mahrez se termine par un souk couvert des plus pittoresques, avec beaucoup de petits cafés, plus curieux les uns que les autres, et d'intéressantes boutiques de fleuristes et de ferblantiers. Ce souk aboutit à la place Bab-Souika, la plus vivante, la plus curieuse, la plus arabe de toutes les places de Tunis.

Sur la même place, il y a une rue traversée par de nombreuses arcades, la rue Sidi-Essourdou, qui va de la rue Souk-el-Belat aux Tombeaux des beys.

Les rues coupées par des arcades, des contreforts et des voûtes, sont très nombreuses à Tunis. Elles donnent à la cité un aspect particulièrement décoratif par le jeu varié des ombres et des lumières, par les dessous sombres opposés aux lumières crues, par les ombres portées, éclairées par les murs ensoleillés à ce point qu'une ombre nouvelle s'y produit. Les fenêtres grillées, ventrues, avec un petit auvent semblable à une cape, le plus souvent peintes en vert ou en bleu, couleurs rongées par le soleil ; les plantes s'accrochant vertes et fleuries à tous les chéneaux, à toutes les fentes des terrasses, rompent d'une façon fort heureuse la monotonie des murailles blanches qui se détachent, lumineuses, aveuglantes parfois, sur le ciel si bleu et si profond de ce beau et bon pays.

Les beys et les princes de leur famille sont enterrés dans un cimetière particulier, situé au milieu de la cité. Aucun roumi ne pénètre dans ce sanctuaire. A l'extérieur, le monument est modeste, en pierre jaune avec des panneaux sculptés. Deux coupoles, une grande et une petite, surmontent les retraites de la prière comprises dans l'enceinte des Tombeaux des beys. Tout autour de ce *Campo Santo* musulman, le quartier arabe a beaucoup de caractère et mérite l'attention des artistes.

La rue qui fait face à la porte principale du Dar-el-Bey, sur la place de la Kasbah, porte le nom de rue de la Municipalité. Elle mérite de fixer l'attention du touriste par son caractère bien nettement tunisien, aristocratique même, nonobstant les arceaux en ruine qui la traversent, appuyés sur de vieilles colonnes en marbre aux chapiteaux frustes, mais beaux encore, rappelant les splendeurs de Carthage, où ils ont été pris. De superbes portes ornées de dessins formés par des têtes de clous où domine la croix à côté du croissant, de confortables parvis où dorment des gardiens, ne laissent aucun doute sur l'état de fortune des habitants ; et l'on devine d'élégants patios et des logis luxueux derrière les blanches murailles qui bordent la rue. Une de ces maisons, cependant, montre aux passants un avant-corps très riche. Il est vrai qu'il s'en va en morceaux, les Arabes n'ayant jamais rien su réparer. Ils bâtissent, et c'est tout. Allah se charge de l'entretien. Aussi quel délabrement !

Une de nos planches représente la rue de la Municipalité avec la maison en question au premier plan.

Une fois engagé dans la rue de la Municipalité, il faut la parcourir jusqu'au bout. Nul ne regrettera de l'avoir explorée. Elle va rejoindre la rue du Sabre, qui devient la rue du Pacha, deux rues très curieuses aussi, qui terminent l'une des deux artères

traversant, comme il a été dit plus haut, la Medina tout entière et aboutissant à la rue de l'Halfa, où l'on retrouve le tramway qui conduit à la Porte de France.

Je n'ai pas la prétention de donner ici une description détaillée des innombrables rues et impasses intéressantes ou pittoresques dans lesquelles, à chaque pas pour ainsi dire, l'artiste trouve un tableau nouveau, le plus souvent tout fait, tout disposé, délicieux, et d'une variété infinie !

J'ai tracé quelques grandes lignes, des points de repère. Celui qui les aura suivis et bien reconnus pourra, à droite et à gauche de ces lignes principales, explorer, chercher, fouiller et, s'il a la fibre artistique, admirer sans cesse.

Rue du Pacha.

La Fontaine sacrée de la rue des Libraires.

CHAPITRE V

Cet ouvrage n'étant pas un livre de doctrine, je me garderai d'abandonner ses pages à des considérations théologiques ou aux entraînements d'une discussion quelconque.

Mais comment, devant ces mystérieuses mosquées de Tunis, dans lesquelles aucun roumi ne pénètre, ne pas dire un mot de l'islam? Cette clôture exceptionnelle des mosquées de Tunis peut donner lieu à des appréciations variant à l'infini, selon le point de vue auquel on se place.

En Algérie, au Maroc, en Asie, en Égypte, le roumi est admis à visiter les mosquées. A Tunis, point. C'est là un fait curieux; et d'autant plus curieux qu'il se produit précisément dans la ville musulmane la plus civilisée, la plus proche de l'état européen.

Toutes les mosquées de Kairouan sont ouvertes aux visiteurs européens, parce que des nécessités de guerre ont donné lieu à une première profanation. Si donc les événe-

ments qui ont amené la signature du traité de Kassar-Saïd et l'entrée de nos troupes à Tunis s'étaient déroulés d'une autre façon, comme à Kairouan par exemple, chacun de nous pourrait pénétrer aujourd'hui dans les mosquées, sauf à se déchausser avant d'entrer.

Est-ce un bien? Est-ce un mal? C'eût été un mal, si nous nous étions trouvés devant une population de race arabe, farouche et batailleuse, comme la plus grande partie de la population indigène d'Algérie. Mais devant une population de mœurs douces, aux instincts portés vers le trafic, il n'a pas été impolitique, ce me semble, d'être conséquent en toutes choses avec le principe du protectorat, avec ce principe qui, à l'opposé de l'annexion, procède par juxtaposition, voire même par la superposition d'une administration et d'une civilisation nouvelles aux choses existantes.

Le protectorat exercé par une grande nation comme la France, laissant au chef de l'État ses apanages, son droit de justice, son administration et le plein exercice de sa religion, ne pouvait pas faire d'exception pour cette frivolité : la satisfaction de la curiosité des touristes. Et puis, ne peut-on pas dire aussi que si l'esprit farouche de l'Arabe d'Algérie a été surexcité par la dépossession de ses terres et par la profanation de ses lieux de prière, le Tunisien, un civilisé déjà, un mercantile, trouve satisfaction dans le libre exercice de son culte, dans le respect de ses temples et dans la conservation de ses biens? Seuls les opprimés deviennent irréductibles. Si, il y a moins de deux siècles, quelqu'un avait dit que protestants, juifs et catholiques vivraient en complète harmonie légale en France, on l'aurait pris pour un utopiste pur. La liberté pour tous a fait ce miracle. Mais ce ne sont pas là des miracles instantanés ; il faut le temps pour aider à leur accomplissement. La Tunisie sera le théâtre d'un miracle de ce genre parce que les Tunisiens sont des civilisés sous le turban de l'islam, et qu'ils trouveront moyen d'entrer dans les progrès européens sans déserter leur foi, tout comme les catholiques, les grecs, les protestants et les juifs les plus orthodoxes. Ces considérations ne sont pas les moins puissantes en faveur du régime du protectorat. A l'encontre des procédés propres à l'annexion, le protectorat ne sème ni haine ni représailles; il laisse la soupape toujours ouverte : ce qui est le meilleur préservatif contre les explosions. Les marabouts, les saints, les chérifs, qui ont eu si beau jeu auprès des Arabes refoulés, dépossédés, malmenés jadis en Algérie, prêcheraient dans le désert s'ils demandaient à des négociants tunisiens qui ont de gros intérêts engagés avec l'Europe, dont le papier circule à Rouen, à Paris, à Leipzig ou à Vienne, de mettre les armes à la main et de prendre la campagne.

La Tunisie, étant un pays essentiellement rebelle à l'insurrection, doit être traitée avec tact et mesure; car c'est celui, de tout l'islam, dans lequel les progrès modernes ont le plus de chances d'implantation. La forme du protectorat, seule, se prête à cette conquête morale. Jamais la force et la violence n'ont abouti. Mahomet, qui fut un grand politique, a bien dit de conquérir par le sabre, mais aussi par le Livre. Et il y a dans ce livre, pour l'autre vie, des espérances merveilleusement adaptées aux cervelles développées sous des climats ardents.

On objecte que le mahdi peut, d'un jour à l'autre, du fond de son oasis de Djer-Boub, donner le mot d'ordre de la guerre sainte aux sectes innombrables qui pullulent

dans le nord de l'Afrique. C'est possible : mais que faire à cela? Attendre et réduire le mouvement par les armes, ce qui sera facile. Et, dans ce cas encore, il ne pourrait se produire que dans le sud de la Tunisie, le littoral ne donnant pas prise à ces sortes de soulèvements pour peu que la réorganisation administrative y poursuive son œuvre et que l'on y mette un tant soit peu de vigilance.

Je ne parlerai que pour mémoire de cette conception chimérique d'un mahdi venant à la tête de centaines de mille hommes reconquérir le nord de l'Afrique. Une pareille hypothèse est pour faire sourire le dernier des sergents-majors.

Si le mahdi a eu raison des Anglais dans le Soudan égyptien, c'est parce que ses agresseurs out eu contre eux toutes les difficultés d'une expédition dans un pays impossible. Si, demain, le même mahdi s'avisait d'entrer en campagne avec une armée plus ou moins considérable, cette armée serait, à son tour, aux prises avec toutes les difficultés rencontrées par les Anglais dans leur expédition du Soudan.

Que des coureurs comme les Touaregs et autres pirates du désert inquiètent certaines frontières par d'étonnantes incursions, c'est encore possible. Mais il faut se rappeler qu'une armée, — et plus elle serait régulière et nombreuse, plus ce serait vrai, — ne fût-elle que de quatre mille soldats, ne saurait faire trois cents kilomètres dans un pays sans ressources, sans habitants, sans routes et souvent sans eau, sans semer sur le chemin parcouru les deux tiers de son effectif et sans laisser en détresse la totalité de ses « impedimenta. »

Donc, en suivant sagement le principe du protectorat dans un pays qui tend les bras vers l'instruction et le progrès, en ne dépossédant personne, en ne molestant personne dans sa religion et dans ses mœurs, en infusant peu à peu, avec des besoins nouveaux comme véhicules, les idées européennes, on arrivera à bien, le temps aidant. Le procédé contraire ayant fort peu réussi en Algérie, c'est une raison de plus pour ne pas suivre un exemple aussi peu engageant.

J'ai lu quelque part, à propos du contact de la civilisation européenne avec l'islam, « qu'il n'y a qu'un peuple religieux qui puisse assimiler un autre peuple qui l'est moins ». Ces sortes de formules faciles résultent d'une confusion entre la religion pure et les tendances politiques des religions.

Au temps où l'islam étendait ses conquêtes du golfe Persique à l'océan Atlantique, la foi musulmane n'était ni plus ardente ni plus profonde qu'aujourd'hui. Et cependant l'heure de la décadence a sonné pour l'islam, sans que jamais, depuis des siècles, il ait retrouvé cette prodigieuse force d'expansion qui faillit lui donner l'empire du monde.

Religieux plus qu'aucun, le musulman n'a depuis lors assimilé personne, il n'assimilera personne et ne sera jamais assimilé.

La décadence politique de l'islam a été indépendante de la question religieuse. Les insuccès militaires, du côté des Pyrénées et en Espagne, ont amené le désarroi et, ce qui est pis, la division intestine. Il a fallu fuir l'Espagne et la Sicile, et regagner le continent africain. Dans ces déroutes successives, le superbe élan des Arabes vers les sciences et les arts a sombré. Tout, dans ce monde musulman si resplendissant pendant un temps, est rentré dans la nuit de l'ignorance : à ce point, que les préceptes de la

Le marabout de la rue El-Béchir.

plus pure portée philosophique n'ont plus surnagé qu'à l'état de scories, sans poids ni valeur, réduits à leur sens littéral. En voulez-vous un exemple?

Un proverbe arabe disait : « Quand la maison est prête, la mort y entre. » Le sage qui l'a formulé entendait par là que, le plus souvent, la mort saisit l'homme au moment de la réalisation de ses souhaits, au moment où la maison de ses rêves est prête! Si vous parcourez aujourd'hui les pays musulmans, de Médine à Fez, vous ne verrez partout que palais et maisons incomplets, avec des corps de bâtiment sans fenêtres, ni toitures... inachevés... de peur que la mort y pénètre au dernier coup de marteau du dernier ouvrier. Voilà à quoi en est réduite une pensée profonde.

A côté de ces ruines volontaires, la superstition entretient les ruines accidentelles, empêchant de réédifier la construction écroulée ou incendiée. Allah ayant décidé la catastrophe, il serait impie de réédifier sur place. Si bien que l'on voit des villes et des villages en pleine prospérité parsemés de ruines. Il n'en manque pas dans la blanche Tunis.

Le mufti.

Le fond de l'idée musulmane n'est point l'intolérance fanatique. L'islam est théocratique et par conséquent exclusif par essence, comme toute théocratie.

Le Coran est une mosaïque de toutes provenances. On y trouve des traces des religions indienne, juive et chrétienne. Si le musulman le tient pour le Livre par excellence, il ne répudie ni la Bible ni

LA MOSQUÉE DE BAB-AL-DJAZIRA ET LA RUE EL-BECHIR.

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

l'Évangile, livres également sacrés à ses yeux. Il vénère profondément les prophètes juifs et Jésus-Christ. Et j'étonnerai sans doute plus d'un de ceux qui liront ces lignes en rappelant que l'immaculée conception de la vierge Marie est formellement proclamée dans le Coran, et que tout individu qui n'y ajouterait point foi ne saurait être tenu pour un musulman parfait.

Les musulmans sont très religieux, très pratiquants ; mais, il faut le dire, leurs pratiques religieuses sont plus matérielles qu'intellectuelles. Ce sont des jeûnes diurnes excessifs entremêlés d'agapes nocturnes ; des récits de chapelets ou *dikrs,* qui consistent à répéter des centaines et des milliers de fois, en un même jour, une même phrase. Pour certaines sectes, ces pratiques, dikrs, versets du Coran ou prières, répétés à haute voix de trois à cinq fois par jour, occupent la plus grande partie du temps du vrai croyant.

La religion musulmane a été résumée ainsi : les musulmans doivent être gouvernés par un khalife qui ait le droit et l'autorité :

De veiller à l'observation des préceptes de la loi ;

De faire exécuter les peines légales ;

De défendre les frontières ;

De lever les armées ;

De percevoir les dîmes fiscales ;

De réprimer les rebelles et les brigands ;

De célébrer la prière publique du vendredi et les fêtes du Bairam ;

De juger les citoyens ;

De vider les différends qui s'élèvent entre les sujets ;

D'admettre les preuves juridiques dans les causes litigieuses ;

De marier les enfants mineurs de l'un et de l'autre sexe qui manquent de tuteurs naturels ;

De procéder enfin au partage du butin légal.

Toute la partie politique de l'islam est dans ce résumé.

C'est le droit divin résultant du Livre, non incarné dans telle ou telle famille princière ; mais un droit divin dont peut bénéficier tout individu qui parvient à s'emparer du pouvoir. J'ajouterai que les premiers souverains musulmans n'étaient ni princes, ni rois, ni chefs, ni juges... qu'ils étaient prêtres, c'est-à-dire vicaires du Prophète.

On parle souvent à la légère des peuples musulmans. Et il est facile de dire qu'ils sont rebelles aux idées modernes. C'est là un cliché commode. Par malheur, on omet de distinguer les infinités de races — variant du blanc mat au noir d'ébène — dont les aptitudes sont si diverses quant aux progrès de notre civilisation.

Les Tunisiens, et plus particulièrement les bourgeois de Tunis, donnent un démenti formel à ceux qui entendent confondre dans un même et malveillant cliché les races innombrables qui pratiquent la religion instituée par Mahomet.

Le bourgeois de Tunis est policé, propre, élégant, ouvert à tous les progrès. Il y a chez lui des traces indéniables de cette belle race des Maures d'Espagne dont la civilisation a jeté un si vif éclat sur le monde. Il est aussi resté sous l'influence traditionnelle des civilisations punique, romaine et byzantine.

De la première, il a reçu l'esprit de trafic et une grande finesse dans les transac-

tions ; des autres, il a conservé un état juridique qui le place au dessus des autres musulmans.

La vie privée et publique des Tunisiens est analogue à celle des Byzantins. Malgré de nombreuses déformations, le code de Justinien est encore reconnaissable dans les lois qui régissent en ce pays la famille et la propriété. La puissance paternelle y est aussi redoutable qu'à Rome, et la propriété y est individuelle. Le seigneur tunisien a ses clients — pour ne pas dire ses vers rongeurs — tout comme les patriciens de Rome et de Byzance. Le chef de famille tunisieu a sur sa maison l'autorité terrible du *pater familias* romain ou byzantin. Combien de femmes sont « supprimées » dans ces intérieurs musulmans, dans lesquels la loi ne peut pénétrer et où l'état civil est inconnu ! Le fils ne peut fumer devant son père. Devant lui, non plus, il ne doit ni parler ni s'asseoir sans y être convié, etc., etc. J'ai vu des fils de soixante ans enlever de leurs lèvres la chère cigarette à l'approche d'un père vénérable, et se tenir cois en attendant ses ordres.

Le liseur du Coran.

Me trouvant un jour en présence du petit-fils, du père et du grand-père, je vis le petit-fils tout rayonnant, et je lui demandai l'explication de ce visible plaisir.

« C'est que, voyez-vous, me dit-il, ne pouvant fumer ni parler devant mon père, j'éprouve une vive satisfaction lorsque, là, devant moi, mon père, à son tour, ne se permet ni de fumer ni de parler en présence de son père, mon grand-père ! »

C'est nature.

L'iman.

Dans la vie arabe, le grand premier rôle appartient sans contredit à l'eau. Aussi l'eau est offerte un peu partout, à tout venant.

A la porte des barbiers et des petits cafés, une cuve en bois ou un vase en terre plein d'eau fraîche est à la disposition du passant. Des gamelles ou des écuelles placées sur ces vases sont sous la main de tout venant qui éprouve le besoin de se désaltérer. A chaque mosquée ou zaouia, l'on voit une fenêtre grillée derrière laquelle une vasque pleine d'eau fraîche est à la portée du public. Le passant allonge l'écuelle à travers la grille pour y puiser.

L'eau offerte partout est pour l'Arabe la politesse de Dieu, tout comme les petites fontaines qui sont à la disposition des assoiffés de Paris sont une politesse faite par sir Wallace au peuple parisien.

Le dessin de la tête de ce chapitre représente la fenêtre des buveurs de la *medersa,* dans la rue des Libraires[1].

La planche hors texte donne tout à la fois l'aspect d'une rue des faubourgs, la rue *El-Bechir,* et l'image d'un des plus jolis minarets quadrangulaires de Tunis. Des deux côtés de la rue, des boutiques de bouchers, d'épiciers, de marchands de beignets et de boulangers. Le bourgeois en riche gandoura, le pauvre loqueteux, le hammal plié sous le fardeau, la négresse criant des friandises, le marchand ambulant annonçant à tue-tête le fruit de saison, le nègre indolent, le mendiant braillard, le fellah au chapeau de paille immense trottinant sur un âne si petit que les babouches du cavalier traînent sur le sol, des chameaux chargés de charbon du Zaghouan ou de piments

La mosquée de Dar-el-Bey.

1. Les *medersa* sont des sortes d'hôtelleries où logent les étudiants qui suivent les cours dans les mosquées, et principalement à Tunis, à la Grande Mosquée. Il est fait quelques cours supplémentaires dans certaines *medersa.*

de Nabeul, des cavaliers fringants, des voitures de maître, des arabas (charrettes arabes) encombrent la chaussée. Cette foule bruyante, d'une animation extraordinaire, est d'un pittoresque achevé.

Ce point est, à l'époque des récoltes, la voie publique la plus passante de Tunis. Le pointage ordonné par l'ingénieur de la ville a donné, pendant octobre, un pasage de près de 11,000 colliers ou bêtes à l'intersection de la rue El-Bechir et de la rue El-Djazira, que représente le dessin. Les capitales les plus vivantes d'Europe ne donnent pas l'idée d'une cohue semblable.

Le minaret de la mosquée de Al-Djazira est fort élégant. Sa partie supérieure, toute blanche, a pour ouverture les traditionnelles croisées geminées. Sa partie inférieure est en pierres sculptées, figurant un superbe panneau de dessin en relief d'alvéoles géométriques. Le minaret est terminé par des créneaux entre lesquels apparaît le petit clocheton carré. Aux créneaux sont accrochées des boîtes en bois dans lesquelles sont abrités les lampions qu'on allume les soirs de Ramadan. En parlant des souks, je dirai un mot de ce lampion arabe, qui est tout particulier.

Le temple musulman n'est pas toujours un édifice couvert, ainsi que nous concevons les lieux de prière en Europe. Dans les premiers temps de l'islam, les mulsumans envahisseurs, nomades pour la plupart, avaient d'autres préoccupations que celles des arts et de l'architecture. Ils renversaient les temples chrétiens ou païens qu'ils trouvaient sur la route, et, avec les débris de ces édifices, ils construisaient, non pas des édifices nouveaux, — ils en eussent été incapables, — mais des sortes de cloîtres formés de colonnes trouvées dans les ruines faites par eux, souvent apportées de bien loin sur le lieu consacré. C'était, à l'exemple de certains couvents byzantins, tout à la fois des lieux d'assemblée pour la prière, des lieux d'enseignement religieux, des asiles pour les voyageurs et les pèlerins, et même des lieux de dépôt pour ceux qui voyagent et qui craignent d'être volés. Il n'y a pas d'exemple qu'un dépôt dans une mosquée ait été détourné. La mosquée était enfin un lieu d'asile pour les criminels, comme les églises au moyen âge.

Les premières mosquées étaient de grands enclos rectangulaires ou carrés. Parfois on y a ajouté un édifice couvert, ou simplement des dômes (ou *koubba*) ou des minarets recouvrant le *mihrab,* sorte de niche pratiquée dans le mur. Dans toute mosquée, cette niche indique la direction de La Mecque. D'autres fois, les musulmans ont approprié des édifices chrétiens à leur culte, comme Sainte-Sophie, à Constantinople.

La plus grande mosquée de Tunis, la mosquée de l'Olivier, *Djama-el-Zitouna* ou *Djama-Zitouna,* est un exemple assez curieux d'une enceinte sacrée des premiers temps accolée à une ancienne église byzantine dans laquelle on a placé le *mihrab.* Cette cour est immense. Elle a plus de cent mètres de côté. Un cloître curieux entoure le sol sacré. Plus de 150 colonnes supportent les arceaux extérieurs de ce cloître. Elles proviennent toutes de la Carthage romaine. La plupart d'entre elles sont coiffées de chapiteaux magnifiques, précieusement fouillés. Mais, chose curieuse et qui démontre l'ignorance absolue des conquérants musulmans, il n'est pas un de ces chapiteaux qui appartienne à la colonne sur laquelle le hasard l'a fait placer ; pas un chapiteau non

plus qui soit placé à la hauteur de ses voisins ; si bien que la ligne des chapiteaux décrit les ondulations les plus fantaisistes. Placer un chapiteau de travers ou à l'envers, placer un petit chapiteau sur un fût de trop gros diamètre et réciproquement, était chose habituelle pour ces singuliers constructeurs. Il en est même qui ont poussé la fantaisie jusqu'à placer un fût de colonne entre deux chapiteaux, celui d'en bas les jambes en l'air, comme l'on dit.

On n'a aucune idée des emplois variés auxquels les Arabes ont approprié ces pauvres colonnes romaines ou byzantines. On en voit un grand nombre qui servent de soutènement aux murs d'angle. D'innombrables tronçons de colonnes sont transformés en bancs, ou en seuils, en montoirs devant les boutiques. Pour les chapiteaux, c'est bien une autre affaire. On en a fait des margelles de citernes, des vasques, des pots de fleurs, des sièges. Tout Tunis est bâti avec les débris de Carthage, et je n'exagère en aucune façon en disant qu'il y a, dans les mosquées, les palais, les maisons et les vieux édifices de la ville arabe, plusieurs centaines de mille chapiteaux et colonnes provenant de l'immense capitale de la province Africa.

Le minaret de la mosquée de l'Olivier se voit fort bien du milieu de la rue Sidi-ben-Arrous. C'est une tour carrée, massive comme un donjon du moyen âge. Elle est couronnée par une galerie qui ne manque pas d'élégance. L'ensemble a du caractère.

La mosquée est entourée d'un mur auquel sont adossées des boutiques. Du dehors, on n'en voit qu'un seul côté, la façade orientale, qui se présente lorsque l'on sort de la voûte qui termine la rue de l'Église. Cette façade, à laquelle on accède par un grand escalier, est remarquable par un parvis à double colonnade assez imposant.

De la cour intérieure, on ne peut absolument rien voir. Cependant, le vendredi après midi, l'une des portes occidentales reste ouverte pendant quelques heures. C'est la porte qui se trouve dans la rue des Étoffes, juste en face de la boutique des frères Barbouchi. Je conseille aux amateurs d'archéologie de profiter de cette échappée pour se rendre compte de la richesse, de la beauté et de la variété des chapiteaux qui forment le cloître de la mosquée de l'Olivier.

Les minarets carrés que l'on voit au-dessus de beaucoup de mosquées de Tunis ne sont pas tunisiens. C'est la forme des minarets du Maroc, d'Algérie et de plusieurs pays d'Orient.

Il y a un minaret tunisien, propre à Tunis, qui ne ressemble au minaret d'aucun autre pays. Son fût polygonal s'élance d'un seul jet, sans que ses longues arêtes soient interrompues par des frises ou par des ordres de colonnes. Les arêtes sont en relief et elles encadrent des panneaux qui commencent au sol pour aller jusqu'en haut. Ce fût est couronné, ainsi que celui d'une colonne par son chapiteau, par un riche encorbellement qui soutient le balcon circulaire d'où le muezzin jette aux quatre coins de l'horizon l'appel à la prière. Ce balcon est lui-même recouvert par une gracieuse véranda en bois, peinte en vert, la couleur du prophète ! Le clocheton du minaret perce cette véranda pour finir en pointe. Au-dessus de cette pointe, trois boules enfilées, surmontées par le traditionnel croissant.

Le minaret de la mosquée du Dar-el-Bey, appelée aussi *Djama-sidi-Youcef,* du

La mosquée de la Casbah.

nom de son fondateur, représenté dans ce chapitre, et celui de la mosquée Sidi-ben-Arous (ou Hamouda-Pacha) sont les plus beaux types de minarets tunisiens.

Il faut également passer le vendredi, après-midi, dans la rue Sidi-ben-Arous, pour trouver la porte de la mosquée ouverte. La cour, dallée et entourée d'un cloître, toute plantée de grands orangers et de citronniers, est adorable. C'est un décor d'opéra tout fait : il n'y aurait qu'à copier.

Les *medersa* et les *zaouïa*, lieux où se donne l'instruction, sont nombreux à Tunis. L'entrée de la medersa de la rue des Librairies est d'une rare élégance. C'est un porche charmant, couronné par une corniche qui est toute spéciale à Tunis. Cette corniche, en bois peint en rouge, ou en rouge et bleu, est formée de petits corbeaux qui affectent parfois la forme d'un avant de navire. Elle supporte des tuiles vertes avec lesquelles elle forme un ensemble harmonieux.

Il n'y a pas, à proprement dire, de clergé musulman officiel. L'administration des biens Habous (de mainmorte) est chargée de l'entretien des mosquées et du service du culte. Les cadis sont jurisconsultes et professeurs de théologie et ont une certaine influence. Mais tous s'effacent devant le rôle prédominant des chefs des confréries religieuses, qui constituent un clergé indépendant.

Il existe un troisième clergé, indépendant aussi. J'entends parler des marabouts (*mérâbot* veut dire religieux). La qualité de marabout est héréditaire. Les zaouia dépendent ou du clergé officiel, ou des confréries, ou des marabouts.

Vue de Tunis.

CHAPITRE VI

L'islam comporte deux grandes divisions : les sunnites et les chiites. Presque tous les musulmans de l'Afrique sont sunnites. Ceux-ci comptent quatre rites orthodoxes, différant peu entre eux. Le rite malékite, le rite hanéfite, le rite chaféite et le rite hanébalite. Le peuple d'Algérie et de Tunisie appartient au rite malékite. Le bey et les Ottomans appartiennent au rite hanéfite.

J'ai parlé de l'importance des confréries religieuses. Cette importance est d'autant plus grande que toute politique se confond ici avec la religion, principe de toutes choses pour le musulman.

Dès l'origine de l'islam, du vivant même de Mahomet, quelques sectaires ardents fondèrent une association religieuse libre, ayant pour idéal la *soufisme* (la sagesse), qui est « la recherche, par l'exercice de la vie contemplative et des pratiques pieuses, d'un état de pureté morale et de spiritualisme assez parfait pour permettre à l'âme des rapports directs avec la divinité ». Cette association fut le germe de toutes les confré-

ries musulmanes, depuis les seddikya, fondés dès la première année de l'hégire par le successeur du prophète et premier khalife, Abou-Bekr, jusqu'aux fameux snoussya, fondés en 1835. On connaît près de cent confréries importantes. Le Maroc est une terre propice pour ces efflorescences pieuses.

Aucune de ces nombreuses confréries ne s'écarte des cinq grands commandements, et toutes se piquent de la plus pure orthodoxie. Elles ne se distinguent les unes des autres que par le mode d'initiation, par des séries de pratiques religieuses propres et par le texte et l'importance des *dikrs*, ou prières.

Dans certaines confréries, les frères (*khouan*) peuvent atteindre un degré de sagesse si élevé que, selon eux, « l'âme y est tellement imprégnée de Dieu, qu'elle perd non seulement le sentiment de son individualité, mais même celui de son absorption en Dieu ». Ces rêves de quelques fanatiques sont bien loin de l'idée matérielle que l'on se fait généralement de la vie musulmane.

Chaque confrérie a un chef, souvent désigné par son prédécesseur, parfois élu par les *moquaddems* ou cheichs de la seconde catégorie. Les moquaddems sont nommés par le chef sur la présentation par les frères ou affiliés (*khouan*). Ils dirigent les zaouia de la congrégation, dont ils sont les professeurs et les initiateurs. Les réunions annuelles des moquaddems forment le grand conseil dans lequel se débattent les intérêts de l'ordre, sorte de concile spécial. Au retour du conseil, le moquaddem réunit les affiliés, leur transmet les instructions données et fait la collecte obligatoire.

Comme on peut en juger par cette appréciation à vol d'oiseau, les confréries musulmanes ont une parfaite analogie avec les congrégations chrétiennes ou autres, et le *khouan* africain est cousin germain des *derviches* de l'Asie, des *fakirs* de l'Inde, des moines chinois et des religieux chrétiens.

Le principal exercice pieux imposé au khouan après son initiation est le *dikr* ou *zikr*, qui est plutôt une récitation qu'une oraison. Le dikr consiste dans la répétition — jusqu'à deux et trois mille fois par jour — d'une même phrase ou du même verset du Coran : ce qui explique l'état d'hypnotisme dans lequel, le *kif* aidant, on voit beaucoup de musulmans.

Les khouans se reconnaissent entre eux par le vêtement, par l'usage de certaines couleurs, par la forme du chapelet et la façon de le tenir ou de le porter, par le turban, par la ceinture, par l'attitude dans la prière, par des signes et des attouchements.

Les principales confréries musulmanes de l'Afrique septentrionale sont :

Les *kadrya*, qui remontent au XIe siècle. Leur fondateur, Abd-el-Kader-Djilani, professait pour Jésus-Christ un profond respect, et ses disciples marquent, encore aujourd'hui, de la bienveillance à l'égard des chrétiens. Le mahdi du Soudan est kadrya : et c'est à cela que les sœurs de charité et les missionnaires français, capturés par lui, durent la vie. Le siège des kadrya est à Bagdad.

Les *chadelya* et *madanya*, fondés en Espagne et répandus au Maroc et en Algérie. Une fraction des chadelya a pris le nom de madanya en Tripolitaine et dans le sud de la Tunisie. Cette secte est la plus hostile aux chrétiens. On a trouvé ses chefs dans toutes les insurrections d'Algérie.

Si les chadelya ont de l'aversion pour les chrétiens, ils ont une aversion non

moins prononcée pour une autorité quelconque. Ils se disent les révoltés par excellence. Révoltés contre le sultan, révoltés contre le bey, révoltés contre la France. Les Arabes les appellent *dergaoua,* insurgés. Ce sont, en somme, de purs anarchistes, et nos anarchistes d'Europe peuvent constater qu'il n'est rien de nouveau sous le soleil.

Les *tidjanïa,* fondés en Algérie vers 1789, aux environs de Laghouat. Les tidjanïa manifestent une grande sympathie pour les Français, et nos gouvernements n'ont cessé d'entretenir avec eux des relations amicales.

Les tidjanïa sont essentiellement Algériens et Tunisiens, et leur ordre est un ordre fermé, dans ce sens que ceux qui en font partie ne peuvent s'affilier à aucun autre ordre, alors qu'il n'est pas rare de voir des fanatiques d'autres confréries affiliés à huit ou dix ordres différents.

Les tidjanïa s'appellent entre eux *habab* (ami) et non *ashab* (compagnon), comme les khouans des autres corporations.

La confrérie des *rahmanïa* a été fondée en Algérie, vers la fin du siècle dernier, par Sidi-Mahmed-Ben-Abd-er-Rahman, le saint aux deux tombes. On le vénère à Alger et à Hamma, où les Turcs firent jadis transporter son corps, de peur que ses partisans ne fissent de sa première sépulture un centre de conciliabules. Cette confrérie est celle qui compte le plus de femmes (*Khouata sœurs*). Elles sont organisées comme les hommes, sous la direction d'un *moquaddema.* Ennemis des tidjanïa, les rahmanïa nous sont hostiles.

La confrérie des *bakkaïa* a pris naissance à Tombouktou. Les adeptes font peu de politique religieuse, étant absorbés par les pratiques de piété; mais ils ne sont pas nos amis non plus.

Celle des *taybbïa* mérite d'être mentionnée à cause de certaine prédiction d'un de leurs chefs au XVIIe siècle. Cette prédiction annonçait la conquête de l'Algérie par les Français, les chrétiens devant être les maîtres de l'Afrique septentrionale avant l'arrivée du « maître de l'heure » (*Moul el Sâa*) qui rendra à l'islam l'empire du monde!

Il y a encore beaucoup d'autres sectes en Tunisie, mais de moindre importance. Il reste à parler de deux sectes qui, à des titres différents, font le plus parler d'elles dans le monde : les *snoussïa* et les *aïssaoua.*

La confrérie des snoussïa a été fondée il y a à peine un demi-siècle, en 1835, et déjà son influence morale se fait sentir dans tout le monde musulman, du Maroc à la Chine. Cheich-el-Mahdi-es-Snoussi est plus obéi en Afrique que le sultan de Constantinople, Commandeur des croyants.

Le fondateur de cette confrérie, mort en 1859, laissa sa succession à son fils Cheich-el-Mahdi, que les fanatiques représentent comme le mahdi annoncé par d'anciennes prédictions. Ils prétendent qu'il porte entre les épaules le fameux signe noir rond que Moïse, Jésus-Christ et Mahomet avaient à la même place. Il a aussi, disent encore ses partisans, selon la prophétie, le bras droit assez long pour que la main tombe au-dessous du genou.

Ces signes d'élu divin sont de constatation difficile, impossible même pour les chrétiens, le Cheich-el-Mahdi étant à peu près invisible dans son oasis de Djer-Boub, située en Tripolitaine. Comme peu de musulmans l'ont vu et qu'aucun roumi n'a

pénétré dans le périmètre sacré, il s'est fait une légende sur le luxe de la mosquée de Djer-Boub, aussi bien que sur la puissance du mahdi.

Ce mot de mahdi peut prêter à certaine confusion. Lors de la malheureuse expédition entreprise par les Anglais au Soudan, Mohammed-Ahmed, leur victorieux adversaire, se fit qualifier de mahdi. Il appartient à la secte des *kadrya,* qui ne voit pas les chrétiens d'un trop mauvais œil.

La medersa.

Or, il arriva que les succès et les prétentions du mahdi du Soudan furent médiocrement goûtés par le mahdi de Djer-Boub. Une rivalité s'établit, des disputes se produisirent et, finalement, le mahdi du Soudan dut plier devant le mahdi des snoussïa et se contenter du titre de « Chérif du Soudan » qui lui arriva de Djer-Boub, comme le maximum des concessions possibles !

Cette soumission eut pour effet, dès 1885, de rendre les snoussïa, indifférents jusque-là, sympathiques au mouvement soudanien. L'on provoqua alors une réunion des cheichs des *kadrya,* des *snoussïa,* des *chadelya* et autres, à Siouth, où ce concile proclama la déchéance du khédive d'Égypte. Au demeurant, Mohammed-Ahmed, le Soudanien, étant mort avant d'avoir soumis le monde à l'imamat universel, les fanatiques de dire : « Il paraît bien que ce n'était pas le vrai mahdi, puisqu'il n'a pas réussi ! »

Il ne reste donc qu'un seul et vrai mahdi, le cheich des snoussïa qui réside à Djer-Boub, en Tripolitaine, dans le gouvernement de la Cyrénaïque.

MOSQUÉE DE LA PLACE HALFAOUINE.

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

Qui n'a entendu parler des aïssaoua, qui se sont fait dans le monde entier une réputation d'excentricité? Les musulmans instruits et sérieux tiennent leurs manifestations extravagantes pour de vulgaires jongleries. Ici encore, c'est un principe de pure philosophie qui s'en est allé à la dérive dans les bas-fonds de la confrérie.

Les initiés aux hauts grades de la confrérie des aïssaoua professent, au contraire, des théories empreintes du plus pur mysticisme. Selon ces théories, les souffrances corporelles et les mortifications physiques peuvent cesser d'affecter les sens de l'homme capable d'aspirer incessamment vers le ciel par la sobrité, par l'abstinence, par l'absorption en Dieu. S'ils admettent les exercices que les aïssaoua montrent au public, c'est dans le but d'entretenir dans le peuple la croyance au miracle.

La puissante secte des aïssaoua a été fondée par Sidi-Aïssa, à Méquinez, au Maroc. Ce Sidi-Aïssa a sa légende.

C'était un pauvre diable chargé d'une très nombreuse famille, qui n'avait pas le pain de chaque jour assuré. Mais il était d'une grande piété et il dépassait tous les musulmans des alentours par son ardeur et sa croyance en Dieu. Il ne manquait aucune prière de la mosquée. Un jour, pendant qu'il était allé se prosterner devant le mihrab, un inconnu frappa à la porte de la maison et, appelant la femme d'Aïssa, il lui remit d'amples provisions pour elle et pour ses enfants. « C'est Sidi-Aïssa qui t'envoie cela, » ajouta-t-il. Les jours suivants, la visite mystérieuse se renouvela, et l'inconnu ne cessa d'apporter des provisions nouvelles. Si bien que, finalement, la maison fut dans l'abondance. Le bruit de ces visites extraordinaires et de cette transformation de l'intérieur d'Aïssa arriva jusqu'aux oreilles du sultan, qui en prit ombrage. Ordre fut donné à Aïssa de quitter Méquinez. Il obéit sans murmure et s'établit à quelques milles de la cité, dans un lieu solitaire, avec sa famille et quelques disciples. La prospérité de source mystérieuse le suivit dans cette retraite. Le sultan, exaspéré, lui intima alors l'ordre d'évacuer le terrain occupé, sous prétexte qu'il était sa propriété. Aïssa offrit au sultan d'acheter la terre sur laquelle il s'était exilé. L'offre fut acceptée. Le sultan prenait Aïssa pour un fou incapable de pouvoir payer un maravédis, et qui serait obligé de lui abandonner son riche marabout, faute de pouvoir exécuter la convention.

L'accord étant fait sur le prix, un jour fut fixé pour l'exécution du traité. Ce jour-là le sultan quitta Méquinez avec les principaux officiers de sa cour, auxquels il promit le spectacle de la confusion du marabout.

Arrivé au lieu désigné, le sultan s'assit au pied d'un olivier séculaire, et il dit :

« Aïssa, le moment est venu de t'exécuter. Méquinez même sera à toi si tu donnes le prix convenu.

« Vous allez le recevoir directement de Dieu ! » répondit Aïssa.

Ce que disant, Aïssa secoua vivement les branches du vieil olivier, et il en tomba une si abondante pluie de pièces d'or que la somme recueillie fut trois fois le prix convenu. Le sultan et ses officiers restèrent stupéfaits, et Aïssa, d'une voix qui avait les grondements du tonnerre, leur dit :

« J'ai payé, trois fois payé. Je suis donc le maître de mon marabout, de Méquinez et de ses environs, par l'ordre d'Allah. A mon tour, sultan, je te bannis de mon royaume ! »

Cependant, comme on le suppliait, il se radoucit et rendit au sultan sa capitale et son empire, mais à cette condition : qu'une fois par an, lors de l'anniversaire du miracle mémorable qui venait de se produire, tous les habitants de Méquinez devraient rester enfermés dans leurs maisons, ses disciples seuls ayant la faculté de se promener. Depuis trois siècles, cette convention est respectée le 12 du mois de Mouloud ; mais elle ne gêne personne, puisque tous les habitants de la ville appartiennent à la confrérie et sont disciples de Sidi-Aïssa.

J'ai assisté à un assez grand nombre de représentations des exercices des aïssaoua,

Le marabout des selliers.

et dans des lieux divers. A Beyrouth, dans une zaouïa ; à Constantine, dans une mosquée, en présence des ministres, députés et sénateurs de la caravane parlementaire de 1887 ; à Tunis, dans le palais même de S. A. le bey, à la Marsa.

A Beyrouth, j'ai été frappé par la beauté des chants qui ont précédé les exercices des aïssaoua ; à Constantine, la confrérie s'était mise en frais pour étonner d'illustres roumis venus de si loin pour assister à leurs extravagantes pratiques ; au palais beylical de la Marsa, j'ai pu assister à une séance sincère, donnée dans la cour d'honneur du palais, en présence des princes, des grands officiers de la maison de Son Altesse et des femmes du harem cachées derrière les moucharabiés.

Comme de coutume, les aïssaoua sont arrivés processionnellement, précédés d'étendards d'une hauteur démesurée, rouges, verts, bariolés, sur lesquels étaient brodés en blanc le sabre à double lame, le croissant et l'étoile, la main de Fatma

ou bien le sceau de Salomon, composé de deux triangles enlacés. Ces étendards étaient surmontés de boules et terminés par des croissants dorés. Un héraut et des musiciens les précédaient. Ils marchaient lentement, à pas cadencés, chantant ou psalmodiant des prières sur le rythme monotone marqué par le tambourin en terre cuite *(darbouka)*.

En arrivant dans la cour du palais, les spectateurs ont formé un grand rond, s'étant assis sur des tapis ; d'autres étaient debout au second rang. Au milieu de cette arène improvisée, les acteurs du drame religieux se sont rangés en demi-cercle, se tenant par les bras, pour former la « chaîne humaine ». Les chants ont commencé aussitôt, d'abord

Notaire.

Notaires.

lents et graves ; et, tous ensemble, en cadence, les chanteurs faisaient une sorte de demi-salut accompagné d'un cri rauque. Mais bientôt les chanteurs et les musiciens s'animèrent, les oscillations du corps des acteurs devinrent plus rapides, et les cris plus gutturaux.

A un certain moment, les mouvements étaient si violents que les têtes s'agitaient indépendantes du corps, comme si elles n'avaient été retenues que par des liens en caoutchouc. Lorsqu'à la suite de cette surexcitation graduelle l'un des acteurs se trouvait à point, il sortait du rang en poussant des hurlements sauvages, des cris d'animaux, et on lui apportait les glaives, les poignards ou les pointes acérées dont il se transperçait avec fureur. Lorsqu'un délire général se fut emparé d'eux, ils éclatèrent en cris d'allégresse. C'est alors qu'on leur présenta des scorpions, des serpents, des morceaux de verre, qu'ils se mirent

à mâcher et à broyer. D'autres mangeaient des figues de Barbarie ou des chardons, léchaient des fers rougis, avalaient des étoupes enflammées ou dansaient sur des lames de sabre. Arrivés au paroxysme de l'agitation, ils demandèrent de la viande au moquaddem. On leur amena un mouton vivant. La pauvre bête poussa un bêlement de terreur au milieu de ces déchaînés ; mais sa souffrance ne fut pas de longue durée. Il fut, en un instant, déchiré et les morceaux palpitants de la victime furent dévorés incontinent par les initiés.

A ce moment, l'un d'eux, un grand gaillard, le torse nu, les cheveux épars, l'œil enflammé, franchit le cercle et sortit de la cour, suivi d'une escorte de gamins. Quelques minutes après il revenait, portant sur ses épaules ensanglantées un énorme figuier de Barbarie aux épines aiguës. La foule se sépara pour lui livrer passage. Arrivé au milieu du cercle, il jeta le cactus par terre ; puis, prenant un peu de champ, il s'élança et fit un saut périlleux de façon à retomber sur le cactus, le dos nu sur les cruelles épines des palettes de l'arbre. Il se releva couvert de sang, et... recommença trois fois.

Mais, je le répète, les musulmans sérieux et religieux tiennent tous ces exercices publics pour de pures jongleries. Et si elles se produisent, lors de la fête des aïssaoua, dans les palais des princes, c'est parce que ceux-ci ne sauraient fermer leurs portes à des confréries religieuses.

Si nombreuses que soient dans la campagne les koubbas blanches qui recouvrent les sépultures des saints musulmans, les marabouts sont encore plus nombreux dans l'intérieur de la ville arabe de Tunis. Beaucoup de vieux cimetières ont disparu sous les constructions, mais on a toujours respecté les tombes vénérées par le peuple. Seules, elles restent comme les témoins des lieux de sépulture d'un autre âge. Je citerai quelques-uns de ces marabouts, tout d'abord celui qui étonne le plus l'étranger, le marabout du souk des selliers. Imaginez-vous, au beau milieu d'une rue, entre des boutiques étincelantes de harnais brodés d'or et de soie, une tombe. Une tombe en harmonie avec l'orgie de couleurs qui l'environne : peinte en vert, rouge et blanc, avec des fleurs. Le vendredi, on y arbore deux drapeaux, et la piété des boutiquiers d'alentour y allume un cierge fixé dans un chandelier en faïence verte. En faïence verte aussi, le brûle-parfums placé à côté du chandelier. L'une des aquarelles de ce chapitre représente le marabout des selliers. Ce souk possède encore un autre marabout, toute petite koubba, haute à peine d'un mètre cinquante, qui se trouve à la sortie de la galerie, sur la place, sous un énorme mûrier, arbre sacré, lui aussi.

Un très curieux marabout, devant lequel on passe bien souvent sans y faire attention, c'est celui de la rue des Étoffes. Lorsqu'on entre par le Souk-Ettrouk, il est à droite, à quelques mètres de la boutique des Barbouchi. L'on voit les tombes des marabouts par une fenêtre grillée, dans une chambre. Au chapitre des cafés, il sera question des tombes qui se trouvent en plein café du Souk-Ettrouk.

Partout où vous voyez des portes ou des fenêtres peintes en vert avec un champ rouge et des rinceaux blancs séparant les deux couleurs sacrées, vous pouvez être certain que c'est quelque lieu consacré, sépulture, école ou lieu de prière. Une petite aquarelle représente un marabout de la rue Souk-el-Belat, non loin du joli carrefour de la fontaine. Il y a une petite porte peinte, deux lanternes de mosquée suspendues

à des fils de fer et une petite fenêtre dont l'épais grillage en bois est également peint rouge et vert. Les lampes qui pendent devant les fenêtres ou les portes des mosquées, des zaouïa et des marabouts, affectent la forme de petites pyramides tronquées. Elles sont formées de quatre planchettes et le dessous est clos par une cinquième planchette trouée dans laquelle passe une veilleuse en verre que l'on allume les jours de fête. Ces lanternes sont également peintes aux couleurs du Prophète.

Des fondations pieuses existent le plus souvent pour l'entretien de ces lieux sacrés et même pour entretenir devant eux, sur la voie publique, l'eau potable offerte aux passants. Ces fondations sont parfois fort modestes, de quelques caroubes chaque jour, moyennant quoi quelque pauvre diable se charge de l'office.

La medersa Slimania est située dans l'axe de la rue des Cinq-Doigts. Elle a aussi une entrée dans la rue des Libraires. Le porche de cette medersa est un des plus gracieux spécimens de l'architecture tunisienne. On ne saurait passer outre sans la regarder, avant de s'enfourner dans les souks de la rue Kachachine, où grouillent chaque matin les revendeurs (les *chands d'habits* de Tunis).

Tout a été dit et écrit sur le culte musulman, et c'est par milliers que l'on compte les volumes écrits en langue francaise pour et contre la religion instituée par Mahomet, et sur ceux qui la pratiquent. Je n'apprendrais donc rien au lecteur sur ce point qu'il n'apprendrait beaucoup mieux dans les ouvrages innombrables inspirés par les conquêtes de la France en pays musulmans.

Je ne parlerais même pas du fameux pèlerinage de la Mecque, s'il ne s'y rattachait quelque chose de particulier à Tunis. Je veux parler des Marocains.

Les Marocains sont très nombreux à Tunis, et ils y forment une corporation extrêmement curieuse. Leur spécialité est de garder les propriétés. Tout propriétaire urbain ou rural a à son service un ou plusieurs Marocains préposés à la garde de son bien. Ces Marocains sont réputés pour leur fidélité et leur aptitude toute spéciale pour le rôle de gardien. On les voit assis devant les portes, dans les corridors, dans les parvis des maisons et des palais, sur le seuil des boutiques européennes, le chapelet à la main et le poignard au côté. Un poignard tout particulier, dont le fourreau affecte la forme d'un J. A la campagne, ils portent le fusil et la *matraque,* bâton noueux assez semblable à celui de nos toucheurs de bœufs.

Les Marocains, ou Mogrébins (gens du Couchant) sont les musulmans les plus éloignés de la Mecque vers l'Occident. C'est chez eux que se forme le grand pèlerinage annuel. Jadis ce pèlerinage se faisait à pied. Aujourd'hui il se fait en *babour* (bateau à vapeur). Mais les pauvres diables du Maroc continuent de le faire pédestrement. Ils y mettent le temps. Plusieurs années, s'il le faut. Ils partent avec une bourse légère. Lorsqu'ils commencent à en apercevoir le fond, ils s'engagent, soit pour travailler aux champs, soit pour d'autres travaux, soit pour être gardiens.

Lorsque le travail leur a procuré assez d'argent pour pousser jusque vers un centre connu d'eux et dont ils font leur objectif, ils se mettent de nouveau en route. Et ainsi de suite jusqu'à la Mecque. Tunis est leur station préférée, quelquefois la Capoue où vient échouer l'ardeur du pèlerin, mais rarement.

Nos bons bourgeois de France se figurent le notaire : un homme assis dans un large fauteuil, dans un cabinet confortable, précédé de « l'étude aux murs couverts d'affiches », où travaillent assidûment des clercs, grands et petits. Une importante étude de notaire de Paris est un petit ministère : l'antichambre précède l'étude où griffonnent les clercs, le cabinet du maître clerc est à côté du cabinet du patron, un cabinet de ministre. Des bronzes rares sur la cheminée, des tableaux de maîtres sur la tenture des murs.

Marocain.

Telle n'est point la conception d'une étude de notaire chez les Tunisiens. Un trou carré ; deux à trois mètres de large ; autant de profondeur et de hauteur Telle est la moyenne de capacité cubique d'une étude d'*adoul*, lisez notaires. Je mets au pluriel : car ils sont deux ou trois, voir même quatre dans ce petit espace. Assis par terre ou sur un tabouret en roseau, ils écrivent sans table ni guéridon, sans autre appui que leur main gauche. Leur plume est un roseau taillé, *kalem,* et l'écritoire primitive est par terre à côté d'eux. Ni porte, ni fenêtre, ni devanture, l'étude-trou est béante sur la rue. Le client se tient devant la boutique (car c'est une boutique comme toutes les autres boutiques des souks). Une des aquarelles montre un notaire écrivant ; l'autre, les clients debout devant... l'étude, — l'âne non compris, bien entendu.

Marabouts urbains.

Petit café de la rue des Libraires.

CHAPITRE VII

Le café ! « Le café, disent les Orientaux, est la boisson de Dieu, la source de la vie, inventée par l'ange Gabriel pour rétablir la santé du Prophète ! »

Aussi en use-t-on et en abuse-t-on, à Tunis comme dans tout l'Orient : comme en France, du reste, mais d'une façon différente. Les Européens le consomment au café, ou l'offrent à leurs invités après le repas. Les Orientaux offrent le café à toute personne qui franchit le seuil de leur demeure : chez eux, cette offre fait partie de l'hospitalité. Et cela est si bien entré dans leurs mœurs que l'ordre de servir le café serait superflu. La domesticité sert le café d'instinct, dès qu'elle voit entrer quelqu'un au logis. Ce genre de politesse a amené les Tunisiens à adopter un outillage tout autre que celui dont nous nous servons. Nos cafetières les plus perfectionnées seraient encombrantes et mal commodes, s'il fallait servir du café à toute heure ou même à toute minute dans une maison particulière. D'autre part les Orientaux, et ils ont raison en cela, prétendent que plus le café est moulu ou pilé fin, plus l'arome se développe. En résumé les Tunisiens, à l'exemple des Turcs de Constantinople, pilent le café dans de grands mortiers et le réduisent en

Arabes au café.

une poudre impalpable si fine, que le résidu qu'on laisse au fond de la tasse a l'aspect d'une crème et n'a rien de commun avec notre marc de café, produit par une mouture grossière.

L'on entend souvent, dans tous les quartiers arabes de Tunis, des coups sourds qui font trembler les murailles. Ce sont les coups monotones et réguliers frappés par des pileurs de café.

Dans quelque coin obscur voisin du café, un nègre ou fellah passe sa journée au plus dur des métiers. Le pilon qui sert à broyer le café est une masse de fer plus grosse que le bras, pesant de quinze à vingt kilogrammes. Ces pauvres diables, à demi vêtus, sont en perpétuelle sueur ; et, pour peu qu'ils sortent dans la rue, la pneumonie les harponne. La profession est meurtrière, surtout lorsqu'ils négligent de s'entourer la bouche afin d'éviter l'inhalation continuelle de la poussière de café, qui finit par obstruer et par altérer les voies respiratoires. J'ai toujours été pris de pitié en regardant ces hommes forts, aux biceps extraordinairement développés, et en songeant qu'ils étaient prédestinés à la consomption, à peu d'exceptions près.

Le café pilé est mis dans une boîte bien close, et le sucre en poudre dans une autre boîte. Les Tunisiens et les Algériens préparent le café pour une seule personne, séparément, par tasse : c'est la préparation individuelle. Ils se servent pour cela de minuscules casseroles en fer-blanc de la contenance d'une tasse, ayant la forme d'un cône tronqué. Ce petit récipient est emmanché sur un long tube également en fer-blanc. Les personnes qui voient cet engin culinaire pour la première fois le prennent pour quelque pipe en métal. Le long manche est à double fin. Il permet de tenir le récipient sur le feu sans ressentir la chaleur et d'en transporter un assez grand nombre à la fois d'une seule main, en passant les tuyaux entre les doigts et en disposant les récipients en éventail.

L'outillage du cafetier est complété de la façon suivante : un pot évasé en terre cuite servant de réchaud, dans lequel un feu de charbon couve sous les cendres ; une grande bouillotte sous laquelle brûle une lampe à alcool et dans laquelle il y a toujours de l'eau très chaude, sinon bouillante ; et puis de petites tasses sans anse que la chaleur empêcherait de saisir, si on ne les servait placées dans des sortes de coquetiers que l'on peut tenir à la main. Et c'est tout.

Demande-t-on une tasse de café, le cafetier prend une cuillerée de café pilé dans l'une des boîtes, et dans l'autre une égale quantité de sucre en poudre. Il jette le tout au fond du petit récipient à queue. Puis il verse par-dessus de l'eau chaude prise à la bouillotte, et place le récipient sur le réchaud en l'enfonçant un peu dans les cendres. En moins d'une demi-minute il se produit une première ébullition. Dès lors le café est fait. Le cafetier prend une tasse et le récipient, et va rejoindre la personne à servir. Pendant le trajet, le marc se dépose au fond. Le café est enfin décanté dans la tasse, sous les yeux mêmes du consommateur.

Rien n'est donc plus simple que la préparation du café arabe.

Sauf plus ou moins de soin apporté à l'opération, et plus ou moins de luxe dans le

service, la façon de faire cette infusion ne varie pas suivant les classes. Elle est chez le pauvre ce qu'elle est chez le riche.

Le Tunisien ne boit pas son café comme nous. Il le hume avec un certain bruit. Cette façon bruyante de savourer le moka ne serait pas précisément de mise dans un dîner *select* du faubourg Saint-Germain; mais les Arabes ont de bonnes raisons pour agir de la sorte.

D'abord, comme ils tiennent à prendre le café très chaud, ils ne tiennent pas à se brûler la langue. Aussi aspirent-ils de l'air en même temps que le liquide. Et puis, si l'on veut bien les observer, on remarquera qu'ils n'inclinent pas leur tasse, ou presque pas; tandis que, quoi que nous ingurgitions, nous autres civilisés d'Europe, nous inclinons la tasse pour verser le liquide dans la bouche.

La tasse restant à peu près droite, les Arabes sont bien forcés d'aspirer vigoureusement et bruyamment le liquide, afin de l'élever jusqu'à leurs lèvres. Cette façon d'aspirer permet de boire le café en laissant au fond tout le marc, que nous, Européens mal initiés, nous amenons tout de suite à la bouche par l'inclinaison de la tasse.

Ceux qui disent que les Arabes boivent le café *avec le marc* ne sont donc pas dans l'absolue exactitude. D'abord le café dépose presque tout son marc dans le petit récipient, pendant que le *kaouadji* le porte au client; et puis ledit kaouadji n'a garde d'en verser dans la tasse dans laquelle il décante le café. Et le peu qui se trouve dans la tasse y reste, le consommateur arabe ayant aspiré tout le liquide jusqu'au marc... et pas plus loin.

Il n'y a pas entre le meilleur et le moins bon café que l'on boit à Tunis l'écart incommensurable qui existe entre le moka parfait humé par l'Européen riche et le breuvage indescriptible avec lequel on empoisonne le pauvre peuple, à deux sous la tasse.

Chez le plus pauvre Tunisien le café est potable. Et cela tient à ce que l'*amine* des vivres (inspecteur des marchés et des établissements où l'on consomme) vérifie non seulement le café en grain ou en poudre, mais même le café servi dans les tasses. Il poursuit surtout ceux qui mélangent au café de la chicorée, des céréales torréfiées ou du pain grillé. Généralement la poudre résultant de ces faux cafés se précipite au fond lorsqu'on la jette sur de l'eau froide, tandis que la poudre de café surnage. C'est du moins l'expérience que j'ai vu faire.

Si l'amine constate une falsification, il saisit le café et le répand par terre dans la rue. Si les contraventions se multiplient, l'amine les renvoie devant le scheich el Medina, qui inflige aux contrevenants de huit à dix jours de prison, sans amende. Si le contrevenant est en état de récidive, il est renvoyé devant la section criminelle de l'*ouzara* (tribunal musulman). Grâce à cette sévère surveillance, les proportions sont renversées : car si l'on a, en Europe, soixante chances sur cent de boire du café dans lequel entrent des corps étrangers, on a, à Tunis, soixante chances sur cent de boire du café sans mélange... chez les Arabes, s'entend; car, chez les Européens, la chicorée fait des siennes, tout comme dans leur belle Europe.

On a noirci beaucoup de papier pour déterminer l'origine de la découverte du café. Certains la font remonter au roi David ; d'autres éprouvent le besoin d'en reconnaître des traces dans les poèmes d'Homère. Il faut laisser ces savants chercheurs à leur douce manie. En réalité, cette origine est obscure et les premiers qui aient parlé du café avec précision sont Rhazès, médecin arabe du IXe siècle, et Avicenne, qui écrivait au XIe siècle.

En ces pays d'Orient où tout est image et fantaisie, la découverte du café ne pou-

Café de Bal-el-Menar.

vait manquer d'avoir sa légende. Gemal-Eddin-Dabhani, qui vivait au XVe siècle, la raconte ainsi : « Un berger remarqua un jour que ses chèvres veillaient la nuit et cabriolaient d'une façon insolite après le coucher du soleil, aux heures où tout s'endort dans la nature. Il fit part de ces cabrioles anormales aux moines auxquels les chèvres appartenaient. Le prieur du couvent, observateur sagace, surveilla de près ces bêtes noctambules, et il en arriva à penser que leur agitation extraordinaire provenait de la baie d'un arbuste qu'elles semblaient manger avec avidité. Il fit bouillir le fruit en question, et goûta la boisson. La nuit d'après il ne put clore les paupières. C'était une trouvaille ! Les moines du couvent s'endormaient volontiers pendant les offices de nuit. Il leur administra le breuvage nouveau, et plus aucun ne ferma les yeux durant ces offices. »

CAFÉ DU MARABOUT DU SOUK-ETTROUK.

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

Le susdit Gemal-Eddin avait appris en Perse l'usage du café. A son retour dans son pays, à Aden, il trouva des imitateurs. Peu après on voit apparaître l'usage du café à La Mecque, à Médine, en Égypte et, en 1550, à Constantinople. En France, ce fut Louis XIV qui en but le premier, en 1644.

En somme, le café est une boisson d'origine arabe, et celui que l'on consomme à Tunis vient en grande partie de notre colonie d'Oboek. Ce détail est fort peu connu ; parce que, le plus souvent, le café qui vient d'Oboek et d'Abyssinie s'en va prendre son état civil d'Arabie à Aden, avant de faire route pour Tunis.

Si l'usage du café est universel dans les intérieurs arabes, l'habitude de se réunir, de fumer, de jouer, de dormir dans les lieux où l'on débite du café, n'est pas moins universelle en Orient. Les cafés arabes de Tunis sont des plus pittoresques. Il y en a partout et de toute sorte : de petits où quatre clients ne peuvent s'étendre sur les nattes, et de grands qui sont comme de petites mosquées. Les Tunisiens sont beaux causeurs et très joueurs. Ils causent et jouent au café.

La boisson n'est pas ruineuse. La tasse coûte une caroube (4 centimes). Pour cette modique somme, l'indigène peut passer des heures au café. Il y peut fumer, dormir, manger même, s'il y apporte quelque nourriture à consommer sur le pouce. Il y entend des conteurs et des chanteurs qui viennent égayer la clientèle moyennant quelques caroubes. Pendant les nuits du Ramadan, on y érige des théâtres de pupazzi, ou d'ombres chinoises dont les représentations sont d'une obscénité révoltante pour des yeux d'Européens. Par un renversement de toutes nos conceptions en fait de morale, on voit ici la mère y conduire sa fille! Tant il est vrai que ce qui paraît insupportable en tel lieu peut être fort goûté en tel autre.

Le premier café public d'Orient a été ouvert à la Mecque au XVIe siècle. La vogue s'en répandit bien vite : tant l'homme, à quelque pays, à quelque race qu'il appartienne, aime la société de ses semblables. La vogue fut même telle au pays sacré des musulmans, que les austères et les orthodoxes s'en émurent, le café faisant une terrible concurrence à la mosquée. On en vint même à fermer les cafés, sous ce prétexte que Mahomet ayant interdit de boire le vin en compagnie, cette interdiction devait s'étendre aux réunions motivées par le café. Mais la subtilité musulmane eut bien vite raison de cette défense. Le ciel, quel qu'il soit, n'allant jamais sans un heureux cortège d'accommodements qui rendent la vie supportable, la finesse des docteurs musulmans en trouva. Ils découvrirent dans les traditions mahométanes que Mahomet avait bu du lait en compagnie, et ils en conclurent que l'on pouvait tout aussi bien déguster en compagnie le moka odorant. Il arriva même cette chose remarquable que, dans ces pays d'excessive dévotion, ce furent des dévots qui eurent tort.

Les cafés furent donc ouverts de nouveau au public, au cœur même de la sainte Arabie : et Dieu sait s'ils se multiplièrent dans les pays qui suivent les lois du Prophète!

Les interdictions coraniques manquent souvent de précision. Il est visible que les législateurs de l'islam ont eu en vue de proscrire toute boisson pouvant causer une ivresse quelconque : mais le Livre sacré emploie l'expression de « boisson fermentée » ;

et c'est à cette indécision d'expression que le café doit d'avoir échappé à l'ostracisme. Il est cuit et non fermenté, ont argué ses défenseurs dans les discussions religieuses absurdes et interminables dont il a été l'objet. Et ils ont eu raison... et, ce qui est mieux encore, ils ont eu raison d'avoir raison : car le café est la boisson par excellence des pays méridionaux, dont tant de contrées sont maremmatiques et insalubres. C'est un fébrifuge.

Si le café est en réalité une boisson enivrante, il faut reconnaître que l'ivresse

Café des faubourgs.

qu'il procure est si douce, si inoffensive, que les docteurs musulmans qui en ont pris la défense ont eu beau jeu. Son caractère bienfaisant est à ce point marqué, que l'insomnie qu'il occasionne n'est point suivie de fatigue comme celle qui provient des substances stupéfiantes. Émile Souvestre a dit pittoresquement que le café tient, pour ainsi dire, le milieu entre la nourriture corporelle et la nourriture spirituelle.

Le café tunisien, qu'il soit le lieu de la réunion des riches ou celui des pauvres, est le même partout. Devant la porte ou sur le seuil de la porte, des bancs, des chaises, ou des coffres sur lesquels les clients s'assoient. En vedette, à l'entrée, on voit dans tous les cafés un récipient en cuivre jaune, sur lequel est placée une patène du même métal. C'est la caisse du cafetier. La vie des Orientaux, des Tunisiens surtout, est faite d'économie de mouvements. L'imagination des Européens s'oriente vers le travail ; celle des Orientaux a l'objectif inverse.

Dans nos cafés on n'entend que des cris : « Garçon, une demi-tasse! Garçon, un mazagran! Garçon, ceci, garçon, cela! » et les réponses : « Boum! versez à l'as! » Rien de tout cela dans un café arabe. En entrant, le consommateur jette sa caroube sur la patène. La pièce de monnaie produit sur le métal un bruit sonore qui avertit le kaouadji : le client prend sa place sur les nattes sans proférer une parole; le cafetier sans en dire davantage, apporte la tasse et passe à un autre. Autant de fois il entend sonner la caroube sur la patène, autant de fois le cafetier met une tasse de café à bouillir.

Porte d'un petit café.

Si le café est fait pour chaque consommateur et servi individuellement, il n'en est pas de même de l'eau fraîche, complément obligé de toute consommation de café. Après chaque tasse de café, le Tunisien boit quelques gorgées d'eau du Zaghouan; et, cette fois, l'eau est apportée dans un vase unique, quel que soit le nombre des consommateurs. Ce vase, en fer-blanc, en terre cuite ou en cristal, selon le luxe de l'établissement, passe de l'un à l'autre. Tant pis pour celui qui, étant le dernier, doit porter ses lèvres sur des bords que d'autres ont touchés. Ce n'est pas le cas d'appliquer la prédiction consolante des bonheurs célestes pour lesquels les derniers devront être les premiers. Ici, pas d'erreur! Le dernier n'est pas le premier!

On voit en tête de ce chapitre l'image d'un petit café de la rue des Libraires, et, au-dessus de ces lignes, la porte d'un autre petit café. Ces deux établissements sont presque en face l'un de l'autre. C'est là que se réunissent les libraires, les relieurs et les éditeurs arabes dont les boutiques sont voisines. Tout autour se tiennent, à certains moments, les revendeurs de livres.

Ces petits cafés — et il y en a une quantité de cette importance à Tunis — sont généralement en forme de long couloir, avec un banc d'un côté. Souvent ce siège est fait de maçonnerie. Banc en bois ou banc en pierre, il est toujours recouvert de nattes et de tapis. Le mur est également garni de nattes très épaisses, qui isolent parfaitement

de la fraîcheur des pierres. De l'autre côté sont les coffres, les réchauds, les étagères et tout l'ameublement du kaouadji. Une peinture ou plusieurs peintures sur verre, représentant le célèbre sultan Mahmoud sur son cheval noir, quelque héros musulman terrassant un lion, ou une centauresse, ou encore l'enlèvement d'une vierge par un guerrier arabe, ornent ce côté du café.

A la porte, le cuveau ou le baril peint en vert, avec cercles rouges, contenant l'eau offerte aux passants. Derrière ces cuveaux, l'on voit généralement un petit coffret peint en bleu ou en vert clair, sur lequel se trouve la tirelire en cuivre du cafetier et à côté, presque toujours, un vase avec des fleurs : œillets, roses ou jasmins, suivant les saisons.

Le petit café de la rue Souk-el-Belat est des plus intéressants : les bancs, les chaises et les tabourets sont presque tous dans la rue.

Le café du souk des sacs, près de Bab-el-Mnara, est bien curieux aussi. Il se compose d'une arrière-boutique et d'une sorte de porche orné de faïences et de peintures. Je le recommande aux touristes. Pour le trouver, il suffit de passer sous la porte que l'on voit en face de soi au sortir du souk des selliers. Passé cette porte, il est à cent mètres sur la droite.

Il importait aussi de montrer un de ces cafés des faubourgs où, d'habitude, les consommateurs sont assis par terre, toujours déchaussés, ayant laissé leurs babouches en dehors des nattes sur lesquelles ils sont accroupis. Cette habitude de se déchausser en quelque lieu que soient les musulmans est absolument logique. Comme ils s'assoient par terre et que leurs mains touchent souvent le sol, il serait désagréable pour eux de les mettre sur les impuretés apportées aux semelles des chaussures.

A la mosquée, la logique de cet usage est encore plus frappante. Le musulman en prière met le visage contre la terre pour s'humilier devant Allah et l'adorer. Que serait-ce, si quelque babouche malpropre avait touché la natte, dont le fidèle approche la bouche et le front?

Il ne faut pas chercher d'autres raisons que celles de la propreté la plus élémentaire pour justifier l'interdiction de fouler avec ses chaussures le sol des mosquées, les nattes des cafés et l'intérieur des appartements.

Le plus curieux de tous les cafés arabes est, sans contredit, le Café des Marabouts, qui se trouve à droite en montant le Souk-Ettrouk. On y accède par quelques marches d'escalier et par un long couloir, au bout duquel se trouve une vaste salle, très haute, avec un grand nombre de colonnes peintes en rouge et en vert, en mirlitons, et soutenant des arceaux. Ce qui donne encore à ce lieu l'aspect d'un édifice religieux, c'est qu'il est éclairé par le haut au moyen d'ouvertures fort élevées au-dessus du sol.

Tout autour se trouvent des bancs en maçonnerie, et le milieu est également occupé par un massif de maçonnerie. Le pourtour et le milieu sont couverts de nattes sur lesquelles sont groupés les joueurs, les fumeurs, les buveurs de café et les dormeurs.

Dans ce café, chose étrange! se trouvent des tombeaux. Ils renferment les corps de saints personnages, de marabouts! C'est ce qui a fait donner à ce café le nom de Café des Marabouts.

Ces tombeaux sont surmontés par de grands étendards verts et rouges. Ils ne sont séparés des consommateurs que par une barrière à claire-voie.

Les Tunisiens cultivent la dame de pique avec ardeur. Pour eux, chaque carte a un surnom.

Mais observez-les, et vous remarquerez que, se défiant les uns des autres, ils plient toutes leurs cartes en deux dans le sens de la hauteur, de façon à ce que nul autre que celui qui les tient ne puisse y jeter un œil indiscret.

Les Tunisiens aiment passionnément une sorte de jeu d'échecs simplifiée. Quelques-uns cependant connaissent notre jeu d'échecs ; ce jeu est d'origine arabe ou persane. *El scheich et mat* veut dire en arabe : « Le roi est mort. »

On fume également au café, et ce n'est malheureusement pas du tabac que l'on y fume : c'est le *kiff*, un dérivé du chanvre. Le kiff est pour les Tunisiens ce que l'opium est pour les Chinois. Pour n'être pas tout aussi funestes que ceux de l'opium, les ravages exercés par le kiff n'en sont pas moins constants et parfois terribles. Les sept huitièmes des aliénés arabes sont des fumeurs de kiff. Comme l'opium, le kiff, plus connu encore par nous sous le nom de *hachisch*, conduit celui qui en abuse à l'imbécillité, au marasme, à la folie, à la mort, à travers des songes agréables, des hallucinations attirantes, des visions fantastiques.

Le kiff se fume dans de toutes petites pipes, en quantité minuscule. Le kaouadji ne le prépare pas d'avance. Il le hache au fur et à mesure des demandes des consommateurs, avec un petit hachoir, toujours pendu auprès de l'étagère sur laquelle sont rangées les tasses.

Lorsque le consommateur demande à fumer le kiff, le kaouadji prend une planche sur laquelle il met l'herbe (hachisch), qu'il hache menu.

Le plus souvent, le cafetier amorce la petite pipe et la passe tout allumée au consommateur.

J'allais oublier d'ajouter que, dans les maisons bien tenues, le café est servi dans une double tasse. La petite tasse qui contient le breuvage bouillant peut, sans anse, brûler les doigts : aussi la sert-on placée dans une sorte de coquetier, que l'on peut saisir sans risquer de se brûler. Ces coquetiers font l'office de nos soucoupes. Ils sont le plus souvent en porcelaine fine, comme les tasses : mais on en fait en métal repoussé ou en filigrane d'or ou d'argent, avec ou sans incrustations de pierres précieuses ou de corail. On les appelle des *sarph*.

L'offre du café est une des manifestations de l'hospitalité chez les Arabes. Autant de fois un hôte franchit le seuil de la maison, autant de fois il est servi.

N'allez pas conclure de là que l'offre du café est invariablement la manifestation d'une intention bienveillante.

Il en est de ce breuvage comme du sabre des Japonais, lequel n'a aucune ressemblance avec celui de Prudhomme, garde national, attendu que le sabre qu'on vous offre aux fins d'éviscération ne saurait jamais passer pour « le plus beau jour de la vie » !

J'entends parler ici de ce que les Arabes appellent « le mauvais café » offert à celui ou à celle que l'on a quelque intérêt de faire passer de vie à trépas. Le café que

nos docteurs recommandent pour faire passer le goût des médecines désagréables à prendre, a souvent pour résultat, comme on dit familièrement, « de faire passer le goût du pain ».

Dans ces pays d'Orient où l'état civil est inconnu, où les maisons sont calfeutrées, où les suppressions de personnes peuvent se produire dans l'impunité, le « mauvais café », c'est-à-dire celui qui renferme un poison violent, peut être « utilisé » le plus aisément du monde. C'est la tache noire de ce beau pays du soleil !

Café de la rue Souk-el-Belat.

Intérieur de hammam.

CHAPITRE VIII

Le café et le bain (*hammam*) prennent une grande place dans la vie des Tunisiens. Il convient d'y ajouter la boutique du barbier.

Les cafés ont fait l'objet du précédent chapitre. Il sera question, dans celui-ci, des bains, des barbiers et aussi des médecins arabes.

On reconnaît les bâtiments affectés aux bains maures. Des koubbas, sans les boules et le croissant qui sont les ornements des coupoles sacrées, surmontent ces établissements. Autour des coupoles s'élèvent des piquets et des perches sur lesquels sont irrégulièrement tendues de grandes cordes, auxquelles sont attachées des serviettes et des *foutas* (pièces d'étoffe rayée que l'on serre autour des reins) qui sèchent au soleil et s'agitent au vent.

Les portes des hammams sont bien reconnaissables, étant peinturlurées de rouge, de blanc et de bleu. La couleur verte est rarement employée dans la peinture qui enlumine les portes des hammams, le vert étant la couleur du Prophète et ne s'associant au rouge que pour marquer les lieux sacrés ou les domaines dépendant des mosquées. La peinture des portes des bains est fort curieuse. Sur l'arcade, les claveaux sont figurés en bleu, en blanc et en rouge, avec des fleurs au milieu ; blanches sur les claveaux rouges et bleus, bleues ou rouges sur les claveaux blancs. Les pieds-droits sont peints en rouge ou en bleu, avec des bouquets blancs au milieu des panneaux. Les

portes elles-mêmes sont rouges au milieu et bleues tout autour, ces deux couleurs étant séparées par un liséré blanc qui finit en rinceau.

Tout cela est grossièrement peint au patron, criard, heurté... et harmonieux néanmoins, sous ce soleil magique qui met tout à l'unisson. Chez nous, de semblables portes feraient pousser des cris de paon ; là-bas, elles sont dans la gamme.

Si l'on franchit le seuil, on se trouve sous une sorte de porche où se tiennent des barbiers. Les rasoirs alignés et les vieilles glaces à cadre doré sont les enseignes du frater.

Une grande pièce de toile pendue au fond — souvent de vieille toile à sacs — indique l'entrée du bain. Un couloir sombre mène dans la salle principale de l'établissement. Cette salle, assez vaste, se termine en coupole. A côté de l'entrée se trouve le comptoir du caissier, peinturluré de bleu et de blanc. C'est là que les baigneurs payent le prix de la séance. Une des aquarelles de ce chapitre, celle de l'*Intérieur d'un hammam*, montre un de ces comptoirs pittoresques. Tout autour de la salle, sous les arcades aux claveaux noirs et blancs des bas-côtés, les baigneurs, enveloppés dans les draps et les foutas qui leur tiennent lieu de peignoir, sont couchés sur des lits de camp, assoupis pour la plupart. Ils se reposent et se sèchent après les épuisements de la sudation et les fatigues du massage. Des garçons de bain nus jusqu'à la ceinture, le bas du corps serré dans une fouta, vont de l'un à l'autre et remplissent leurs offices divers.

Une porte basse conduit à la salle de sudation et de massage. Cette salle ressemble, en moins bien, aux salles des bains de vapeur que nous connaissons en France. Et comme toute trace de costumes a disparu dans cette partie surchauffée de l'établissement, toute description pittoresque s'arrête au seuil de l'étuve.

Le hammam de la rue des Libraires, dont on voit la porte dans ce chapitre-ci, est certainement fort curieux à visiter ; mais je préfère celui de la rue El-Mnar, hors la porte dite Bab-el-Mnara (au bout du souk des selliers). C'est celui dont l'intérieur est figuré en tête de ce chapitre. L'autre porte de hammam est celle du hammam de la rue des Teinturiers. Elle n'est pas moins curieuse que les autres. Il y en a un très grand nombre à Tunis, mais généralement plus modestes que celles qui sont représentées ici.

Les devantures des boutiques de barbiers — elles sont innombrables à Tunis — sont toutes taillées sur le même patron : avec des boiseries plus ou moins sculptées, plus ou moins luxueusement peintes, selon l'importance de l'établissement. Ces devantures mesurent environ trois mètres de largeur et un peu plus de deux mètres et demi de hauteur.

La porte d'entrée est au milieu. Dans chacun des panneaux fixes, des deux côtés de la porte, se trouve une toute petite croisée, juste assez grande pour encadrer la tête d'un fils du Prophète. Dans la partie supérieure, il y a une série de petits panneaux, la plupart sculptés à jour, dont les dessins, parfois très beaux, sont variés. Voir l'image qui termine ce chapitre.

L'intérieur de la boutique est en profondeur et ressemble à un large corridor. Un banc en bois ou en maçonnerie occupe tout un côté, avec nattes et tapis pour les clients. De l'autre côté, un râtelier où sont alignés de nombreux rasoirs. Chaque client a le sien : ce qui dénote une propreté défiante. Des glaces à main, à cadre et à dos en marqueterie de nacre, des miroirs, des pipes, des images coloriées, des plats à barbe sont accrochés tout autour et donnent à cette muraille un aspect vraiment pittoresque.

Le client est assis le dos au mur, presque droit, et le barbier se place devant lui pour le raser.

Le barbier, coiffé du turban, est en bras de chemise, avec un gilet jaune ou rouge. Le bas du corps est entouré d'une fouta rayée de bleu et de rouge, retenue aux reins par une ceinture en cuir dont un large bout pend sur le devant, servant à repasser les rasoirs.

Les boutiques des barbiers, comme les mosquées et les cafés, ont à leur porte des vases avec de l'eau offerte aux passants.

Dans les faubourgs, les boutiques de barbiers n'ont que bien rarement des devantures en bois sculpté. Un filet avec des balles de plomb, un épervier en un mot, pend devant la porte. Il empêche de voir à l'intérieur et gêne, paraît-il, les mouches indiscrètes qui menacent la quiétude des clients.

La boutique du barbier est un lieu de réunion, de causerie pour les désœuvrés. C'est là que, comme du temps des Romains, se révèlent, se transmettent et se cotent les nouvelles et les cancans du jour.

Le barbier cumule. Il est aussi chirurgien ; comme chez nous au bon vieux temps, c'est le frater. Ventouses, sangsues, saignées, fractures, coupures, il se charge de tout. Il est même circonciseur. Pour être *tahar* (chargé de la circoncision), il faut être barbier en titre. Cette opération, se pratiquant sur des enfants de huit à dix ans, pourrait être dangereuse si elle n'était en des mains expérimentées. Aussi le Bey nomme-t-il un *amine ettahara* responsable des accidents et ayant seul le droit de délivrer des brevets de capacité. Les accidents sont extrêmement rares, grâce à ces précautions ; malgré la simplicité primitive des médicaments appliqués au petit patient, tels, par exemple, que la raclure des peaux des tanneries et la poussière de pots brisés (il faut qu'ils aient servi), ou encore une pommade faite d'huile d'olive et de cire. L'amine actuel des circonciseurs se nomme Si-Ettahar-El-Besanieh, commandeur du Nicham ; il est aussi l'amine des barbiers. Le tahar reçoit un coq rouge et emporte le cierge allumé pendant l'opération. Quant aux honoraires en argent, ils varient de 10 piastres à 1,000. Ce dernier prix est celui que donnent les princes.

Les principaux barbiers, ayant la mission sacrée dont je viens de parler, sont donc des personnages d'importance à Tunis, plus près aussi qu'on ne le pense du Figaro de notre comédie.

La médecine et la chirurgie ne sont point des professions déterminées. Les médecins *(thebibs)*, les *m'daoüi* (guérisseurs), les barbiers, les marabouts et toute sorte de charlatans des deux sexes se chargent d'expédier le pauvre monde dans l'au-delà.

Tout guérisseur est vénéré et bien payé. C'est ce qui explique le nombre de

Entrée du hammam de la rue des Teinturiers.

gens qui s'arrogent le droit de traiter les malades. Le médecin et le prêtre sont respectés, quelles que soient leur religion ou leur nationalité.

ENTRÉE DU HAMMAM DE LA RUE DES LIBRAIRES.

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

Voici du reste une petite histoire fort connue à Tunis, et qui donne la note de la crédulité des Tunisiens et de leur confiance dans leurs docteurs.

L'un d'eux, souffrant de fortes douleurs névralgiques à la tête, était persuadé que cela provenait de ce qu'il avait mangé une poule sur laquelle un juif avait jeté un sort. Voilà pour la crédulité.

Quant à la confiance dans le guérisseur, c'est pire encore. Le barbier qu'il consulta lui démontra par les meilleures raisons qu'une ventouse au cou et l'extraction d'une dent devaient le guérir. Stoïquement, le bon Maure s'assit dans le fauteuil du barbier et lui dit :

« Arrache, et guéris-moi vite !

Le barbier ayant arraché une dent saine, non sans abîmer la mâchoire du patient, lui demande avec un aplomb imperturbable :

— Cela va-t-il mieux ?

— Oui.

— Eh bien, passons à la ventouse.

— Mais je me sens mieux.

— C'est égal, le mal pourrait revenir. »

Et la ventouse fut posée.

Pour donner une idée de la valeur du corps médical arabe en général, à la campagne principalement, il suffit de dire que la qualité de *thebib* (médecin) est héréditaire. Le thebib passe pour infaillible, aux yeux des nomades surtout. Il faut reconnaître cependant que quelques médecins musulmans de Tunis sont supérieurs, qu'ils ont quelques connaissances physiologiques et qu'ils savent appliquer un certain nombre de remèdes simples. L'un d'eux même, le docteur Si-Kaddour, qui a fait ses études et passé ses examens en France, jouit de la juste estime de ses confrères européens, comme chirurgien et comme médecin.

Au-dessous des thebibs, il y a les *m'daoüi*, qui sont l'équivalent de nos rebouteurs ou de nos guérisseurs de village.

Quant aux marabouts qui, eux aussi, prétendent guérir les maladies, leur remède unique, universel, infaillible, ne saurait, comme le légendaire « bouillon d'hôpital », faire ni bien ni mal. Ils écrivent quelque sentence magique ou quelque phrase sacrée sur un morceau de papier et l'appliquent, soit sous forme de sachet sur la partie malade, soit — vous aurez peine à le croire — sous forme d'infusion. Le papier est mis dans l'eau bouillante et le malade boit cette *infusion de sentence*.

Lorsqu'il arrive que la maladie ne cède pas devant une aussi puissante médication, le marabout se tire d'affaire en déclarant que ce n'est pas de sa faute, la non-réussite ne prouvant qu'une chose, c'est que la sentence infusée, et... avalée, ne devait pas être celle qui était applicable au cas particulier. Et il ordonne l'infusion d'une autre sentence, continuant ainsi jusqu'à ce que mort ou guérison s'ensuive.

Lorsque le thebib prévoit qu'aucun des remèdes connus de lui ne pourra guérir son malade, il prescrit quelque remède fantastique, d'application impossible, comme, par exemple, une omelette d'œufs de serpent, une crème de lait de lionne, ou une

infusion de plantes cueillies à minuit sur le sommet du Djebel-Ressas... de sorte que l'on ne saurait arguer de l'innocuité du remède ordonné au patient. En France, cela s'appellerait ordonner de prendre la lune avec les dents en guise de pilule.

Les m'daoüi ou guérisseurs se compromettent moins encore. Les remèdes qu'ils ordonnent sont d'usage exclusivement externe. Ils ne semblent pas plus efficaces pour cela. Ce sont des amulettes. Il y a une amulette spéciale pour chaque maladie : amulette contre la fièvre, amulette contre la dysenterie, amulette contre les maladies d'yeux, etc., etc. Le m'daoüi désigne au hasard une amulette.

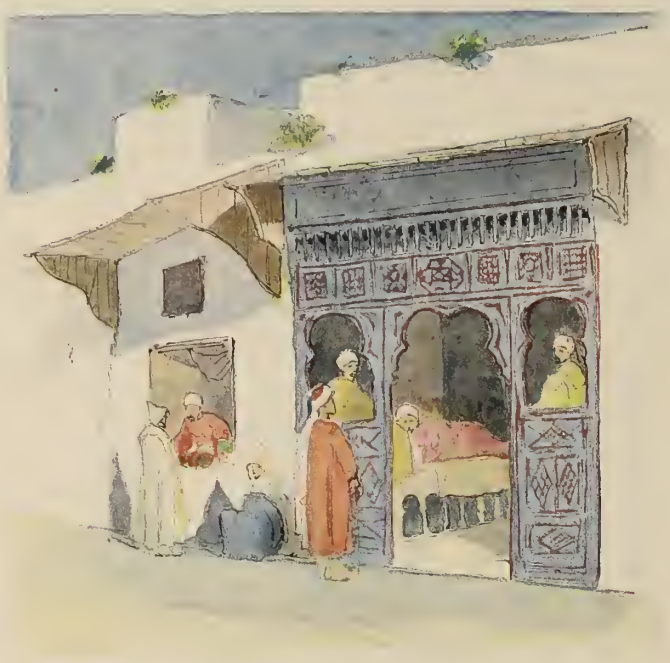

Boutique de barbier.

« Elle est pour la fièvre, » dit-il.

Si elle ne guérit pas, il s'en tire en disant :

« Il paraît que ce n'est pas la bonne. »

Et il la change.

Ce que le m'daoüi connaît à fond, c'est l'art d'extirper de l'argent et des cadeaux à ces pauvres Arabes, dont la crédulité n'a vraiment pas de limites. M. Casimir Henricy en donne l'exemple suivant :

Un jour, un médecin français fut appelé auprès d'un blessé, qui avait reçu un coup de feu à la jambe. Au premier examen de la blessure, le docteur reconnut que la balle s'y trouvait encore, et il le dit à l'Arabe.

« C'est impossible, dit celui-ci, puisque avant toi six m'daoüi sont venus me visiter et que chacun m'a extrait une balle.

— Bien, dit le docteur, je m'en vais en extraire une septième, celle, précisément, qui te fait tant souffrir. »

L'opération fut de courte durée et, peu après, le docteur présentait au malade la balle qu'il venait d'extraire. L'Arabe fut ravi ; mais il n'en resta pas moins persuadé que cette balle était la septième, et que les m'daoüi lui en avaient extrait six autres.

Or chacune des six opérations précédentes lui avait coûté un beau mouton et quelques piastres.

On ne saurait pousser plus loin l'ignorance et la crédulité.

Les maladies réelles rapportent moins encore que les maladies ayant leur siège dans l'imagination, à la masse des guérisseurs interlopes qui pullulent dans ce monde de crédules endurcis.

Les superstitions sont de tous les pays et de tous les temps. Le nombre 13, les jours néfastes, les mois de guigne et le mauvais œil sont redoutés en Orient aussi bien que dans notre Occident. Le mauvais œil, surtout, inspire aux superstitieux

Barbier populaire.

d'Afrique une terreur profonde; selon eux, il exerce sa funeste influence par le toucher et par la parole aussi bien que par le regard. Si un homme qui a l'*aïn*, le mauvais œil, touche un bébé, le pauvre petit est sûrement menacé de quelque maladie grave. Si

quelque roumi s'avise, devant des parents fanatiques, de dire qu'il admire la beauté de leur enfant, vite ceux-ci l'emmènent afin de le soustraire aux compliments du mécréant au mauvais œil. Un simple regard d'admiration jeté sur un beau cheval le prédestine à quelque boiterie incurable ou à quelque autre accident.

On croit beaucoup au mauvais œil en Tunisie, en Orient... comme à Paris. A Tunis, c'est une de ces nombreuses traditions léguées par les Grecs et les Romains, et que les Italiens ont conservées sous le nom de *jettatura*. De pareilles superstitions sont pain bénit pour les thebibs, les m'daoüi, les barbiers, et surtout pour les marabouts. Les maladies, les ophtalmies surtout, étant dues à l'influence du mauvais œil, les guérisseurs de tout calibre donnent des remèdes... contre la maladie ? Erreur ! c'est contre le mauvais œil. La cause conjurée, l'effet doit cesser. Pas de raisonnement plus clair. Il n'y a qu'un petit malheur : c'est que les remèdes employés ne font cesser ni la cause ni l'effet !

Une ophtalmie se déclare-t-elle, c'est le mauvais œil qui en est la cause. Aussitôt le guérisseur ordonne au patient de suspendre devant l'œil malade un petit morceau d'étoffe rouge attaché à un fil. Que pensez-vous de cette médication fantaisiste?

J'ai aussi vu, toujours pour la guérison des maladies des yeux, une vieille femme se livrer à une débauche de signes cabalistiques, prononcer force incantations, toucher ses seins et poser ensuite ses doigts sur les yeux de la petite malade, certaine de se livrer à une pratique efficace. Je vous donne également cette recette pour ce qu'elle vaut.

On voit souvent des Arabes dont le front est tout tailladé, coupé de cicatrices méthodiquement tracées dans la peau. C'est encore un remède : le remède contre la névralgie. On entaille la peau afin de causer un mal externe destiné à opérer une dérivation qui, parfois, fait en effet disparaître le mal intérieur ; mais quel supplice pour le malade !

C'est le barbier qui opère dans l'application des coupures. Il opère aussi les tatouages que se font les nomades.

Si la thérapeutique du peuple arabe paraît dépourvue de valeur scientifique, les moyens employés par les guérisseurs n'en sont pas moins innombrables et d'une infinie variété.

Il y a les « infusions de versets du Coran », les herbes, les saignées, les ventouses, les brûlures et les coupures volontaires, les amulettes, les incantations et mille autres procédés d'une ingéniosité naïve.

Il y a aussi les pierres précieuses, dont les innombrables vertus sont hors de doute en ce pays de crédulité à outrance.

Suivant la croyance des Arabes, l'action du cœur est fortifiée par le rubis, dont les feux rouges préservent du feu du ciel, de la peste et du choléra. Le rubis apaise aussi la faim, toujours selon les Arabes. Ils n'ont eu garde de parler de la soif, les musulmans ne faisant pas usage de l'exquise boisson dont la dernière goutte tombée du verre est « rubis sur l'ongle ».

La morsure des serpents ou des scorpions est réputée sans danger en présence de l'émeraude. Les aveugles sur les yeux desquels cette pierre précieuse est appliquée doivent recouvrer la vue,... les épileptiques la quiétude.

Le diamant guérit toutes les maladies. Que de maris d'Europe ont guéri leurs épouses avec ce spécifique étincelant, irrésistible, dont l' « eau » fait si bien dans la « rivière ».

Encore selon les Arabes, les défauts de la vue et les maladies des yeux ne sauraient résister à l'application de la turquoise, qui a également pour effet de conserver le lait des nourrices.

La sanguine adoucit les gens irascibles, guérit les maux de dents, préserve de la malchance et arrête les hémorragies. Elle procure bonheur et longévité. Tout alors !

L'œil-de-chat rend invulnérable, invisible même, au plus fort des mêlées, dans les batailles.

Pour les affections bilieuses et pour la jaunisse, il y a la topaze.

Lorsque la pierre précieuse est gravée, et que l'un des qualificatifs d'Allah est écrit dessus, c'est un *telsem*, talisman. Ce sont les marabouts qui gravent sur ces pierres les paroles sacrées.

Les grands seigneurs se payent des chapelets entiers composés de pierres précieuses, avec le nom d'un des qualificatifs de Dieu gravé sur chacun des 99 grains du chapelet. Ces chapelets-là sont d'un grand prix.

A propos des 99 grains portant 99 qualificatifs d'Allah, les musulmans croient que le centième qualificatif est resté inconnu, que celui auquel Dieu le révélera aura la toute-puissance sur l'univers, et qu'Adam, Salomon et Mahomet ont été les seuls à qui il ait été révélé.

On sait que le Coran a fait à la Bible d'innombrables emprunts, les adaptant à la religion nouvelle.

Le règne du roi Salomon est très souvent l'objet de ces nombreux récits merveilleux dont les musulmans ont pris le fond dans la Bible. On y voit les djinns et les anges littéralement embrigadés pour le service du grand roi. Ils construisent pour lui temples et palais merveilleux, remplissent pour lui toute sorte de missions ordinaires et extraordinaires.

La légende de l'origine des sources thermales nous montre les djinns du saint roi à l'œuvre.

Chacun sait que les anciens faisaient grand cas des eaux thermales, et l'on voit des ruines d'édifices romains ou byzantins partout où se trouvent des sources chaudes. Voici la légende arabe.

Le roi Salomon (*Sliman*) était un roi d'une grande sagesse et fort avisé, comme le prouve certain jugement mémorable. C'était aussi un administrateur plein de sollicitude pour la santé et la propreté de ses sujets. Il ordonna, en conséquence, de construire dans tout son royaume des bains chauds pour le peuple.

Mais, d'autre part, il n'entendait pas que qui que ce soit, serviteur ou autre, pût être le témoin des secrets de son immense harem. Aussi introduisit-il dans le personnel

Extérieur d'un hammam.

des bains chauds de vrais génies, des djinns, qui devaient servir les baigneurs... des garçons de bain fantastiques.

Pour plus de sûreté, afin d'éviter toute indiscrétion, le roi Salomon ordonna que ces djinns fussent aveugles, sourds et muets, afin de les mettre dans l'impossibilité de voir, d'entendre et de répéter ce qui se passait dans les bains, où tout devait être enveloppé dans le plus absolu mystère.

Salomon arriva, comme tout humain, au terme de son existence ; et, au milieu des préoccupations de sa comparution devant l'Éternel, il oublia les djinns... il omit de transmettre aux survivants la manière de s'en servir. Personne n'ayant la clef du langage dont se servait le roi défunt pour se faire comprendre de ces génies triplement infirmes, il en résulta que ceux-ci continuèrent à chauffer les bains dans leurs officines souterraines comme si le maître n'était pas allé rejoindre son père David dans un monde meilleur.

Et comme personne n'ayant trouvé, depuis lors, le moyen de se faire comprendre d'eux, ces génies aveugles, sourds et muets, continuèrent de chauffer et chauffent encore les eaux souterraines avec leur zèle accoutumé.

De là les sources thermales... selon les traditions arabes.

Boutique de barbier, place Rab-el-Maar.

Souk des brodeurs. — Branzia.

CHAPITRE IX

Chez les Romains, comme chez les autres peuples de l'antiquité, le travail n'était pas réputé honorable ; les professions manuelles étaient le lot des esclaves et des prisonniers de guerre. Le brillant état des sciences, des arts et de la poésie, le grand patriotisme, le culte de la liberté de l'antiquité classique, n'étaient qu'à la surface. Au-dessous des classes privilégiées, qui en avaient en quelque sorte le monopole, ce n'étaient que des couches déshéritées gémissant sous la plus révoltante oppression.

Les véritables corporations datent d'Alexandre Sévère. En 364, Valentinien Ier confirma leur organisation, qui passa dans les Gaules sous le nom de *collegia opificum*.

Faut-il rattacher les innombrables associations, professionnelles ou autres, qui couvrent Tunis à la tradition des corporations instituées par les empereurs romains du IVe siècle et que l'on retrouve chez nous à travers le moyen âge? Oui, assurément, parce qu'il est impossible de détacher absolument les associations actuelles des associations analogues que l'on trouve en d'autres temps et en d'autres pays. Comment ne pas trouver d'analogie entre les rues des souks, qui portent le nom de rue des Étoffes, de rue des Orfèvres, de rue des Parfumeurs, et les rues de nos vieilles villes d'Europe

qui portaient des noms analogues, rue des Drapiers, rue des Cordonniers, rue des Orfèvres, etc.? L'analogie est indéniable. Aujourd'hui encore, dans notre grand Paris, certaines professions sont encore localisées. La rue des Jeûneurs est accaparée par le commerce des tissus, et l'industrie des imprimeurs lithographes et typographes a envahi le passage du Caire. Aux environs de Paris, ce ne sont qu'hôtels, restaurants, cafés et gargotes ; dans Paris, les journaux sont, pour la plupart, concentrés dans le quartier où se produit la nouvelle, le boulevard, et à petite distance du lieu de leur expédition, la poste. Vous trouveriez peu de boursiers au delà d'un rayon dépassant cinq cents mètres autour du temple de Plutus. C'est que l'homme, qu'il soit coiffé d'un horrible tube noir ou qu'un riche turban ceigne son front, partout pétri de même, est la cause unique qui produit partout les mêmes effets.

Il est évident que beaucoup d'associations tunisiennes ont quelque analogie avec ces réunions si fort à la mode dans Paris sous les noms de la Cigale, la Pomme ou la Soupe-aux-Choux, et dont le but est de réunir de temps à autre les enfants d'une même contrée, confondus dans ce tourbillon de deux millions trois cent mille aspirants à la fortune qu'on appelle Paris.

En y regardant de près, on découvrirait que les corporations de Tunis se sont formées d'immigrations de gens dont le pays avait quelque renom dans telle ou telle profession. J'en donnerai comme exemple les tisseurs de couvertures de Djerba, qui sont représentés dans la capitale par un grand nombre des leurs. Ils y ont monté des métiers et trouvent plus commode de fabriquer des couvertures de Djerba à Tunis même, où elles ont leur débouché, plutôt que de les grever d'un coûteux transport.

Telle partie de la Tunisie est renommée pour ses maçons,... nos Limousins ; telle autre a la spécialité des portefaix et des commissionnaires,... nos Auvergnats ; puis viennent les nombreux Marocains, qui font à Tunis une fructueuse étape de leur pèlerinage à la Mecque ; les nègres du Soudan, qui exécutent des travaux de force ; les Mozabites d'Algérie, à qui l'épicerie et la droguerie sont chères ; les Turcs, les Égyptiens, les Arabes d'Arabie, les gens du Djerid tunisien, de Khroumirie et des autres contrées de la Régence, qui sont attirés par la séduisante capitale. Tous sont groupés et se sentent les coudes. Chaque groupe compte un *amine* élu, chargé de veiller à la sécurité des personnes et à la défense des intérêts des membres de l'association.

Le mot arabe *amine* est le même que le mot *amen* qui clôt les prières latines ou musulmanes. *Amine*, « ainsi soit-il », caractérise l'arbitrage confié à l'homme élu. Il prononce sa sentence : « Ainsi soit-il[1]. »

Les membres des associations professionnelles ou de celles qui sont basées sur l'origine commune n'ont d'autre lien entre eux que l'amine. C'est en lui que se résume leur organisation. Les amines sont nommés par décret du Bey. Leurs sentences sont le plus souvent exécutées volontairement par les parties, sans pour cela être légalement exécutoires.

1. *Amine* est un adjectif qui signifie « honnête, intègre, en qui l'on peut avoir confiance ». En Tunisie, l'amine correspond à l'expert, au syndic en France.

Au-dessus des nombreux amines se trouve l'amine des amines, le président de la municipalité (scheich el Medina), qui peut rendre les sentences exécutoires. Si l'on remonte jusqu'à sa juridiction, les parties et l'amine en cause comparaissent devant lui, et l'affaire est discutée à nouveau devant le scheich el Medina, assisté des notables les plus âgés de la profession des plaideurs.

Le président actuel de la municipalité (scheich el Medina), amine des amines de Tunis, est le général Mohammed el Asfouri. Le général El Asfouri est un des types les plus purs de la race hispano-mauresque. Tête régulière, grands yeux noirs, expression tout à la fois énergique et calme, teint mat. Il ne peut renier ses ancêtres, les grands Maures d'Espagne, qui furent la gloire de l'islam.

Il est de ceux qui ont fait dire à l'un des ministres du roi Alphonse XII, que j'ai rencontré un soir dans l'hospitalière maison de M. Manggiavacchi, à l'Enfida : « Lorsque je me promène à Tunis, je vois sous les turbans tant de têtes espagnoles que je me crois à Séville ou à Grenade, dans mon pays. »

Comme tous les Maures de Tunis, le général El Asfouri est un homme d'une exquise urbanité. Son obligeance n'a pas de bornes. Je lui dois d'avoir pu entendre presque tous les amines de Tunis convoqués par lui, interrogés par lui avec une grande opportunité et une réelle finesse d'appréciation. Je tiens à lui en rendre ici le sincère témoignage.

Ceci dit, je reviens aux amines. Leur rôle est d'intervenir soit entre marchands, soit entre les marchands et les acheteurs. Lorsque l'amine a estimé la pièce sur le prix de laquelle la contestation s'est élevée, le marché se conclut d'après cette nouvelle appréciation.

L'amine appelé à mettre d'accord deux adversaires a droit à une vacation de 2 pour 100 de la valeur de l'objet du litige. C'est toujours le commerçant qui paye ces 2 pour 100.

L'islam, aussi bien que le christianisme, a tiré les professions manuelles de l'état d'infériorité dans lequel elles étaient tenues dans l'antiquité. Saint Joseph était charpentier; les apôtres étaient de pauvres pêcheurs. Mahomet et ses disciples n'ont pas cru déroger en cousant des habits, en raccommodant leurs chaussures ou en lavant leur linge.

A Tunis, certains commerces et certaines professions manuelles sont en grand honneur. Il en est qui sont exercés par des notables et dans lesquels les fils des meilleures familles tiennent à honneur d'entrer.

Le fils d'un notable et riche capitaliste de Tunis embrasse le plus souvent l'une des professions ou l'un des commerces réputés honorables : il devient sellier (*sarrâdji*), parfumeur (*atâri*), fabricant de chechias (*chouâchi*), ou tisserand (*herari*).

Lorsque l'Européen franchit la porte de France (Bab el Beher), proprement : la porte de la mer, qui est censée séparer la ville arabe de la ville franque, il se trouve sur la place de la Bourse; et il peut, pour pénétrer dans les quartiers arabes, prendre à gauche la rue de l'Église ou à droite la rue de la Kasbah.

Pour arriver au centre des souks, c'est la rue de l'Église qu'il faut suivre. Au

commencement, cette rue étroite est bordée de magasins européens, italiens pour la plupart. Puis ce sont de nombreux ferblantiers et quelques orfèvres juifs. Mais l'aspect change du tout au tout dès que l'on s'engage sous la voûte, sorte de tunnel, qui fait suite à la rue de l'Église. Ici déjà tous les marchands, sans exception, sont Tunisiens.

L'entrée de la grande mosquée Zitouna : les parfumeurs et les marchands de savon.

Ce sont des épiciers et des fabricants de *kassâa,* grandes gamelles en bois pour le couscoussou.

Au sortir du tunnel, on se trouve devant l'entrée principale de la grande mosquée de Tunis, la mosquée de l'Olivier (*Djamâa ez zitoun*). Un escalier mène à un vaste parvis dont la colonnade est fort élégante.

On tourne brusquement à droite pour arriver à la rue des Parfums (souk des parfumeurs). Mais, avant de dépasser l'escalier de la mosquée, les amateurs de curiosités

CARREFOUR DU SOUK DES PARFUMS.

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

musulmanes devront jeter un coup d'œil sur un modeste petit tombeau de marabout adossé à l'escalier. Il est très ancien et assez curieux.

Des marchands d'épicerie et de denrées variées à droite ; à gauche, quelques cordonniers. Mais presque aussitôt on se trouve en face de l'une des principales boutiques de parfumeurs. C'est là que l'étonnement commence.

Les marchands de parfums sont les plus riches bourgeois de Tunis, de cette bourgeoisie élégante, raffinée, d'une rare propreté et d'une urbanité irréprochable. Beaucoup de dignitaires de l'ordre civil ou religieux ont passé par la corporation des parfumeurs. Il en est sorti des caïds, des cadis, des généraux, des imams, des muftis et des bach-muftis.

Ce serait une grave erreur que de croire que les boutiques de la rue des Parfums sont proportionnées à la haute situation religieuse, civile ou commerciale des industriels qui les occupent. Ces boutiques sont si petites que le marchand les remplit totalement. La plupart n'ont pas plus de $1^{m},50$ de large, autant de hauteur, et parfois moins de profondeur. Elles ne descendent pas jusqu'au sol ; c'est, à dire vrai, un trou pratiqué dans le mur à la hauteur d'un mètre environ.

Le marchand, vêtu d'une gandoura aux riches et douces nuances, jaune, abricot, rouge, turquoise, noisette, vert d'eau, gris de fer, saumon ou rose, est assis là, impassible, égrenant son chapelet, immobile comme un dieu dans une pagode, encadré par des cierges pendus tout autour de lui, les plus courts au-dessus de sa tête, les plus longs sur les côtés de la boutique, de façon à ce que leurs extrémités dessinent un contour qui a l'air de répéter le contour de sa propre personne. Les boiseries sont peintes en bleu, avec des filets rouges et des fleurs dans les tout petits panneaux qui forment le cadre de la boutique. Au fond et sur les côtés, des bocaux, des fioles, des caisses, des boîtes ; devant la boutique, deux ou trois bancs, sur lesquels sont des couffins (paniers en alfa) pleins de henné en feuilles ou de sébiles remplies de henné en poudre.

Une corde pend au milieu de l'étrange boutique, à l'aide de laquelle le marchand se hisse dans cette curieuse niche.

S'il survient un ami, il s'assoit sur l'un des bancs, ou sur une sorte de rayon disposé devant la boutique.

Il y a quatre-vingts boutiques de ce genre dans la rue des Parfums.

L'amine des parfumeurs (*attarîne,* de *attar,* essence) est un personnage. C'est actuellement Si el Hadj-Schadli-Ettemimi, qui appartient à l'une des plus anciennes familles de Tunis. Il a sous sa juridiction, outre les parfumeurs, tous les épiciers (Djerbiens ou juifs livournais du souk des drogueries, — *souk el grana*), les droguistes et les Israélites qui vendent en gros aux pharmaciens.

La corporation est une des plus anciennes.

Si Hadj-Schadli a bien voulu me donner quelques détails sur les produits qui se débitent dans ce souk si curieux.

L'ambre est la base de presque tous les parfums arabes. En poudre, mêlé à de la poudre de koumari, bois odorant des Indes, et au musc, il constitue une variété d'encens.

Diverses essences servent aux combinaisons de ce que, dans le langage des poètes, on a appelé les parfums d'Arabie. L'essence de jasmin (*iasmin*) se distille principalement aux environs de Sfax. L'essence de rose (*ouard*), celle de géranium, celle de la violette et celle du musc végétal (plante à petites fleurs jaunes), qu'il ne faut pas confondre avec le musc animal (laissées de gazelles que les nomades ramassent précieusement pendant leurs voyages à travers le désert), se distillent ou se préparent également en Tunisie, dans beaucoup de familles. Ce sont les femmes qui sont

Boutique de parfumeur à côté de la porte de la mosquée Zitouna.

chargées de ce soin. Les autres parfums viennent d'Asie, de Turquie ou de Paris.

Les combinaisons de ces essences premières sont l'œuvre de gens spéciaux, sorte de chimistes ou plutôt d'alchimistes arabes, qui sont bourrés de secrets qu'ils cachent au public. Trois ou quatre familles musulmanes et une famille juive ont le monopole de cette science.

L'essence offerte couramment aux étrangers qui traversent le souk des parfums est l'essence de rose. Il est rare qu'elle arrive à l'état pur jusqu'au consommateur. Le litre d'essence, suivant son degré de pureté, vaut jusqu'à 3,500 francs. Il faut 400 kilogrammes de feuilles de roses pour faire un litre d'essence. Après la distilla-

tion, on fait encore de l'eau de rose avec le résidu de ces pétales. Il est un moyen bien simple employé par les Arabes pour vérifier l'état de pureté de l'essence. Ils mettent une goutte d'essence sur un morceau de papier blanc qu'ils approchent du

Les tailleurs. — Atelier de l'amine Si el Bechir.

feu. Si l'essence ne laisse aucune trace sur le papier après évaporation, elle est réputée pure. Mais s'il reste une tache, c'est le signe de la présence de quelque autre essence, celle de géranium, par exemple, qui est une essence de coupage par excellence.

C'est la rose rouge qui est communément employée pour fabriquer l'essence. Mais l'essence de rose exquise provient d'une rose blanche que les Arabes appellent

« nessery ». Rien de plus parfait comme parfum. On en distille dans quelques maisons de riches Maures, pour l'usage de la famille.

L'essence de jasmin et celle des autres plantes tunisiennes sont tout aussi coûteuses que l'essence de rose, à cause de l'énorme volume de fleurs qu'il faut pour en obtenir une quantité minime.

Ces essences précieuses sont fort recherchées par les Arabes, qui ont la passion des parfums, qui parfument tout : l'eau, le café, les aliments et jusqu'au tabac qu'ils prisent. Plus le parfum est capiteux, plus ils l'estiment.

Plusieurs fois, j'avais vu des marchands maniant des fioles minuscules avec des précautions inouïes, et, devant leur boutique, un client, sa tabatière ouverte à la main. L'opération terminée, le marchand mettait quelque chose d'imperceptible dans la tabatière, et le client la portait à son nez, la fermait, payait, et s'en allait d'un air content.

L'amine m'a expliqué l'opération. Les essences très pures et de grand prix se vendent à la goutte. Et pour qu'il n'y ait pas d'erreur, cette goutte est le maximum de la capacité d'absorption d'une petite boule d'ouate grosse comme un grain de blé. Pour m'en montrer la grosseur, l'amine a retiré le coton qui bouchait son oreille droite, et en a séparé une petite quantité qu'il a roulée entre le pouce et l'index pour former la boulette de coton de la grosseur voulue.

Coût de la goutte absorbée par la boulette d'ouate : 2 piastres ou 1 fr. 20 pour les essences pures de première qualité. Les nomades qui viennent en ville achètent les qualités inférieures à raison de quelques caroubes (la caroube, 4 centimes) la goutte.

Les Arabes font une grande consommation de henné. Ils s'en colorent les mains, les pieds, les ongles, les cheveux. Ils en marquent les chevaux, les moutons et d'autres animaux. Au demeurant, c'est un astringent qui tonifie l'épiderme dans ce pays de sudation où la peau se fatigue extrêmement. Du domaine de l'hygiène le henné est passé dans le domaine de la décoration. Les riches bourgeois n'en font presque pas usage, mais le peuple en raffole. Les amoureux se colorent la même phalange pour montrer que leurs cœurs sont kif-kif. Les cochers teignent en jaune d'or les pieds de leurs chevaux, l'extrémité de la queue et impriment sur la croupe des signes cabalistiques, entre autres la main de Fatma, afin de conjurer le mauvais œil et d'éviter les accidents.

Le henné est appliqué le soir comme une sorte de cataplasme sur la partie que l'on veut colorer ; et le lendemain c'est chose faite. La couleur ainsi appliquée est très persistante, elle imprègne jusqu'au derme. Appliqué à la chevelure noire des femmes âgées ou des enfants, il lui donne une couleur rouge carminée assez difficile à déterminer, d'un aspect étrange.

Le henné en feuilles vient de Gabès; le henné en poudre, de Tripoli.

C'est, pour les Arabes, le médicament courant dans les cas de blessures, d'enflures ou de gerçures. On s'en sert avec succès dans les varices.

Les marchands de parfums sont groupés autour de la grande mosquée, car ils vendent des cierges, comme les marchands d'articles religieux autour des églises en Europe.

Les cierges ordinaires sont bariolés, teints, pailletés et dorés. Ils ressemblent, du

reste, à ceux des *ex-voto* catholiques. On en voit de toutes les dimensions. Il y en a même à cinq branches — toujours les cinq doigts de la main de Fatma — qui servent surtout pour les mariages. Les cierges vendus dans les souks sont faits d'un mélange de cire et de bougie.

Les marchands parfumeurs tiennent également du benjoin, du camphre, des huiles essentielles de romarin et de lentisque, et cent autres produits de ce genre.

Un parfum terrible, capable de donner la migraine à une statue de bronze, c'est le *sbed :* une pâte qui a l'aspect du savon noir et qui vient des Indes, renfermée dans des cornes de bœuf. Il se peut qu'à petite dose et très dilué cela devienne quelque chose d'agréable; mais l'amine ayant eu l'obligeance d'apporter l'une de ces cornes qui venait de lui arriver de l'Inde, me la fit sentir. J'en fus réellement incommodé. Il paraît que cela provient d'un animal, comme le musc; mais je n'ai pu en apprendre davantage.

Le *sbed* se vend en gros, par corne pleine. La corne vaut environ 600 francs. L'once se vend 25 piastres. L'amine m'a affirmé, et le brave homme est digne de foi, qu'on en exporte beaucoup en Europe et que les acheteurs européens concluent des marchés de 7 et 800 francs en cet article. Que diable nos parfumeurs peuvent-ils en faire, et sous quelle forme les Lubin et les Piver des capitales de l'Europe offrent-ils cela aux impressions des nerfs olfactifs de nos contemporains ?

Les Européens comptent peu dans la clientèle des parfumeurs tunisiens. Le grand consommateur est l'indigène. Depuis l'ouvrier jusqu'au riche bourgeois, c'est à qui rapportera le parfum préféré à la pauvre prisonnière qu'ils décorent du nom d'épouse. Il en était déjà ainsi du temps de Léon l'Africain.

Ces boutiques, dont quelques-unes sont grandes comme des armoires, sont louées fort cher. Il en est, les mieux placées, dont le prix de location atteint jusqu'à 1,500 piastres par an.

Le souk des parfums a une entrée très étroite, mais il s'élargit au carrefour formé avec le souk des cordonniers. Ce carrefour, représenté par la planche hors texte de ce chapitre, est très curieux, avec ses colonnades peintes aux couleurs du Prophète, rouge et vert, en mirlitons.

Il y a, à ce point, une animation extraordinaire. A gauche, se trouve la porte d'entrée de la grande mosquée, la mosquée Ez-Zitoun ; sur les marches qui conduisent au parvis sont installés des marchands de savons, de chechias et de babouches, couchés à côté de leurs marchandises sur les degrés du temple. A droite, les boutiques des parfumeurs se succèdent sans interruption jusqu'au bout de la rue. A gauche, il n'y en a que quelques-unes au delà de la porte de la mosquée; puis vient le grand mur nu de l'édifice sacré.

J'avais d'abord pensé qu'il en avait été de la mosquée Zitouna comme de nos vieilles cathédrales de France, dont les bases étaient entourées de boutiques. On peut encore, dans quelques-unes de nos villes, voir des boutiques et des échoppes poussées entre le contrefort et contre les murs des églises, comme des champignons au pied d'un vieil arbre.

Mais il paraît que le groupement des boutiques autour de la mosquée Zitouna

résulte, non d'une sorte de végétation mercantile spontanée, mais d'un parti pris sérieux.

Si les souks de la ville marchande entourent la plus grande mosquée de Tunis, c'est qu'on a voulu que les négociants eussent toute commodité aux heures de l'appel à la prière. On a donc cherché à centraliser les affaires autour de la maison de Dieu. On a aussi tenu à éloigner le commerce des habitations, afin de mettre les femmes à l'abri de tout souci et de toute atteinte.

Je dois ces observations à l'un des hommes qui connaissent le mieux le monde musulman, et qui possède la langue arabe comme les plus savants commentateurs du Coran, à M. Machuel, directeur de l'enseignement en Tunisie.

Je m'y rends volontiers, d'autant que, dans le monde musulman de Tunis, l'esprit obéit à trois impulsions : Dieu, la femme et le négoce, et que ces trois causes de préoccupations ont certainement pu amener à centraliser le commerce autour de la mosquée, loin des habitations où sont les femmes.

Boutique de parfumeur.

CHAPITRE X

Boutique de marchands d'étoffes de la rue Kachachine.

Il est certain que beaucoup de touristes rapportent de Tunisie ou d'Algérie des étoffes fabriquées à Lyon, à Rouen, en Suisse ou en Autriche. Il est non moins certain que beaucoup de fabricants de ces centres industriels excellent à imiter les tissus arabes et que la confusion est facile. Je vais plus loin ; la comparaison, pour la perfection du travail, est le plus souvent à l'avantage du produit européen. Est-ce à dire que les deux produits ont le même charme aux yeux de l'amateur? On ne saurait l'affirmer d'une manière absolue. Le produit européen est d'une régularité parfaite ; le produit arabe est de fabrication irrégulière, de symétrie fantaisiste. Et c'est ce qui fait précisément l'attrait de ce dernier. L'Européen a-t-il à broder, par exemple, le dos d'une veste, il en dessinera la moitié et reportera cette moitié de dessin sur l'autre côté, de façon à rendre le travail parfaitement régulier : mais ce ne sera que cela.

Marchand d'étoffes.

Je me suis bien souvent arrêté pour voir travailler les brodeurs arabes appliquant des soutaches. Jamais je ne les ai vus reporter d'un côté sur l'autre l'une des parties symétriques d'un dessin double. Une moitié faite, ils continuaient librement la broderie sur l'autre moitié. Au premier coup d'œil, les deux côtés paraissent absolument semblables. Mais il n'en est rien ; et l'on chercherait vainement à appliquer les lignes du dessin de l'un des côtés sur celles de l'autre côté. Pas une ne concorderait.

Le dessin du brodeur européen a pour lui la régularité ; le dessin de l'Arabe a le mouvement résultant d'une diversité de lignes et de détails qui n'enlève rien à l'harmonie de l'ensemble.

Dans le souk des revendeurs (rue Kachachine), M. Quantin et moi nous avons acheté bon nombre de molletières de pantalons de femmes, superbement soutachées. J'ai donc pu étudier à mon aise les secrets des procédés de composition. A première vue, la pièce soutachée paraît parfaitement équilibrée. En y regardant de près, on est tout étonné de voir que pas une ligne ne se répète et que, même, tel motif, brodé en jaune d'un côté, est brodé en noir sur le côté semblable. Et rien de plus agréable à voir que cette dissemblance dans l'harmonie. Le caprice du brodeur se donne libre cours sans détruire l'équilibre de l'ensemble.

Le tisseur ne fera pas deux pièces d'étoffe absolument pareilles. Ici la rayure aura quelques millimètres de plus ou de moins que la même rayure répétée plus loin dans le retour de la disposition. C'est ce qui fait le charme des étoffes orientales et qui les distingue de nos fabrications européennes.

Tout étant réglé dans les industries de Tunis, chaque fraction de fabrication forme une corporation à part. Ainsi les dévideurs qui préparent la soie pour les tisserands forment une corporation à part, les teinturiers en forment une autre et les tisserands en forment plusieurs, selon les tissus qu'ils produisent.

Les « tourneurs de soie », qui préparent les fils pour les tisserands, forment la corporation des *tournajïa*, dont l'amine est *Si Mohammed-el-Safar*. Les tournajïa reçoivent la soie en écheveaux et la font mettre sur de petites bobines carrées, d'où elle est dévidée sur des bobines moustres, grandes comme des roues à tourner par les chiens, d'où les brins associés et tordus sont remis en écheveaux nouveaux qui vont à la teinturerie. Il y a à Tunis 30 patrons et environ 250 ouvriers tournajïa.

Les tisserands portent des noms différents, suivant les tissus qu'ils fabriquent. Ils sont *herarïa* (de *harir*, soie) s'ils tissent des étoffes de soie ; *foutajïa*, s'ils fabriquent ces pièces d'étoffe en coton ou en soie dont les femmes se ceignent les reins lorsqu'elles vaquent aux travaux du ménage, et qui portent le nom de *fouta;* enfin *houkïa*, s'ils font des couvertures ou des *houki* (dont nous avons fait *haïk* en francisant le mot).

Ce sont trois corporations.

L'amine des *herarïa*, un gros personnage, se nomme Si Ben-Zakour. Sa boutique et celle d'un de ses fils sont situées dans la rue des Étoffes, en face d'une jolie fontaine arabe et d'un escalier en pierre conduisant à l'une des portes de la mosquée Zitouna. Je ne connais pas d'homme plus aimable et ayant plus grand air. C'est le plus pur type des descendants des Maures d'Espagne, qu'on appelle à Tunis les « Andalous ». Toujours convenablement vêtu, admirablement drapé dans son haïk, d'une propreté irréprochable, poli sans obséquiosité, affable sans afféterie, digne jusque dans la familiarité, Si Ben-Zakour est à mes yeux l'un des types de cette belle bourgeoisie industrielle qui est l'honneur du Tunis musulman.

L'amine des *foutajïa* se nomme Si Mohammed-ben-Abd-Ennobi. Les *houkïa* ont deux amines, l'un pour le faubourg Bab-Souika : Si Frej-el-Gabsi ; l'autre pour le faubourg Bab-Djazira : Si Ali-el-Tebourbi.

Les tisserands sont nombreux à Tunis. On peut évaluer le nombre des patrons à 1,200 et celui des ouvriers à environ 6,000 : ce qui prouve amplement que tous les tissus vendus à Tunis ne viennent pas d'Europe.

Il n'est pas sans intérêt d'énumérer ici les objets fabriqués à Tunis par ces industriels. Ils fabriquent toute sorte de vêtements d'hommes et de femmes, et surtout les burnous et les gandouras légères que l'on porte en été, qui sont en tissus de soie, de laine, ou de laine et soie.

L'art du tisserand tunisien est limité par les moyens d'exécution d'un métier primitif, plus grossier encore que le métier des tisserands de France d'avant la Révolution. C'est le métier légué par les Phéniciens. Cet art ne dépasse pas la rayure et quelques dessins procédant de la ligne droite. Il ne faut leur demander ni de tisser des fleurs, ni de reproduire des figures. Mais les étoffes rayées, chinées, mêlées d'or et d'argent, sont faites par eux à merveille. Ils ont un étonnant sentiment dans l'association des couleurs : une harmonie à eux, aux gammes audacieuses.

Ils fabriquent les pièces d'étoffe dont les hommes et les femmes se couvrent la tête, sortes de haïks que les Arabes appellent *sefsari,* et les ceintures que portent les hommes, *schemela.* Il en est de magnifiques, en soie avec fils d'or ou d'argent, et d'un grand prix.

Les voiles des femmes sortent également de leurs métiers, que ce soient les *chembir,* qui apparaissent comme des masques noirs, comme des loups laissant à peine voir les yeux, et qui sont de longues bandes de soie rêche roulées autour de la tête des femmes pauvres ; ou bien le voile noir tenu à bras tendus devant la figure de la femme plus fortunée, comme pour borner sa vue au mètre carré de sol sur lequel elle marche. Mais il n'en est rien. Ce voile, impénétrable pour le passant, est d'une parfaite transparence pour celle qui le porte d'une façon si bizarre. Il n'y a que deux ou trois faiseurs de *chembir.* Ces voiles sont d'une fabrication si soignée qu'ils sont inusables et passent parfois d'une génération à l'autre. Les *chembir* sont d'une adaptation facile au mobilier de luxe de nos appartements européens.

Les étoffes rayées que les hommes et les femmes enroulent autour du cou pendant la saison froide se nomment *chane,* — probablement une corruption de notre mot châle.

Quelques tisserands, deux ou trois, se sont mis à fabriquer des étoffes aux larges raies de couleur en soie, alternant avec des raies en coton granité blanc, de dimensions voulues pour faire des rideaux. Cette fabrication est destinée à la vente aux Européens.

Ils fabriquent aussi les riches rideaux qui servent dans les grandes occasions de la vie musulmane ; l'usage, lors des circoncisions, des mariages et des décès, étant de tendre les lits et les chambres des plus riches étoffes, jetées par-dessus les rideaux et les étoffes d'usage courant. Ce sont les décorations de fête ou les tentures des chapelles ardentes des musulmans.

Un objet de fabrication très suivie est le *takrita,* petit fichu ou foulard en soie ou en soie lamée d'or que les femmes nouent autour de la tête pour retenir les bonnets et les haïks, ou seulement les cheveux. Les plus grands se nomment *cinque,* les plus petits *quarto,* désignations italiennes de leurs dimensions.

Les tisserands tunisiens ne fabriquent que les turbans rayés et quadrillés de rouge et de blanc, de brun et de blanc, ou de jaune et de blanc, que portent les Arabes de la presqu'île du cap Bon.

Les beaux turbans blancs à broderies de soie vieil or viennent des Indes, et particulièrement de Bombay. C'est un article d'importation de grande importance.

Les tisserands réunissent souvent plusieurs ateliers dans la même maison. Ces

Un atelier de tisserand.

groupes prennent alors le nom de *fondouk* (qui signifie en général hôtellerie). Il y a un grand nombre de fondouks de tisserands dans la Medina. Je citerai les fondouks Eddaoulateli, El Ouarda (de la rose), Ettouil (le long), Ettaghoûna (du moulin), El

BOUTIQUE DE LA RUE DES ÉTOFFES.

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

Khella (des fruits), El Henna (du henné). Ils sont à visiter, étant très animés et très pittoresques pour la plupart.

Le commerce de la soie brute est aux mains de négociants israélites, dont plusieurs font de grosses affaires. Parfois les Israélites échangent, non sans grands profits, la matière première contre l'objet fabriqué. Alors il ne paraît pas d'argent dans la transaction.

Jadis on élevait le ver à soie en Tunisie ; mais, soit que les soucis de la sériciculture aient été trop grands pour l'indolence indigène, soit que leurs procédés primitifs aient été submergés par l'importation étrangère, il ne se fait plus un cocon dans la Régence. Et cependant, quel pays merveilleux ce serait pour cette culture ! Le mûrier y vient à plaisir, et le climat est des plus propices pour l'élevage. C'est aux colons européens à reprendre la main.

Il est dit plus haut que les diverses catégories de tisserands sont groupées en corporations distinctes ayant chacune son amine propre. Cela est vrai en principe : mais, ici aussi, un vent de liberté professionnelle a soufflé sur les catégories jadis si tranchées ; et il arrive aujourd'hui que, tout en respectant le cadre de l'organisation corporative, les industriels des diverses catégories de tisserands empiètent les uns sur les autres. Et il n'est pas rare de voir un foutajïa faire œuvre de herarïa, et réciproquement. On ne peut parler des étoffes tunisiennes sans parler aussi des teinturiers.

Il y a à Tunis une grande rue qui porte le nom de rue des Teinturiers. Les souks des teinturiers débouchent sur cette artère. Il faut y pénétrer. Ils sont extrêmement curieux. Ce sont des ruelles étroites, — elles n'ont pas deux mètres de largeur, — encombrées d'amphores énormes, dans lesquelles on logerait un homme. Partout des tendoires sur lesquelles sèchent des paquets de laine ou de soie d'un bleu sombre, d'un rouge éclatant ou d'un jaune d'or. Des ouvriers pliant sous des fardeaux d'étoffes teintes, les bras bleus ou rouges jusqu'aux épaules, vont et viennent et obstruent l'étroit couloir.

Des deux côtés de la ruelle sont les ateliers : petites chambres où sont les chaudières ou les amphores dans lesquelles sont plongées les étoffes à teindre. Chaque patron teinturier est propriétaire d'une ou de plusieurs de ces chambres de teinture. Les titres de propriété de ces fractions d'immeuble sont parfois très anciens : il en est qui remontent à plus de quatre siècles.

Trois ruelles ou souks de teinturiers aboutissent à une sorte de carrefour au milieu duquel se trouve un puits considérable, de forme archaïque, avec une margelle énorme. La qualité de l'eau de ce puits aura attiré autour de lui les teinturiers, sans doute déjà aux époques carthaginoise et romaine ; car, en creusant aux environs, on trouve à une certaine profondeur tout un lit de débris de grandes amphores antiques. On teint encore aujourd'hui des étoffes à cette même place où se teignaient les manteaux, les tuniques et les toges du temps de Massinissa. Le principal groupe de teinturiers se trouve dans la rue des Teinturiers. Mais il en est un certain nombre dans la rue El-Mar et à Bab-el-Benat (quartier de Souka). Il y a aussi quelques teinturiers isolés, mais peu nombreux. On compte à Tunis environ 200 patrons ouvriers, qui occupent de 800 à 1,000 ouvriers et apprentis. Parmi les patrons, 50 sont israélites.

Le teinturier d'Orient travaille par tradition, un peu au hasard : car il ne faut lui demander aucune précision chimique. Les recettes de teinture qu'employait son père, son trisaïeul les employait déjà. La tradition leur a fait traverser des siècles. Il ne faut cependant jurer de rien ; car, si l'on cherchait bien, on trouverait dans bon nombre d'ateliers de teinturiers tunisiens des rouges, des bleus et des jaunes dérivés du goudron, selon les dernières découvertes de la chimie européenne. Beaucoup d'entre eux ont lâché avec ensemble les procédés de leurs pères, procédés merveilleux en cas de réussite, mais de réussite souvent incertaine.

Boutique du souk des cuivres.

Outre les superbes teintures de soie qui servent à la confection des étoffes de luxe, la teinture qui occupe le plus grand nombre d'ouvriers est celle des pièces d'étoffe dont s'habillent les femmes de la campagne, les nomades, les fellahines. Je dis « pièces d'étoffe » et non robes, parce qu'en réalité la couturière n'est pour rien dans le vêtement de la femme des champs. C'est une pièce d'étoffe, cotonnade ou lainage, de couleur bleue, invariablement longue de sept mètres, que ces femmes enroulent autour de leur corps; et ce avec une telle habileté que l'enroulement forme les manches, la jupe et le corsage, sans qu'une aiguille ait touché l'étoffe. Je reviendrai sur ce singulier vêtement en parlant des femmes nomades.

L'amine des *essebbaghine* (teinturiers) se nomme Si Ali-Elhila. C'est le troisième de sa famille : une dynastie !

La *chechia* tunisienne ne ressemble ni au fez des Algériens, ni à la calotte rouge

des Turcs. Elle n'a ni l'ampleur exagérée du premier, ni la forme conique de la seconde.

Fabricant de chechias.

La chechia tunisienne est à peu près cylindrique et peu élevée : elle est en forme de

capsule. Un gland en soie bleue, très fourni, très long, la complète en pendant jusque sur les épaules.

Pendant des siècles Tunis a été le fournisseur des bonnets rouges, fez, chechias ou calottes d'une grande partie du monde musulman. La moitié, au moins, de sa population industrielle était occupée à la fabrication de ce produit. Mais, il y a près d'un demi-siècle déjà, la concurrence européenne, autrichienne et allemande a battu en brèche cette puissante industrie locale, en jetant sur les lieux de consommation des chechias à vil prix, à 1 franc et à 1 fr. 50, alors que l'indigène ne pouvait, avec toutes les complications de sa fabrication, établir une chechia convenable à moins de 10 francs.

Et il arriva fatalement que les procédés primitifs et compliqués durent céder le pas à des moyens de fabrication perfectionnés, expéditifs et peu coûteux.

Peu d'Européens se rendent compte de l'antique splendeur de cette industrie locale qui, selon le dire des Arabes, « faisait tomber une pluie d'or dans les murs de Tunis »! Et, cependant, chacun peut, en visitant les souks des chechias, constater cette splendeur passée aussi bien que l'immensité du désastre produit par la concurrence. Les souks sont encombrés de presses à fouler, témoins inutiles et muets d'une activité colossale disparue.

Un mot suffit : cette industrie, dont les affaires se chiffraient par millions, a perdu 95 pour 100 de son importance en moins d'un demi-siècle.

Les quelques fabricants de chechias qui ont survécu à l'écroulement de leur industrie ne fabriquent que des chechias de prix pour les princes, les seigneurs et les riches bourgeois. Et encore ont-ils dû en diminuer le prix en le ramenant de 20 ou 25 piastres à 12 ou 15.

Le mieux est de montrer ici les complications de fabrication dont les perfectionnements mécaniques de l'industrie européenne ont eu si vite et si absolument raison.

La laine de choix destinée aux chechias provient d'Australie ou d'Espagne : la laine des moutons indigènes est de qualité insuffisante. Pour lui donner de la souplesse, on la trempe dans l'huile (un quintal d'huile pour un quintal de laine). Après avoir été séchée, elle est envoyée aux environs de Gabès, où des femmes de la campagne en font de très gros fils qu'elles enroulent sur des fuseaux. Ces fuseaux reviennent à Tunis, d'où ils sont expédiés vers d'autres lieux, comme l'Ariana, par exemple, où d'autres femmes tricotent grossièrement le bonnet avec cinq aiguilles. Ce bonnet sort de leurs mains informe, quatre ou cinq fois plus gros qu'il ne sera lorsqu'il sera achevé. Dans cet état de monstre, il prend le nom de *kabousch* (une analogie avec notre mot vulgaire de caboche).

On l'envoie ensuite aux environs de Djedeïda, où des ouvriers tebourbiens resserrent le tissu. Puis il revient à Tunis, où il est soumis à l'opération de la carde et de la tonte, avec le cardon et les grands ciseaux. Jusqu'ici le bonnet est blanc. Un nouveau voyage dans la région du Zaghouan le met aux mains du teinturier. Il revient ensuite à Tunis, où les ouvriers qui l'ont cardé et tondu alors qu'il était blanc lui font subir encore les mêmes opérations, la teinture ayant mis de nouveaux fils en rébellion.

Enfin, cette fois sans quitter Tunis, il passe sous la presse à fouler.

Il est inutile d'insister sur l'impossibilité, pour l'indigène, de produire une chechia à bon marché dans ces conditions de pérégrination et de multiplication des collaborateurs.

La chechia terminée, on ajoute le gland en soie bleue, très foncé pour les gens de marque. Les glands en soie simple viennent de France ou d'Allemagne. Les glands en soie double et tordue viennent de Constantinople.

La corporation des *cheouachia* était si puissante que son organisation dominait et englobait en quelque sorte toutes les autres corporations. Ses amines, avec leurs assesseurs, formaient le tribunal de commerce. Ce privilège a survécu à l'effondrement de l'industrie. L'amine des *cheouachia* a encore aujourd'hui dix assesseurs constituant un tribunal de commerce musulman et dix autres assesseurs pour l'usage de la corporation elle-même.

L'amine actuel est Si Hassouna-Lakhoua, le fournisseur des princes et des seigneurs tunisiens.

Ce qui reste de ces industriels est groupé dans les quatre souks El Hafsi, El Kebir, El Drouj et El Berka. Ils ne sont plus 500, alors qu'ils se comptaient par milliers il y a un demi-siècle à peine.

Du reste, beaucoup d'ateliers de cheouachia portent encore la marque de leur ancienne prospérité. Les établis sont sculptés, et l'atelier, ouvert sur la rue, est séparé de l'arrière-boutique par une sorte de jubé tout sculpté à jour. Quelques-uns sont d'une finesse de dentelle.

L'artiste ne peut s'arracher de devant ces boutiques étonnantes. Le premier plan, l'atelier aux établis pittoresques, est dans une sorte de clair-obscur, ne recevant aucune lumière directe. L'arrière-boutique est, au contraire, éclairée par le haut et en pleine lumière. Par la porte ouverte du jubé, le patron apparaît, lumineux, comme un dieu indien, immobile dans sa riche gandoura jaune, rouge ou couleur de turquoise. Autant de boutiques de cheouachia, autant de tableaux tout faits... saisissants, admirables.

Les armuriers!... encore une corporation qui plie devant la concurrence européenne. La *moukhala,* le long fusil arabe des panoplies, passait par les mains de trois corporations avant de pouvoir faire parler la « grande bavarde arabe »... *vulgo,* la poudre.

Les *djeaïbia* faisaient le canon, les *snaïdia* les batteries, ets et*essraïria* le bois et le montage.

L'amine des djeaïbia (canonniers) a été investi de ces fonctions par le bey Sadock, comme étant le fils d'un lieutenant-colonel. C'est Si Hassen-Ben-Mohammed, qui se signale par cette particularité curieuse : il est amine, mais sa corporation est évaporée.

On comptait jadis douze maîtres canonniers à Tunis. Il n'en reste plus un seul. Les canons arrivent tout faits, à bon marché et meilleurs, de Saint-Étienne, de Liège et d'ailleurs.

L'amine des essraïria est Si Mohammed-Eddris, d'une famille à turbans verts très respectée, puisque son origine remonte aux compagnons du Prophète.

Les bois de fusil sont généralement en noyer teint en noir, richement incrustés de nacre, d'ivoire, de corail ou de métaux. Le montage de la moukhala (fusil arabe) est

des plus curieux. Point de capucines pour fixer le canon au bois, mais des fils de cuivre, de fer ou même d'argent enroulés comme ceux des extrémités des cannes à pêche. Des variétés d'enroulement forment ornement. Le monteur tient le fusil suspendu à une corde et le tourne méthodiquement, de façon à ce que les fils métalliques viennent se placer régulièrement les uns à côté des autres. Ces fils sont enroulés autour de son pied gauche, qui fait fonction de bobine et de tendeur. Ce travail est intéressant à suivre.

Les armuriers font encore beaucoup de tromblons, arme à feu portative qui tient le milieu entre le pistolet et le fusil. Le tromblon, d'origine andalouse, est une arme de parade dans les fantasias de piétons de la presqu'île du cap Bon.

Avec leur gueule évasée, les tromblons n'ont aucune valeur offensive; mais comme on peut mettre des poignées de poudre et qu'ils produisent des détonations formidables, ils plaisent aux oreilles arabes.

Il en est de supérieurement incrustés, qui font très bonne figure dans les panoplies des amateurs d'armes.

Boutique d'armurier.

Marchands de tapis de la rue des Etoffes.

CHAPITRE XI

En Tunisie, on ne fait pas ou l'on ne fait presque pas de tapis originaux, c'est-à-dire offrant des dessins d'origine locale. Les tapis qui se fabriquent chez les tribus nomades ou chez les populations sédentaires de la Tunisie ne sont que des copies plus ou moins fidèles de tapis du Maroc.

Anciennement les Marocains, qui occupent l'extrême limite occidentale des pays de culte musulman, formaient chaque année le noyau de la caravane de la Mecque, noyau grossissant sans cesse par l'addition des bandes de pèlerins des pays traversés. Si bien que, lorsque le pèlerinage était arrivé au Caire, c'était presque une armée. Sous le pèlerin, on peut parfois découvrir le trafiquant. Les *hadji* marocains quittaient rarement leur pays sans emporter bon nombre de tapis qu'ils échangeaient ou vendaient en route. De là les modèles marocains qui ont donné les formules de dessins et de couleurs aux tisserands, hommes et femmes, dans presque toute la Régence. Il y a de beaux tapis, sans

doute, qui proviennent des douars placés entre Gafsa, Gabès et Touzer ; mais le type et l'agencement sont visiblement de tradition marocaine.

Le Prophète a prescrit aux fidèles d'avoir grand soin du cheval, cet admirable auxiliaire de l'homme. Il leur recommande de mettre sur le dos de leur monture, cheval ou mule, autant de pièces d'étoffe ou de feutre qu'il y a de couleurs dans l'arc-en-ciel. Aussi pouvez-vous remarquer sous les selles des Arabes de cinq à sept pièces de feutre dont les couleurs différentes apparaissent comme autant de lisérés juxtaposés. La selle elle-même est recouverte d'un tapis sur lequel est assis le cavalier tunisien. C'est de ce tapis qu'il est question ici.

Les tapis de selle ont plus d'un mètre de long sur environ 80 centimètres de largeur. Ils portent à leur partie postérieure une fente dans laquelle passe le dos de la selle. Ces tapis sont tissés et ont l'aspect de broderies à points très serrés. Leur fond est généralement rouge, de nuance grenat, avec des dessins très fins et très gracieux, en blanc, noir, jaune et vert. Si vous mettez la main sur des tapis de selle de bonne qualité pour recouvrir des fauteuils, vous pourrez comprendre ces meubles dans votre testament, car vos petits-enfants les retrouveront encore. Ils sont inusables.

Ces tapis portent généralement le nom de tapis de Kairouan ; mais ils se fabriquent surtout dans les tribus des alentours de Gafsa et entre Gafsa et Gabès.

Si la Tunisie n'est pas riche en tapis originaux, le tapis de selle excepté, elle regorge, par contre, de couvertures magnifiques, qui sont confectionnées dans tout le sud et tout particulièrement à Djerba, l'île fameuse où mûrissait le *lotus,* fruit si délicieux qu'il faisait oublier leur patrie aux étrangers qui en goûtaient. Les descendants des lotophages de l'antiquité sont aujourd'hui de fameux tisserands de couvertures, d'excellents marchands et des musulmans assez... indépendants pour être quelque peu taxés d'hérésie par les orthodoxes de l'islam.

Les couvertures de Djerba sont rayées de rouge et de blanc ; certaines portent aussi des raies jaunes, vertes ou bleues intercalées entre les raies rouges. Ces couvertures sont moelleuses et chaudes. Les Tunisiens s'en servent pour leurs lits, soit comme couvertures, soit comme couvre-pieds. On en fait aussi des rideaux magnifiques. Lorsqu'elles sont de petites dimensions, elles s'appellent *freschia.* Les caravanes et les bateaux en apportent beaucoup à Tunis, où les indigènes et les étrangers les achètent à l'envi. Mais, en commerçants habiles, un certain nombre de Djerbiens ont eu l'idée de supprimer les frais de transport en mettant la production sur le marché même, c'est-à-dire en installant à Tunis leurs métiers de tissage de couvertures.

La fabrication et les qualités des couvertures de Gafsa et de Touzer sont à peu près celles des couvertures de Djerba. Elles en diffèrent par l'introduction de bandes de dessins dans les rayures, si l'on peut donner le nom de dessins à des figures géométriques, bizarre juxtaposition de triangles et de rectangles, dans laquelle, après un examen des plus attentifs, l'œil européen finit par découvrir une lointaine analogie avec quelque figure d'homme ou d'animal.

L'enfant dessinant sur un mur des figures primitives, naïves, avec les deux yeux

sur un profil, est un artiste, si l'on compare son œuvre aux dessins en question. Aussi le marchand, habitué sans doute aux hésitations des acheteurs européens, se hâte-t-il de dire :

« Ceci chameau, monsieur ! » en désignant un rectangle surmonté de deux triangles, avec cinq barres, l'une pour le cou, les quatre autres pour les jambes.

Eh bien, l'ensemble est souvent magnifique, tant les couleurs sont vives, bien assorties et disposées avec harmonie.

Voyant que les Européens achètent avec empressement ces couvertures, certains tisserands en fabriquent qui font assez bonne figure, mais qui sont de qualité inférieure. Le tissu en est lâche et manque d'épaisseur. Aussi arrive-t-il parfois que ceux qui se laissent séduire par les bas prix en ont pour leur argent. Il est bon de prendre conseil auprès de gens expérimentés avant d'acheter des tapis ou des couvertures.

Les orfèvres forment à Tunis une corporation importante qui fait de grandes affaires, la femme tunisienne étant avide de clinquant ; à ce point qu'il n'est pas rare de voir une femme nomade travailler aux champs avec une si grande quantité de bijoux répandus sur elle qu'on en pourrait remplir une petite boutique.

On ne compte pas moins de cent vingt patrons bijoutiers. Jadis exclusivement musulmans, ils sont tous israélites aujourd'hui, subordonnés à un amine musulman, l'amine des joyaux, Si Ahmed-Ferah.

Le souk des orfèvres se compose de ruelles d'une exiguïté extrême, tortueuses et malpropres, minuscules, étroites et boueuses.

A la porte de chaque boutique se trouve une toute petite vitrine qui renferme quelques spécimens de la fabrication. Au milieu, un petit réchaud sur lequel un peu d'argent fond dans un minuscule creuset; à côté, une toute petite enclume.

Au fond de toutes les boutiques, un énorme coffre-fort dérobe les trésors de l'orfèvre à la vue des amateurs... d'un passage trop facile des objets de prix d'un propriétaire à un autre.

Le samedi, jour férié des enfants d'Israël, de gros chiens montrent les dents à quiconque fait mine de vouloir franchir la planche mise en travers pour indiquer que le souk est veuf de ses marchands, barré et interdit.

Les orfèvres de Tunis vous offrent furieusement des bijoux neufs, brillants et avenants, mais rarement de belle exécution. Il faut mettre du temps et de la patience pour faire sortir de leurs tiroirs et de leurs coffres-forts les « antiks », c'est-à-dire les vieux bijoux en argent ou en or, condamnés à la fonte. Si l'on y réussit, on peut quelquefois trouver de ces jolis morceaux que le connaisseur est ravi de pouvoir arracher à une destruction certaine. Il m'est arrivé de découvrir, dans cette morgue des bijoux, des colliers, des flacons à parfum ou à essences, des boîtes à pommade, des anneaux de pied, des bracelets, des amulettes, des mains de Fatma, des boucles d'oreilles et des fibules dignes d'un meilleur sort, et que, sauveteur acharné, je signalais à mes amis et connaissances pour les arracher au creuset destructeur.

L'argent des bijoux arabes est contrôlé ; mais son titre est si faible, que l'orfèvre revendeur des bijoux d'occasion trouve un bon bénéfice en les vendant au poids de l'ar-

gent. Il met l'objet dans un plateau de sa balance et des pièces de cinq francs dans l'autre. Lorsque le poids est égal, il prend les pièces d'argent et remet l'objet à l'acheteur.

Il n'est pas hors de propos de conter ici une petite histoire de bijoutier, qui donne une idée assez exacte de la justice que rendaient jadis les beys de Tunis.

On raconte, parmi les indigènes, qu'un bijoutier reçut un jour de Constantinople

Sachledji.

toute une collection de bagues de grand prix. Ces joyaux superbes étaient au nombre de dix, portant tous des pierres précieuses différentes, topazes, émeraudes, turquoises ou rubis. Après les avoir contrôlés et admirés, il les mit soigneusement dans une boîte qu'il rangea dans son coffre-fort. Ayant envie de les revoir le lendemain, il étala ses bagues sur une tablette. Il constata alors avec stupéfaction que l'une d'elles avait disparu : celle qui était enrichie d'une topaze. Nul n'avait pénétré chez lui, et aucune effraction n'était visible. La soustraction ne pouvait donc être imputée qu'à une personne vivant

FERBLANTIER DE LA RUE SOUK-EL-BÉLAT.

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

dans sa maison. Parents, domestiques, esclaves, tous furent interrogés avec soin par le bijoutier et minutieusement fouillés. L'on ne put découvrir la bague disparue. De suppositions en déductions et de déductions en suppositions, le bijoutier en arriva à soupçonner un vieux domestique, à son service depuis plus de dix années et de conduite irréprochable jusqu'à ce jour.

Malgré ses dénégations opiniâtres, ce malheureux fut traîné par son maître devant le tribunal du bey. Là, il pleura, nia et prêta les serments les plus solennels. Le bey interrogea à son tour le bijoutier. Celui-ci n'avait aucune preuve. Il n'avait que ses soupçons et l'attestation de sa fille, âgée de douze ans, qui affirmait qu'elle avait bien vu son père compter dix bagues la veille et qu'il ne s'en était plus trouvé que neuf le lendemain.

Le bey était fort embarrassé. Puis, après réflexion, il dit : « J'ordonne que cinq cents coups de bâton seront distribués entre les deux parties, par séries de cinquante à chacune, alternativement. »

La sentence reçut aussitôt exécution par l'administration de cinquante coups sur la plante des pieds du malheureux domestique, qui, plus que jamais, proclamait son innocence.

Déjà les exécuteurs levaient les bras pour appliquer la « tournée » de la série des cinquante coups suivants au bijoutier jeté face contre terre, lorsque la jeune fille se précipita aux pieds du bey, implorant son pardon. En même temps, elle sortit de sa bouche la bague volée, qu'elle y tenait ainsi cachée depuis la veille au soir.

Impossible de retirer le commencement d'exécution infligé si injustement à l'infortuné domestique. Le bey prit la bague des mains de la jeune fille et la lui donna pour compenser le mal éprouvé, et il condamna le bijoutier à recevoir le solde de l'arrêt ; c'est-à-dire quatre cent cinquante coups de bâton, pour avoir exposé son serviteur, par une accusation inconsidérée, à une peine capitale.

Le riche marchand évita les coups de bâton en versant une somme considérable dans la caisse beylicale, et tout le monde fut satisfait : le domestique, d'avoir vu proclamer son innocence et d'avoir reçu une bague de grande valeur ; le bijoutier, d'échapper aux quatre cent cinquante coups de bâton, et le bey, d'avoir notablement enrichi son trésor.

Les cordonniers forment plusieurs corporations. C'est d'abord celle des *blagdjia* ou fabricants de babouches, dont l'amine est Si Hamda-ben-Amor. Elle compte à peu près cent cinquante boutiques et près de huit cents patrons, ouvriers et apprentis. C'est une profession en pleine prospérité : ce qui est miracle dans un pays où tant de gens vont nu-pieds.

La babouche *(belgha)* est une chaussure large, à semelle plate, avec le quartier rabaissé, en cuir jaune serin chez le plus grand nombre des hommes et chez les femmes de la campagne.

Les cordonniers pour dames... de harem ne sont pas nombreux à Tunis. Ils ne sont pas dix patrons qui confectionnent de petites mules sans talon ni quartier ou de petits souliers ornés de houppes ou de pompons de soie et de broderies d'argent ou d'or. Leur amine se nomme Si Hamda-el-Ouafi.

Les procédés des cordonniers musulmans de Tunis sont primitifs. Ils se servent d'une certaine terre jaune pour coller les lames de cuir des semelles, alors que les cordonniers juifs se servent d'amidon pour le même usage. Dans les chaussures faites de deux épaisseurs de cuir, les deux cuirs sont réunis par une colle dans la composition de laquelle entre de la rate de bœuf.

L'Arabe monte à cheval, à âne ou à chameau avec ses babouches. Lorsqu'il chevauche, ses jambes sont presque toujours ballantes, en perpétuel mouvement, comme si le cavalier faisait des pas dans le vide. Et, chose surprenante, ses babouches,

Cordonniers.

suspendues aux orteils, les semelles écartées du pied, pendantes, ne tombent jamais. C'est à n'y rien comprendre.

Les babouches, selon leur couleur et leur forme, sont des marques distinctives de certaines conditions sociales. Jadis le premier venu ne pouvait pas porter les babouches rouges, — *sebbat-iamane,* — qui étaient réservées aux professeurs des mosquées, théologiens ou savants.

Les faiseurs de babouches rouges sont peu nombreux. De deux cents qu'ils étaient, les patrons sont tombés à vingt environ.

Du reste, qu'elles soient jaunes ou rouges, les cordonniers qui font des babouches sont peu à peu supplantés par les *knetria,* qui font les souliers noirs à quartiers abaissés ou babouches noires. Leur amine a droit au turban vert, étant de lignée sainte. Son nom est Si Hadj-bou-Abdallah. Il a sous ses ordres quatre patrons musul-

mans et deux cents patrons juifs qui emploient environ quatre cents ouvriers. Leurs boutiques sont en partie dans la rue Sidi-ben-Arrous.

Il y a encore à Tunis beaucoup d'autres cordonniers indépendants, musulmans, juifs ou Maltais, qui font la chaussure européenne et ne sont sous le contrôle d'aucun amine.

Mais l'idéal dans l'art de la cordonnerie est atteint par le savetier en plein vent,

Souk des cordonniers.

installé sur le trottoir, à un coin de rue, ou sous la porte cochère de quelque foudouk. Il y en a bien une douzaine dans les premiers deux cents mètres de la rue Al-Djazira, qui tous font penser à Callot. On n'a aucune idée de leur accoutrement, de leur installation sommaire et pittoresque. Ils arrivent au miracle en matière de raccommodage, rendant une vie éphémère à telle savate qui tombe en lambeaux et dont la valeur n'atteint pas au modeste taux de dix centimes. Ils bouchent les lacunes de la semelle

au moyen d'une pièce de cuir vert qui, pour toute tannerie, a séjourné sur le pavé, sous les pieds des passants. Le tout est relié — cousu serait de l'euphémisme — avec de de la ficelle. La pièce de cuir a encore ses poils. Le raccommodage coûte une caroube (4 centimes) ou deux et il dure ce qu'il peut, prolongeant d'un, de deux on de trois jours l'existence de cette chose indescriptible qui, dans des temps reculés, a pu se nommer une babouche.

Les savetiers sont innombrables à Tunis. Il y en a dans tous les quartiers. Et, je dois le répéter, il est prodigieux de voir tant de cordonniers et de savetiers dans un pays où tant de gens se promènent pieds nus.

On voit dans ce chapitre un « affûteur de faucilles ». C'est une singulière profession que celle qui consiste à transformer en une sorte de scie les faucilles qui servent à couper le blé (on moissonne l'orge en l'arrachant).

La faucille arabe est moins recourbée que la nôtre et on lui donne du tranchant au bord intérieur de la lame avec nne sorte de poinçon sur lequel l'onvrier frappe avec un petit marteau. L'enclume est un tibia de chamean sur leqnel la faucille est attachée an moyen d'une lanière tenue et tendue par le pied.

L'affûteur de faucilles, comme le fabricant de fonrches, appartient au souk des forgerons, l'un des plus pittoresques de Tunis, que l'on trouve à cent mètres du *terminus* des tramways de Bab-Djazira à Bab-Djedid.

Quel est le touriste qui n'a pas emporté de Tunis de ces curieuses lanternes arabes en fer-blanc, souvent d'un dessin fort gracieux, tout à jour ? Ce sont des bibelots amusants et peu coûteux, puisque pour cent sous l'on pent en acheter qui sont déjà de belle dimension, de 40 à 50 centimètres de hauteur.

La rue de l'Église, la première que l'on prend pour pénétrer dans la ville arabe, renferme vingt ou trente boutiques de ferblantiers encadrées de lanternes et de pièces en fer-blanc de toute nature et de tonte forme.

Ces industriels, presque des artistes, appartiennent tous au cnlte d'Israël. Ils font d'assez jolies choses avec des matières premières presque sans valeur.

Je ne voulais pas le croire; les jolies lanternes qu'ils vendent sont faites avec du fer-blanc de boîtes à pétrole déconpé. Et telle est leur insouciante sincérité, qu'ils ne jettent pas les morceaux révélateurs sur lesqnels les vendeurs de pétrole américain ont imprimé la marqne de fabrique de leur *company*.

Les verres de ces lanternes sont des débris achetés dans les verreries de France ou de Bohême. On y reconnaît sonvent des fragments de dessins gravés ayant fait partie de quelque riche ensemble.

Le peu de valeur de la matière première explique le bon marché auquel, pour peu qu'on marchande à fond, on peut acheter des lanternes arabes fabriquées par des ferblantiers tunisiens, avec du fer-blanc d'Amérique et des fragments de verre de Bohême, de Baccarat ou de Pantin.

Le vieux ferblantier représenté dans ce chapitre a son échoppe dans la rue Souk-el-Belat.

Je ne connais pas de souk plus curieux que celui des forgerons, auquel se joignent les serruriers et les charrons de Bab-Djedid. Ce souk est à l'extrémité de l'avenue Bab-Djedid, là où elle aboutit aux ruines pittoresques d'une antique porte arabe, qui a conservé à travers les siècles le nom de porte Neuve *(Bab-Djedid)*.

Le souk des forgerons de Bab-Djedid a une centaine de mètres de longueur, il est relativement large et élevé. La noire boutique du forgeron est spacieuse, largement ouverte sur la rue. La chaleur de la forge n'y est pas emprisonnée.

Une poutre, placée en travers, à trente ou quarante centimètres du sol, barre l'entrée. Au milieu se trouvent l'enclume et, de chaque côté de l'enclume, un trou dans lequel se tient un forgeron. Au fond, deux soufflets qu'un gamin fait marcher alternativement pour obtenir la continuité dans le souffle.

Le forgeron est généralement coiffé d'un turban rayé de rouge. Il porte un gilet de couleur et travaille les bras nus. Sur le devant du corps pend un solide tablier en cuir.

Les forgerons se nomment *haddada* (de *haddid,* fer). L'amine des forgerons, que le scheik el Medina a bien voulu me présenter, est un vénérable personnage, âgé de quatre-vingt-dix ans pour le moins : Si Mohammed-Omar. Les forgerons fabriquent les instruments agricoles, les socs de charrues, les essieux et toute la grosse ferraille.

Il y a un autre souk de forgerons au faubourg de Bab-Souïka, dont l'amine est Si Mohammed-Lessir.

La corporation des forgerons est la plus ancienne de Tunis, on peut même dire de tout le nord de l'Afrique. Elle est l'objet d'une vénération curieuse. Car si, au milieu des plus épouvantables massacres, un homme faisait les mouvements de travail du forgeron, il était épargné, quelque sauvages que fussent les agresseurs.

Je ne puis m'expliquer ce fait que par la rareté des gens sachant travailler le fer au milieu des peuplades des confins du désert, grandes coupeuses de routes. Un prisonnier sachant travailler le fer, sachant fabriquer des épées, des boucliers, des étriers, des fers de lance, des chaînes et des mors était un homme trop précieux pour ne pas lui conserver la vie sauve. On me dit bien qu'il y a encore des raisons d'un autre ordre; mais le renseignement est trop peu sûr pour que je le consigne ici.

Les serruriers, *koubajia* (de *kouba,* cadenas), ne sont pour ainsi dire que des forgerons en fin. Ils confectionnent ces verrous gigantesques et ces cadenas étonnants qui ferment les portes des maisons arabes à l'intérieur. Les serruriers tunisiens formaient jadis la corporation complémentaire de celle des menuisiers ; mais elle aussi est à son déclin, succombant en grande partie sous l'importation de la quincaillerie de provenance européenne. L'Allemagne et les autres pays d'Europe lui ont fait une concurrence effroyable. Les serruriers tunisiens se bornent aujourd'hui à mettre en place la quincaillerie importée et à fabriquer le cadenas arabe, *kouba el arbi,* qui a résisté à la concurrence.

Les chaînes et les cadenas pour le maintien des bestiaux au pacage sont toujours de fabrication indigène : le forgeron faisant la chaîne, et le serrurier le cadenas.

On compte 16 maîtres-serruriers musulmans, 25 maltais et 9 juifs.

L'amine se nomme Si el Hadj-Mohammed-el-Amrous.

Il est difficile de parler des forgerons sans parler de leurs voisins obligatoires, les charrons. Parlant de celui qui fait le soc, on ne saurait passer sous silence celui qui fait la charrue ; cela se tient.

Les charrons, *el zabousi* (de *zabous,* bois d'olivier), ont pour amine Si el Hadj-Hassen-el-Bedouï.

Les charrues les plus estimées sont en bois d'olivier.

Les charrons arabes font deux sortes de charrues : la charrue arabe proprement dite, qui porte le soc fixé sous le bois au moyen d'anneaux en fer, et la charrue à l'européenne, qui a le soc emmanché au bois. Les charrons fabriquent aussi les jougs, les herses, les bâtis des selles de chameaux et les traîneaux armés de silex qui servent au dépiquetage du blé.

Les forgerons et les charrons habitent naturellement les quartiers excentriques, les faubourgs, pour être sur le chemin des clients de la campagne, lorsque ceux-ci viennent en ville.

Affûteur de faucilles.

Boucher de Souk-el-Grana.

CHAPITRE XII

L'alimentation publique de la ville de Tunis a été de tout temps l'objet de la sollicitude des beys et de leurs gouvernements. Aussi les Français, en arrivant à Tunis, y ont-ils trouvé, tout établis, une surveillance et un contrôle des industries et du commerce des produits destinés à l'alimentation publique. Et nous avons eu le bon esprit de les laisser subsister dans la ville arabe.

Ce contrôle est exercé par un grand nombre d'amines ayant à leur tête l'amine des vivres principal, le lieutenant-colonel Si Ali-Slema : lequel, comme tous les autres, est subordonné au scheik el Medina, qui est l'amine des amines de Tunis.

Jadis il n'y avait qu'un seul *amine des vivres*.

Mais la cité ayant pris un grand développement, le général Kheir-Eddin, premier

ministre vers 1876, décida qu'il y en aurait trois, un pour chacun des quartiers de la ville, et qu'ils seraient pris parmi les officiers non pourvus d'emplois.

Les titulaires sont actuellement l'amine principal ou central Si Ali-Slema pour le quartier de *Bab-Souïka;* Si Hasseuna-Djellouli, lieutenant-colonel, pour le quartier de la *Medina,* et le commandant Si Ben-Lejnef pour le quartier *El-Djazira.*

Au-dessous de ces amines de quartiers, véritables contrôleurs de poids et de mesures et surveillants de la sincérité des produits mis en vente, il y a un certain nombre d'amines inférieurs, que l'on pourrait appeler professionnels, chaque genre de commerce ayant le sien. Je vais citer les plus importants de ces commerces, ceux surtout dont les boutiques sont représentées dans ce livre.

L'amine *el hammada,* des marchands de pois chiches rôtis ou cuits (de *homsa,* pois).

C'est un régal pour les Arabes de grignoter des pois, des grains de courges, des amandes, des arachides, des pistaches légèrement torréfiées, après avoir passé dans l'eau de sel. Ils en mangent à tout instant ; ils en ont toujours dans les poches. C'est tout à la fois un passe-temps, une nourriture et un remède contre le ténia.

Les *hammada* ont une grande bassine installée sur un four, dans laquelle ils tournent et retournent avec un morceau de bois des pois secs, afin qu'ils ne se carbonisent pas en s'attachant au métal.

Ces graines rôties ne sont pas désagréables, et il m'est souvent arrivé d'en acheter pour une ou deux caroubes et de les croquer à la façon des Arabes. On s'y accoutume aisément.

Les juifs consomment des pois cuits.

Il y a vingt et quelques boutiques de *hammada* à Tunis.

L'amine est Si Mohammed-el-Scherif.

Vous sentez de loin la boutique du *fetaria,* marchand de beignets à l'huile *(fetira).*

Les *fetaïr* (pluriel) sont, pour le gamin tunisien, ce que le croissant ou la brioche sont pour le gamin de Paris.

Sur un four dont la cheminée s'élève au beau milieu de la boutique, se trouve une poêle pleine d'huile bouillante. Le marchand prend un rond de pâte de semoule tout préparé au bout d'une tringle en fer et le plonge dans cette friture, dans laquelle il reste à nager jusqu'à ce qu'il ait pris une belle teinte dorée. Lorsqu'il est à point, le beiguet est retiré, toujours au moyen de la tringle, et placé à égoutter sur un grand plat, à moins que quelque gourmet ne l'achète tout chaud au sortir de l'huile. C'est là, paraît-il, le point maximum de délicatesse de ce mets arabe.

La profession de fetaria est généralement exercée par les Arabes de la montagne *(Djebelia),* comme celle des *hammada,* du reste.

Ces braves gens sont renommés à Tunis pour la simplicité de leur esprit. Autant les Arabes aiment les montres (il y en a qui en portent deux et trois), autant les *Djebelia* semblent ignorer jusqu'à l'existence de cet instrument de chronométrie.

Ils couchent derrière le bas volet de leur boutique et, pendant la nuit, interpellent les passants pour demander quelle heure il est. Les loustics indigènes s'en amusent souvent.

L'amine des fetaria est Hassan-Khanchel. Il a sous sa surveillance soixante à soixante-cinq boutiquiers.

L'une des plus importantes corporations des vivres est celle des *soukaïa,* qui compte près de deux cents boutiques. Ils tiennent le milieu entre l'épicier et le marchand de comestibles. On trouve chez eux de l'huile, des olives, du miel, du beurre et de la graisse fondue, du pain, de la salade, des câpres, des citrons, des piments, des œufs, des salaisons, des raisins secs, des figues sèches, du vinaigre, du poisson, etc., etc.

L'huile se vend au poids et d'une façon bien primitive. Pour peser ce liquide, le marchand le verse dans le plateau même de la balance, d'où il le reverse dans le récipient apporté par le client.

Ce commerce est exercé par des Djerbiens (de l'île de Djerba), qui passent pour de fins négociants.

Le *souki* couche dans sa boutique, et on ne le considère comme sérieusement installé que le jour où il y a apporté son lit, c'est-à-dire son matelas.

L'amine est Hamda-el-Hattad, troisième du nom... une dynastie !

Il y a peu de bois de chauffage à proximité de Tunis. Il est même fort rare dans toute la Tunisie, en exceptant la Khroumirie. Je l'ai dit précédemment, ce dépouillement d'une terre jadis recouverte de forêts magnifiques est l'œuvre des peuples pasteurs, qui arrachent et brûlent tout ce qui échappe à la dent de leurs troupeaux.

Mais il reste la broussaille des pays de montagne, que l'Arabe convertit en charbon qu'il apporte en ville à dos de chameau. Le chargement se fait sur chaque chameau dans deux sacs très lourds, bouchés à leur partie supérieure par des branchages de lauriers-roses.

Les caravanes de charbonniers qui affluent à Tunis sont pittoresques. Un jour ou l'autre, quelque peintre nous montrera ce tableau curieux de l'énorme bête portant de chaque côté de sa bosse un buisson de lauriers, avec le chamelier trottinant à côté sur un âne minuscule.

Faute de bois, le commerce du charbon est de première importance. Il n'y a pas, à Tunis, moins de 265 marchands de charbon attitrés, soumis à un amine, l'amine el *Fahama,* qui se nomme Jounes-el-Hentati.

Très anciennement, le commerce du charbon était libre à Tunis. Vers le commencement de ce siècle, les Mozabites, tribu industrieuse d'Algérie, en ont acheté le monopole, que le ministre Kheir-Eddin leur a enlevé ensuite.

Mais voyez la force de l'habitude en ce pays : les Mozabites ont, à peu de chose près, conservé de fait le monopole qui leur avait été enlevé par décret.

Toutes les caravanes apportant le charbon de l'intérieur du pays aboutissent au *foudouk el fahm* (halle au charbon). Ce foudouk est une large cour carrée de la superficie d'un hectare environ, entourée de murs. C'est là que s'arrêtent, se couchent,

broutent, meuglent et braient les ânes et les chameaux des caravanes charbonnières. C'est là que s'opèrent les transactions et que se payent les droits. Le foudouk des charbons est situé au bout de la rue El-Djazira, sur la grande place, à gauche.

Des petits marchands détaillants achètent du charbon pour le colporter dans des brouettes et le vendre dans les quartiers les plus reculés de la ville en criant : « Carboun!... carboun!...» Ces colporteurs font une rude concurrence aux marchands mozabites.

La ville de Tunis est entourée au nord et à l'est de terrains bas qui reçoivent les canaux de déversion des immondices. Les égouts de la capitale n'ont pas d'autre issue

Marchand de figues.

que ces canaux qui se jettent dans le lac. Sur leur parcours, des norias élèvent les eaux sales et les répandent dans les jardins maraîchers où poussent des légumes d'une beauté incomparable.

Le commerce des fruits et des légumes s'appelle « commerce de ce qui est vert » *(khadra)*.

Il y a à Tunis près de deux cents boutiques dans lesquelles on vend des légumes; elles sont extrêmement pittoresques. Les boutiques de marchands de légumes regorgent de verdure pendant les mois d'hiver et au printemps. On y voit des céleris monstres, de très jolis navets au col d'améthyste, des piments aux cornes de corail, des tomates capitonnées, des bottes d'excellents artichauts ; la carotte jaune longue se détache sur ces masses vertes de tonalités si différentes.

Pendant presque toute l'année, le marchand de légumes de Tunis met à sa devan-

ture une enseigne parlante : c'est une tranche de courge. Cette tranche figure exactement un beau croissant jaune. De cette façon, l'ingénieux marchand, presque toujours Mozabite, unit l'emblème religieux à l'annonce de son commerce.

Les marchands de fruits, au grand marché surtout, ont des étalages merveilleux qui défient la palette du peintre par la variété et la richesse des couleurs.

Le commerce des fruits et des légumes est si considérable à Tunis que l'on a

Boutique de légumes et de fruits au grand marché.

commis cinq amines pour le surveiller. Il y en a deux pour les fruits provenant des arbres. Cette production étant abondante autour de Tunis et demandant leur concours immédiat, on a nommé deux amines, afin, m'a-t-on dit, que l'un d'eux fût toujours disponible. Ils ont à connaître des procès relatifs aux arbres fruitiers, procès assez fréquents, puisque l'on cite des arbres possédés par plusieurs personnes : à chacun sa branche !

Deux autres amines sont pour les fruits et les légumes ; et, comme tous les autres, ils sont attachés au *Fondouk-el-Galla* (marché aux légumes).

Enfin le cinquième amine est spécial pour les légumes.

Il existe une autre sorte de marchands qui vendent toute espèce de comestibles et qui se rattachent aux précédents par la vente de quelques fruits.

Ce sont les *tmar,* qui vendent du lait, du beurre, du petit-lait, du lait caillé, du lait aigre, du fromage, des oranges, des citrons et certains fruits, surtout des dattes en hiver.

Les *tmar* chantent leur marchandise à plein gosier. Chaque fruit a sa romance. Le marchand-chanteur dit au passant que ses grenades sont exquises et que leurs grains sont doux comme ceux du raisin.

Il chante les vertus de ses abricots, que le soleil a mûris et qui ont été arrosés par la femme du jardinier ayant un bracelet à son pied, un autre au poignet et le foulard noué sur une oreille.

Ses figues vertes sont parfaites. Le déjeuner d'un ami doit être de beignets et de figues vertes. C'est du miel dans le fruit et du miel dans la *zlabia* (beignets au miel).

Et ses figues brunes donc ! les *karmouss*... c'est le miel du miel !

« Mange des figues, dit un proverbe, et regarde ton bras droit ! »

Ce qui veut dire : « Lorsque tu te nourris de figues, regarde ton bras droit pour constater que tu engraisses ! »

Il y a 160 *tmar* à Tunis, soumis à la surveillance de l'amine Gassen-bel-Ghrif.

Les vaches de la jolie petite race tunisienne sont de pauvres laitières, n'étant pas dans les conditions de nourriture voulues pour cela. Aussi le lait de vache entre-t-il pour peu de chose dans l'alimentation générale de Tunis.

Je dois dire ici que ceux qui, avec des capitaux suffisants, sauront créer à proximité de Tunis des fermes assez abondamment pourvues de fourrages pour amener une large production de lait, de beurre et de fromage, ne pourront manquer de faire de bonnes affaires.

En attendant, c'est le lait de chèvre qui domine dans l'alimentation. On compte au service de Tunis de 5,000 à 6,000 chèvres, dont une grande partie pénètre en ville et parcourt les rues par troupeaux. L'acheteur voit traire la bête, tout comme celui de Paris voit traire les chèvres par ces chevriers pyrénéens qui s'annoncent en jouant des gammes mélancoliques sur la flûte de Pan.

Le chevrier, *mahaz,* est le plus souvent originaire de la Tripolitaine.

L'amine des chevriers n'est pas un désœuvré, car les contestations sont nombreuses entre chevriers, le caractère des Tripolitains n'étant pas précisément l'expression de la douceur évangélique.

Les Orientaux en général, et les Tunisiens en particulier, sont grands amateurs de friandises. La confiserie est florissante dans le monde de l'islam. Le miel et le sucre entrent dans la composition de beaucoup de mets arabes et les friandises sont très recherchées dans les harems.

La corporation des confiseurs-pâtissiers est nombreuse. Les *hallaouania* ont pour amine Ahmed-el-Bejaoui (de Beja). Leur nom vient de *hallou* (doux) et de *halloua* (douceur).

Les friandises se vendent par morceaux ou à l'aide de mesures. Ceux qui vendent à la mesure donnent de l'ouvrage à l'amine, car les contestations sont incessantes.

Je me suis fait donner le nom et même la composition des friandises les plus appréciées à Tunis. Ce sont :

Les *halloua essabounia* (bonbon couleur de savon), sorte de nougat fait avec du miel, du blanc d'œuf, de la semoule et des amandes ;

Les *halloua jeljelania,* faits avec du blanc d'œuf, du miel et du *jeljelan,* sorte de millet;

Les *halloua el louzia,* faits avec du miel, des amandes et du blanc d'œuf;

Les *sous el adam* (gâteaux aux œufs), petite pâtisserie composée avec des jaunes d'œufs, de la farine et du sel.

Ajoutez à cela une multitude de gâteaux sucrés et de sucres d'orge ayant le plus souvent la forme d'un cheval, — une tradition punique, sans doute.

Du pâtissier au boulanger, il n'y a pas loin.

Le four, *koucha,* a donné son nom à la corporation des boulangers. L'amine des boulangers *(kouachïa)* est el Hadj-abd-Esselam.

Les meuniers forment une corporation à part, celle des *touachnïa* (de *tachouna,* moulin).

L'amine des vivres est, en général, chargé d'examiner la qualité des choses vendues, de constater la sincérité des produits destinés à l'alimentation et d'estimer la valeur des objets. Il est assez curieux de savoir comment il procède, par exemple, pour établir une taxe pour la vente du pain.

Il se rend avec le cadi et le scheik el Medina au marché des céréales, où il achète, au cours du jour, une *ouïba* (32 kilogrammes) de blé, qu'il fait porter chez le meunier. La semoule est séparée de la farine, ce qui permet de faire deux sortes de pain. Le pain de semoule *(smid),* de première qualité, et le pain de semoule et de farine *(hallouzi),* de seconde qualité.

Il fait ensuite cuire chez lui des pains qui pèsent 12 onces avant la cuisson, et qui doivent en peser 11 après cuisson.

Il ajoute au prix de revient la valeur du salaire des ouvriers, et la taxe imposée à tous est établie.

Elle est presque constamment de 3 caroubes (12 centimes), pour le pain de *smid* de 12 onces, et de 2 caroubes (8 centimes) pour le pain *hallouzi* de 11 onces.

L'amine est chargé de la bonne observation de la taxe.

L'amine des vivres prononce des peines sévères contre les boulangers, lorsque le client est trompé. Dans le cas de mauvaise cuisson du pain, le boulanger a un recours contre le propriétaire du four, seul considéré comme responsable.

Lorsque, dans ses tournées, l'amine trouve des pains mal cuits, il les casse en deux. Ce qui fait que le client est prévenu par la seule vue des pains mis en vente. On donne généralement aux bêtes le pain ainsi désigné à l'abstention de l'acheteur. Mais il arrive fréquemment que les pauvres gens en achètent à bas prix et le mangent après l'avoir fait griller ou tremper dans l'huile.

Négresses marchandes de pain, avenue de France.

L'amine des vivres montre la plus grande sévérité contre les boulangers qui ne donnent pas à leurs pains le poids voulu, ou qui trompent l'acheteur en ajoutant du son à la semoule ou à la farine.

Jadis, l'amine se promenait suivi d'un *chaouch* (appariteur) ; et, sur l'heure, il faisait administrer, en pleine rue, une ration de coups de bâton sur la plante des pieds du boulanger trompeur. L'occupation française a fait disparaître ce procédé aussi barbare que sommaire. L'amine se contente aujourd'hui de trouer avec le doigt les pains trop légers ou fraudés, et de désigner ainsi aux acheteurs ceux qui ne sont pas fabriqués dans les conditions requises.

La récidive entraîne la prison.

Les amines des vivres ont encore sous leur surveillance une foule de petits commerçants, dont voici les plus importants :

Les *keftajïa,* qui vendent des viandes frites dans l'huile ; les *tabbaha* (de *tebik,* ce qui est cuit), qui vendent le couscouss, et les *kebdajïa*, qui font griller des morceaux de foie, obéissent à un seul amine, qui se nomme Messaoud-el-Kanchel.

Marchand de fruits.

Lorsque vous passez sous l'espèce de tunnel qui fait suite à la rue de l'Église et aboutit à la mosquée *Zitouna,* vous voyez des deux côtés des marchands de fruits secs et de gamelles en bois qui servent pour le couscouss *(kassûa)*. On les nomme *el sekka.*

El Hadj-Mohammed-el-Djerbi est leur amine. Remarquez que, par le seul prononcé du nom de cet amine, vous avez appris qu'il est hadj, c'est-à-dire qu'il a fait le pèlerinage de La Mecque et qu'il est originaire de l'île de Djerba.

Marchand de fruits, rue Kachachine.

Les *herkmajïa* sont une ramification des tabbaha, ou marchands de tout ce qui est cuit. Ils ont une spécialité qui, par la cuisson en grand dans d'immenses chaudrons, rappelle les primitives usines de tripes à la mode de Caen. Ils font cuire en masse des pieds et des queues de bestiaux, de bœufs surtout, que les tisserands et tous les ouvriers qui se mettent à l'ouvrage dès le jour venu mangent avec un assaisonnement de vinaigre, ou que d'autres viennent chercher par portions pour les porter chez eux.

Marchands de beignets.

Un jour, pendant qu'un herkmajïa était en train de servir un client, un rat, qui avait perdu l'équilibre en passant d'une solive à l'autre, tomba dans la marmite et fut bouilli incontinent. Le marchand, qui n'avait pas aperçu cette chute insolite, servit le rat bouilli à un

client qui lui fit observer que ce morceau-là avait trop de pieds à lui seul pour pouvoir passer pour un pied, et que sa queue était trop fine pour passer pour une queue de bœuf.

La constatation publique de cet élément étranger dans une marmite pleine pouvait compromettre la vente du contenu, et faire subir une perte sensible.

Le herkmajïa n'eut pas d'hésitation ; il prit le rat bouilli et le mangea.

Le client resta ébahi.

— Mais tu avais un rat dans la marmite...

— Ce n'est pas vrai.

La discussion s'anima ; les consommateurs firent cercle autour d'eux.

— Oui, il y avait un rat ; c'est dégoûtant !

— Tu mens !

— Comment ! je l'ai vu, bien vu, vu avec mes deux yeux.

— Eh bien, prouve-le !

Pour le coup, le client resta interloqué et s'en fut sous les huées des assistants, qui l'accusèrent d'avoir voulu faire du tort au pauvre débitant.

Par ce trait d'héroïsme, le herkmajïa sauva le contenu de sa marmite, que les consommateurs dégustèrent sans répulsion jusqu'à la dernière bouchée, ne pouvant pas admettre qu'il pût y avoir dedans le plus petit rat, du moment que l'accusateur était dans l'impossibilité de démontrer l'existence de ce rongeur.

Ce fait en rappelle un autre analogue, que l'on attribue à un souki. Il avait laissé s'accumuler sous celui des plateaux de la balance qui est destinée à recevoir la marchandise tout un paquet de crasse. D'aucuns disaient qu'il avait même favorisé la formation de cette alluvion d'un nouveau genre. Ce qu'il y avait de certain, c'est que les clients n'avaient jamais leur poids.

Ayant été dénoncé, il allait recevoir la visite de l'amine. Déjà celui-ci était près de la boutique ; mais, en le voyant arriver, le marchand eut une idée géniale : il passa la main sous le plateau pipé, en arracha le paquet de crasse et l'avala.

L'amine avait bien vu le mouvement ; mais, trouvant le plateau dans des conditions normales, il s'en retourna après avoir infligé une verte réprimande au dénonciateur. Ce qui prouve que la vertu reçoit toujours sa récompense.

On parle beaucoup, chez nous, des fraudes qui dénaturent les produits alimentaires. Les marchands arabes ne le cèdent en rien aux marchands européens, sous ce point de vue.

On cite l'introduction de fragments de pieds de chameau dans des marmites de herkmajïa, la présence de pommes de terre pilées dans le beurre, de poussière dans le poivre, et cent autres tromperies. Ces choses-là étant humaines, on les trouve partout, à Pékin comme à Tunis, à Moscou comme à San-Francisco : et à Paris donc !

Depuis le 13 mars 1888, l'ouverture des abattoirs a changé du tout au tout le commerce de la boucherie. Jadis, chaque boucher tuait les moutons qu'il débitait aux clients. Aujourd'hui, tout cela est régularisé et les choses se passent comme dans une ville européenne, avec cette remarque qu'il a fallu faire des abattoirs immenses, dont

l'ensemble paraît grand comme une ville. Et cela, parce qu'ayant à satisfaire des gens de trois cultes différents, on a dû réunir trois abattoirs distincts en un seul : les musulmans, les juifs et les chrétiens ne voulant, chacun, manger d'autre viande que celle qui a été abattue selon les prescriptions de leurs cultes respectifs.

Il y a plusieurs catégories de bouchers *(djazara)* : les *baghri* (qui abattent les bestiaux) et les *ralmi* (qui abattent les bestiaux et brebis, les agneaux et les chèvres).

Les *baghri* sont au nombre de quarante-deux, et ils ont deux amines. Les *ralmi* sont quatre-vingt-dix, également régis par deux amines.

Il y a en outre à Tunis quinze bouchers juifs et vingt-cinq bouchers chrétiens.

Les juifs n'ont pas d'amine des vivres, parce qu'ils payent une redevance à la caisse des israélites pauvres. Ils sont cependant subordonnés à la vérification des poids et mesures.

Les amines des bouchers font de fréquentes tournées pour voir si la viande est saine et surtout si l'on ne vend pas de la viande de brebis pour de la viande d'agneau. Il paraît qu'il se pratique des supercheries sans nombre dans ce genre de commerce.

La viande de brebis étant généralement mauvaise, les bouchers, qui l'achètent à bas prix, sont souvent tentés de faire passer cette viande pour de la viande de mouton. Et, pour tromper le client sur le sexe de l'animal, ils cousent la peau du ventre d'un mouton sur une brebis. Le plus souvent le client exige que le morceau de viande qu'il achète soit détaché de la bête sous ses yeux. De cette façon, le boucher peut difficilement lui vendre de la chair de brebis pour de la chair de mouton.

Mais c'est surtout le marchand de viande corrompue qui est poursuivi par les amines.

Ce délit est puni de la prison et de la destruction de la viande malsaine. En cas de récidive, on peut interdire la profession de boucher au peu consciencieux marchand.

Tunis consomme environ cinq cents moutons et quatre-vingt-dix bœufs ou vaches par jour, sans compter les agneaux et les chevreaux dans la saison.

Comme un chapitre tout entier de ce livre est consacré aux cafés maures de Tunis, je n'en parlerai ici que pour rappeler que ces établissements sont soumis au contrôle des amines généraux des vivres, comme tous ceux qui ont pour objet l'alimentation publique.

La corporation des kahouadjïa a, du reste, un amine particulier.

Récemment encore, chaque kahouadji était frappé d'un impôt égal au quart du loyer payé par lui. Mais, parmi les nombreux Algériens attirés par la bonne réputation dont jouit Tunis dans tout le nord de l'Afrique, beaucoup se sont établis cafetiers. Israélites pour la plupart, ils se sont réclamés de leur qualité de Français pour ne pas payer cet impôt. Et l'on n'avait aucun moyen légal pour les contraindre. Il s'en est suivi que l'on a cessé de percevoir sur les cafetiers tunisiens un impôt qu'on ne pouvait faire payer par les Algériens, leurs concurrents, souvent leurs voisins.

L'amine de l'importante corporation des kahouadjïa se nomme Mustapha-ben-Abdallah. C'est un des amines les plus vénérables de Tunis. On m'a assuré qu'il était plus que nonagénaire.

Je répare, en terminant ce chapitre, une omission que j'ai remarquée au chapitre dans lequel il est parlé des bains maures, au moment où il a été mis sous presse.

Les propriétaires de bains se nomment *hammamdji* (mot à terminaison turque). Les hammamdji sont au nombre de trente-cinq environ, relevant d'un amine, Si Ali-ben-Rrahim.

Cette profession est exclusivement exploitée par des Mozabites. Les serviteurs de ces bains s'appellent également hammamdji, à quelque sexe qu'ils appartiennent.

Boutique de souki.

CHAPITRE XIII

Il est bon d'ajouter à ce qui a été dit de l'amine des vivres, qu'il n'est pas seulement appelé à démêler les questions relatives au contenu ; mais que le contenant, c'est-à-dire la vaisselle, est également placé sous sa surveillance.

Je rappellerai une fois de plus à mes lecteurs que nous sommes en Tunisie, dans un de ces pays d'Orient dont le caractère est l'immuabilité, et qu'il n'est pas rare de trouver des mœurs, des habitudes et des objets qui ne se sont pas sensiblement modifiés par suite d'une succession des siècles.

C'est dans la poterie que le fait est plus particulièrement saisissant. On peut voir faire à Tunis, à Nabeul et à Sousse des vases, des amphores, des cruches, des pots et des plats dont le profil et l'ornement sont ce qu'ils étaient il y a deux mille ans, du temps des Romains. J'ai vu des vases trouvés dans des tombes datant de vingt siècles et des vases qui sortaient des mains d'un potier encore en vie, absolument pareils.

Les potiers, *kallalia* (de *koulla,* pot), forment une corporation assez importante, dont l'amine est Si Ali-ben-Khemis — (*Ali,* le cinquième fils).

A propos de ce nom de *ben Khemis,* je vous apprendrai sans doute qu'il est souvent donné par pure superstition. Et Dieu sait si la vie arabe fourmille de préjugés, de superstitions et de croyances fantastiques !

C'est pour déjouer les maléfices que le nom de *Khemis* est donné à certains enfants. Le nombre cinq portant malheur, il s'agit d'éviter qu'on l'applique à l'enfant par manière d'interrogation. Mais, du moment que ce chiffre est devenu pour lui un nom, on aura été au-devant du maléfice, qui se trouvera conjuré.

Ce chiffre cinq joue un grand rôle dans la vie des Arabes. On montre les cinq doigts ouverts à ceux que l'on croit avoir le mauvais œil ou qui sont réputés *jettatores;* et si l'on voit une main ouverte plaquée sur beaucoup de murailles, comme si l'on y avait appuyé une main trempée dans du sang, ce sont les cinq doigts de Fatma qui entreraient dans les yeux du voleur au moment de l'escalade d'un lieu mis sous la protection de la mère du Prophète. C'est cette main que l'on voit au-dessus de l'encadrement qui orne la page précédente, encadrement composé avec les ornements d'une porte de maison tunisienne.

En Tunisie — et pareille superstition existe dans bien des villages de France — l'éloge des qualités physiques porte malheur. Aussi ne dites jamais à un Arabe : « Ton cheval est beau ; ta vache est grasse ! » Ce serait mettre le malheureux dans la perpétuelle crainte de quelque accident attiré sur la bête par l'éloge qui en a été fait.

On raconte à Tunis qu'une juive étant allée dans une maison pour demander une fille en mariage, arriva à exalter ses beaux yeux, et que, deux heures après cet éloge imprudent, la malheureuse enfant tomba sous le coup d'une terrible ophtalmie.

Cette digression à propos du nom de l'amine des potiers m'a fait, littéralement, suivant une expression familière, tourner autour du pot.

La poterie est l'objet d'un grand commerce parmi les indigènes, et quelques-uns de leurs vases et de leurs plats sont très décoratifs. Je ne parlerai que par acquit de conscience de ces chandeliers monumentaux en terre vernissée verte, qui se fabriquent à Nabeul. Ils sont lourds et d'une ornementation enfantine.

J'aime mieux ces petites poteries en terre non vernissée, claires, ornées de dessins noirs, qui servent de gobelets ou de cruches et qui sont vendues partout dans Tunis, aussi bien par des camelots installés dans la rue que dans les boutiques de potiers de Bab-Souïka.

Cette jolie poterie n'est, en réalité, qu'une sorte de suite de l'antique poterie étrusque. Les dessins représentent des arabesques et des fleurs d'ornement sur les petits gobelets. L'artiste dessine des mosquées, des navires et des animaux sur les vases de grandes dimensions. Le dessin noir n'étant pas fixé par la cuisson, les potiers l'appliquent sous vos yeux avec une surprenante facilité.

Comme tous ceux qui reçoivent la tradition d'une ornementation, les artistes en question dessinent avec une extrême rapidité, usant de toutes sortes de trucs, obéissant

à des habitudes transmises et prises. J'en ai vu qui commençaient un dessin par un bout et le finissaient par l'autre bout sans désemparer, comme un bon notaire exécuterait un parafe compliqué. D'autres font un dessin noir, au milieu duquel des blancs réservés vous apparaissent soudain comme le motif principal. C'est un vrai plaisir de les voir travailler : aussi m'est-il arrivé de passer des heures à regarder ces braves peintres potiers, mes confrères, après tout; admirant la liberté de leur pinceau, leur habileté inconsciente, faites en quelque sorte d'atavisme.

J'avais déjà constaté ce phénomène d'exécution graphique traditionnelle dans les ateliers du lac de Thun, ateliers où se font ces jolies poteries suisses qui ont une si profonde saveur archaïque. Je le constate sur moi-même. Conscrit de 1807, mon père était peintre sur poterie : avant, comme il le disait fièrement, de visiter toutes les capitales de l'Europe avec son régiment des fusiliers de la garde. Et il était ouvrier peintre-potier à Saintes,... un successeur de Bernard Palissy, s'il vous plaît!

Souvent, lorsque j'étais enfant, il dessinait, pour m'amuser, de ces fleurs naïves dont il ornait la vaisselle au commencement de ce siècle.

Ainsi s'explique ma très vive passion pour la céramique.

Les potiers arabes sont des fantaisistes. Ils donnent à certains vases des formes d'oiseaux, d'animaux et surtout de poissons; et ils s'ingénient à trouver des combinaisons bizarres destinées à émerveiller le public. C'est ce que l'on peut également constater sur toutes les poteries primitives que l'on rencontre dans les collections de céramique européennes.

Les grands plats à beignets montés sur un pied, et dont le fond est mi-partie jaune, mi-partie vert, sont très décoratifs. Je recommande aussi les chandeliers à récipient et à bec (pour l'huile et la mèche), les brûle-parfums et les porte-bouquets en terre vernissée verte. Il y en a de très jolis. Les grands vases vernissés à fond blanc, avec des dessins en noir, jaune et vert, sont parfois fort beaux et font un grand effet, placés, chez nous, au-dessus des grands meubles, bibliothèques ou armoires. Il en est dont l'ornement, de pure tradition, est remarquable. Il y a aussi de très grands vases sans base, finissant en pointe de fuseau, comme des amphores anciennes, vernissés, d'un beau jaune, avec des dessins verts très déliés. Je les ai vus employés en France, avec succès, comme porte-cannes et parapluies, dans les antichambres. Avis aux touristes qui veulent rapporter de la Tunisie des souvenirs utiles.

Semblables à des niches bouddhiques, les petites boutiques du souk des parfums sont littéralement remplies par les majestueuses personnes de leurs marchands. L'homme y joue le principal rôle au point de vue décoratif. Il en est autrement dans le souk des selliers. Là mille broderies étincellent, et, au milieu de ce continuel ruissellement d'or et d'argent, l'homme ne joue plus que les accessoires.

Les selliers de Tunis sont en renom dans toute l'Afrique septentrionale et même en Asie. On trouve des harnais tunisiens jusqu'en Égypte, jusqu'au Maroc. Et, toujours, ce sont les plus richement brodés et les plus estimés.

La profession est réputée noble et peut être exercée par les fils des meilleures

familles. Comme je l'ai déjà dit, le travail manuel et le commerce sont en grand honneur chez les musulmans ; mais à Tunis quelques professions ou commerces, ceux des parfumeurs et des selliers, par exemple, sont réputés plus nobles que d'autres ; et il n'est pas rare de voir les fils des meilleures familles les embrasser. Il n'est pas rare non plus d'en voir sortir de hauts dignitaires de l'ordre religieux ou civil.

Suivant un dicton tunisien, il ne faut répudier aucun gain honnête, si minime qu'il soit : « Celui qui travaille pour une caroube (un sou) peut compter son argent ; — celui qui ne fait rien de ses mains ne compte jamais rien. »

Les selliers se nomment *sarajine* (de *serj* — selle). Leur amine est Si Ahmed-bou-Didah. Comme la profession est compliquée et qu'elle exige certaines notions artistiques, elle se trouve circonscrite dans un petit nombre de familles qui se transmettent les procédés de fabrication et les notions de la broderie décorative.

Boutique de potier de la rue El-Bechir.

Les harnais brodés d'or, les riches amulettes et les uniformes brodés sont l'œuvre des sarajine.

J'ai fait remarquer que l'on brodait au Souk-Ettrouk ; mais lorsqu'il s'agit de broderie d'or ou d'argent, le travail revient aux sarajine. Dans ce cas, le tailleur du Souk-Ettrouk coupe l'étoffe et le sarajine la brode.

A côté de la sellerie de luxe, il y a la sellerie commune et la fabrication de ces petites sacoches multicolores que les étrangers achètent volontiers. Ceux qui exécutent ces travaux de second ordre sont les *sakajine.*

Pour compléter un harnachement, il faut un certain nombre de pièces en fer. Les étriers d'abord, ensuite les mors, les licous, les brides, etc. Ce sont des industriels spéciaux qui font la ferronnerie du harnachement. On les appelle les *haddada* (travailleurs du fer — *haddid).* Ils n'ont pas d'amine spécial et sont subordonnés à l'amine des forgerons.

Il y a aussi, comme auxiliaire des selliers, et soumise à leur amine, la corporation des *ghrabsia,* dont la spécialité est la confection des bâtis en bois des selles de toutes sortes.

Si la corporation des selliers a encore quelque éclat, il faut avouer qu'elle est bien loin de l'état florissant où elle se trouvait il y a un demi-siècle. Le développement des routes carrossables et des chemins de fer a amené la suppression des longues chevauchées. Et beaucoup de ceux dont les ancêtres passaient la vie à cheval, se contentent de monter en wagon ou en voiture. Toutes les courses se faisant jadis à cheval ou à dos

BOUTIQUE DU SOUK DES ORFÈVRES.

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

de mule, on mettait alors dans le harnachement un luxe qui tend à disparaître. Je dirai même que l'industrie des selliers aurait perdu la moitié de son importance, faute d'emploi suffisant du cheval et de la mule, si les touristes européens ne lui donnaient pas un petit regain de débouchés.

Ce qui distingue ce magnifique souk des selliers, c'est la présence d'une tombe au milieu de la voie publique. Cette tombe est celle d'un marabout vénéré, sur laquelle, chaque vendredi, les marchands du souk arborent deux drapeaux, allument des cierges et brûlent pieusement de l'encens. Une aquarelle représentant cette tombe et le souk des selliers figure dans un précédent chapitre où il est question des mosquées et des marabouts.

La vue de cette tombe peinte en rouge et en vert, ornée de dessins blancs, n'a rien d'attristant. Elle est, avec ses couleurs vives, dans la note des choses brillantes et réjouissantes qui l'entourent. Elle s'adapte on ne peut mieux à l'ensemble, et on se surprend à songer que si elle n'y était pas, il faudrait l'y placer.

Le souk des selliers débouche sur une sorte de place triangulaire ou, pour mieux dire, de carrefour. En sortant, on voit à gauche la porte Menara et devant soi toute la rangée des boutiques de la grande rue des Selliers. A droite, un petit tombeau de marabout, une petite école et deux grandes et belles boutiques, le tout à l'ombre d'un vieux mûrier, arbre sacré aux branches touffues. Autour de son tronc peint en rouge viennent s'asseoir les passants qui sont las, ou les oisifs qui, pour se distraire, restent à bavarder avec les boutiquiers.

Les *bradaïa* (de *berda* — selle pour les ânes) sont ordinairement installés dans les faubourgs, à Bab-Souïka et dans la rue El-Menara, non loin des forgerons et des charrons, à portée des agriculteurs qui viennent en ville. Cependant, il y en a un certain nombre dans les boutiques qui font suite au souk des selliers. Les selles pour mules se nomment *rakkabia* (de *rekkeb* — monter).

A vrai dire, les bradaïa représentent nos bourreliers. Ils rembourrent les selles des mules, mais ce sont les sarrajine qui les ornent et qui terminent le harnachement. Comme nos bourreliers, ils font des colliers rembourrés de paille. Ils font aussi les petites berdas sur lesquelles sont assujettis les fardeaux que portent les chameaux. Cette profession compte 46 patrons musulmans et 8 patrons juifs, qui travaillent chacun avec un ou deux apprentis.

L'amine des bradaïa est Si Mohammed-ben-Lamine. Sa famille compte quatre générations d'amines.

Les sacs, les bissacs, les entraves en poil de chèvre, les licous et les musettes sont faits par les fabricants de *schaar,* — tout ce qui est fait avec du poil et du crin.

Il y en a un certain nombre dans la rue ou souk des Sacs, qui fait en quelque sorte le prolongement du souk des selliers, au delà de la porte intérieure Bab-Menara (porte de la lanterne, du feu ou du fanal, — de *nar,* feu). Le mot *minaret* a la même racine, les minarets portant des feux aux époques des fêtes musulmanes : fêtes du Ramadan et du Mouton).

Il n'y a que sept ou huit fabricants de schaar, mais ils ont d'importants ateliers. Leur amine est Si Ahmed-ben-el-Hadj-Mohammed.

Les *nejara el bajoudia* sont les menuisiers en bois blanc qui font ces jolis ouvrages que les peintres dorent et enluminent, et qui sont si recherchés par les amateurs européens.

Qui ne connaît ces jolies tables polygonales, ornées de petites galeries formées par des multitudes de minuscules fuseaux, et dont les pieds courbes affectent la forme élégante des pieds de nos anciens meubles Boulle? et les étagères gracieuses, aux panneaux à arabesques à jour sur fond de glaces, et les lits, et les bancs, et les divans, et les coffres de mariage, et vingt autres meubles de fantaisie dorés sur toutes les coutures?

L'entrée du souk des parfums.

Le menuisier se borne à les bâtir, à les assembler et à en exécuter les parties plates. Il fait faire les arabesques à jour par des sculpteurs habiles et les petites galeries à fuseaux par des tourneurs. Ce n'est pas non plus le menuisier qui dore et qui peint les meubles.

Mais le menuisier est le constructeur, l'architecte du meuble à faire. Et, souvent, son esprit inventif met au jour quelque combinaison nouvelle. C'est ainsi que l'un d'eux a imaginé de faire un cassier à musique d'après un meuble européen : et il a parfaitement réussi dans cette traduction.

Le menuisier de Tunis pourrait prendre la qualité d'ébéniste sans qu'il y eût à y contredire, tant son travail est parfois élégant et délicat.

L'amine des menuisiers-ébénistes a sous son contrôle près de cent patrons ayant boutique sur rue. Il se nomme Si el Hadj-Mohammed-Essahidi.

Le plus grand nombre d'entre eux est groupé dans la rue Souk-el-Belat et dans la rue Sidi-Mahrez, tout près de la mosquée. Leurs magasins sont fort beaux et bien fournis.

Les bons ouvriers menuisiers gagnent environ cinq francs par jour. En cas de contestation entre le patron et l'ouvrier, l'amine estime le travail à raison d'une moyenne de quatre francs par jour de travail.

Les tourneurs sont les auxiliaires des menuisiers. Ils tournent les petits fuseaux et composent les galeries dont sont agrémentés les meubles de fantaisie.

On s'intéresse vivement, en passant dans les souks, à ces habiles tourneurs qui se servent d'un de leurs pieds comme d'une troisième main, pour retenir la pièce à tourner. Ils mettent cette pièce en mouvement au moyen d'une sorte d'archet de violon, la corde étant enroulée autour.

Lorsque le meuble sort des mains du tourneur et du menuisier, il est blanc, naturellement. Il s'agit alors de le décorer selon la mode tunisienne.

Boutiques des faubourgs.

Le peintre le couvre d'abord de feuilles d'or ; puis, cette dorure fixée, il peint sur ce fond des fleurs, des fruits, des oiseaux et des poissons, le tout avec des couleurs crues, criardes, posées à plat. Il fait cela avec une habitude toute calligraphique, selon les formules de la tradition. Et cela est si vrai, qu'il pourrait exécuter de ces dessins les yeux fermés, sans qu'ils y perdissent rien.

Les formes des objets représentés sont primitives, simples, enfantines même. Une rose est faite d'une tache rouge ronde, avec un point blanc au milieu et quelques courbes concentriques de même couleur pour exprimer les pétales. Cela ressemble aux dessins naïfs que l'on voit sur certains meubles de nos paysans, du siècle dernier. Lorsque ces images rudimentaires ne sont pas peintes sur fond d'or, elles le sont sur fond vert clair.

Les peintres sont estimés à Tunis comme des artistes. On les nomme *ed dahana,* et leur amine est Si Mahmoud bou Ratebine.

Il y a tout au plus une quinzaine de peintres sérieux, réputés artistes par les gens de Tunis. On en compte, en tout, cent environ, dont moitié musulmans et moitié juifs. Ceux qui ont leur atelier dans la ruelle allant de la place de la Kasbah à la rue Sidi-Ziad sont les plus recherchés.

Le salaire des peintres varie de 4 à 5 francs par jour.

Dans l'angle formé par la rue Sidi-ben-Ziad, presque entièrement occupée par des peintres vers la place de la Kasbah, se trouve une sorte de cul-de-sac des plus pittoresques, dans lequel se développe capricieusement un cep de vigne séculaire croissant près de deux tombeaux, à côté de la toute petite mosquée de Sidi-ben-Ziad.

Sidi ben Ziad était un jurisconsulte renommé contemporain des Maures d'Espagne. De son vivant, il était consulté et écouté par les gens de tout le pays de Tunis. Réputé saint après sa mort, il est encore vénéré à l'heure présente.

Les saints musulmans, tout comme les saints chrétiens, ont parfois leur côté utilitaire. Tel bienheureux guérit une maladie, tel autre assure la fidélité de l'épouse ou procure la fortune. Sidi ben Ziad fait pénétrer dans l'esprit de ceux qui lui adressent des prières les arguments heureux qui peuvent amener le gain de quelque procès pendant. Les croyants qui se trouvent dans des cas embarrassants, quelle qu'en soit la nature, ont également recours à ses lumières, qu'il fait passer du haut du ciel, sa demeure actuelle, dans la cervelle de ses adeptes.

C'est ainsi qu'un bon Maure, qui eut un jour l'imprudence de promettre le don d'un mouton avec une queue ayant sept fois la longueur de la main s'il lui advenait un enfant du sexe masculin, se trouva fort embarrassé le jour où ce fils, objet de tous ses vœux, vint au monde. Où trouver le mouton-phénomène ? Comment tenir la promesse faite, avec Allah pris à témoin ?

L'imprudent père en était à redouter les malheurs d'un père heureux ; il ne dormait plus. Cependant il s'endormit un jour de lassitude, là où est la petite mosquée. Pendant son sommeil, Sidi ben Ziad lui apparut et lui dit :

« Malgré l'imprudence que tu as commise en faisant un vœu irréalisable, je te pardonne, parce que tu es un fidèle serviteur d'Allah et que tu vénères Mohammed, son prophète. Mais ne t'avise plus jamais de promettre l'impossible. A promettre l'impossible on perd tout crédit. J'ai pitié de toi, continua le bienheureux, et je vais te tirer d'embarras. Ton vœu si étourdi laisse une échappatoire. En promettant un mouton avec une queue longue de sept mains, tu as omis de dire de quelle main tu entendais parler.

« Ton fils est âgé de sept jours. Va ! mesure sept fois la longueur de sa petite main et cherche un mouton dont la queue aura cette dimension. Cherche, et tu trouveras. »

Après ces paroles, la vision de Sidi ben Ziad disparut, et l'imprudent père s'éveilla tout joyeux. Il courut aussitôt à la maison, mesura sept fois la longueur de la menotte du bébé. Une heure plus tard, le mouton à queue voulue fut trouvé et le vœu se trouva accompli.

Cette légende montre qu'il est des accommodements avec le paradis de Mahomet, aussi bien qu'avec le ciel des chrétiens.

Comme donneur de conseils, Sidi ben Ziad comptait et compte encore une clientèle des plus variées. C'est ainsi que les jeunes gens qui ont des idées de mariage le consultent pour savoir s'il faut ou non persister dans le choix de la personne sur laquelle ils ont jeté leur dévolu.

Une consultation semblable ne serait pas pour étonner, si elle était requise d'un docte et saint jurisconsulte actuellement en vie ; mais vous vous demanderez sans doute comment on s'y prend pour se mettre en communication avec un bienheureux qui siège aux côtés de Mahomet depuis plusieurs siècles, en plein paradis.

Vous avez compté sans l'ingénieuse crédulité des Orientaux.

Un jeune homme a fait choix d'une personne, la plupart du temps d'une enfant dont nul ne peut encore préjuger le caractère. La loterie conjugale s'offre ici doublée d'inconnu.

Que faire?

Consulter le saint dont c'est la spécialité.

Et comment?

C'est ce que vous allez voir.

Le jeune homme prend deux morceaux de papier. Sur l'un, il écrit une réponse affirmative; sur l'autre, une réponse négative. Puis il les mêle entre ses doigts, de façon à ignorer lui-même lequel des deux papiers sera placé dessus, lequel dessous.

Il se rend alors aux tombeaux de la rue Sidi-Ziad, et il place les papiers sous une pierre, l'un sur l'autre.

Le lendemain il va reprendre les papiers où il les avait placés, et c'est celui qui se trouve en dessus qui décide la question, Sidi Ziad en ayant disposé ainsi.

Vous direz sans doute qu'il eût été plus simple de voir tout de suite la position respective des papiers, au moment ou ils étaient placés sous la pierre, absolument comme si l'on avait joué la chose à pile ou face. Mais que deviendrait alors l'intervention de Sidi Ziad, qui colore d'une façon si impressionnante la décision attendue, en lui donnant une origine céleste?

Avant d'entrer sous le souk en tunnel qui termine la rue de l'Église on a, à sa gauche, la plus curieuse petite étude de notaire de Tunis ; et, juste en face, la rue des Tamis qui débute par une voûte et se termine de même. A gauche de l'entrée de cette rue se trouve un tout petit café des plus pittoresques, à droite un fabricant de tamis.

Au premier abord, on ne se rend pas compte de la profession de ces industriels. De loin ils ressemblent à des gens pinçant un air mélodieux sur quelque lyre de forme antique, ainsi qu'on en voit aux mains d'Orphée dans les images mythologiques. En y regardant de près, on aperçoit entre les bras de ce que l'on avait pris pour une lyre une sorte de canevas en crin, très tendu, que l'ouvrier compose fil par fil, chaque fil horizontal étant passé entre les fils verticaux et serré au moyen d'une réglette. C'est l'étoffe du tamis, que l'on tend ensuite sur un cylindre en bois.

Les fabricants de tamis font aussi de curieux tambourins, sur la peau desquels ils peignent des figures d'animaux ou d'hommes des plus baroques. On en fait cadeau aux

enfants aux époques des fêtes. Quoique sommaires et enfantins, ces dessins sont assez décoratifs.

On appelle *ghrablia* les fabricants de tamis (quelques étymologistes veulent voir dans ce mot un cousin issu de germain de notre substantif « crible ». Je vous les abandonne). L'amine des ghrablia est Si Hassen ben Mohammed Essifanouï.

Ils fabriquent plusieurs sortes de tamis : les tamis en crin pour le blé et le couscoussou, et les tamis en poil de chèvre pour nettoyer la farine ou le café. On en fait aussi en halfa, qui servent pour la semoule du blé.

Boutique de fabricant et petit café de la rue des Tamis.

Place Bab-Souïka. — Marchand de pain. — Marchand de sucreries. — Anes chargés de fruits.
Mosquée Sidi-Mahrez.

CHAPITRE XIV

Dans des chapitres qui précèdent, je me suis appliqué à décrire les professions organisées en corporations rappelant celles que l'on voyait, il y a peu d'années encore, dans bien des pays de notre vieille Europe. Mais, à côté des professions les plus modestes, que de petits métiers qui courent les rues de Tunis, et qui leur donnent une si grande animation !

Musulmans, juifs ou chrétiens, les Tunisiens des classes inférieures ont un penchant tout particulier pour ces métiers de hasard et de pacotille que l'on englobe aujourd'dui sous un vocable général, celui de « camelot ».

Le camelot tunisien en revendrait à son collègue des rues de Paris, pour la vigueur du « coup de gueule », pour l'esprit inventif, pour la découverte des trucs dans l'offre de la marchandise. Aussi les journaux publiés à Tunis trouvent-ils en surabondance les petits vendeurs dont ils ont besoin pour débiter leurs numéros devant les cafés de la Marine et de l'avenue de France et dans les quartiers habités par les Européens.

A peine êtes-vous attablé devant un des grands cafés de l'avenue de France, vous voyez accourir les uns après les autres des industriels et des camelots de tout âge et de tout acabit.

Le défilé commence généralement par le petit cireur. Ce gamin, d'origine maltaise ou même syrienne, si peu qu'il soit vêtu, est vêtu à l'européenne. Il est cependant Arabe par les mœurs, par la physionomie et par le langage.

L'étranger nouveau débarqué se trouve tout embarrassé devant cette nuée de gamins qui tendent vers lui leurs boîtes à brosses traditionnelles, en criant :

— Cirer ! cirer ! monsieur, cirer !

Il a beau sortir de sa chambre avec des chaussures immaculées, les cireurs sont à ses trousses :

— Cirer, monsieur ! cirer !

Mais quoi cirer ? se demande-t-il en regardant ses bottines qui reluisent au soleil. Et parfois, de guerre lasse, il prend un siège et abandonne ses pieds à un cirage superflu. Mais mal lui en prend. La bousculade s'ensuit, les boîtes s'entre-choquent, les injures s'entre-croisent, on se dispute ses tibias. Enfin le calme se rétablit, il y a des vainqueurs. Je dis *des* vainqueurs, car l'étranger ahuri s'aperçoit que chacune de ses jambes est terminée par son cireur respectif.

Un coup de brosse sur la boîte l'avertit que l'opération est achevée et qu'il faut donner deux sous à chacun des jeunes opérateurs. Il paye double : mais il ne le regrette pas, s'il s'est amusé de cette petite scène typique.

Il m'est même arrivé, lorsque j'étais pressé, de confier ma paire de bottines à une paire de cireurs. C'est alors une vraie joie pour eux, et c'est à qui fera le plus brillant et qui finira le premier. C'est un moyen facile et peu coûteux d'introduire l'émulation dans cette œuvre de lustre et de propreté.

Vous voilà ciré, mais pas tranquille encore devant le café, le bitter ou le vermout glacés : voici venir le marchand de journaux, un paquet de feuilles sous le bras. Il est nu-pieds et bras nus. Le plus souvent une chemise en loques laisse pendre de prétendues manches hors des emmanchures d'un gilet qui fut rouge, jaune ou bleu. Une ceinture quelconque retient un pantalon bouffant de couleur grise ou noire.

Ce sont de petits Arabes ou de petits juifs qui font ce métier, et qui le font fort bien, ma foi ! Ils offrent avec persistance et reconnaissent avec une grande sûreté de coup d'œil quel est, au milieu de tout ce monde, le « client probable », celui dont l'attitude, dont un geste, un regard furtif peut faire supposer qu'il achètera le numéro du journal qu'il veut vendre.

Lorsque l'heure n'est pas venue pour le débit du papier noirci, le petit marchand de journaux vous offre des allumettes, allumettes italiennes ou allemandes pour la plupart, avec sujets plus ou moins risqués, jusqu'à la pornographie inclusivement. Le commerce des allumettes est excellent dans le pays où l'on fume la cigarette avec passion.

Puis c'est le tour des camelots tunisiens proprement dits.

Un nègre légendaire vous offrira des poignards, des sabres, des pistolets, des tromblons, des miroirs, ou des sacoches brodées, ou des amulettes d'or et d'argent. Ce nègre à barbe grise n'est pas le premier venu parmi ses frères en ébène. Il est le chef de toute

une association de Soudanais, sorte d'amine. Il est très aimable et très gai et, pour peu qne vous l'y poussiez, il chantera devant vous un air empreint de cette gaieté mélancolique qui est la gaieté du nègre, et il dansera même une bamboula discrète : tout cela, pour vous inviter à acheter pour quelques francs de sa marchandise. Comme c'est un homme qui passe pour être très honorable et qu'il parle un peu le français, on le laisse pénétrer dans les salles des cafés et des restaurants, où il amuse parfois les convives. Je lui ai gardé un bon souvenir, parce qu'il m'a offert un jour un poignard marocain (en J), le seul ancien que j'aie vu à Tunis, et que j'ai eu la bonne fortune d'acheter pour le placer dans une panoplie.

Ce bon noir a des concurrents, musulmans comme lui, mais de race blanche, qui sont bien moins gais et moins avenants. Eux aussi vous offrent de ces mille petits bibelots qui se fabriquent dans les souks des brodeurs et des selliers surtout. Ils y ajoutent des cuivres estampés de provenance syrienne, ou des objets de tabletterie venant des Indes. Dans ce qu'ils offrent il n'y a, en général, que fort peu d'objets de provenance européenne.

Je n'en dirai pas autant d'un certain nombre de camelots, dont l'éventaire portatif est exclusivement chargé de bimbeloterie d'Europe : porte-cigares, pipes turques, calepins, canifs, boutons de manchettes, jumelles, etc. Ils sont tous Israélites, et presque tous parlent le français. Absence totale de couleur locale.

Les marchands de couvertures de Djerba, de Gafsa ou de Touzer font partie du défilé circulant entre les tables des terrasses des grands cafés de l'avenue de France. Ils peuvent être une douzaine qui colportent cette sorte de marchandise, tous très pittoresques d'aspect.

Généralement vêtus d'une gandourah bleue granitée de blanc, coiffés du turban (étant musulmans), ils portent sur la tête un monceau de couvertures; ces couvertures retombent des deux côtés et forment une sorte d'encadrement à leurs figures qui apparaissent dans l'ombre comme si elles étaient dans des niches. Ils portent également des couvertures sur les bras, et les offrent à tout Européen qui passe à leur portée.

Les rayures blanches, rouges, jaunes ou vertes des couvertures et la gandourah bleue forment un ensemble fait pour tenter le pinceau de l'aquarelliste. Les nécessités de la mise en pages m'ont mis dans l'obligation d'en donner l'image sur un feuillet assez éloigné de celui-ci, la page 176.

Le marchand de bouquets jette des fleurs sur ce défilé trop souvent incommodant. Il s'avance gravement avec un immense bouquet sur la tête et avec un panier plein de fleurs, passé à son bras. Celles-ci sont la marchandise, le bouquet dont il est coiffé est l'enseigne : enseigne mouvante, charmante et parlante, que l'on voit de loin, et qui parfume l'air !

Dans ce pays sans frimas, où les roses s'épanouissent, où les violettes fleurissent pendant tout l'hiver, où l'indigène a la passion des fleurs, où j'ai vu, mi-février, apporter, pour la décoration d'un bal à la Résidence, de pleins tombereaux de fleurs des champs, il était tout naturel que le commerce des fleurs prît des proportions considérables.

Si je place les marchands de fleurs au milieu des industriels en plein vent, c'est que ceux qui ne circulent pas autour des cafés et des restaurants sont également installés en plein air. Il y a bien, dans le souk de Sidi-Mahrez, sur la place Bab-Souïka, et ailleurs, quelques boutiques de fleurs ; mais le centre des marchands est sur le pavé de la place de la Bourse. Là, le marchand étend quelques tapis ou des nattes au premier endroit venu, s'assoit dessus à la turque, étale autour de lui ses paniers,

Les marchands de fleurs sur la place de la Bourse.

ses pots et ses bouquets, et hèle le bourgeois qui passe. Rien de plus pittoresque que ce groupe de marchands entourés de fleurs éclatantes.

Les fleurs sont pour rien en hiver. J'ai acheté pour quelques sous, je ne dirai pas des bouquets, mais de vraies bottes de roses en branches, en plein mois de décembre ou de janvier.

Dans ce pays curieux, la violette est abondante. Elle y fleurit en janvier et en février. Si elle y garde le délicieux parfum que nous lui connaissons, il n'en est pas de même de sa légendaire modestie. Elle en perd toute notion, s'élançant au-dessus des feuilles de son pied sur des tiges d'une longueur démesurée. J'ai vu des tiges de violettes dont la hauteur dépassait trente centimètres. Aussi les Arabes ne savent pas ce que nous voulons dire, lorsque nous parlons poétiquement de la modeste violette qui se cache timidement sous ses feuilles, et que seul son parfum doux et pénétrant révèle au passant.

Bab-el-Bahar (Porte de la Marine). — Porte de France.

Je viens de parler des fleurs telles que nous les aimons et les concevons ; mais je n'oublie pas les quelques lignes que je dois ici aux fleurs des Arabes.

Vos oreilles se dressent à ces mots les « fleurs des Arabes ». Les Arabes ont donc des fleurs particulières?

Assurément. Ils ont d'abord une préférence marquée pour toutes les fleurs à odeur violente et pénétrante, pour ces fleurs dont nous autres Européens, nous disons qu'elles « entêtent ». La rose *(ouard)* est néanmoins en honneur parmi eux, et l'œillet *(kronfel)* aussi. L'œillet est cultivé dans des pots. Mais le jasmin d'Arabie et les fleurs ultra-odorantes sont préférées.

Petit marchand de journaux.

A côté des fleurs employées à l'état naturel, sur les tiges qui les ont vues éclore, il y a les fleurs composées. La chose est à peine croyable. Le fleuriste dispose au bout d'une

mince petite baguette une espèce de bouton ou même de petite fleur en papier doré, un centre artificiel autour duquel il attache des fleurs de toutes sortes, des fleurs d'oranger ou de jasmin surtout. Ces petits bouquets montés sur baguettes sont glissés horizontalement à côté de l'oreille, sous le turban, de façon que les fleurs se trouvent pour ainsi dire dans l'alignement du nez, qui aspire leurs parfums sans que le porteur ait la peine de remuer un bras. Toujours l'économie des mouvements.

Il y a mieux encore : à l'époque où fleurissent les œillets, le bouquetier défait la fleur en arrachant les pétales de leur tige. Puis il reprend ces pétales un à un et les attache en spirale autour de la baguette que termine le bouton doré ou argenté décrit plus haut. Il confectionne ainsi avec des pétales naturels une fleur artificielle, dont l'usage est également d'être fichée à côté de l'oreille, sous le turban, pour qu'elle soit à la portée des organes olfactifs.

Ces bouquets arabes ont parfois des dispositions très curieuses et très jolies, toujours très régulières. Ils ne coûtent pas cher, puisque les Tunisiens les achètent pour quelques caroubes.

Dans la rue se promènent aussi les marchands d'oranges, de citrons, de figues de Barbarie, de figues, de raisins, de grenades, d'abricots, de pommes, de dattes et de toutes sortes d'autres fruits selon la saison. Le dos d'un âne minuscule leur sert d'éventaire. Le petit animal disparaît presque entre les deux vastes poches en alfa tressé, pleines de fruits, qui pendent de chaque côté. Souvent le dessus du bât est couronné par un panier rond et plat sur lequel s'élève un cône de fruits. Une balance est à côté de ce panier, sur le devant du bât. Ces ânes chargés de fruits colorés forment d'innombrables motifs pittoresques, comme on en voit sur l'image de Bab-Souïka, placée en tête de ce chapitre.

On peut joindre à la liste les ânes chargés de poteries de Nabeul, ou de piment rouge provenant également des jardins merveilleusement irrigués de la rive orientale du cap Bon.

Comme vous en pouvez juger par tous ces petits métiers d'un pittoresque incroyable, je ne saurais être taxé d'exagération pour avoir écrit dans le spécimen de ce livre les lignes suivantes :

« Et les musulmanes qui se promènent comme des fantômes blancs au milieu de cette foule colorée, mystérieuses, le visage caché sous un masque noir ! Et les négresses aux vêtements bariolés, vendant des friandises ou du pain, ou conduisant les petits enfants à l'école ! Et les innombrables marchands ambulants, vendant des gâteaux, des pains sucrés, des légumes, du lait, de l'eau, des oranges, des citrons, des piments, du charbon, des poteries, de la limonade, des graines de courge, des pistaches, criant à tue-tête ou chantant leur marchandise, à travers une cohue d'Arabes de la campagne coiffés d'immenses chapeaux et montés sur des bourriquets si petits que leurs babouches balayent le pavé, de cavaliers, d'Arabes, de mules bâtées ! Planant sur ce grouillement bruyant et multicolore, apparaît la tête impassible de l'impassible

chameau, animal de construction préhistorique, dont le regard plein de mélancolie, dédaigneux des contemporains qui l'environnent, semble suivre avec tristesse et persistance la ligne de quelque horizon disparu. »

Les marchands de gâteaux, de sucreries et de friandises, remplissent aussi les rues de leurs cris incessants. Sur l'aquarelle où est figurée la rue Souk-el-Belat, et sur celle qui montre la place Bab-Souïka, on voit de ces marchands de sucreries juchés sur une sorte de banc, à hauteur de la table où sont étalés les *halloua* qu'ils vendent aux enfants. Ce banc tient comme par miracle, car il n'a que deux pieds et un point d'appui contre le mur. Ainsi perché, comme un clown équilibriste qui ferait l'exercice des chaises, le marchand de sucreries secoue philosophiquement un chasse-mouche au-dessus de sa marchandise, afin de la protéger contre les souillures d'innombrables diptères.

Sur l'aquarelle qui représente la place Halfaouïne on voit, à droite, un marchand de petits pains arabes. Le marchand de pain établit tout bonnement une planche à terre et y étale symétriquement les rangées de pains, qu'il recouvre en partie avec quelque vieille couverture, pour les garantir du soleil et de la poussière. Les marchands de pain arabes sont nombreux sur presque toutes les grandes places de Tunis et dans les grands carrefours. Ils appartiennent pour la plupart aux tribus du sud de la Tunisie. Ils ont pour tout vêtement une sorte de chemise et un pantalon sommaire, pardessus lesquels s'enroule une large couverture de laine qui les enveloppe tout entiers. Leur coiffure se résume en une calotte rouge, sans gland ni turban.

A peine entre-t-on en pourparlers avec un des marchands ambulants dont je viens de parler, que de petits commissionnaires s'offrent pour porter à domicile les objets achetés. On dirait qu'ils sortent de terre. Ils montrent à l'acheteur, avec un large et beau sourire, que le vaste panier en alfa qu'ils portent sur leur dos en guise de hotte est grand et qu'il peut contenir beaucoup de choses. Et si vous désignez l'un d'eux, il vous suivra pas à pas aussi longtemps que durera la promenade des acquisitions.

Lorsqu'un achat est effectué, le petit commissionnaire tourne son panier vers le marchand qui y précipite l'objet acheté, sans que ni l'acheteur, ni le marchand, ni le petit auxiliaire, aient à dire un mot : quand ce n'est pas l'économie des gestes, c'est celle des paroles !

Le panier-hotte du petit commissionnaire est supporté, non par des bretelles, comme une hotte ordinaire, mais par une courroie passée sur le front. La tête porte donc toute la charge, quelle qu'elle soit.

Ce petit commissionnaire est un élève-portefaix *(hammal)*. Les portefaix de Tunis, comme ceux de Constantinople, sont stupéfiants. J'en ai vu un qui portait un piano droit sur le dos, toute la charge étant supportée par la tête. C'est pour ces porteurs extraordinaires qu'à dû être faite l'expression « fort comme un bœuf ». Il y en a qui portent des armoires, des bureaux, des lits, des pièces de bois énormes, des barriques, toujours supportés par la courroie qui passe sur le front. Je n'ai pas d'évaluation en

kilogrammes : mais les fardeaux qu'ils peuvent porter à de grandes distances sont invraisemblables.

Taille moyenne, tête relativement petite, cou énorme, jambes fines et nerveuses, tel est l'ensemble de cette race de porteurs étonnante. Ils stationnent généralement à l'entrée de la rue de l'Église, dans la rue de l'Église même à la hauteur de la rue Sidi-Ali-Azouz, dans la rue Bab-Djazira, aux alentours de l'Hôtel de Paris et en général aux environs des marchés et des souks dans lesquels se vendent ou se louent des objets d'un grand poids ou encombrants.

Charmeur de serpents ambulant.

Les vieux Tunisiens racontent l'accident étrange qui un jour coûta la vie à un hammal, il y a de cela une cinquantaine d'années.

Le portefaix passait dans une rue arabe auprès d'un hammam, sur la terrasse duquel un hammamdji était en train d'étendre les serviettes et les foutas pour les faire sécher au soleil. Perdant l'équilibre, le hammamdji tomba dans le vide, et si heureusement, qu'il entra sans se faire de mal dans le vaste panier vide que le hammal portait allégrement sur son dos !

Mais, par malheur, la courroie passée sur le front du portefaix fut déplacée par le choc et, descendant d'un cran, elle prit le malheureux par le cou et l'étrangla net. Les hammals racontent encore la fin tragique de ce collègue d'il y a cinquante ans aux novices de la profession. Et c'est pour cela, selon un dire populaire, que les hammals non chargés regardent toujours en l'air. Je crois plutôt que s'ils regardent en l'air, lorsqu'ils portent les paniers vides, c'est pour le seul plaisir de changer de posture, étant toujours forcés de regarder la terre lorsqu'ils portent des fardeaux.

L'aquarelle ci-dessus nous fait connaître le type original d'un des nombreux charmeurs de serpents ambulants.

Petit hammal.

Le métier de bateleur est très lucratif au milieu d'un peuple avide de surnaturel, et à qui on fait avaler le plus facilement du monde des couleuvres pour des najahs.

La région qui entoure Tunis offre cela de particulier qu'elle ne renferme que fort peu d'animaux nuisibles. Les lions et les panthères sont relégués dans le nord-ouest de la Régence, dans les hautes montagnes de la Khroumirie ; et l'on ne rencontre les reptiles venimeux, à la morsure mortelle, que dans les régions du sud. Le sorpion lui-même est presque inoffensif dans le nord, étant de l'espèce claire.

Petit hammal.

Celui qui rêve de chasses émouvantes dans les contrées qui environnent Tunis en sera pour ses frais d'imagination. De loin en loin, on signale quelques sangliers on quelques hyènes dans les vallées couvertes de broussailles qui entourent le Djebel-Ressas. On y signale aussi, mais toujours comme des raretés, le raton, le lynx, le renard et le porc-épic ; mais c'est tout.

Je ne ferai pas au chacal, qui pullule partout en Tunisie, l'honneur de le comprendre parmi les animaux de chasse. C'est un marandeur, quelque chose comme le rôdeur de barrière dans la faune tunisienne, digne tout au plus de la boulette strychninée.

Petit cireur.

Le badaud tunisien n'en est que plus ébahi, lorsqu'il voit s'élancer vers le charmeur l'un de ces serpents qui sont la terreur des Arabes dans les pays du sud. Et j'en ai vu qui montraient de véritables najahs, c'est-à-dire des serpents dont la morsure est terrible et qui étaient dressés de façon à gonfler démesurément leur tête hideuse à la moindre provocation. J'en ai même vu un, à Bab-Souïka, qui tirait la langue et l'offrait au serpent, qui s'y accrochait en la prenant dans sa gueule. Alors l'enthousiasme des spectateurs était à son comble, et les caroubes pleuvaient dans le tambourin placé devant les musiciens en guise de sébile. Par quel truc d'édentement le bateleur arrivait-il à rendre inof-

fensive à ce point la redoutable mâchoire du najah? je ne saurais le dire : je me borne à constater le fait.

Les vrais charmeurs hantent les faubourgs, et leurs sujets sont vraiment agiles, d'aspect à la fois menaçant et décoratif.

Les charmeurs qui circulent en ville n'ont que des serpents endormis, incapables de se dresser, de gonfler leurs bajoues et de secouer bruyamment leurs écailles. Ces charmeurs dressent aussi des singes ou de petits roquets pour compléter le spectacle qu'ils offrent aux boutiquiers et aux passants.

Quels types curieux que les porteurs d'eau de Tunis, qui vont porter l'eau pure du Zaghouan dans les maisons! On les voit sans cesse ou remplissant leurs énormes peaux de bouc aux fontaines publiques, ou parcourant les rues, pliés sous ce lourd fardeau. Ils sont tous musulmans, originaires des tribus du sud. Ils portent le turban par-dessus une espèce de haïk qui encadre leur figure comme une mentonnière. Les uns sont couverts d'une sorte de chemise et d'un épais tablier de cuir. D'autres ont une sorte de robe en bure brune avec broderies blanches. Une sacoche pour loger la recette complète ce simple accoutrement. Je ne parle pas des jambes, elles sont toujours nues. Au dur métier qu'ils font, les porteurs d'eau de Tunis gagnent assez d'argent pour pouvoir, au bout d'un certain temps, s'en retourner dans la tribu natale avec un joli pécule.

La mendicité fleurit à Tunis comme dans toutes les grandes villes, ni plus ni moins. Les mendiants musulmans psalmodient leurs suppliques avec les mêmes intonations que leurs collègues chrétiens aux abords de nos églises ou sur les ponts de la Seine. Ce sont presque exclusivement des aveugles, les ophtalmies purulentes exerçant de terribles ravages au milieu des classes indigentes, si malpropres et si peu défendues contre les maladies contagieuses.

Il y a parmi eux des aveugles doués de facultés vocales surprenantes. On les entend, que dis-je? on comprend leurs psalmodies d'un bout de la rue à l'autre, à des distances invraisemblables.

La ville neuve, c'est-à-dire la ville européenne, est bâtie au bas du coteau sur des terrains formés par des marécages remblayés, sur les bords du lac. Il est impossible d'asseoir des fondations normales sur les sédiments vaseux, sans consistance, que l'on y trouve jusqu'à 10 ou 12 mètres de profondeur. Aussi établit-on dans cette partie de la ville des fondations d'une nature spéciale pour racheter le peu de résistance du sol. Voici du reste comment on procède :

On fait des fouilles de $2^{m},50$ à 3 mètres de largeur, poussées à 3 mètres de profondeur environ, niveau auquel on rencontre les infiltrations du lac. On fait alors un mélange intime de la terre sortie avec de la chaux grasse, en poudre, provenant des incuits ou biscuits des fours à chaux du pays et qui, abandonnés à l'air, finissent par se pulvériser. Ce mélange est jeté dans les fouilles, par couches de 30 centimètres environ, et est battu excessivement longtemps par des nègres ouvriers qui ont la spécialité de ce travail : une équipe de quinze à vingt nègres, qui battent à la mesure d'un

chant rythmique que chante le chef d'équipe, ne travaille pas moins de dix à douze jours pour battre les fouilles d'une maison de moyenne grandeur. On arrive ainsi à obtenir une espèce de pisé extrêmement dur qu'on monte à $0^m,50$ au-dessous du sol : c'est sur cet empatement artificiel qu'on pose les fondations réelles de l'édifice.

Ce mode de procéder est primitif assurément; mais, après tout, c'est celui qui a donné jusqu'ici les meilleurs résultats pratiques, supérieurs même à l'emploi des pilotis, des bétons et des chaux hydrauliques. Aussi s'y tient-on.

A côté des motifs pittoresques offerts par les types de la rue, dont quelques-uns, des plus intéressants, viennent de défiler devant nous, on assiste parfois à des scènes plus complètes, comme celles des processions des Aïssaoua, des enterrements musulmans, des envois de cadeaux de noces et des cortèges de mariées musulmanes ou juives.

Le transport des cadeaux de noces est une des rares manifestations extérieures de cette vie musulmane si mystérieusement close par un mur plus impénétrable que celui qu'avait rêvé pour ses concitoyens l'inoubliable Guilloutet. Et voyez comme les peuples sont pareils au fond, étant pétris des mêmes éléments! Rien ne ressemble autant au transport de cadeaux de noces dans ma pauvre Alsace et dans les Vosges, qu'une cérémonie analogue à Tunis.

Mes regrettés amis, les peintres Brion et Haffner, ont fixé sur la toile ces scènes populaires de mon pays natal. Les meubles sont juchés sur des charrettes, des musiciens précèdent le cortège et des cavaliers entourent les voitures chargées de coffres, d'armoires et de literie, ne cessant de tirer des coups de pistolet et de fusil.

Eh bien, à Tunis, c'est exactement la même chose, lorsque le trajet permet l'usage d'un véhicule pour le transport des coffres, des armoires et de la literie. Des cavaliers entourent les voitures, brandissant leurs moukalas et faisant parler la poudre, et des musiciens marchent devant. Rien à changer dans la disposition du tableau, qui est identique. Le costume des acteurs, l'articulation des voix et l'harmonie des chants sont différents, bien entendu.

La gravure qui termine ce chapitre ne représente pas les cadeaux de noces chargés sur des voitures, parce que, le plus souvent, le transport doit se faire à travers des rues et des impasses de la ville arabe, absolument impraticables pour le véhicule le plus exigu. Alors on a recours au chargement des cadeaux de noces sur le dos des chevaux ou des mulets.

De grands coussins longs, recouverts d'étoffes d'or, sont jetés sur les chevaux, et des gamins de la famille sont juchés par-dessus, tenant, en même temps que les brides, autant d'objets de literie qu'ils peuvent en retenir. D'autres chevaux sont chargés de coffres et d'armoires en bois doré et peinturluré, qui renferment les robes et les objets précieux.

Une bande joyeuse de jeunes gens et de joueurs de flûte et de tambourin accom-

pagne le cortège. On s'arrête aux carrefours et devant les demeures des familles alliées ou amies pour entonner des chants d'allégresse dont les paroles braveraient l'honnêteté, même si elles étaient traduites dans cette langue privilégiée, quoique morte, dans laquelle tout peut se braver, paraît-il : le latin.

Les cadeaux de noces.

CHAPITRE XV

Petit marchand d'eau.

Les portefaix ou hammals ne sont pas les seuls qui stationnent sur la place de la Bourse en attendant qu'on les embauche. Il y a aussi les maçons et les goujats assis en rang, au pied du consulat d'Angleterre, vers l'entrée de la rue de la Kasbah. Ils ont devant eux leurs outils.

Les petits métiers de la rue, qui ont été énumérés dans le précédent chapitre, et bien d'autres encore, sont exercés par de braves gens venus en ville pour y chercher fortune. Certains d'entre eux, comme les maçons et les portefaix, appartiennent à des tribus spéciales, qui voient leurs hommes partir pour Tunis avec intention de retour, comme le Limousin envoie ses maçons à Paris, l'Auvergne ses commissionnaires et la Savoie ses ramoneurs. Mais beaucoup d'autres sont des malheureux que les années de sécheresse et de disette ont poussés vers la grande ville, espoir suprême de tous les besogneux du pays.

Marchand de gâteaux.

Ces déshérités, quelles que soient leur provenance et la profession qu'ils exercent, sont confondus sous la dénomination générale de *mesquine*. Homme de peine, manœuvre, portefaix, commissionnaire, le mesquine vit de presque rien et dort où il peut, roulé dans sa couverture ou dans son burnous, sur le pas d'une porte, sous un auvent, partout enfin où il trouve un rudiment d'abri contre le rayonnement nocturne.

Sa nourriture est d'une simplicité biblique : le matin, de l'eau claire ; vers midi,

un peu d'orge cuite sous les cendres, et un peu de couscoussou le soir : et c'est tout. C'est à peine s'il mange de la viande deux ou trois fois par an, à la Fête du Mouton par exemple. Lorsqu'il est en veine, il achète pour une caroube (sou arabe de 4 centimes) une ou deux douzaines de figues de Barbarie. S'il a eu quelque bonne aubaine, il se pourlèche en mangeant du gâteau ou du pain trempés dans de l'huile d'olive rance. C'est déjà un régal.

Mais le couscoussou garni de viande... c'est là une vraie noce, faite à la *loukanda*. L'assiette de couscoussou surmonté de morceaux de viande est ornée avec un certain art de tiges de céleri, de morceaux de carottes et de navets, de betteraves, de piments et de tomates qui y mettent la note rouge. Ce plat, fortement pimenté et poivré, coûte de 25 à 30 centimes. Lorsqu'il peut se permettre un pareil luxe, c'est pour le pauvre mesquine une fête gastronomique dont il est question pendant plusieurs jours parmi ses confrères en privations.

Le vêtement du mesquine est aussi simple que sa nourriture : un pantalon et une chemise, que recouvre en hiver un burnous ou une large couverture.

Le logement est aussi rudimentaire que l'alimentation et l'habillement. Une natte étalée sous un hangar prend déjà les proportions d'une hôtellerie pour des pauvres diables qui se couchent où ils se trouvent et qui se roulent dans le burnous ou dans les couvertures, lorsque l'envie de dormir les prend.

Eh bien, ces gens qui vivent de rien, s'habillent de rien et s'abritent de rien, possèdent tout, la place publique étant à eux, le soleil étant à eux en hiver et l'ombre en été. Le pavé de la rue, le macadam des avennes, le bitume ou les dalles des trottoirs leur tiennent lieu de lit, de bureau, de salle de jeu, de réfectoire et de salon de conversation.

Un compte à régler, une partie de cartes ou de dames proposée, un peu de pain à grignoter, quelque cancan à raconter, et aussitôt, là où cela se présente, on s'accroupit à terre, en rond; ce qui est un « cercle » tout comme un autre, où l'on cause, où l'on joue, où l'on fume et où l'on parle de ses affaires.

Le mesquine qui n'a pas la caroube nécessaire pour s'asseoir sur les nattes étendues par terre devant les petits cafés des faubourgs, s'assoit pour jouer avec des camarades sur le premier trottoir venu : à l'ombre, par exemple. Il n'a pas de damier, mais il en improvise un en faisant des petits trous en quinconce dans le macadam. Des noyaux de dattes, des pépins de courges, des fragments de peau d'orange desséchée ou des cailloux servent de pions ; la peau d'orange surtout, l'un des joueurs montrant le jaune, l'autre le blanc.

Les joueurs forment souvent le centre de cette sphère humaine, très pittoresque ; des curieux ou des intéressés couchés sur le ventre les entourent, la tête vers le centre, les jambes allongées au dehors comme les rais d'une roue.

Les mesquines ont tous la même ambition, celle d'attraper quelque petit emploi à gages, qui leur assure entre vingt et quarante francs par mois, selon la chance et les aptitudes. Alors il devient domestique, aide de cuisine, balayeur, garde-magasin, ou aide-chauffeur chez des Européens. Devenir concierge chez un musulman est l'idéal.

Mais le mesquine n'est ni sage ni économe. Dès qu'il a quelques caroubes dans sa poche, il force le couscoussou, boit de l'huile à pleins verres, achète de beaux habits et de belles babouches jaunes. Le plus souvent, c'est le goût de la dépense et le penchant à l'ostentation qui sont les mobiles de ces acquisitions. Témoin ceux qui, ayant acheté de belles babouches jaunes, ne les chaussent presque jamais, se contentant de les porter sous le bras, afin de ne pas les user : mais non sans cette arrière-pensée de montrer à tout le monde qu'ils ont pu acheter de belles babouches jaunes.

Le mesquine est le philosophe par excellence, que les sourires de la fortune ou les coups de l'adversité trouvent également impassible. J'en ai connu un, Ahmet, qui m'a étonné sous ce rapport.

Un jour il se trouva à la tête de deux ou trois cents francs... une fortune !

Il se procura aussitôt de beaux habits, loua une maison et acheta une femme pour trente francs. La bonne fortune dura un peu plus d'un an. Après quoi, une année sèche arrivant, les revers assaillirent l'imprévoyant Ahmet. Ses beaux habits, n'étant ni renouvelés, ni raccommodés, finirent par tomber en loques; il se vit forcé de rendre sa femme à ses parents, après avoir divorcé et perdu le prix d'achat. Il dut ensuite évacuer le logis loué. C'était la dégringolade la plus complète.

De son passage par cette opulence relative, il lui restait encore de belles et bonnes bottes en maroquin rouge; mais, si bonnes qu'elles puissent être, les bottes ne sont pas éternelles. Ahmet y tenait. Il en arriva à marcher sur les tiges repliées sous les pieds, après le départ des semelles. Puis la botte gauche s'en alla tout à fait, malgré des miracles de raccommodage. Alors je voyais Ahmet conduire la mule au labour, chaussé de ce qui restait d'une botte unique. Celle-ci résista longtemps. Mais comme toute chose a une fin ici-bas, même les bottes les plus tenaces, Ahmet dut se résoudre à marcher de nouveau, un beau matin, avec les semelles du père Adam. Eh bien, il n'a jamais, à travers les péripéties de ce drame calcéamentaire, perdu son bon sourire d'homme qui a une conscience nette sous les loques de son burnous.

Aucun spectacle n'est fait pour étonner l'Européen autant que celui des revendeurs, de ceux que l'on peut appeler les « marchands d'habits » ou fripiers de Tunis. Le tableau est particulièrement curieux, le samedi, au souk Ettrouk, et chaque matin dans la rue Kachachine.

Le samedi, lorsque les tailleurs du souk Ettrouk, presque tous israélites, ferment boutique, les revendeurs musulmans prennent possession de cette rue couverte, la plus pittoresque de toutes. La cohue y devient alors telle, les gens y sont à tel point serrés les uns contre les autres, que la circulation y est à peu près interrompue. Dans le souk même, ce sont des marchands qui portent sur la tête (ils ne pourraient rien porter autrement à cause de la presse) des vêtements d'hommes, vieux et neufs, de toutes les couleurs, brodés d'or, d'argent ou de soie. D'autres agitent des loques éclatantes au-dessus des têtes. Tous crient à vous assourdir.

Au tournant de la rue, vers le Dar-el-Bey, il y a quelques revendeurs de meubles, et un certain nombre d'entre eux cèdent des montres au plus offrant.

Tous les matins, dans la rue Kachachine, ce sont plutôt des revendeurs de vête-

Le mesquine.

ments de femmes, d'objets de ménage et de tentures d'appartement. Aussi les fripières, vieilles femmes ou servantes, sont-elles assises sur le sol, dans la rue, tout le long des boutiques, attendant que les revendeurs viennent leur faire des offres en agitant devant elles leur vieille marchandise, et l'on voit s'amonceler peu à peu devant ces marchandes à la toilette d'un nouveau genre des rideaux, des couvertures, des vestes de femme et des gilets brodés, des pantalons, des ceintures, des haïks, des voiles et toutes sortes de friperies aux couleurs éclatantes. Ce tableau est représenté par l'aquarelle hors texte du présent chapitre.

D'autres revendeurs parcourent la rue des Étoffes et d'autres rues des souks, en quête d'acheteurs ou de vendeurs.

Les revendeurs et colporteurs de vêtements dépendent de l'amine des tailleurs.

Rue Souk-el Belat. — Marchand de hallouna. — Fontaine.

Il y a une corporation de crieurs ou vendeurs aux enchères, qui ont un amine

LES REVENDEURS DE LA RUE KACHACHINE.

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

particulier, Si-Junes-el-May, subordonné lui-même à l'amine des tailleurs. Chaque souk a ses crieurs particuliers, et le souk Ettrouk en compte à lui seul plus de soixante. Il y en a quinze pour le souk El-Asser, où les ventes se font l'après-midi, à l'heure de la prière (3h.1/2); dix à Halfaouine, où les ventes ont également lieu l'après-midi, et quinze à Bab-Benat, le souk le plus important après le souk Ettrouk.

On ne peut être accrédité comme crieur que par une autorisation spéciale du scheik El-Medina, qui demande que le candidat présente la caution d'un individu jouissant d'une certaine notoriété, constatée par acte notarié.

Les vêtements et les meubles transportables, vendus par suite de décès, sont soumis à des droits adjugés à un fermier d'impôts. Celui-ci les perçoit en exigeant des crieurs un droit fixe de 6 caroubes (24 centimes) par mois. Les meubles qu'on ne peut transporter à la main, comme les armoires, les commodes, les lits, etc., payent un droit de 4 pour 100, dont un tiers au crieur et deux tiers au fermier. Cette ferme rapporte environ 8,000 francs. Au seul souk Ettrouk, presque tous les crieurs sont musulmans. On n'en compte que six ou sept du culte israélite.

La défroque des gens morts sans laisser d'héritiers connus est vendue au Bit-el-Mal, à la Chambre des finances. Les chaouchs du Bit-el-Mal sont aussi ses crieurs spéciaux. Ces ventes ont lieu le matin, irrégulièrement, étant subordonnées aux décès des gens sans héritiers.

Les immeubles ont leurs crieurs, tout comme les objets mobiliers. Les crieurs pour les ventes de maisons sont au nombre de huit ou dix.

Le propriétaire qui a l'intention de vendre une maison mande un crieur et il lui remet la clef de l'immeuble, afin qu'il puisse le faire visiter par les amateurs.

Pour faire savoir au public que tel immeuble est à vendre, le crieur s'en va, le vendredi, se poster à la porte d'une des principales mosquées, et il attend la sortie des fidèles. Les mosquées qu'ils préfèrent sont la Djamma-Zitouna, la Djamma-Bey-el-Mohammed et la Djamma-Bab-el-Djazira.

Lorsque les croyants sortent de la mosquée, ils crient à haute voix les noms, la situation et les prix offerts. Les crieurs d'immeubles sont réputés pour leur prodigieuse mémoire. On en cite qui crient, l'une après l'autre, sans se tromper, sans rien confondre et sans se servir de notes écrites, les désignations de plus de cent immeubles différents.

Les personnes qui ont envie d'acheter un immeuble ainsi crié se rangent à côté du crieur; et lorsque la foule des fidèles est écoulée, les amateurs restent seuls près de lui. Porteur de la clef, le crieur se dirige alors avec son cortège d'amateurs vers l'immeuble en question, qu'il fait visiter et dont il fait le boniment.

Le crieur d'immeubles remplace les annonces légales de nos journaux. C'est une quatrième page vivante.

Les marchands de limonade et d'eau appartiennent à la série des types de la rue dans Tunis. Les premiers sont tous israélites. Les seconds sont presque tous de petits musulmans qui vont porter de l'eau pure et fraîche aux marchands ou aux colporteurs qui, retenus dans la cohue des marchés, ne peuvent facilement quitter leurs ânes chargés de légumes ou de fruits pour aller se rafraîchir à la fontaine. Les petits

Marchand de couvertures de Djerba.

marchands d'eau portent sur le dos une grande cruche dans laquelle le clapotement est arrêté par quelque bouquet de feuilles de lentisque, de fenouil ou de menthe, qui a aussi l'avantage de donner à l'eau un léger parfum. Une tasse en terre ou un gobelet en fer-blanc pour débiter l'eau aux clients, et une sacoche pour mettre la recette et la provision de pain ou de fruits pour la journée, complètent l'équipement du petit vendeur d'eau.

Le ramasseur de bouts de cigarettes tunisien rôde autour des cafés de l'avenue de France, tout comme son collègue de Paris rôde autour des cafés des boulevards. Et l'industrie ne paraît pas mauvaise.

Si ceux de Paris ont leur marché sur la place Maubert, ceux de Tunis tiennent leurs assises à l'entrée de la rue El-Djazira, à gauche. C'est là qu'ils défont les bouts de cigarettes, qu'ils étalent, trient et font sécher le tabac. Les Arabes nomades achètent à vil prix ce tabac-renaissance.

Petit marchand d'eau.

J'ai placé dans ce chapitre l'intérieur d'une maison habitée par de riches Israélites.

Je conseillerais volontiers aux touristes de pénétrer dans ces maisons. On y est généralement reçu avec affabilité et plusieurs sont extrêmement pittoresques, avec leurs voûtes aux claveaux noirs et blancs, leurs murs ornés de faïences et l'arbre traditionnel planté au milieu de la cour.

L'intérieur représenté dans ce chapitre fait partie de tout un groupe d'intérieurs extrêmement curieux donnant tous sur une allée commune, dont les grandes arcades et les colonnades ont une certaine allure. Cette allée est à gauche, en montant la rue de la Kasbah, un peu avant le point où cette rue est rencontrée par le souk des cuivres. L'endroit est marqué par une arche qui est placée en travers de la rue et par le fragment d'un énorme fût de colonne romaine.

Si l'on pénètre dans cette allée, on a à gauche une porte qui conduit dans la cour ouverte, ou patio, représentée dans ce chapitre. L'arbre, qui est planté au milieu d'un

carré revêtu de faïences, est un néflier du Japon. A droite et au fond de l'allée, il y a d'autres portes donnant sur des patios très pittoresques. Les artistes y peuvent faire

Intérieur de maison israélite, à Tunis.

une ample moisson de motifs, s'ils parviennent à s'y faire accréditer, ce qui n'est pas toujours facile. Beaucoup de ces familles sont superstitieuses et n'aiment pas qu'on les dessine ou qu'on les peigne. Mais lorsque la confiance s'établit, on finit par y découvrir

des types de fillettes et de jeunes filles admirables, dans des costumes magnifiques. Le plus difficile pour les artistes est de faire poser les femmes dans leur costume de travail, telles qu'elles sont lorsqu'elles vaquent aux soins du ménage. Tout de suite, si elles consentent à poser, — ce qui est encore assez rare, — elles parlent de s'endimancher et de s'orner comme des châsses.

Il y a aussi des intérieurs israélites charmants dans la rue Sidi-Mardoum et dans les rues environnantes, ainsi que dans tout le quartier juif qui est à gauche de la rue des Maltais. Les guides des hôtels peuvent en indiquer.

Comme les intérieurs musulmans sont généralement fermés et que, lorsque le roumi y pénètre, les femmes se retirent dans des coins reculés de l'habitation pour rester invisibles, il faut bien se rabattre sur les intérieurs israélites, dont beaucoup sont fort curieux et où l'on voit souvent, et en grand nombre, des personnes fort belles vêtues avec un grand éclat de couleurs.

Je conseille également, et cela est très facile avec des protections, — surtout lorsque ceux qui vous convient savent que l'on n'a pas d'intentions railleuses, — de rechercher les invitations à des mariages juifs. C'est tout ce que l'Européen peut voir de plus nouveau et de plus intéressant.

Les jeunes filles juives sont mariées à un âge si tendre que, souvent, elles continuent d'aller à l'école après le mariage, avec l'autorisation du mari, bien entendu. On en voit qui sont mariées à 12 ou 13 ans. Je dis bien : car ces fillettes ne se marient pas, — on les marie. Lorsqu'une jeune fille juive est fiancée, son futur lui envoie des babouches brodées de soie et d'or, de la parfumerie et du savon de toilette. Quelque temps avant le mariage elle va au bain avec ses amies et une ou deux matrones, auxquelles elle doit s'abandonner absolument pour laisser peindre en noir les cils et les sourcils, enduire les cheveux de cosmétique et teindre les ongles au henné.

Mais la plus curieuse préparation à l'hyménée est sans aucun doute l'engraissement artificiel auquel on soumet la fiancée. Jadis, même, le fiancé remettait un bracelet d'un calibre choisi par lui et correspondant à l'état d'engraissement du bras droit qu'il souhaitait chez sa future.

Chez les Maures, tout aussi bien que chez les Israélites, la maigreur de la femme est considérée comme une disgrâce de la nature.

Aussi la fille à marier est-elle soumise à un régime d'engraissement des plus curieux. On la condamne à une immobilité relative et on la nourrit de semoule, de miel, de gâteaux et de graines de fenugrec. Lorsque les tissus adipeux de la pauvrette ont atteint le développement désiré, c'est-à-dire lorsqu'elle est arrivée à être ronde à rouler, la famille est ravie. C'est le symbole de la santé, la bénédiction du ciel.

La semaine qui précède le mariage doit être un long supplice pour la future épouse. L'étiquette la condamne au mutisme et à l'inaction. Les mains étant entourées de cataplasmes de henné destinés à fixer la teinture jaune à ses doigts, la malheureuse ne peut s'habiller elle-même. Elle passe à l'état de poupée, entre les mains de ses parents et de ses amies.

La veille du mariage, c'est pis encore. La pauvre créature est assise sur un fauteuil juché sur un tréteau adossé à un mur, souvent sous un dais.

Elle est parée de ses plus beaux habits et chargée de bijoux. Un voile épais la cache à peu près aux regards. Et elle doit se tenir là muette et immobile pendant des heures, tandis que ses parents, ses amis, les parents et les amis du fiancé défilent devant elle. Enfin une des plus anciennes connaissances de sa famille soulève le voile et exalte sa beauté, détaillant ses traits un à un : ses yeux sont des charbons ardents, l'aile du corbeau n'est pas plus noire que ses cheveux, sa bouche est de corail, ses dents sont d'ivoire, son cou et ses seins ont la blancheur du marbre le plus pur.

« Mais tout cela, s'écrie l'ami, tout cela n'est rien à côté des trésors invisibles, de sa voix pleine de charme, de sa sagesse incomparable, et des mille talents qui en feront une épouse accomplie ! Ses qualités morales sont sans limites et sa vertu à toute épreuve, etc., etc. »

Le boniment est interminable ; et chaque fois que celui qui le débite reprend haleine, les femmes approuvent par ce cri guttural particulier qu'on appelle le « you-you ».

Après ces éloges pompeux, la mariée est descendue de son trône, son voile tombe et le marié est autorisé à lui prendre le premier baiser.

Il met ensuite une pièce d'or dans la main de son épouse, et chaque invité est tenu d'imiter son exemple en plaçant la pièce de monnaie, non pas dans la main de la mariée, mais en la lui collant sur le front, sur les joues, sur le menton et même sur le nez : ce à quoi les Arabes sont très habiles.

Pendant qu'on lui applique une vraie dot sur la figure, la mariée ne doit pas bouger. Cette cérémonie correspond à ce que nous appelons en France la soirée ou le dîner du contrat.

Le mariage a lieu le lendemain. Le mari, dont la tête est fraîchement et totalement rasée, la plonge sept fois dans l'eau froide, selon les prescriptions de la vieille loi juive.

Un cortège se forme chez l'un de ses parents et de ses amis, avec deux rabbins en tête. Le marié se rend, ainsi escorté, chez sa fiancée. Là on le place à côté d'elle, et on les recouvre du voile consacré. Un des rabbins officie et bénit leur union. Le vin sacré est bu, le verre est lancé contre le mur et brisé, les paroles sacramentelles sont prononcées, et le mari passe au doigt de sa femme l'anneau d'or en disant : « Tu es ma femme suivant la loi de Moïse et d'Israël. »

Ici vient se placer un incident qui se produit quelquefois et qui se prêterait fort bien à quelque scénario de comédie.

Il peut arriver, — ces choses se voient partout et se verront toujours, — il peut arriver que la jeune fille soit précoce et qu'elle ait au cœur un amour dont l'objet n'est pas celui à qui ses parents la destinent.

Si elle a trouvé moyen de prévenir son amoureux et de s'entendre avec lui, celui-ci se faufile auprès d'elle pendant la confusion qui règne au moment du bris du verre, et passe à son doigt un anneau d'or, avant que celui avec qui on va la marier ait pu le faire : et le tour est joué. C'est l'amoureux qui est le mari ; et le fiancé éconduit s'en va tout penaud, sous les lazzi des assistants, avec sa tête rasée et sept fois lavée pour rien.

Après son départ, la fête commence, et l'on considère l'événement comme heureux et d'heureux présage pour cette union cimentée d'une façon si inattendue.

Le soir, après les repas et les fêtes, la jeune femme est conduite par les amis et parents de son mari à la maison conjugale. On la soutient sous les bras. Il est convenable qu'elle simule la résistance, le regret de quitter sa famille. Elle doit avancer de trois pas et reculer de deux, ce qui est le symbole du combat des sentiments qui se partagent son cœur. Trois pas vers le mari, deux pour la famille quittée. C'est indiqué! Des porteurs de cierges la précèdent, marchant à reculons. Derrière elle marche un ami qui porte une chaise sur laquelle on la fait asseoir à tout instant, tant cette première marche hors de la famille doit paraître la lasser. Plus la marche est lente, plus les amis accentuent les chants et les prières.

Lorsqu'elle arrive devant le seuil de la maison conjugale, elle doit marcher sur le pied de son mari : car, aux yeux des musulmans et des juifs, on tient pour un présage fâcheux si le pied de la mariée touche le seuil de la maison la première fois qu'elle y pénètre. A ce moment, les cris et les chants redoublent et bien de la vaisselle est brisée. Le mariage est terminé; et il convient de baisser le rideau au moment psychologique, comme à la fin de l'acte du jardin, dans *Faust*.

Chanteuses juives.

CHAPITRE XVI

Parler de la femme musulmane est chose fort délicate. C'est pénétrer dans des intérieurs clos; c'est rompre avec une étiquette qui, du fond de l'Asie jusqu'aux côtes du Maroc, commande que l'on ne s'informe pas de la santé des femmes, même auprès de celui envers qui l'on tient à faire acte de courtoisie.

La femme est supprimée, en dehors du harem, jusque dans les formules de politesse.

On ne peut pas dire cependant que la condition des femmes musulmanes de Tunisie soit chose ignorée et que leurs costumes nous soient inconnus. Les dames européennes ont un accès assez facile dans les maisons musulmanes, et nous connaissons, par le costume des juives, quel est celui des femmes tunisiennes dans leur intérieur.

Fillette juive.

Il convient de faire tout d'abord quelques distinctions, toutes les femmes de la Tunisie ne vivant pas dans les mêmes conditions. Et ce serait mal juger que de confondre la femme musulmane du grand seigneur, celle du riche bourgeois ou celle de l'artisan des villes, que l'on ne voit jamais à visage découvert, avec la musulmane des tribus nomades ou sédentaires, qui montre très souvent son visage; cette confusion ne peut pas être faite non plus avec la juive, dont on voit toujours la figure.

Beaucoup de personnes croient que la défense de voir le visage des femmes musulmanes s'adresse aux seuls roumis. C'est là une erreur. Elles sont tout aussi peu

visibles pour leurs coreligionnaires, à moins que ceux-ci ne soient des parents ou des alliés à un degré rapproché.

Tout cela vous explique pourquoi je n'aborde ce sujet qu'avec une extrême réserve. Comment pourrais-je faire autrement, du moment qu'il s'agit d'un usage consacré, d'un droit que plus de cent millions de fidèles de l'islam croient avoir sur des êtres à qui ils sont bien près de refuser une âme ?

Je voyageais, il y a deux ans, avec un vieil Algérien fort au courant des choses d'Europe et parlant parfaitement notre langue. Comme je lui disais que nous trouvions étrange, injustifiable même, la claustration à laquelle les bourgeois musulmans condamnent leurs femmes, il me répondit :

« Vous ne comprenez pas cela ? Eh bien, mon cher monsieur, vous ne ferez pas davantage entrer dans la cervelle d'un bourgeois d'Alger ou de Tunis qu'un mari français, aimant et respectant son épouse, la produise dans le monde aussi décolletée qu'il m'arrive d'en voir chaque fois que j'assiste à un bal ou à une soirée. Vous ne ferez pas comprendre non plus à mes coreligionnaires que ce mari laisse sa femme valser dans les bras du premier venu. Et, convenez-en, du moment qu'on tient à avoir une femme tout entière pour soi, notre système de claustration est de beaucoup plus judicieux que l'abandon de sa femme, presque déshabillée, dans les bras d'un danseur... qu'elle ne connaît pas... ou qu'elle connaît trop ! »

Je me suis gardé d'entamer une discussion avec mon excellent compagnon. Nous n'aurions, du reste, pu tomber d'accord, ayant les antipodes comme points de départ.

Et, tenez, une chose m'a frappé durant cet entretien. Ce musulman civilisé, homme charmant, instruit, beau causeur, ayant « du monde », comme l'on dit, était assis à la turque sur la banquette. Il avait laissé ses babouches sur le plancher du compartiment ; et, comme c'était en plein été, il était pieds nus.

Pendant qu'il me tenait ce beau discours sur les convenances, il passait successivement l'index entre chacun de ses doigts de pied, en manière de passe-temps.

J'aurais pu lui dire que pareille posture n'était pas de mise ; mais il aurait pu me répondre :

« Chez vous, soit;... mais chez nous, c'est une autre affaire. La chose est reçue. »

Je ne veux pas, à ce propos, m'embarquer dans des citations d'usages admis ici, réprouvés ailleurs : cela me conduirait trop loin. Si j'en ai parlé, c'est pour montrer qu'on a mauvaise grâce en critiquant sans mesure et sans réserve des usages pour lesquels l'esprit n'est pas préparé, et qui vous choquent *à priori*.

Pour la connaissance des intérieurs musulmans j'en suis, ou à peu près, là où en sont tous les Européens du sexe fort. Si j'ai pu cependant, deçà et delà, en Syrie particulièrement, pénétrer dans quelques intérieurs et voir quelques rares femmes musulmanes à visage découvert, sans parvenir néanmoins à engager avec elles le moindre brin de conversation, cela ne serait pas suffisant pour apprécier leur état physique et moral.

Mais nous avons une ressource précieuse : les dames européennes sont admises à

visiter les harems ; et comme quelques-unes parlent l'arabe, on a pu avoir des récits détaillés et fidèles sur la vie et les habitudes de ces pauvres cloîtrées.

Les plus à plaindre sont les femmes riches. Elles ne sortent que rarement de leur maison. Lorsque cela leur arrive, ce n'est que dans des voitures hermétiquement closes. Que de fois n'ai-je pas surpris un œil curieux se risquant sous un coin de store relevé par une main délicate chargée de bagues! C'est tout ce qu'elles peuvent se permettre. C'est tout ce que l'on peut en voir.

Lorsque les femmes riches ou aisées sortent à pied, ce qui est rare, ce n'est que le visage recouvert d'un voile d'une forme particulière, qu'on appelle *hajar*. C'est une sorte de longue écharpe fixée par le milieu autour du front et dont les bouts retombent des deux côtés. Cette écharpe est richement tissée aux extrémités. Le milieu est noir : transparent pour celle qui porte le voile, il cache jusqu'à ses moindres traits aux yeux des passants. Comme ce voile tombe presque jusqu'aux pieds et que la transparence est localisée devant le visage, il empêcherait de guider les pas. Aussi les femmes qui s'aventurent sur la voie publique écartent le voile devant elles avec les mains, afin de pouvoir voir où elles posent les pieds, et aussi afin de respirer plus librement.

Dans la rue, les femmes tunisiennes sortent recouvertes d'un haïk et de vêtements blancs, et elles passent à côté de vous comme des fantômes.

Elles sont toujours suivies par une servante, le plus souvent une négresse qui porte les acquisitions faites en route, ou le plat de friandises que l'on va offrir dans une maison amie.

Les Tunisiennes sont ravies lorsque les dames européennes leur font visite. Cela rompt la monotonie de leur captivité. Au dire des dames qui les ont visitées, elles sont fort aimables, très prévenantes et fort curieuses des choses, des mœurs et des toilettes d'Europe. Cette curiosité est tout à fait enfantine.

Les femmes des seigneurs tunisiens ne franchissent presque jamais le seuil du harem ; et l'une d'elles, exceptionnellement intelligente, montrait à une dame de mes amies la porte qui la séparait du monde extérieur avec la mimique d'une désespérée.

On m'a cité une jeune fille de vingt ans qui n'a jamais quitté le logis où elle est née, qui n'a jamais vu une rue de Tunis !

Cependant, sous bonne garde bien entendu, les dames musulmanes sont parfois autorisées par leurs maris à faire de petits pèlerinages, en compagnie de quelques amies, au tombeau de quelque saint vénéré. Mais, en général, on ne les invite même pas à la prière, une croyance assez répandue étant qu'elles n'ont pas d'âme et que, par conséquent, elles n'ont point besoin de prier.

Il en est beaucoup, néanmoins, qui suivent les pratiques religieuses et qui sont affiliées à des corporations de leur sexe.

Je ne crois pas que l'on puisse poser en ces choses de règles absolues. Il n'est pas rare, en effet, que par son intelligence, par l'autorité qu'elle sait prendre dans la famille, telle femme s'empare de la direction de la maison, et fasse, ainsi que l'on pourrait le dire, preuve d'âme.

Ces affranchissements moraux de la femme, pour être assez fréquents, n'en sont pas moins difficiles à se réaliser, la femme étant presque toujours tenue dans un état de

profonde ignorance, ne sachant ni lire ni écrire, et passant la vie à s'occuper des soins domestiques, à broder et à bavarder. A bavarder surtout ; et c'est à ce point que l'homme, ce maître absolu, cet autocrate du logis, compte avec les bavardages de harem. Il sait que bien des intrigues publiques, politiques même, s'y nouent ou s'y dénouent. Et lorsqu'il est sur le point de commettre quelque acte incorrect, il est souvent arrêté par cette question qu'il se pose à lui-même : « Qu'en diraient mes femmes ? »

Femme juive.

N'est-ce pas là encore un pâle reflet, mais un reflet visible des mœurs de notre moyen âge, de cette époque chevaleresque où le jugement de la dame était si haut prisé ?

Vous voyez, par ces quelques aperçus, combien ma réserve est justifiée en ce délicat chapitre. Tantôt c'est l'asservissement, presque de l'abrutissement ; tantôt c'est l'envolée intellectuelle qui place la femme au premier rang. Ici l'on refuse une âme et jusqu'au droit de prier à la pauvre recluse : là on en fait une sainte vénérée.

En résumé, la situation que la femme peut conquérir dans la famille est d'autant plus importante que le point de départ a été plus petit et plus humble, et la conquête plus pénible.

On se fait généralement une fausse idée de ce que l'on appelle le *harem* des Orientaux. C'est, en somme, tout simplement le domicile privé fermé pour ceux qui ne sont pas proches parents. En Tunisie, comme ailleurs, la vie du *harem,* c'est-à-dire du logis fermé, varie à l'infini, selon la condition du maître. Elle varie suivant qu'il est prince, seigneur, bourgeois ou artisan, riche ou pauvre, citadin ou campagnard, jeune ou vieux, fanatique ou libéral, que sais-je encore ?

En Turquie et en Asie, la porte du harem est percée dans la cloison qui sépare l'appartement des femmes de celui des hommes. A Tunis, on peut dire que la porte de la maison, cette porte charmante toute brodée d'arabesques formées avec des têtes

de clous, est la véritable porte du harem : toute la maison étant le harem dont aucun étranger ne doit franchir le seuil.

Les marchands se font reconnaître par leurs cris ou par des coups frappés d'une

Jeune fille devant le puits de Batéo.

certaine façon; et, lorsqu'ils ont été reconnus, un jeune garçon ou une vieille servante entre-bâille discrètement la porte, prend la marchandise, paye et la referme. Seul, le maître du logis en possède la clef.

L'intérieur tunisien ne ressemble en rien aux intérieurs de Turquie, d'Égypte ou d'Asie. L'architecte H. Saladin en a, avec une extrême fidélité de reproduction, édifié un spécimen à l'Exposition universelle, à l'esplanade des Invalides. C'est la cour, ou, pour employer le mot usité à Tunis, le patio d'une maison riche. Ce patio est le plus

souvent à ciel ouvert, comme celui que M. Saladin a réédifié à Paris. On en voit cependant qui sont couverts de vitrages.

Au milieu de cette cour, une fontaine entourée de plantes donne la sensation de la fraîcheur. Les arbres qu'on y élève de préférence sont l'oranger, le citronnier, le néflier du Japon, le grenadier et aussi le bananier aux larges feuilles. Mais l'oranger et le citronnier ont presque partout la préférence.

Ce patio est entouré d'arcades formant une sorte de petit cloître qui empêche les rayons d'un soleil brûlant de frapper directement les murs du logis et de les échauffer. Grâce à cette disposition, qui rappelle celle de l'atrium des Romains, il y a à toute heure du jour un côté dans l'ombre.

Je vais vous faire pénétrer dans une maison musulmane de Tunis, où vous verrez tout à votre aise les femmes... que je n'ai pas vues. Ce que je vais écrire est la reproduction de ce qui m'a été rapporté par plusieurs dames, qui ont bien voulu faire ces visites avec la ferme résolution de me renseigner. Je leur en exprime ici ma plus vive gratitude.

On n'entre pas dans une maison tunisienne comme dans un moulin. Il faut d'abord traverser une cour ou des parvis où se tiennent les serviteurs mâles et où l'on voit les remises des voitures et les écuries. C'est là que se tiennent aussi les gardiens marocains et les eunuques noirs, lorsque le maître du logis est assez haut placé et assez riche pour se payer le luxe de ces noirs... exceptionnels.

Puis il faut parcourir des couloirs voûtés et monter des escaliers tortueux, qui protègent bien plus contre l'invasion de la chaleur du dehors qu'ils ne préservent de l'accès des intrus.

On arrive à la porte qui donne sur le patio. Une négresse vient vous ouvrir. Un mouchoir aux vives couleurs entoure sa tête crépue. Elle a pour tout vêtement une veste en soie jaune, verte ou rouge, serrée autour de la taille par une grande pièce d'étoffe rayée, de couleurs vives, qui est nouée sur le devant. Cette pièce d'étoffe, qui porte le nom de *fouta,* fait l'office de tablier et recouvre, comme une jupe collante, les pantalons collants de la noire suivante.

L'entrée dans un joli patio produit toujours la même sensation : celle d'un agréable décor. Très souvent on y voit d'autres servantes, négresses ou blanches, en train de laver du linge dans d'énormes écuelles en bois, ou de rouler les grains de couscouss sur un tamis, avec la paume de la main.

Le patio est entouré de colonnes de marbre blanc aux chapiteaux élégants. Les arcades sont formées par des claveaux alternés, blancs et noirs. Les murs, jusqu'à une certaine hauteur, sont ornés de faïences superbes et, plus haut, de panneaux en plâtre sculpté, délicats comme des dentelles, que l'on nomme *nackcha-haddida,* parce que l'artiste les sculpte avec un couteau à lame de fer.

Mais voici la maîtresse de la maison.

C'est une assez grande et fort belle personne de vingt-cinq ans environ et déjà envahie par l'embonpoint. Elle est maquillée. Ses sourcils sont peints en noir et se rejoignent. Ils ressemblent à ces dessins sommaires par lesquels certains dessinateurs

représentent l'oiseau au vol; ou, pour mieux dire, c'est un accent circonflexe renversé qui tient tout le bas du front. Le bord de ses paupières est noirci à l'antimoine; et ce cadre noir, qui cerne le blanc de ses grands yeux, leur donne une expression de dureté étrange, qui n'est nullement en harmonie avec le visage doux et avenant qu'ils éclairent.

Les mains sont marquées au henné. Certains doigts et la paume sont jaunes. Les doigts sont surchargés de bagues et les poignets de bracelets.

Le costume est étrange. La coiffure d'abord surprend. C'est un petit cône pointu, noir ou brun, brodé d'or, qui rappelle quelque peu la coiffure légendaire d'Isabeau de Bavière. Ce bonnet pointu est retenu autour de la tête par un ruban noir qui cache les cheveux, dont une petite bande seulement apparaît sur l'un des côtés du front. Ce ruban, à son tour, est à peu près caché par une pièce d'étoffe rayée, blanche ou de couleur vive, qui retombe sur le dos comme un petit manteau. C'est le haïk. Ce haïk est retenu par un foulard qui est noué autour de la tête et dont les bouts retombent, flottants, par derrière.

Une large blouse en soie, d'un rouge éclatant, habille cette belle personne... jusqu'aux hanches, et pas davantage. De là jusqu'aux chevilles, c'est un pantalon collant.

Ce pantalon phénoménal, que les Tunisiennes portent aussi bien chez elles que dans la rue (je parle ici des juives qui, seules, vont à découvert), est un objet d'étonnement pour les Européens et un objet de luxe, de grand luxe même, pour les indigènes. Il en est dont les broderies d'or et d'argent coûtent plusieurs milliers de francs. Il en est d'autres dont les broderies multicolores sont de véritables chefs-d'œuvre d'art.

Une riche ceinture apparaît sous la blouse; et de dessous cette ceinture s'échappent des cordons qui se terminent par d'énormes glands en passementerie précieuse, où l'or est mêlé à la soie. Ce sont les extrémités du cordon passé dans les coulisses du susdit pantalon.

J'avais vu des juives se promener avec cet accoutrement extraordinaire par les rues de Tunis. Je ne fus donc pas surpris en apprenant, par la personne qui avait pénétré dans les harems d'un grand nombre de personnages tunisiens, que le costume des musulmanes était à peu de chose près celui des juives.

Mais toutes les richesses du costume des Tunisiennes ne se peuvent embrasser d'un même coup d'œil. Il en est de cela comme des travestissements de certaines écuyères de cirque, qui prennent un aspect nouveau à chaque suppression du vêtement.

Dans la rue, la femme est un fantôme blanc au masque noir, et rien de plus. Dès qu'elle rentre chez elle, elle ôte le voile ou les bandes de crêpe noir qui la masquent; et son beau visage apparaît tout rayonnant.

Elle ôte son grand haïk blanc : et la voici, telle qu'elle est dépeinte plus haut, avec sa petite blouse.

Mais sous les courtes manches de cette blouse apparaissent des manches anguleuses. Ce sont les épaulettes, plutôt que les manches, d'une veste lourdement brodée d'or, que l'on ne voit que lorsque la blouse est ôtée. Veste au dos plat et aux larges échancrures qui la font passer par-dessous les seins. Sous cette veste, une chemise, courte également, en étoffe légère, transparente même et parfois délicatement brodée.

Le Tunisien, le Maure surtout, est, paraît-il, un mari fort jaloux et faisant bonne garde autour de sa femme ou de ses femmes. Mais l'histoire de Bartholo et de Rosine est éternelle et de tous les pays. Tunis connaît les « précautions inutiles » aussi bien que Séville et Brive-la-Gaillarde. Les bains maures, les pèlerinages, les terrasses et les suivantes complaisantes sont à l'actif des Almaviva de la Régence, comme des autres.

Voici, du reste, une histoire que l'on raconte à Tunis, et qui montre qu'il n'est pas besoin de savoir lire et écrire pour se jouer d'un mari que l'on ne porte pas dans son cœur.

Femme juive.

Il était à Tunis un riche commerçant maure ayant une fort jolie femme. Mais ce volage époux en contait à une jeune et charmante veuve du voisinage qui lui avait ouvert son cœur, et qui avait pris sur lui un certain empire.

En despote qu'il était, le Maure infidèle entendait n'être pas trompé par son épouse. Celle-ci, au contraire, avait écouté avec la dernière complaisance les beaux discours d'un jouvenceau, qui la venait voir pendant que le mari était aux pieds d'une autre.

La veuve, jalouse à l'endroit de la femme légitime, comptait la perdre pour prendre sa place et posséder toute seule le cœur du beau Maure.

Ayant découvert l'intrigue de la jeune femme, elle s'empressa de la révéler au mari qui, par amour-propre, se refusa d'abord à croire à son infortune conjugale. Mais il dut finalement se rendre à l'évidence, des preuves convaincantes de la culpabilité de son épouse ayant été données par la veuve. Il fit épier avec soin le couple amoureux et, apprenant un jour que le jeune homme était auprès de sa femme, il se précipita pour les surprendre. Mais ce fut lui qui fut surpris. Sa femme était seule, toute seule! Il eut beau fouiller dans tout le logis, pas plus d'amant que dans les plis de son turban!

Il alla conter sa mésaventure à la veuve. Celle-ci, plus avisée, lui dit :

— As-tu regardé dans le grand coffre doré? Va vite, et regarde.

Le mari retourna sans désemparer au logis qu'il avait fait garder à vue durant son

absence. Il alla droit au coffre et en souleva le couvercle. L'amant y était blotti au milieu des robes. Il le referma et mit la clef dans sa poche. Puis il enferma sa femme dans un cabinet voisin en s'en fut porter plainte au bey, non cependant sans avoir raconté sommairement la chose à la veuve, sa maîtresse, laquelle ne se sentit pas de joie.

Sa femme sut mettre le temps à profit. Une petite fenêtre, donnant du cabinet où

Costumes de femmes musulmanes.

elle était dans la chambre où son amant était coffré, c'est le cas de le dire, lui permit de se servir d'une double clef, d'ouvrir la cage et de donner la liberté au cher oiseau de son cœur. Elle referma le coffre et rentra dans son cabinet.

Elle y était à peine revenue lorsqu'elle entendit monter la veuve. La traîtresse voulait savourer son triomphe en jouissant de la terreur de sa rivale. Elle ouvrit la porte du cabinet et, avec une feinte compassion, elle lui demanda si le mari n'avait pas trouvé l'amant caché dans la maison.

— Mais non, répondit la femme avec une quiétude qui déconcerta la veuve.

Comment aurais-je pu le cacher, alors qu'il n'y a pas la moindre cachette dans ce logis?

— Mais ce coffre? dit la veuve.

— Un homme ne pourrait s'y tenir.

— Pourquoi pas?

— Impossible!

— Comment, impossible? Je m'y cacherais facilement en repliant les jambes.

— Essayez, dit la femme en tendant la double clef à sa rivale.

Celle-ci, certaine du fait, le mari ayant vu l'amoureux dans la boîte, n'hésita pas. Elle fit jouer le cadenas et ouvrit le couvercle. La femme la poussa vivement, la jeta dans le coffre et le referma. Puis elle retourna dans le cabinet.

A ce moment le mari revenait, accompagné d'officiers du bey, de janissaires et de portefaix *(hammal)*. Voyant toutes choses dans l'état où il les avait laissées, il fit enlever le coffre par les portefaix. Puis, escorté par les gens de Son Altesse, il reprit le chemin du palais beylical. Il avait ouvert le cabinet et forcé sa femme à marcher derrière le coffre.

Le mari ayant exposé ses doléances, le bey donna l'ordre d'ouvrir le coffre; mais le couvercle était à peine entr'ouvert qu'il s'en échappa une femme affolée. Le mari ahuri reconnut sa maîtresse, la veuve.

Le bey ne put s'empêcher de rire aux éclats en voyant cette femme se sauver, poursuivie par les huées du public, et le mari accusateur confondu, atterré, bouche bée devant le prétoire.

Au lieu de le prendre au tragique et de frapper le mari de quelque lourde peine afflictive, le bey lui dit :

— Je te pardonne de t'être ainsi moqué de moi, et je t'en tiens quitte pour une forte amende. Pour cette fois, ton aventure m'a amusé et tu en bénéficies; mais ne recommence pas.

Le Maure s'en fut tout déconfit, mais convaincu néanmoins de la culpabilité de sa femme, ayant vu, ce qui s'appelle de ses yeux vu, l'amant dans le coffre.

L'amour est aveugle : d'où ses imprudences. A quelque temps de là, la femme et son amoureux se firent prendre de nouveau; et, cette fois, il n'y avait pas à nier. Les coupables furent traduits devant le bey. Il y allait de la mort : l'un pouvait être étranglé, et l'autre noyée dans le lac.

Mais le bey fut clément.

— Tu as bénéficié de mon indulgence, dit-il au mari plaignant, parce que ta première histoire m'avait beaucoup réjoui. Il est donc juste que les acteurs de l'aventure qui m'a tant fait rire en bénéficient à leur tour.

L'amant en fut quitte pour cinq cents coups de bâton sur la plante des pieds et pour une forte amende. La femme fut transportée aux îles Kerkenah.

Cette histoire prouve que si le Français, né malin, inventa le vaudeville, les ficelles de ce genre de comédie légère ne sont pas ignorées en Tunisie.

Les îles Kerkenah, situées vis-à-vis de Sfax sur la côte orientale de la Régence,

sont des îlots de corail habités par des pêcheurs. Elles servaient jadis de lieu de déportation. Le bey y faisait servir une ration de pain aux déportés ; et le poisson, si abondant dans ces parages, complétait leur frugal menu.

Lorsqu'il arrivait en ces temps-là qu'un mari fût trop scrupuleux pour se débarrasser de sa femme en lui administrant du « mauvais café », vulgo : du poison, il avait recours à la déportation aux Kerkenah. Et la malheureuse y était envoyée, sous le prétexte de quelque offense grave, sans avoir été ni entendue, ni jugée.

Certes la condition des femmes est améliorée, en ce sens qu'un riche Tunisien y regarderait à deux fois avant d'exercer quelque acte de violence au su et au vu de tous. Mais peut-on répondre de ce qui surviendra dans des intérieurs où la justice ne pénètre pas, et où personne n'a d'état civil?

Qui donc peut constater la disparition d'une femme qui n'est jamais sortie que voilée, dont nul n'a vu le visage et qui n'est connue que de quelques rares personnes ?

Peu à peu, il faut l'espérer, l'état civil sera imposé dans les villes de la Régence ; et alors chacun devra compte des têtes que renferme le logis dont il est le maître.

Sans enfreindre les lois de l'islam, sans se départir du respect dû à la religion des indigènes, il faudra arriver à rendre impossibles les suppressions de personnes par l'institution de l'état civil, c'est-à-dire par une sérieuse constatation des naissances et des décès. Les musulmans honnêtes se réjouiraient avec nous de l'impossibilité où se trouveraient alors ceux qui ne reculent pas devant le crime pour assouvir leur haine ou leurs passions.

Dans tous les pays du monde, les mariages sont marqués par des coutumes plus ou moins singulières. Les Arabes lèvent les bras vers le ciel et restent confondus lorsqu'on leur raconte qu'il est d'usage, dans certains pays d'Europe, de détacher la jarretière de la mariée pendant le repas de noces. Il y a cependant chez eux des coutumes qui ne nous paraissent guère moins extravagantes. J'en citerai deux.

Il est d'usage que la fiancée juive de Tunis cache une volaille dans un coin de la maison et que le fiancé, escorté de ses amis, vienne la chercher le samedi qui précède le mariage. Ils parcourent toutes les chambres en faisant un grand vacarme et en fouillant partout. Tant qu'aucun d'eux n'a mis la main sur la poule rôtie le vacarme continue, au point d'incommoder les voisins. Mais aussi, quelle joie lorsqu'elle est découverte ! Alors ce sont mille félicitations pour celui qui l'a trouvée ; car c'est pour lui d'un heureux présage... il se mariera dans l'année.

L'histoire du poisson est tout aussi étrange, mais moins puérile,... car cette histoire, lorsqu'on y regarde de près, a quelque chose de symbolique.

La scène se passe une semaine après le mariage. Les jeunes époux ouvrent la porte du logis conjugal : ils reçoivent les parents et les amis. A cette occasion, un grand poisson cru (un loup de mer généralement) est placé sur une table au milieu du salon. Mais on a eu soin d'introduire préalablement une longue tige de fer ou quelque énorme clou de charpentier dans la gueule du poisson.

Ceci fait, l'on remet au mari un couteau émoussé, coupant le moins possible, et à la jeune femme un couteau coupant comme un rasoir. A un signal donné, le mari doit essayer de couper la tête du poisson, tandis qu'il échoit à la femme de lui couper la queue.

Le couteau du mari coupe mal, et de plus il rencontre sous la lame la tige de fer. Tous ses efforts demeurent vains, tandis que, d'un coup, la femme détache la queue du poisson.

Elle s'enfuit alors en brandissant ce singulier trophée, suivie de ses amies, et poussant de grands cris de joie, pendant que le mari sue sang et eau pour arriver à décapiter l'animal.

N'est-ce pas un peu l'image des réalités de la vie, le symbole des peines qui attendent le chef de famille et des efforts qu'il aura à faire pour mener toutes choses à bien ?

Femmes tunisiennes dévidant de la soie.

Fantasia.

CHAPITRE XVII

Fantasia! Ce mot, qui n'a rien d'arabe, est le plus répandu parmi les Arabes. Il dit tout. Il résume l'universalité des plaisirs : depuis l'ardente passion jusqu'aux plus innocentes satisfactions. Demandez à un Arabe pourquoi il porte tel objet doré ou argenté... *Fantasia!* Demandez-lui s'il a vu sa Fatma chérie. *Fantasia!* S'il a bien mangé, bien ri, bien bavardé, s'il s'est amusé enfin. *Fantasia!*

Mais la *fantasia* par excellence, c'est l'exercice du cheval, avec l'éloquence de la poudre à la clef !

Tout se termine ou se résout en *fantasia :* la *razzia* fructueuse comme les fiançailles

ou le mariage dans le douar ; l'arrivée d'un hôte de distinction, comme l'heureuse issue d'un combat.

En Algérie, les fantasias sont le plus souvent des fêtes de grand apparat pour lesquelles on concentre les goums de toute une contrée, réunissant des milliers de cavaliers qui, divisés en deux camps, simulent des combats individuels ou des combats d'ensemble. Ces mises en scène sont pleines de grandeur. La fantasia donnée à Na-âma, dans le Sud-Oranais, en l'honneur de la caravane parlementaire de 1887, où près de 2,000 cavaliers se sont mis en ligne, fut un spectacle inoubliable.

La différence est, ici encore, bien tranchée entre la Tunisie et l'Algérie. Si les fantasias algériennes sont le simulacre du combat, les fantasias tunisiennes se rapprochent davantage des carrousels du moyen âge. Le costume du cavalier, le caparaçon du cheval et la partie purement équestre du programme seraient là pour marquer les traces de la chevalerie européenne, si les histoires héroïques des croisades n'étaient le fond des contes populaires arabes-tunisiens ; et si, à deux pas de Tunis, les musulmans ne vénéraient pas saint Louis, roi de France, sous le vocable de Sidi-Bou-Saïd, qu'ils croient enterré dans la mosquée du ravissant village juché sur la falaise du cap de Carthage.

Le costume de fantasia du Tunisien est tout l'opposé de son costume ordinaire. L'ample gandoura et le burnous flottant ont disparu. Le vêtement tout entier s'ajuste au corps. Une veste ou une vareuse sanglée par une ceinture métallique à laquelle est attachée une plaque en argent ciselé ou repoussé, ou ornée de velours et brodée, qui recouvre le pectoral gauche ; par derrière, une rangée de tubes à cartouches, également en argent, protège les reins au-dessus du haut dossier de la selle.

Les pantalons bouffants s'arrêtent aux genoux et retombent sur de belles bottes en maroquin rouge brodées d'or sur toutes les coutures par les sarrajines. L'étrier est damasquiné d'argent.

Autour du turban est enroulé le haïk, pièce d'étoffe en soie blanche rayée, fixé sur les épaules et contre le corps par les épais cordons qui retiennent la demi-cuirasse et les cartouchières.

Les cordons qui attachent le haïk autour du turban se terminent par deux énormes glands en clinquant d'or et d'argent retombant presque sur l'épaule gauche.

Comme vous le voyez, ce costume, qui dessine le corps du cavalier, est un costume très voisin de celui des cavaliers européens au moyen âge. Mais où il n'y a plus d'erreur possible, c'est lorsque l'on voit les chevaux ornés de plastrons colorés et recouverts de longues housses à très larges bandes de couleurs vives ou même de drap d'or, qui retombent le long de la croupe du cheval, presque jusqu'à terre. Ces housses portent tantôt le nom de *chelil,* tantôt celui de *caprazoun,* dans lequel on reconnaît le substantif caparaçon, qui réveille à lui seul des idées de chevalerie.

Qu'on est loin des fantasias d'Algérie, uniquement faites pour montrer l'habileté du cavalier dans le maniement des armes et pour faire apprécier la vitesse et le fonds du cheval !

Quelque chose de plus distingue encore la fantasia tunisienne : c'est le dressage du cheval pour le carrousel et pour les exercices de manège.

Pour mieux faire saisir les nuances des fantasias tunisiennes, toutes absolument différentes des grandes manifestations guerrières des Arabes d'Algérie, je vais vous parler d'un voyage pendant lequel il m'a été donné de les admirer.

Le point de départ fut le beau domaine de l'Enfida, où j'ai rencontré M. Massicault, ministre résident général. Il commençait par là la visite de la partie orientale de la Régence.

Le résident général me traita en ami, en vieil ami et en artiste, en me permettant de l'accompagner.

Je note en passant l'arrêt au Hadjar, la nécropole d'une cité berbère disparue dont les tombes sont des dolmens encore debout ; à l'intendance-sud de l'Enfida pavoisée aux couleurs françaises, et la halte auprès des puits en plein désert de Kairouan, dans lequel les chameaux sont par milliers au pacage. C'est là que, spontanément, les Bédouins sont venus offrir à l'*ouzir* (d'où nous avons fait *vizir*) du lait de chamelle fraîchement tiré, qu'il a du reste trouvé fort bon. Ajoutez à cela la vue du beau lac d'eau douce de Kelbia, dans lequel certains ont cru reconnaître le Triton, et vous aurez les incidents de cette course dans un terrain à peu près plat où, seul, le mirage donne l'illusion de grands arbres, de mers et de villes qui, de près, se réduisent à quelque petite touffe d'herbe, un caillou proéminent, ou à une flaque d'eau minuscule.

De très loin, comme un point blanc à l'horizon, on aperçoit d'abord la coupole de la grande mosquée de Kairouan ; puis les autres, nombreuses !

A trois ou quatre kilomètres de la ville sainte, avec une soudaineté surprenante, au moment où nos voitures se démasquaient en arrivant au sommet d'une ondulation de terrain, nous aperçûmes une immense ligne de cavaliers. Il y en avait sur plus d'un kilomètre de largeur ; on estimait leur nombre à près de trois mille.

Et quel spectacle ! quelles couleurs sous le beau soleil de ce jour-là ! C'est à renoncer à le décrire.

Cette masse partit tout entière au triple galop, effectuant sur nous une charge à fond. Cherchant à passer au plus près de nos voitures, les cavaliers déchargeaient les fusils dans les jambes de nos attelages et jusque sur les marchepieds, en criant le nom de leur tribu.

Au milieu d'un tourbillon de poussière dorée, éclatante de lumière, sous un ciel d'un bleu inconcevable en France, apparaissaient comme des ombres fantastiques ruisselantes d'or et d'argent, rouges, bleus, jaunes, verts, violets, saumon, lilas, turquoise, les cavaliers, debout sur leurs étriers, brandissant la moukhala et vociférant sans cesse le vocable de leur tribu.

Voyez-vous, passant à fond de train dans cette poussière d'or, un grand diable de cavalier dont le visage brun disparaît sous un vaste chapeau en plumes d'autruche noires, contrastant avec ses vêtements couleur abricot tendre ? La vision d'un cavalier numide !

C'était un spectacle étincelant, comme n'en peuvent même pas rêver les grands décorateurs de l'Opéra..., des magiciens cependant !

Le résident est entré dans la cité sainte au milieu de cette incomparable escorte.

C'est M. Tauchon, contrôleur civil de Kairouan, qui avait organisé cette inoubliable réception, et je ne serais qu'un vulgaire ingrat si je ne le rappelais ici.

Mais ce que personne n'avait organisé, ce qui a été spontané, ce qui nous a profondément touchés, je pourrais dire émus, c'est la manifestation de pavoisement dans la ville sainte même. Certes il y avait dans ce pavoisement une part à faire à l'impulsion de l'excellent contrôleur. Mais ces centaines, ces milliers de petits drapeaux tricolores, parfois pas plus grands que la main, arborés à toutes les ouvertures des maisons : chaque trou, chaque meurtrière en avait. C'était ravissant ! C'est que, là comme partout,

En fantasia.

le peuple, qui a échappé à la rapacité des fermiers d'impôts pour entrer dans un mode de perception de plus en plus régulier et équitable, devenu maître de son épargne, a tenu à marquer sa joie.

A Sousse, ce fut une autre affaire. Le résident général a été, ainsi qu'à Kairouan, l'hôte du contrôleur civil, M. Alata. Sousse est une importante ville enserrée dans des murailles, sans grands espaces libres. La maison du contrôleur civil et celle du caïd, le colonel Djellouli, se trouvent sur une petite place, sorte de cour irrégulière qui ne mesure certainement pas plus de dix mètres dans sa plus grande largeur.

Eh bien, c'est dans ce petit espace que M. Alata a offert au résident le spectacle d'un véritable carrousel, auquel ont pris part neuf cavaliers richement équipés, montés sur des chevaux aux caparaçons d'argent ou d'or.

En pareil cas, le caractère de la fantasia tunisienne se précise, tout consistant dans le dressage des chevaux. La poudre n'a même pas parlé. Tantôt c'était le simulacre d'un duel entre deux cavaliers, avec des passes extraordinaires au point de vue équestre ;

CAVALIER EN COSTUME DE FANTASIA.

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

tantôt une escrime entre un cavalier et un fantassin ; tantôt la représentation de l'enlèvement d'un blessé par un ami. Et comme les chevaux étaient mis à ces exercices !

Puis c'était une sorte de haute école, pendant laquelle l'écuyer tenait majestueusement un bâton à la main, à la façon dont les maréchaux du XVIIIe siècle tiennent le bâton de commandement sur les grands portraits que l'on a d'eux ; ou encore l'exercice du cavalier debout sur sa selle, comme au cirque.

Voici également un travail très goûté par les Tunisiens : sous les pieds du cheval roule un homme vêtu d'une large gandoura. Il faut que le cheval, tombant à genoux, saisisse sous ses genoux le vêtement de l'homme qui roule devant ses pieds.

Je vous fais grâce des chevaux qui font les blessés ou les morts, et des autres pantomimes équestres représentées dans ces fantasias.

Le spectacle offert par M. Alata nous a ramenés au carrousel du moyen âge, merveilleux, coloré, intéressant, savant presque, et en champ clos.

Comme tout cela s'éloigne des fantasias de l'Algérie, auxquelles je n'entends cependant rien enlever de leur valeur et de leur splendeur ! Seulement, je tiens à distinguer. Les fantasias d'Algérie sont affaire de tempérament d'une race guerrière. Celles de Tunisie sont de tradition, plus orientées vers la civilisation.

J'ai assisté à une troisième fantasia à Nabeul. Je ne parlerai que pour mémoire de la partie équestre, inévitable en Tunisie, qui a été exécutée sur l'une des places de la ville.

M. Saar, contrôleur civil de Nabeul (le *Neapolis* des Romains) a eu le bon goût d'offrir au résident un spectacle tout nouveau, propre aux populations qui descendent des Maures d'Espagne et que l'on qualifie encore « d'andalouses » en Tunisie : c'est la fantasia à pied, solennelle, réglée et ordonnée comme une *cuadrilla* de toreros.

Elle a défilé devant les balcons du contrôle civil, sur lesquels nous nous trouvions. En tête, tout un cortège de corporations religieuses, avec une multitude de drapeaux de toutes couleurs d'une hauteur extraordinaire, et des lanternes sacrées se balançant au bout de certains drapeaux. Puis arrivaient, le jarret tendu, au pas lent, cadencé sur les sons de la derbouka et des flûtes arabes, les tromblonniers : une colonne d'une centaine d'hommes, par quatre. Pas de vêtements flottants : le turban blanc, vert ou rouge, la veste serrée au corps, les courroies ou les cordons des cartouchières croisés sur la poitrine, la taille prise dans une large ceinture, les pantalons très étroits arrêtés aux genoux, et les jambes nues.

Ils marchaient, le tromblon dans la main droite, appuyé sur la hanche, le bras gauche ballant.

Lorsqu'ils passaient devant le résident, les tromblonniers tiraient une salve. Quel tapage font ces tromblons ! Et cela a duré une heure.

Cette jolie ville de Nabeul, entourée de jardins dont la valeur va jusqu'au prix de 8 à 10,000 francs par hectare, était jadis la première rançonnée par les favoris des beys. Aussi a-t-elle tenu à exprimer sa joie au résident.

Chose inouïe en pays musulman : les femmes ont manifesté d'une façon extraordinaire. Je n'oublierai jamais le tableau. Sur les terrasses, les femmes étaient par mil-

liers, les unes en haïk blanc, d'autres dissimulées sous d'énormes couvertures brunes qui les font ressembler de loin à des capucins; enfin les juives, aux vêtements de couleurs brillantes et aux bonnets pointus dorés. De plus, une multitude d'enfants richement vêtus. Les terrasses en étaient littéralement couvertes. Et, comme pour

Cavalier en tenue de fantasia.

compléter ce riant spectacle, de nombreuses guirlandes de piments pendaient sous forme de guirlandes de corail sur les murs blancs des maisons, contre lesquels on fait sécher ce condiment.

Lorsque le résident eut reçu les caïds, les khalifats et les scheiks du contrôle, le plus âgé de ces fonctionnaires musulmans lui dit :

« Tu as pu voir que les bienfaits du protectorat français sont reconnus et appré-

ciés jusque dans nos familles ; puisque, ce qui ne s'est pas encore vu jusqu'ici, toutes nos femmes sont montées sur les terrasses pour vous acclamer par leurs « you-you », la France et toi qui la représentes. »

J'avais, je l'avoue, quelque défiance à l'endroit de ce compliment flatteur, dont je

Cavalier coiffé du bonnet en plumes d'autruche, que le meilleur cavalier de la tribu a le droit de porter.

mettais une bonne partie au compte de la phraséologie orientale. J'eus l'occasion d'en parler à une personne sûre et compétente :

« Mais non, me dit-elle, les paroles du vieux scheik ont été sincères. Et cela s'explique. Nabeul, le pays le plus riche de la Tunisie, était aussi le plus souvent et le plus cruellement rançonné. On y était arrivé à cacher son argent et ses chevaux, et à

jouer la comédie de la pauvreté ou des mauvaises affaires pour éviter de voir les vautours plus ou moins officiels s'abattre sur son avoir. Eh bien, depuis le protectorat français, les riches Nabelis peuvent montrer leurs biens au soleil et se faire honneur de ce qu'ils gagnent. Ne cherchez pas ailleurs la cause de la joie manifestée et des hommages rendus au représentant de la France! »

En mai 1888 plusieurs goums arrivèrent à Tunis pour donner, pendant le Concours régional, le spectacle des fantasias. Sans nuire aux autres goumiers, fort beaux aussi, je dois dire que ceux de M. le capitaine Bordier, contrôleur civil de Maktar, ont été particulièrement remarqués. Leur entrée à Tunis, musique en tête, dans leurs plus riches atours, a fait sensation parmi les Arabes aussi bien que parmi les Européens. Costumes éblouissants, caparaçons flambants neuf, harnais ruisselants d'or et de broderies, ce fut une entrée triomphale! Le capitaine Bordier, à la tête de ces nombreux et brillants cavaliers, s'avançant à travers l'avenue de France vers la Résidence, avait l'air de l'un de ces grands seigneurs du moyen âge venant rendre hommage à leur suzerain.

M. Bordier a eu l'obligeance de réunir ses plus beaux cavaliers, afin de me permettre de les dessiner et aquareller à mon aise. Il m'a aussi donné quelques détails sur ces vaillants descendants des fameux cavaliers numides, si redoutés aux temps de Masinissa et de Jugurtha. Il m'a raconté la patience et les soins qu'ils mettent au dressage des chevaux, dont ils arrivent à faire de vrais chevaux savants. Il m'a aussi fait le récit des fantasias qui ont été exécutées lorsqu'il prit possession de son contrôle, et de toutes celles qu'on lui offre après chaque absence qu'il fait, ou à l'occasion des plus petits événements heureux de sa vie.

Je le priai de m'envoyer quelques notes sur son arrivée à Maktar, où, faute d'un logis existant, il dut s'installer et installer son administration dans... un arc de triomphe romain. Le récit qu'il m'a envoyé ne comportant aucun changement, je le donne tel que M. Bordier me l'a adressé. Le voici :

« Lorsque, après avoir quitté l'armée, je devins contrôleur civil à Maktar, le hasard me fit rencontrer dans la contrée une douzaine d'anciens soldats de la compagnie franche que j'avais commandée lors de la pacification de la Tunisie. En un clin d'œil je fus reconnu et entouré. Ils parlaient tous les douze à la fois, criant, gesticulant, gambadant ; deux ou trois tenaient la bride de mon cheval, autant se pendaient à chacun de mes étriers, d'autres m'embrassaient les mains, les pans de mon vêtement, mes bottes. Je ne pouvais ni avancer, ni reculer, ni descendre de cheval; et j'avais grand'peine à répondre à toutes leurs questions.

« Dieu soit loué! Nous t'attendions depuis longtemps! — Béni soit le gouverne-
« ment qui t'a nommé notre chef! — Tu t'es toujours bien porté? — Et madame?
« — Et les enfants? — Et notre lieutenant?

« — Il a été tué au Tonkin.

« — Dieu lui fasse miséricorde ! C'était un brave.

« — Et notre sous-lieutenant?

« — Il est aussi au Tonkin, lieutenant et décoré.

« — Dieu augmente encore ses biens ! »

« Enfin cela n'en finissait plus. Je parvins cependant à mettre pied à terre. Aussitôt mes bonnes gens de se précipiter dans toutes les directions, apportant des nattes, des tapis, des coussins, enfin tout leur pauvre mobilier pour que leur ancien capitaine soit aussi moelleusement installé que possible. Puis :

« — Tu nous permettras bien de t'offrir la dhifa ?

« — Certainement; mais il fait très chaud, je n'ai pas faim : un seul plat me suffira. »

« Ils s'éloignèrent en courant, l'un d'eux ayant crié, sous forme de commandement : *Bas zm'lastik!* ce qui signifiait : Pas gymnastique ! Puis je les vis s'arrêter, et, pendant que le khalifa, les scheiks et les notabilités faisaient les compliments officiels au *elmourakel elmadani* (contrôleur civil), tenir une longue palabre, avec force gestes et cris.

« Enfin ils durent se mettre d'accord, car je les vis disparaître dans différentes directions.

« J'appris une heure après, aux dépens de mon estomac, la cause de leur discussion.

« J'avais désiré n'avoir à mon déjeuner qu'un plat, ce qui était plus que suffisant par l'affreux sirocco qui soufflait et qui eût mis en inappétence Gargantua lui-même. Le plus intelligent de la bande l'avait compris et avait proposé à ses onze complices de se cotiser pour composer ce plat unique que sa femme eût apprêté. C'était fort sage, mais les Braga[1] sont pleins d'amour-propre. Ils ont même l'amour-propre culinaire. Il fut décidé que chacun m'apporterait un plat, d'autant que, avait dit l'un d'eux, — un avocat en herbe sans doute, — tout en indiquant que je ne désirais qu'un seul plat, je n'avais pas ajouté *de chacun de vous* ou bien *de l'ensemble.*

« Débarrassé d'eux, puis des notables qui m'avaient fait de longs discours auxquels j'avais répondu très banalement, comme doit le faire tout bon personnage officiel, je commençais à goûter un moment de quiétude et je humais voluptueusement une cigarette, sans penser à rien, pas même — je le confesse en toute sincérité — aux réformes que j'avais promises à mes administrés.

« Hélas ! cet état de béatitude ne fut pas de longue durée. Ma cigarette n'était pas encore fumée à moitié, qu'un de mes spahis vint me dire :

« — Sidi, voici ton déjeuner qui arrive.

« — Parfait ! »

« Ah ! les monstres !

« Chacun d'eux m'apportait un plat, et un plat énorme !

« Douze plats à déguster le 17 juillet, par 45° ! Mais douze plats qui, par une touchante unanimité, par une uniformité témoignant d'usages culinaires devant remonter au moins à l'âge de la pierre polie, se ressemblaient exactement : douze ragoûts de mouton nageant dans l'huile rance, ornés de *zbib* (raisin sec) et de pois chiches aussi durs que des balles de revolver.

« Il fallut goûter aux douze plats, avaler douze gorgées de lait et trouver

1. Habitants du Bargou.

douze adjectifs, avec des superlatifs, pour dire de chacun qu'il était bon, très bon, supérieur, délicieux, agréable, exquis, surfin, parfumé, savoureux, délectable, succulent !

« Enfin mes gens s'en allèrent satisfaits, en disant que chaque fois que je reviendrais au Bargou ils se feraient un devoir de me recevoir ainsi.

« J'y suis retourné depuis, mais je ne suis plus retombé dans leur piège. J'ai trouvé un moyen qui protège mon estomac des gastrites et sauve l'amour-propre de mes anciens subordonnés. Je les ai classés par rang de grade, d'ancienneté dans le service et d'âge ; et, à chaque voyage, je préviens que j'accepterai la dhifa d'un tel. Je résiste à toutes les séductions des onze autres, et depuis lors je ne crains plus les indigestions. Je ne leur suis pas moins reconnaissant pour cela de leur bon et dévoué souvenir. »

Exercices équestres des fantasias tunisiennes.

Une petite école coranique en hiver.

CHAPITRE XVIII

Lorsqu'elle a occupé la Tunisie, la France a trouvé dans ce pays un état de civilisation infiniment plus avancé que celui qu'elle a trouvé en Algérie. A Tunis même, l'instruction primaire, telle que la comprenaient alors les indigènes, était plus développée que dans bien des contrées de France, il y a cinquante ans : dans ce sens, du moins, qu'il y avait fort peu d'illettrés.

J'ai fait remarquer précédemment que les corporations sont encore groupées à Tunis, comme elles l'étaient jadis chez nous. L'école musulmane, c'est-à-dire coranique, offre, elle aussi, un trait de ressemblance avec les écoles de ce temps lointain que l'on a l'habitude d'appeler notre « bon vieux temps ». L'enseignement y est à peu près limité à la lecture des écrits saints. On lisait ici le cathéchisme ou la bible ; là c'est le Coran. On y apprend à écrire un peu, à compter encore moins ; quant aux connaissances exactes, elles font absolument défaut dans cet enseignement.

A la première page de sa monographie pédagogique de 1889, *l'Enseignement public dans la Régence de Tunis,* M. Machuel, directeur de l'enseignement public en Tunisie, s'exprime en ces termes :

« Groupée dans des villes importantes et de gros villages placés le long du littoral, de Bizerte à Zarris, la population indigène est, depuis des siècles, en contact avec les Européens. Aussi est-elle en général beaucoup plus tolérante et, par suite, beaucoup plus malléable que celle des autres contrées de l'Afrique septentrionale. Habituée à entendre parler des langues européennes, principalement le français et l'italien, elle s'est rendu compte de l'utilité, de la nécessité même qu'il y avait pour elle d'étudier ces langues. Aussi les Tunisiens, surtout ceux de la classe aisée, ont-ils tenu, depuis plus d'un demi-siècle, à faire apprendre le français à leurs enfants. »

Au point de vue des études arabes, Kairouan la Sainte, Sfax, Mehdia et Tunis ont été — et sont encore — des centres littéraires renommés.

Pour le peuple, pour l'artisan et pour le petit bourgeois de Tunis, tout se bornait le plus souvent à la lecture du Corau. Si leur programme nous paraît maigre, les écoles coraniques n'en sont pas moins très nombreuses à Tunis, et, chose remarquable et pratique, on a presque partout créé des écoles à proximité du groupe des corporations.

Le père habite parfois loin de la boutique des souks dans laquelle il exerce son commerce ou son industrie ; et son fils, tout jeune, l'y suit. L'exemple paternel doit en faire un artisan ou un négociant. Comment, dès lors, l'envoyer à l'école dans le quartier du domicile ? Le plus simple était donc de rapprocher l'école des souks afin de la mettre à la portée des enfants.

L'école du souk El-Bélat est très curieuse ; elle est dans un corps de bâtiment construit au-dessus d'une rue et formant voûte ; l'école du souk des selliers est placée à la sortie des souks, dans l'ombre du grand mûrier sacré ; celle du souk El-Halfa est dans le souk même ! J'en pourrais dire autant de bien d'autres petites écoles coraniques.

Les gravures des pages 205 et 208 représentent deux de ces petites écoles. Il y en a qui ne comptent que quelques élèves : mais le maître vit de si peu !

L'école représentée à la page 209 est une école musulmane annexe qui fait partie du collège Alaoui, fondé par le bey actuel. Cette école est l'une des plus curieuses de Tunis. C'est un ancien marabout encastré dans les nouveaux bâtiments du collège. On l'a respecté, parce que la tombe d'un saint, Sidi-el-Mahdi, s'y trouvait. Les écoliers sont installés autour du tombeau. On entre dans l'école par une petite porte, sur le seuil de laquelle se trouvent pêle-mêle les babouches et souliers des élèves. Ils forment un entassement tel, qu'on se demande comment chacun peut retrouver sa chaussure à la fin de la classe.

La barrière qui entoure le tombeau est peinte en vert, avec des fleurs blanches comme ornements. Un lustre primitif en fer-blanc est suspendu au-dessus.

Tout autour, des tableaux, des paucartes et des vêtements sont pendus sans ordre.

Le tombeau divise la pièce en deux parties égales. De chaque côté se trouve un maître. Comme dans toutes les écoles, les maîtres et les élèves sont assis à terre sur des nattes. Les élèves entourent le maître, assis là où il leur a plu de s'asseoir. Ils

tiennent tous à la main de grandes planchettes sur lesquelles ils écrivent ou lisent.

Tous à la fois chantent et psalmodient les versets du Coran en balançant le haut du corps à la façon de l'aiguille d'un métronome. Ces paroles et ces chants forment une confusion de sons inextricable pour les oreilles de l'Européen. On reste confondu, lorsque l'on apprend que le maître se reconnaît au milieu de ce stupéfiant fouillis de paroles et de nasillements, lorsque l'on vous dit que chaque élève ayant commencé la lecture à sa guise, il n'en est pas deux qui soient au même point. Il en est cependant ainsi: le maître suit tout ce petit monde individuellement, et son oreille, chose inouïe! perçoit la moindre faute, que dis-je? la moindre intonation fausse au milieu de ce charivari de chants et de paroles. Aussitôt la longue baguette qu'il tient à la main frappe sur le chechia de celui qui ne récite pas bien ou ne chante pas juste.

A part cela, liberté pour les élèves de sortir, de rentrer et même de rapporter, pour les manger en classe, des beignets enfilés sur des baguettes, à peu près à leur convenance.

L'écolier tunisien est d'une rare intelligence; son esprit est ouvert et délié; il apprend notre langue avec une surprenante facilité. Malheureusement ces excellents élèves se marient trop tôt, vers l'âge de seize ans. Et alors, adieu les progrès réalisés, les bonnes choses apprises! Ils parlent français, ce qui est beaucoup, sans doute; mais pour le surplus, ils n'en conservent presque rien.

Ceci me conduit à parler des Tunisiens de grande famille, de ceux qui appartiennent à cette classe que l'on peut appeler l'aristocratie tunisienne. Il est impossible de dire à quel point ils portent l'aisance et la distinction des manières dans tous les actes de la vie. Beaucoup, même, sont lettrés, et tous sont beaux causeurs. Souvent ce sont des diplomates ou des gens d'affaires distingués. Mais, à presque tous, jusqu'à la génération actuelle, les connaissances historiques et géographiques et l'étude des sciences exactes font défaut. Je m'entretenais un jour avec un Maure lettré. Il n'ignorait pas son origine hispano-mauresque; mais de l'histoire des Maures d'Espagne, ses glorieux ancêtres, il ne savait pas le premier mot. En fait de géographie, c'était pis encore. Il me demanda, par exemple, si Londres était au bord de la mer et si l'Angleterre était une île aussi grande que Djerba.

Cependant ceux qui sont mêlés aux intérêts des Européens se mettent au courant de nos affaires politiques, qu'ils jugent souvent avec beaucoup de bon sens.

Pour donner une idée de la finesse et de la promptitude des reparties qui sont les caractères distinctifs de l'esprit des Maures tunisiens, je citerai un petit incident qui a marqué, il y a quelques années, la visite que fit un général anglais au collège Sadiki.

Il eut la malencontreuse idée de demander à un élève de première division quelle province la Turquie avait perdue à la suite de la dernière guerre.

Demander à ce jeune musulman d'énumérer les échecs infligés au chef des croyants, c'était le blesser dans ses sentiments. On était alors au lendemain des revers répétés que les Anglais venaient de subir dans le pays des Zoulous. L'élève du collège Sadiki ne sourcilla pas. Courtoisement il répondit en énumérant les provinces perdues par le

sultan de Constantinople. Puis, posant le doigt sur la carte d'Afrique, vers le cap de Bonne-Espérance, il s'adressa au général anglais :

« Monsieur le général voudrait-il condescendre à nous montrer la province dans laquelle les Anglais ont été si souvent battus dans ces derniers temps ? »

En gentleman, le général félicita le jeune Tunisien ; mais il dut emporter une haute idée de l'intelligence et de la causticité de cette race maure, qui arrivera à notre civilisation européenne dès que les générations qui reçoivent actuellement une instruction sérieuse participeront aux affaires.

Une école sur une terrasse.

Le penchant à la plaisanterie et au sarcasme est tempéré chez eux par une qualité précieuse, le tact. Bien rarement il leur arrive de sortir des convenances.

J'en citerai cependant un cas, mais à titre d'exception.

On avait traduit en arabe classique le procès Roustan-Rochefort, et l'on s'amusait entre Tunisiens aux dépens du ministre de France. Ces plaisanteries devenant excessives, le général Japy en fut informé. Il fit aussitôt appeler l'un des membres les plus importants de la corporation dans laquelle la plaisanterie avait pris des proportions que l'on ne pouvait tolérer plus longtemps.

« Vous ne cessez de mal parler des Français, lui dit le général, et de rire du représentant de la France. Vous méritez une punition. »

Le marchand s'inclina et protesta.

« C'est inutile. C'est décidé. Il faut un exemple. On va vous couper la langue. »

Des soldats apportèrent sur un plateau un grand couteau et d'autres instruments

pour le supplice annoncé. Alors le pauvre Maure perdit contenance ; il embrassa les manches du général et le supplia. Le général Japy lui pardonna en lui recommandant à l'avenir plus de prudence.

« A plaisanterie, plaisanterie et demie, lui dit-il. La mienne vous servira de leçon. »

En 1883, lorsque le gouvernement créa la direction de l'enseignement dans la Régence, les établissements publics où la langue française formait la base de l'enseignement étaient au nombre de vingt-quatre, dont vingt confiés à des congréganistes et quatre (le collège Sadiki et les écoles israélites) à des maîtres laïques.

École annexe du collège Alaoui (école normale).

Grâce aux efforts de M. Machuel et de ses collaborateurs, si ardemment et si puissamment soutenus par M. Massicault dans leur œuvre de propagande française, la meilleure de toutes, on comptait en Tunisie, au 31 janvier 1889, soixante-sept établissements scolaires publics ou privés, dont vingt dirigés par des congréganistes et quarante-sept par des maîtres laïques. « Il n'y a plus aujourd'hui, dit M. Machuel dans sa monographie pédagogique sortie de l'Imprimerie nationale en août dernier, et déjà citée (voir page 206), il n'y a plus une seule localité de Tunisie, renfermant un groupe d'Européens quelque peu important, qui ne soit dotée d'une ou plusieurs écoles françaises. Bien des centres indigènes en sont également pourvus. »

Du 24 septembre 1888 au 31 janvier 1889, les registres matricules ont été de 9,494 élèves, dont 6,679 pour les écoles publiques et 2,515 pour les écoles privées.

Et ce qui est remarquable, c'est la progression éloquente des élèves indigènes. En 1883 on en comptait 150 en Tunisie; en 1885, 474, et 1,765 en 1889.

Le personnel enseignant des établissements scolaires de la Régence comprend 88 instituteurs laïques et 44 congréganistes, 19 institutrices laïques et 36 congréganistes.

La Tunisie possède d'excellents établissements scolaires.

Je dois citer en tête le collège français qui porte le nom de collège Saint-Charles.

Au moment où j'écris ces lignes, cette institution vient d'être modifiée. Fondé à Carthage en 1880 par le cardinal Lavigerie, le collège Saint-Charles a été transféré à Tunis en 1883. Il a, depuis lors, rendu de très grands services et aux familles et à l'influence française. Un accord vient d'intervenir entre le cardinal et le résident général, M. Massicault, en vertu duquel le gouvernement tunisien a acheté les bâtiments du collège avec 20,000 mètres de terrain l'avoisinant.

Cet établissement d'instruction secondaire aura désormais un personnel exclusivement universitaire; et, en toutes choses, il sera semblable aux lycées de la métropole.

Le cardinal, avec ces ressources nouvelles, pourvoira à l'entretien du clergé français, qui n'est pas subventionné, et fondera à Saint-Louis-de-Carthage un petit séminaire assurant le recrutement du diocèse. Il faut louer M. Massicault et Son Éminence d'avoir mené à bonne fin d'aussi importantes et délicates négociations, donnant satisfaction à des intérêts considérables et d'ordres très divers.

Le collège Sadiki a été fondé en 1876 par le bey Sadok, sous l'inspiration du ministre Kheir-Eddin, dont le but était d'orienter les jeunes musulmans vers les carrières libérales et administratives. Les biens confisqués à l'ancien ministre Mustapha-Kasnadar furent déclarés *habous* (inaliénables) et affectés à la dotation de ce collège. On y approfondit la langue arabe et l'on y apprend les langues française et italienne, les éléments des sciences mathématiques et physiques, l'histoire et la géographie.

Pour éviter le favoritisme, le fondateur a voulu que le recrutement se fît par voie de tirage au sort et que le collège fût ouvert ainsi à tous, quelle que fût la situation des parents. Mais on a reconnu les difficultés de l'application de ce système : et c'est le concours qui fait décider actuellement l'admission.

Le collège Sadiki admet 150 élèves musulmans, qui y prennent gratuitement le repas de midi : 50, complètement internes, sont habillés et blanchis. Tous reçoivent gratuitement les fournitures classiques et les livres. L'instruction qui y est donnée est excellente. Les enfants de la famille beylicale le fréquentent.

Le collège Sadiki a employé une grande partie du surcroît de ses recettes à fonder cinq annexes, trois à Tunis, une à Kairouan et une à Sfax, qui permettent de donner l'enseignement français à un grand nombre d'enfants indigènes et qui assurent le recrutement des boursiers du collège. Cet établissement rend les plus grands services à la cause française, c'est-à-dire à la civilisation européenne. Au moment où je corrige les épreuves de cette page, j'apprends qu'il est question de réunir le collège Sadiki au lycée qui va remplacer le collège Saint-Charles. Là, chrétiens, musulmans et israélites recevront une instruction commune et une commune éducation, avec toute facilité pour l'exercice du culte de leurs pères.

En 1884, S. A. le bey Ali, actuellement régnant, a fondé, avec l'assentiment du gouvernement français, le collège qui porte son nom, le collège Alaoui, et qui est une école normale. C'est une des premières créations dues à la direction de l'Enseignement, qui a précédé et facilité la création de nombreuses écoles ouvertes depuis en Tunisie. Le collège Alaoui est dans un site merveilleux, dominant la ville, le lac, le golfe et Carthage. Cette fondation comprend le collège ou école normale et une école primaire annexe.

La population du collège (école normale) se compose de 21 élèves-maîtres, 17 pensionnaires, 22 demi-pensionnaires et 62 externes ; ensemble 122 élèves.

L'internat de l'école normale est gratuit aussi bien que celui de l'école annexe, qui compte un grand nombre d'élèves. L'instruction française y est très développée. On y a installé une salle de dessin, une salle de travail du bois, une salle de modelage et une salle d'ajustage. C'est en somme un établissement qui peut marcher de pair avec les établissements analogues d'Europe les mieux dirigés et les mieux tenus.

Une cantine scolaire y a été établie, qui donne, moyennant 3 karoubes (12 cent.), un plat chaud aux enfants, à midi. Et c'est réellement un charmant spectacle que celui que présente la marmaille multicolore de l'école primaire, attablée sous un grand hangar. Les élèves de l'école normale ont un réfectoire.

L'école des garçons de l'Alliance israélite compte près de 1,200 élèves, dont 800, appartenant à des familles pauvres, reçoivent gratuitement la nourriture et sont habillés à la fête de Pâques. L'enseignement y est français. L'école des filles à l'Alliance israélite, qui compte 613 élèves, est dirigée par une maîtresse française pourvue de brevets.

Je sortirais du cadre de ce livre si je m'étendais davantage sur les efforts considérables faits sous la direction de M. Machuel, et sous l'impulsion de MM. Cambon et Massicault, résidents généraux. Le gros effort de tous s'est porté du côté de l'instruction, et le résultat est surprenant. Cours d'adultes, cours de dessin, bibliothèques, musées, tout ce qu'il y a d'imaginable dans cet ordre d'idées a été institué à Tunis.

Je dois également mentionner ici l'enseignement indigène donné en Tunisie dans 971 écoles coraniques ou *kouttab,* par 979 maîtres à 17,361 élèves musulmans.

Au-dessus des écoles coraniques, il y a une sorte d'enseignement supérieur musulman dont les cours sont professés dans les mosquées ou les medreças.

Le matériel de l'école coranique est des plus rudimentaires : quelques nattes, un petit tapis pour le maître, un vase servant pour le lavage des planchettes à écrire. L'écolier fournit une planchette en bois poli, une plume en roseau, un encrier... et c'est tout. La rétribution scolaire mensuelle varie de 1 à 5 piastres (0,60 à 3 fr.).

Tunis seule compte 110 écoles coraniques, avec 1,600 élèves environ. Il y avait plus d'élèves dans ces écoles avant la création des écoles françaises et de l'école annexe du collège de Sadiki, qui en ont drainé un grand nombre.

Le budget de l'instruction publique, qui était de 120,000 francs en 1885, s'élève maintenant à 435,522 francs, somme à laquelle il faut ajouter 28,552 francs votés par les municipalités et les dépenses supportées par le collège Sadiki, s'élevant à 169,730 francs, soit un total de 633,804 francs affectés à l'enseignement public en Tunisie. Et c'est, croyez-le, de l'argent bien employé.

Moissonneurs tunisiens.

LES ENVIRONS DE TUNIS

Pour tous ceux qui se sentent empoignés par ce pays dont cent auteurs anciens ont célébré la beauté et la fertilité, à ce point qu'ils éprouvent le besoin de noircir un peu de papier à son intention, l'idée première est d'écrire sur la Tunisie entière. Ce fut aussi la mienne de prime abord. Mais je me suis bien vite aperçu que dans ce livre on pouvait difficilement embrasser Tunis et la Tunisie sans donner au volume des proportions excessives, ou sans les sacrifier l'un à l'autre.

Tunis m'apparut alors comme un tout parfaitement distinct, devant être traité à part. Cela est si vrai, qu'arrivé à la fin de mes travaux je n'ai pu utiliser que la moitié des aquarelles que j'avais faites, et que le cœur m'a saigné lorsqu'il a fallu me résoudre à en faire rentrer un grand nombre dans mes cartons.

J'en aurais mis, mis, toujours mis : mais l'éditeur m'a sagement retenu dans les limites déterminées à l'avance.

Je l'avoue en toute sincérité. En ajoutant les *Environs* à *Tunis,* j'ai eu, selon une expression familière, « les yeux plus grands que le ventre » ; et si j'avais à recommencer, je me contenterais de « Tunis » tout court, laissant les *Environs* pour le volume que je

compte consacrer à la Tunisie. Ils y seraient d'autant mieux à leur place, qu'eux aussi prennent à mes yeux des proportions considérables.

Je ne ferai donc que les effleurer dans ce volume. Comment en pourrait-il être autrement, lorsqu'il s'agit de parler de Carthage, de la Marsa, de Sidi-bou-Saïd, du Kram, de Kheir-Eddin, de la Goulette, de Rhadès, de Hammam-Lif, de la Moham-

Oudjack, cavalier des Caïdats.

media, des Lacs, des Oudnas, du Bardo, de Kassar-Saïd, de la Manouba, de la Riana, de l'Aouïna? Et notez que je ne cite là que les environs immédiats, pour ainsi dire le pourtour du lac Bahira, qui, à eux seuls, rempliraient un volume.

Placé au carrefour, j'ai bravement orienté mon livre sur Tunis, et, arrivé au point où me voici, je n'ai qu'un regret, celui de ne pouvoir pas ajouter quelques chapitres relatifs à la capitale de la Régence. Mais il ne m'est pas permis de mentir à mon titre. Je tourne court, et je quitte Tunis pour m'occuper de ses Environs.

Tunis se développe de jour en jour, et sa banlieue s'en ressent. Si l'ensemble de la Tunisie septentrionale jouit d'un climat exceptionnellement doux en été comme en hiver, on n'en peut dire autant de la capitale, qui, lorsque souffle ce vilain sirocco, devient une fournaise : et l'on sent l'impérieux besoin de s'en éloigner entre le 15 juillet et le 15 septembre. Les uns vont passer ces deux mois en France, les autres vont à la campagne. Bien peu restent en ville. Ce sont, pour ainsi dire, des vacances forcées.

Je puis donner ici une idée des différences thermométriques de certains points des environs de Tunis, les ayant constatées.

En août 1887, je me trouvais dans les vallées du Khangat-hadjaj, par un jour de sirocco. Le thermomètre y a atteint, vers deux heures de l'après-midi, 36° $^1/_2$. Le même jour, je suis descendu à Bir-Kassâa, à cinq kilomètres de Tunis, où j'appris que le thermomètre avait à peine marqué 38° à la même heure. Or, en arrivant à Tunis dans la soirée, je trouvai mes amis exténués ; ils avaient enduré 44° $^1/_2$.

Poussant mes investigations jusqu'au bout, je constatai qu'on avait, le même jour et à la même heure : à la Marsa, 36°; à la Goulette, 36° $^1/_2$; à Rhadès, 37°; à Hammam-Lif, 37° ; à la Riana, 38°. On voit par là que la blanche Tunis a fait tache, ce jour-là, au milieu d'environs pour lesquels la température était sensiblement la même partout.

Le chemin de fer italien conduit vers le nord. Il se compose en réalité de trois lignes minuscules. L'une d'elles (16 kilomètres environ) conduit à peu près en droite ligne à la Marsa ; l'autre bifurque à la station de l'Aouïna pour former à droite une courbe autour du lac, jusqu'à la Goulette ; un très court embranchement relie ces deux lignes et permet d'aller de la Goulette à la Marsa sans revenir sur l'Aouïna. Un autre petit embranchement relie le Bardo à cette voie. Il est à l'usage exclusif du bey. Ce réseau exigu dessert la Goulette, Kheir-Eddin, le Kram, la Malga, Carthage et la Marsa.

La Goulette et tout le rivage qui s'étend au nord de cette petite ville sont devenus l'asile des Tunisiens de toute paroisse qui fuient la métropole, lorsqu'elle passe à l'état d'étuve. Il y fait réellement bon, la brise de mer y soufflant chaque soir.

Les guides anglais et français donnent les renseignements les plus complets sur cette localité. Je ne leur ferai qu'un reproche, celui d'avoir cédé à la manie des étymologies, manie qui obsède en général les faiseurs de guides.

Ne se sont-ils pas mis la cervelle à la torture pour faire dériver le mot « Goulette » de *foum-el-oued* qui veut dire bouche en arabe, ou de *hak-el-oued* qui signifie gosier, lorsqu'il était si simple d'ouvrir le Dictionnaire au mot « Goulet » qui est défini : *entrée étroite d'un port ou d'une rade;* ou encore de chercher le mot « Goulette » (qui se dit aussi « goulotte ») et qui signifie : *rigole pour l'écoulement des eaux.*

Ces deux désignations s'appliquent si bien au petit canal qui réunit le golfe (la mer) au lac Bahira, que c'était vraiment se donner une peine inutile en cherchant l'origine du nom de la Goulette dans les profondeurs insondables de l'étymologie.

La Goulette se développe dans les mêmes proportions que Tunis. La population

européenne de la capitale devenant plus nombreuse, ceux qui fuient ses rues brûlantes pendant les deux mois de grande chaleur sont plus nombreux aussi. Les villas poussent comme des champignons sur le rivage du golfe, au nord de la Goulette. Et bientôt la Goulette, la Goulette-Neuve, Kheir-Eddin et le Kram ne seront plus qu'un long chapelet de villas se mirant dans les eaux bleues du golfe.

Le canal de la Goulette existait probablement du temps des Carthaginois, puisque, lors de la troisième guerre punique, le consul romain Censorinus fit entrer sa flotte dans le lac de Tunis. Il a été réparé plusieurs fois par les Arabes; mais la légende d'après laquelle ils en seraient les créateurs ne semble guère admissible. La Goulette restera le port de Tunis jusqu'à ce que Tunis puisse recevoir les navires dans son propre port, ce qui aura lieu avant deux ans.

Ce que la commune de la Goulette peut perdre par la translation du port à Tunis, elle le gagnera comme point de défense militaire et maritime de la capitale. Et puis cette jolie petite ville a pour elle d'être une station balnéaire où l'on peut respirer pendant les mois de grande chaleur.

Actuellement les paquebots de la Compagnie Transatlantique n'arrivent pas à quai. Ils jettent l'ancre en rade à un kilomètre environ du rivage. Un canot à vapeur va chercher les voyageurs à bord pour les descendre à l'entrée du canal qui a donné son nom à la ville. Je passe sur les embarras du débarquement, sur les formalités de la douane et sur tous les menus détails qui disparaîtront totalement ou partiellement lorsqu'on abordera à quai à Tunis et lorsque des lois ou des règlements nouveaux seront la conséquence forcée de ce nouvel état de choses.

On longe le canal et l'on passe sous la vieille forteresse pour entrer dans la ville et pour se rendre à la gare. La Goulette offre à l'Européen, nouveau débarqué, les premiers aspects de cette population tunisienne si pittoresque et si artistique. Là, si c'est vers le mois de mai, à l'époque des récoltes, sur la presqu'île de Carthage, ils croiseront même des caravanes de nomades venues du sud, fuyant les pays dénudés, pour faire les moissons.

On y voit pour la première fois des Tunisiens dans leur beau costume national, des juives vêtues de pantalons collants et de courtes blouses et coiffées de bonnets pointus, et des petits enfants aux vêtements éclatants. C'est là que la Tunisie empoigne l'artiste, pour ne plus s'en dessaisir.

La propreté des rues de la Goulette est confiée à des forçats invraisemblables dont les travaux forcés consistent à arroser la voie publique et à tricoter des bas en lézardant au soleil. Et encore y a-t-il toujours, sur deux forçats enchaînés l'un à l'autre, un travailleur *in partibus :* j'entends par là un des deux enchaînés qui se promène à côté de son compagnon de chaîne, en amateur, sans faire œuvre de ses mains. C'est à faire rêver. Ces forçats fantastiques vous demandent un *bacchich* (petit cadeau) en passant. Lorsqu'ils ont un ou deux sous, ils s'en vont au café arabe voisin pour savourer un moka à côté des consommateurs ordinaires. Personne ne les fuit. Il semble que leur état n'attire sur eux aucune déconsidération. Et en réalité cela est ainsi.

Le criminel est un débiteur de la société. Lorsqu'il a « payé » sa peine, il ne lui doit plus rien : il est quitte envers elle et réintégré de plein droit. Il rentre alors dans la circulation comme si de rien n'était. Cette manière d'envisager les droits de la société envers ceux qui enfreignent ses lois a tout au moins ceci de bon, qu'elle ne ferme pas les portes au libéré et qu'elle ouvre toute grande la porte de la réhabilitation.

Le bagne est dans la forteresse même. Cette forteresse, que l'on va remettre en état, a été bâtie par les Espagnols, démolie par les Arabes et reconstruite par eux en 1584, telle qu'on la voit. Elle sert aussi de caserne, de manutention et d'hôpital.

Caravane de nomades.

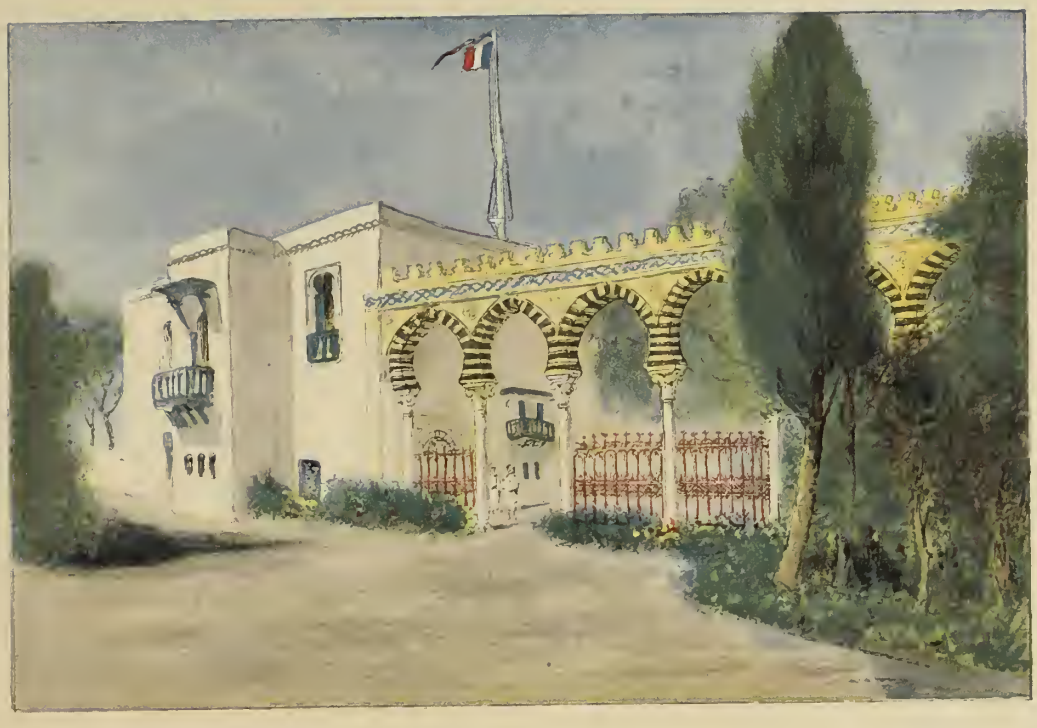

La Résidence d'été, à la Marsa

CHAPITRE XIX

Un très beau jardin fait suite à l'avenue qui conduit à la gare italienne. Puis vient un prolongement tout récent de la ville, la Goulette-Neuve. C'est là que s'installent pendant l'été un grand nombre de baigneurs venus de Tunis.

Le long du rivage du golfe, on rencontre ensuite le palais et les beaux jardins de Kheir-Eddin, la petite ville du Kram, Carthage, le Lazaret avec ses jardins et, tout au bout des terres, le cap, sur les falaises rouges duquel est assis le joli village blanc de Sidi-bou-Saïd.

De Carthage il ne reste à peu près rien de visible. Les débris en sont couverts par une épaisse couche d'humus sur laquelle les moissonneurs arabes viennent chaque année, en mai, récolter l'orge et le blé.

J'aime à penser souvent au jour où pour la première fois je traversai les champs dorés sous lesquels dort l'antique Carthage, la ville quatorze fois séculaire ; car jamais le souvenir des tableaux que je vis alors ne s'effacera de ma mémoire.

Les Arabes nomades, moissonneurs venus du sud, avaient planté leurs douars

non loin des grandes meules de céréales. Autour des tentes étaient les bêtes, chevaux, dromadaires (que l'on appelle chameaux) et ânes. La moisson de l'orge se fait par arrachement; le blé est coupé à la faucille à dent de scie. Une des gravures de ce chapitre représente une rangée de moissonneurs arrachant l'orge.

Le dépiquetage des céréales est également très curieux et très pittoresque. Il se fait au moyen d'une sorte de traîneau en bois sous lequel sont fixés des morceaux de fer et de silex en relief. Le traîneau, sur lequel l'homme se tient debout, est attelé de deux chevaux qui sont lancés au galop sur l'aire, de façon à décrire un cercle d'environ dix mètres de diamètre. De loin, le conducteur a l'air de marcher à la mécanique au ras du sol comme les bonshommes de certains joujoux à musique; mais que son attitude est belle! On croirait voir soudainement reparaître un Romain sur son char : ses vêtements flottent au vent pendant cette course folle, comme aussi les crinières et les longues queues des chevaux, tandis que les épis s'écrasent en laissant au vent une poussière d'or.

En remontant le rivage vers le nord, on se trouve au pied de la colline sur laquelle étaient autrefois Byrsa, la forteresse de Carthage, le temple d'Esculape et la maison de Didon. L'on y voit aujourd'hui le collège et la chapelle de Saint-Louis.

Cette colline est terre française depuis plus d'un demi-siècle.

Comme saint Louis, roi de France, y avait succombé avec l'élite de la noblesse française, le roi Charles X, immédiatement après la prise d'Alger, conclut en 1830 un traité avec le bey de Tunis qui rendit la France propriétaire de la portion de la colline de Byrsa sur laquelle ce roi est mort. C'est M. de Lesseps, le père de M. Ferdinand de Lesseps, qui conclut et signa cette convention au nom de la France.

Mais le roi Charles X fut emporté peu après par la révolution de Juillet, avant d'avoir pu réaliser le dessein qu'il avait formé d'élever à cette place un monument à son saint aïeul.

Le roi Louis-Philippe reprit ce projet en 1841. Par ses soins, une chapelle et une maison destinée au gardien du sanctuaire furent construites sur la colline de Byrsa. Ni l'une ni l'autre ne répondaient à la grandeur des souvenirs; et le patriotisme des Français qui se rendaient alors en Tunisie était péniblement affecté en voyant l'état de délabrement de cet établissement national, qui resta pendant plus d'un quart de siècle dans un complet abandon. Le cardinal Lavigerie en a entrepris la reconstruction sur des bases monumentales. Il y fit construire d'abord un magnifique édifice, à cloîtres mauresques, servant aujourd'hui de séminaire; puis il y fit bâtir une importante cathédrale.

Ce monument est dû à la générosité des familles nobles de France, qui ont contribué en grande partie aux frais de sa construction. Le plan de la nouvelle cathédrale est dû à M. l'abbé Pougnet, architecte de la belle église de Saint-Vincent-de-Paul de Marseille. Son style est byzantin-mauresque. La première pierre en a été posée le 11 mai 1884 par Mgr Robert, évêque de Marseille, ancien évêque de Constantine et d'Hippone, sous la présidence de S. E. le cardinal Lavigerie et au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles. Aujourd'hui la construction est terminée, et la nouvelle basilique de Saint-Louis sera livrée au culte au moment où ce volume verra le jour.

On a laissé subsister la chapelle construite sous le règne de Louis-Philippe. Elle est de mauvaise traduction gothique et sans valeur artistique. Il paraît que la construction de ce pauvre édicule n'en coûta pas moins si cher, qu'un écrivain du temps se demandait s'il n'avait pas été bâti à l'aide d'un mortier fait avec du vin de Champagne.

Le jardin qui entoure la chapelle est fort beau et les murs de l'enclos sont remplis de débris antiques, qui y ont été insérés.

Le musée organisé par le P. Delattre, un archéologue passionné et distingué, s'enrichit chaque jour de trouvailles nouvelles. Il contient des mosaïques superbes ; des plombs dont les inscriptions avaient pour but de porter malheur dans les courses de chevaux et qui offrent le plus vif intérêt. On y voit des marbres, des terres cuites, des collections de lampes puniques, païennes et chrétiennes admirables, des poteries, des armes, des bijoux, des monnaies, des camées et une infinité d'objets curieux qui rappellent les deux Carthages.

Que dire de la vue merveilleuse dont on jouit du haut de cette colline? Une plaine admirable à ses pieds, à côté du golfe de Tunis aux éclatants flots d'azur ou d'émeraude, sur lesquels dorment les gros steamers noirs. A l'horizon, le Bou-Gornein avec ses deux pointes, l'immense rocher du Djebel-Ressas, un siège de géant! et tout au fond, dans l'éther, l'imposante silhouette du Zaghouan, dont les eaux abondantes répandent la joie et la prospérité au loin. C'est un des panoramas les plus grandioses et les plus attachants qu'il soit donné à l'homme d'admirer.

Et si vous avez la fortune de voir de cette hauteur le soleil se coucher, ce n'est devant vous que feu et sang du côté des lacs. Si vous tournez vos regards vers le nord, vous voyez Sidi-bou-Saïd tout rose, couché sur des falaises qui paraissent sculptées dans du cuivre rouge, se détachant d'un ciel d'un vert indéfinissable! Grandes féeries de la nature, sur lesquelles, subitement, presque sans crépuscule, la nuit jette ensuite son voile de velours, tout étincelant des diamants du ciel!

Au nord de Byrsa sont les remarquables citernes romaines qui viennent d'être restaurées par la Compagnie des eaux, et les ruines d'une vaste basilique chrétienne. A l'ouest, après avoir dépassé la petite gare de Saint-Louis-Malga, on rencontre un superbe cimetière d'affranchis romains récemment mis à découvert, où se trouvent des tombes en stuc assez bien conservées et portant encore leurs peintures ornementales.

Ne vous arrêtez pas à la station de la Malga sans visiter le petit village qui la domine. Ce village, que l'on aperçoit à peine de la gare, est à deux pas, sur la hauteur. C'est là que s'élevait l'immense amphithéâtre de Carthage, qui avait plus de deux cents mètres de diamètre. Il n'en reste que des débris informes; mais un auteur arabe nous apprend qu'il était encore debout au XIe siècle. Le village est un peu plus à gauche. C'est là que l'on avait construit les grandes citernes de Carthage, celles auxquelles aboutissait l'aqueduc colossal qui amenait les eaux du Zaghouan et du Djougar. Ces citernes, réservoirs voûtés immenses, sont encore en partie debout. Plusieurs sont habitées, d'autres servent d'écuries.

Vers le soir, lorsque les habitants sont de retour des champs et que l'heure du repos est arrivée, ce village offre des tableaux ravissants. Les enfants jouent, les parents

devisent sur le pas des portes, et des nègres danseurs viennent les amuser tous. Je vous étonnerai sans doute en vous disant que l'instrument dont ces nègres accompagnent leurs danses est une véritable cornemuse en peau de bique au pelage noir, à laquelle pendent un petit fanion en étoffe bleue brodée et des rubans de couleurs vives.

De cette hauteur aussi les couchers de soleil sont merveilleux.

Artistes, mes frères, ne vous arrêtez jamais à la station de la Malga sans visiter le village des citernes habitées !... surtout vers le soir.

Le marabout de Sidi-Sala, voisin de la Résidence d'été.

Non loin de là sont épars les restes d'une grande basilique chrétienne, dont les débris dessinent visiblement le plan. C'est celle où prièrent, dit-on, saint Cyprien, sainte Perpétue et sainte Félicité.

Plus vers le nord, à la fin des terres, est Sidi-bou-Saïd. Il y a peu d'années encore l'accès de cette blanche et curieuse petite ville, séjour de plaisance des familles de l'aristocratie musulmane, était interdit aux roumis. On y arrive par une côte abrupte et néanmoins accessible aux voitures.

A droite et à gauche, des palais arabes, aux moucharabiés ventrus ; puis, à l'endroit où finit la pente, on se trouve sur une sorte de place entourée de boutiques. C'est le souk. Rien de plus agréable à la vue. En face, un escalier conduit à la mosquée et à un café très pittoresque.

La mosquée est celle qui a été élevée autour du tombeau de Sidi-bou-Saïd.

Et savez-vous quel personnage les Arabes désignent sous ce nom de seigneur par excellence ?... Saint Louis, notre saint Louis français.

Les chrétiens lui ont élevé une chapelle sur la colline de Byrsa, à l'endroit où il mourut de la peste, le 25 août 1270; les musulmans le vénèrent à deux kilomètres de là, au marabout de Sidi-bou-Saïd, où ils prétendent qu'il repose.

Voici comment ce fait s'explique. Louis IX, roi de France, chef d'une brillante croisade, était, suivant la légende musulmane, un homme si vaillant, si juste, si droit, si bon, qu'Allah ne pouvait permettre qu'il mourût en état d'infidélité : c'est-à-dire

Le bain des femmes sur la plage de la Marsa.

chrétien. Aussi envoya-t-il près de lui, peu avant qu'il ne rendît le dernier soupir, deux anges qui firent tomber le voile qui cachait la vraie foi à ses yeux et lui firent reconnaître la supériorité des lois du Coran. Il mourut musulman, converti *in extremis,* et sa dépouille fut portée par les anges à la pointe du cap de Carthage, sur lequel les disciples du Prophète lui élevèrent un marabout où il est encore vénéré par eux. C'est ainsi que saint Louis se trouve être doublement bienheureux.

Les rues de la petite ville, toutes blanches avec leurs petites fenêtres grillées, ont quelque chose qui captive et qui trouble. On sent derrière ces murs impénétrables une vie inconnue et d'insaisissables mystères, auxquels l'esprit curieux s'efforce en vain de donner un corps.

En sortant de Sidi-bou-Saïd, on se trouve au sommet des falaises du cap de Carthage. De ce point, l'œil embrasse la contrée qui fut le théâtre des plus grandes guerres et des événements historiques les plus considérables, et la perspective s'étend jusqu'à l'extrémité de la presqu'île du cap Bon fermant à l'est le golfe de Tunis. On voit, vers le nord, l'important rocher de Cimbra, émergeant des flots infinis et

rappelant la défense héroïque d'un parti de chevaliers de Malte jeté contre cet îlot par un naufrage ; le cap Kamart, qui fut le point extrême de la grande métropole punique et, au delà, la pointe de Porto-Farina, non loin de laquelle était la célèbre ville d'Utique, la rivale de Carthage. Je ne connais pas de panorama plus émouvant pour qui cherche à faire revivre l'histoire dans les paysages qu'il contemple !

Un phare à éclipses, de trente-cinq mètres de hauteur, marque ce point fameux au milieu des nuits étoilées.

En gravissant Sidi-bou-Saïd, on a laissé à gauche un immense enclos entouré d'un grand mur blanc, que son parfait état d'entretien ne permet pas de prendre pour un mur arabe. Ce mur entoure un vignoble jeune encore, dont les vins rouges sont excellents et dont les vins muscats blancs sont incomparables.

Plus qu'aucune, ces vignes déjà renommées méritent qu'on les appelle les vignes du Seigneur : car elles ont été plantées par un grand Français, par un homme éminent qui, de son vivant, a cette fortune extraordinaire, que Louis IX n'a eue qu'après sa mort, d'être vénéré à la fois par les musulmans et par les chrétiens. J'irai même plus loin en disant qu'il est non moins vénéré par ceux de ses compatriotes dont la pensée libre n'est enchaînée par aucun dogme. Nommer maintenant le cardinal Lavigerie n'est plus qu'une affaire d'acquit de conscience d'écrivain.

La propriété du cardinal Lavigerie est à flanc de coteau, orientée vers le sud et l'ouest. D'élégantes habitations et des dépendances très bien installées en vue de la vinification composent cet important domaine.

C'est le commencement de l'agglomération de villas et de jardins dénommée aujourd'hui la Marsa, et qui fut jadis un quartier de Carthage portant le nom de Mégara. Pour bien se rendre compte de ce coin de terre privilégié, il faut partir de la gare même. En quittant la gare de la Marsa, on a devant soi une large avenue qui conduit au palais habité par S. A. le bey Ali, souverain actuel de la Régence. Ce palais irrégulier, sans style accusé, bâti un peu au hasard, est très vaste. Quelques appartements en sont curieux. Mais ce qui le distingue, ce sont des jardins superbes, parfaitement entretenus. En somme, ce doit être là un séjour charmant.

Lorsqu'un bey de Tunis meurt, le successeur n'habite jamais le palais dans lequel le défunt a rendu le dernier soupir. C'est de tradition. Le bey Sadock étant mort au palais du Bardo, le bey actuellement régnant a installé sa famille et sa cour au palais de la Marsa.

Cependant, comme le Bardo est le palais principal, et qu'il renferme les grands appartements de réception, le bey s'y rend assez souvent, soit pour les réceptions officielles, soit pour exercer son droit de grâce. Dans ce cas, il se sert d'un petit embranchement de chemin de fer qui relie la voie de la Marsa au Bardo.

S. A. le bey Ali est septuagénaire. C'est un homme très digne et très affable, ordonné et consciencieux dans les affaires publiques et dans ses affaires privées, d'une grande honnêteté et de vie irréprochable. Les Français qui sont en relations avec lui n'ont qu'à se louer de la correction de ses actes. Le bey Ali est un lettré, un écrivain. On a de lui un volume sur la morale, et l'on dit qu'il en termine un second.

Cet homme de bien vit paisiblement au milieu de sa famille dans son palais de la

Marsa, n'oubliant jamais les devoirs que lui imposent l'administration des affaires musulmanes et la justice musulmane, à la tête desquelles il se trouve placé.

En traversant la cour du palais, on arrive dans une rue bordée de dépendances. Puis viennent des habitations privées et des fondouks où grouille une population juive. Une autre rue, à droite, conduit vers la mer. Mais la rue principale aboutit à une place qui n'a de remarquable qu'un café étrange, le café de la source du peuplier *(saf-saf)*. Ce café est divertissant, avec un puits au milieu, dont un dromadaire fait tourner le manège. Ce dromadaire, les yeux couverts de cônes en paille, tourne à l'aveuglette, mélancoliquement, à regret, s'arrêtant de temps à autre, jusqu'à ce qu'un coup de matraque accompagné d'un juron le remette en mouvement au milieu des consommateurs, tout petits à côté de son énorme structure.

Près de la margelle, des groupes d'hommes, de femmes et d'enfants venant chercher de l'eau; car si le cafetier s'est installé tout autour, le puits n'en reste pas moins banal.

Les beaux jardins du palais du kasnadar aboutissent également à cette place, d'où une large avenue conduit à la plage, qui est magnifique.

Une des gravures de ce chapitre représente un bâtiment construit sur cette plage, presque dans les flots, où les dames indigènes de la Marsa et de Sidi-bou-Saïd viennent prendre des bains de mer, loin des regards indiscrets. Elles y arrivent en carrosse, les stores soigneusement baissés. Au milieu de l'édifice est une piscine, dans laquelle le flot de la mer entre librement. Les princesses de la famille beylicale ont un bain analogue à quelques pas de là.

Plus loin, un élégant petit kiosque de bain dépend de la résidence d'été du ministre de France. Cette résidence est au sommet de la côte qui longe le rivage. Elle était naguère fort délabrée. M. Massicault l'a fait remettre en état; et il convient de féliciter M. Dupertuys, architecte du gouvernement, qui a fait cette restauration avec un goût irréprochable et avec une science parfaite de l'art arabe, sous les inspirations du résident général.

Ce palais était la propriété de la France et servait d'habitation à nos consuls généraux, bien avant l'occupation. On l'appelait alors *la Camilla*. Les vieux Tunisiens la désignent sous ce nom, mais on dit maintenant : *Résidence de la Marsa*.

On accède à cette maison de la France par trois chemins : celui qui vient de la gare, celui qui communique avec le village de la Marsa et le palais beylical et celui qui conduit à la mer. Ces chemins, qui n'étaient que des sentiers à peine praticables, sont aujourd'hui de belles routes, grâce à l'entente du gouvernement et des grands propriétaires riverains qui ont abandonné le terrain nécessaire, sous l'initiative de M. Massicault. Aujourd'hui le bain de mer de la Marsa est complété par des routes carrossables qui permettent de faire de charmantes promenades en voiture.

Au milieu de jardins délicieux, entourée de grands et beaux arbres, la résidence d'été du représentant de la France apparaît comme un décor d'opéra-comique, avec ses arcades mauresques qui ferment la cour d'honneur. La première gravure de ce chapitre reproduit cet aspect.

Le patio du palais est ravissant. C'est un des plus jolis spécimens de cours mau-

resques de la Tunisie. Il n'offre partout que faïences brillantes, plâtres délicatement sculptés et grillages rehaussés par d'éclatantes couleurs.

Un curieux marabout touche à la résidence d'été du ministre de France, dont la koubba ou coupole et un grand mât portant le drapeau aux couleurs du Prophète signalent au loin ce lieu sacré, où reposent les cendres de Sidi-Sala.

Ce marabout est une construction quadrangulaire, avec une cour au milieu. Dans l'une des chambres, celle que recouvre la koubba, se trouve le tombeau du saint, orné de drapeaux et de lanternes. Les autres chambres sont habitées par la famille qui a la garde du tombeau et qui est chargée, le vendredi et les jours de fête, de hisser le drapeau, d'allumer des cierges et de brûler des parfums. Un palmier ajoute son panache indicateur pour désigner ce lieu saint aux fidèles.

Le palais de S. A. le prince Taïeb est voisin de la résidence ; et non loin de là se trouve la villa du consulat d'Angleterre. Un grand nombre de villas de gens aisés de Tunis sont semées au milieu de la verdure qui couvre ce coin bénit, où l'on respire à l'ombre.

Pour aller de Tunis au Bardo, on sort par la porte verte *Bab-el-Khadra,* on longe les vieilles murailles pendant un assez long temps, on passe au pied du fort des Andalous et sous l'aqueduc espagnol. Le chemin est très animé : ce ne sont que voitures, cavaliers et caravanes tout le long de la route. Il ne faut pas une demi-heure pour arriver au Bardo. Ce palais vous apparaît de loin comme un entassement de constructions informes et délabrées, imposant néanmoins par sa masse considérable. C'est qu'en réalité c'est moins un palais qu'une petite ville fortifiée, entourée de murs, de bastions et de douves.

Devant le palais s'étend une place très vaste, sur laquelle on voit une fontaine à laquelle viennent boire les bêtes qui passent, et une petite élévation voisine où ont lieu les exécutions capitales : qui se font par le sabre lorsqu'il s'agit de condamnés de race maure, et par la corde pour les autres.

Le Bardo a l'air d'une grande caserne. Et ce qui confirme encore cette impression, c'est que, sur une terrasse qui précède le château, se trouve tout un parc d'artillerie gardé par des sentinelles juchées sur de singuliers petits balcons. Leurs étroites guérites ressemblent à des boîtes de momies que l'on aurait mises debout.

Au delà de la porte d'entrée, dominée par une tour octogonale tronquée, se présente une cour triste, puis une porte basse donnant sur une rue bordée de boutiques qui tombent en ruine, au-dessus desquelles règne une jolie corniche tunisienne peinte en rouge, avec des tuiles vertes. Lorsque feu le bey Sadok habitait le Bardo, c'était un souk brillant et animé à l'usage de la population du palais, tenu par des marchands juifs et chrétiens. Aujourd'hui, ce n'est plus qu'une succession de boutiques vides, effondrées. Un poste de soldats du bey est au milieu. Au bout de la rue, à gauche, se trouve un bâtiment habité par des femmes des anciens beys et des veuves de princes. C'était jadis l'appartement du kasnadar ou premier ministre.

Une voûte, sorte de tunnel sombre, conduit dans une cour entourée de bâtiments

élevés, non moins délabrés : une cour de prison. C'est là que se trouve la porte d'entrée du beau musée d'archéologie beylical, le musée Alaoui, dont on doit l'organisation à M. René de La Blanchère, directeur des Antiquités et des Arts de Tunisie, qui y a accumulé de vrais trésors, en grande partie découverts par lui. On lui doit surtout d'avoir rapporté en bon état l'immense mosaïque de Sousse, la plus grande connue, assurément, découverte par des officiers français, et de l'avoir replacée sans dommage sous la voûte dorée de la grande salle du Seraï. Les sculptures anciennes sont rangées dans une vaste salle à colonnes et à galeries, décorée à l'italienne, par laquelle on accède à la merveille des merveilles, à l'appartement dit des sultanes. Rien ne peut donner l'idée de la richesse, de la variété, de la délicatesse des sculptures en plâtre qui décorent les murs et les coupoles de la pièce centrale et des quatre cabinets qui l'encadrent. Ce n'est pas le spécimen d'un art déterminé, c'est une réunion de panneaux, de frises et de pendentifs de tous les styles d'Orient. Il y a des motifs indiens à côté de motifs arabes ou turcs ; mais tout cela est gracieux, harmonieux, admirablement agencé. On dirait l'intérieur d'un palais en dentelles.

Femme arabe nomade.

Je ne m'attarderai pas ici à des descriptions que les « guides » ont épuisées. Il n'y a en réalité, en dehors du beau et riche musée d'archéologie et de l'appartement des sultanes, rien d'artistique au Bardo. Et j'aime mieux passer outre que de me livrer à des critiques trop faciles.

Je le redis encore : les Tunisiens sont bien doués et ont un goût merveilleux pour l'agencement des couleurs et pour le port des vêtements. Ils sont élégants, fins, beaux

causeurs. Mais il faut que l'atavisme fasse encore des miracles pour les amener à une appréciation quelconque des beaux-arts tels que nous les concevons, pratiquons et apprécions en Europe. A chacun son lot.

Que dire de l'escalier des lions ?... Rien. Pas davantage de la grande salle de réception dans laquelle se trouve le trône du bey, et où l'on voit de nombreux portraits de souverains d'Europe, cadeaux princiers. Il y a là un grand déploiement de luxe, mais d'un luxe à côté, où l'or brille sur des velours mangés par les vers, où des lézardes zigzaguent sur tous les murs comme des fleuves de cartes géographiques. Cette salle a plus de cent mètres de long; elle est immense. J'y ai assisté à des réceptions, les jours de grandes fêtes musulmanes, lorsque tous les corps constitués, les corps consulaires et les bourgeois de Tunis viennent saluer Son Altesse.

Le bey se tient alors debout devant le trône. Il porte un uniforme couvert d'or et de pierreries. Une aigrette de diamants brille à sa chechia. Le ministre résident général, qui représente la France, est à côté de lui en grand uniforme. Autour d'eux sont groupés les princes de la famille beylicale. Les dignitaires, ministres et généraux, sont sur deux rangs, formant, dans le sens de la longueur de la salle, une double haie entre laquelle s'avancent ceux qui viennent saluer et complimenter le prince.

Quelques consuls se conforment encore à une vieille étiquette diplomatique assez curieuse. En franchissant le seuil de la salle ils saluent, puis ils recommencent le salut chaque fois qu'ils ont fait une dizaine de pas. Après avoir complimenté le bey, ils s'en retournent à reculons, s'arrêtant et saluant également tous les dix pas. Ces réceptions ne manquent pas de solennité.

Les jardins du Bardo sont très grands, mais mal entretenus; les herbes folles y étouffent les mandariniers.

A deux cents mètres du Bardo se trouve le palais de Ksar-Saïd.

Le palais de Ksar-Saïd est entouré de jardins magnifiques. Son orangerie est superbe; elle couvre plusieurs hectares et contient des milliers d'arbres aux pommes d'or. Le palais lui-même est en assez bon état, et certains appartements sont bien entretenus.

C'est dans ce palais que le bey Mohammed-es-Sadok a signé le traité du 12 mai 1881, qui confirme l'occupation de la Tunisie par la France. On remarquera que ce traité, signé à Ksar-Saïd, porte communément le nom de traité du Bardo.

La *Manouba* est une fort jolie agglomération de palais, de villas et de maisons de plaisance, peu éloignée du Bardo, à neuf kilomètres de Tunis. C'est la première station du chemin de fer de Tunis à Ghardimaou (vers l'Algérie). La Manouba est un charmant but de promenade en voiture ou à cheval. On y peut visiter des jardins d'orangers qui passent pour les plus beaux de la région. Son nom lui vient d'une sainte dont le petit marabout est situé au milieu des jardins. C'est le tombeau *Lala-Manouba* (Dame Manouba), lieu de pèlerinage pour les musulmans.

L'ancien palais d'été de Hamouda-Pacha, à la Manouba, a été converti par Ahmed-Bey en une caserne de cavalerie qu'occupe aujourd'hui notre 4e régiment de chasseurs d'Afrique. Le grand aqueduc ancien qui conduisait les eaux potables du Zaghouan à

Carthage, est tout près de la Manouba. Le chemin de fer et la route passent sous ses gigantesques arcades.

La Compagnie de Bône-Guelma et prolongements a amorcé les lignes qui doivent desservir la côte orientale de la Tunisie (dont la colonie attend l'exécution avec une si vive et si légitime impatience) en construisant la voie qui conduit à Hammam-Lif. Hammam-Lif est en même temps station thermale et bains de mer, au pied de la montagne aux deux cornes, le Bou-Gornein.

Hammam-Lif, encore embroussaillé par des conflits multiples qui en détournent les entreprises, sera un jour une ville d'eaux de premier ordre. J'oserais le prédire. Dans très peu d'années, cette plage incomparable, qui a tout à côté d'elle des eaux thermales d'une incontestable efficacité, capable d'avoir une saison d'hiver pour les thermes et une saison d'été pour la mer, sera entourée de forêts magnifiques ; car c'est précisément sur les montagnes qui l'environnent que l'administration forestière française a fait ses premiers essais de plantations.

A deux kilomètres de là se trouve le vaste domaine de Bordj-Cedria, qui appartient à M. Paul Potin. M. Potin, lui aussi, a planté des arbres par centaines de mille, en même temps que quatre cents hectares de vignes. Si je mentionne ce domaine, c'est qu'il est de ceux qui ont été visités par la caravane parlementaire de 1887.

On comprendra que, dans un livre tout entier consacré à Tunis et à ses environs les plus proches, je n'ai pas pu aborder la description des nombreux domaines et des magnifiques vignobles créés par les colons français dans presque toutes les parties de la Régence. Je l'eusse cependant fait avec d'autant plus de plaisir — peut-être ne serais-je pas trop présomptueux en ajoutant : de compétence, — que j'ai publié jadis un ouvrage considérable sur les grands vignobles de la Gironde. Mais il faut savoir se borner aux limites qui m'ont été tracées dès l'abord.

Comme j'ai le projet, après ce volume sur Tunis, d'en publier un autre sur la Tunisie, la description de notre belle et intéressante colonie viticole, toute française, y trouvera sa place légitime. Et ce sera même plus opportun : les plantations seront un peu plus anciennes, les installations seront plus complètes et les domaines auront pris une physionomie plus accentuée. Un livre sur Tunis ne pouvait pas comprendre des descriptions de vignobles et d'exploitations agricoles déjà nombreux. Un livre sur la Tunisie *devra* les décrire.

Je serais partial si, ayant cité Bordj-Cedria que la caravane parlementaire a visité, je ne nommais pas le beau domaine de l'Oued-Zergua, propriété de M. Charles Géry, ancien conseiller d'État, où cette caravane a fait halte en venant à Tunis, et où M. Géry lui a offert un lunch sous une tente dressée au beau milieu d'un superbe vignoble de plus de cent hectares. Au même titre, je dois citer le joli palais arabe de Bir-Kassaa entouré, lui aussi, de cent hectares de vignes, où M. Le Royer, président du Sénat, et une bonne partie de la caravane ont été reçus par M. et Mme Émile Lançon. M. Lançon est aujourd'hui à la tête d'une exploitation considérable au Khangat-Hadjaj ; et Bir-Kassaa a pour propriétaire M. Henri Savignon, grand négociant à Bercy. Je com-

pléterai ces mentions en ajoutant que la partie de caravane parlementaire qui a fait l'excursion de Kairouan a visité le domaine de l'Enfida, le domaine immense dont j'ai déjà parlé.

En sortant de Tunis, soit par Bab-Alleoua, soit par Bab-el-Fellah, on peut faire une promenade des plus intéressantes en voiture ou à cheval. Pour cela, il faut suivre la route de Zaghouan, une grande route beylicale maintenant. A treize kilomètres de Tunis, un spectacle étrange s'offre à la vue : plusieurs palais et toute une petite ville en ruine, et des ruines qui ne sont pas l'œuvre du temps !

Un caprice du bey Ahmet fit élever les vastes constructions qui portent le nom de Mohammedia. A sa mort, ces palais, ces maisons, ces souks, où tout a été pendant quelques années vie et splendeur, furent abandonnés. L'animation factice donnée par la cour beylicale ne survécut pas au prince qui en était l'âme.

Son successeur, suivant l'usage, s'en alla habiter le Bardo, et la Mohammedia tomba en ruine... Pis que cela ! on lui arracha tout ce qui était transportable, les fenêtres, les portes, les plafonds dorés et jusqu'aux faïences qui décoraient la muraille des appartements somptueux. Ces dépouilles furent utilisées ailleurs. Puis les premiers venus pillèrent le peu qu'on y avait laissé. Si bien que, suivant ce que m'ont dit de vieux Tunisiens, les ruines de la Mohammedia avaient l'air de dater de plusieurs siècles, moins d'un an après l'abandon de ce palais. Des ruines improvisées !

Aujourd'hui les chouettes, les chacals, les corneilles, les pigeons sauvages et les couleuvres habitent les salles d'un palais qui fut, il y a une quarantaine d'années, quelque chose comme le Versailles de Tunis, où se tenait une cour somptueuse, où dansaient des almées aux sons de la derbouka.

Mais il ne faut pas borner sa promenade à la Mohammedia. En la poussant un peu plus loin, à trois ou quatre kilomètres vers le sud, jusqu'à l'autre versant de la colline, on est vraiment récompensé. C'est là que l'on voit, encore debout sur la rive droite de l'Oued-Miliane (le *Catada* de Ptolémée), l'aqueduc romain, gigantesque, traversant une vaste plaine, et se perdant au loin dans les plis des montagnes qui ferment l'horizon. Le panorama est grandiose !

Il faut descendre jusqu'à la rivière et longer l'aqueduc pour se rendre compte de ses proportions colossales. J'en ai déjà parlé dans un des premiers chapitres de cet ouvrage.

Puits arabe et byzantin de Gorombalia.

CHAPITRE XX

En sortant par Bab-Alleoua on se trouve en présence de deux routes qui encadrent le grand cimetière situé au pied du fort Ben-Hassen. Celle de droite conduit aux abattoirs. Au delà elle se transforme en une piste arabe qui mène au Djebel-Ressas et qui passe à travers une forêt d'oliviers séculaires. Ces plantations remontent, dit-on, à l'époque byzantine. Quoi qu'il en soit, il y a là des arbres dont l'âge ne peut se compter que par siècles. Leurs troncs évidés, tordus, ont des attitudes tourmentées auxquelles un feuillage triste vient encore ajouter sa mélancolie. Mais si l'on traverse cette forêt la nuit, par un clair de lune, ces vieux oliviers semblent s'animer, ils ont des physionomies de spectres désolés. L'ensemble réveille dans l'esprit des souvenirs de l'Enfer du Dante !

Le jour, le spectacle est plutôt biblique. Selon la saison, des Arabes labourent la terre sous les oliviers pour qu'ils puissent mieux « boire la pluie ». Ils labourent avec une charrue primitive, la charrue du temps des Romains, armée d'une pointe de fer, j'allais dire d'un clou, en guise de soc, attelée d'une paire de ces petits bœufs tunisiens,

si jolis et si bien bâtis, d'une paire de mulets ou d'ânes. Ou bien, en d'autres saisons, des troupeaux de chèvres broutent l'herbe sous la garde d'un berger assis au pied d'un vieil olivier... sinon dans le tronc même : le chien arabe veille. Ou bien, si c'est l'époque de la taille de ces arbres, on voit les Arabes sur des échelles dont les échelons sont démesurément écartés, qui cassent et blessent ces pauvres oliviers... c'est ce qu'ils appellent tailler. Ou bien encore, et c'est alors un spectacle à tenter le pinceau du peintre, c'est l'époque de la cueillette. Les Arabes sont venus là avec leurs tentes, leurs femmes, leurs enfants, leurs bêtes et leurs chiens. Ils s'installent à l'endroit de la récolte. Et l'on voit des femmes vêtues de robes bleues, la tête et les épaules couvertes de voiles écarlates ou blancs, les hommes en gandouras blanches, jaunes ou bleues, aller, venir, grimper sur les échelles, tapant à coups de gaule sur les branches pour faire tomber les olives sur des toiles étendues au pied de l'arbre. D'autres font le nettoyage et le triage. Pendant ce temps, les enfants s'amusent entre eux. Et ces scènes sont éclairées par taches, la lumière du soleil étant tamisée à travers les vieux arbres.

L'an dernier, un assassinat a été commis sur cette piste, au milieu des oliviers. L'endroit où s'est effectué le meurtre est, suivant l'usage arabe, marqué par un amas de pierres, chaque passant ayant coutume d'en poser une en souvenir de l'événement.

Lorsque l'on quitte la forêt d'oliviers on se trouve, au sommet de la colline, devant un panorama immense, magnifique, s'étendant sur toute la plaine du Mornag, où s'éparpillent capricieusement de nombreux domaines. La plaine est bornée par une chaîne de montagnes qui paraît très rapprochée. Pure illusion d'optique résultant de la transparence extraordinaire de l'atmosphère. Vous estimez que ces montagnes sont à une distance de quatre ou cinq kilomètres, et elles sont pour le moins à vingt kilomètres du point où vous vous trouvez.

La piste arabe est un chemin frayé depuis des siècles, un peu au hasard. L'Arabe, avec sa répulsion profonde et inconsciente pour la ligne droite, ne trace que des chemins tortueux, même en plaine, sans que le moindre obstacle puisse motiver les courbes qu'il décrit.

Il est des endroits où les pistes ont plus de cent mètres de large. Cela tient à ce que l'Arabe, qui trouve à tel moment la piste mauvaise dans un endroit, en fraye une autre à côté ; puis, selon les circonstances, une autre ; et encore une autre. Si bien que la piste se compose souvent de tout un faisceau de sentiers. L'Arabe, qu'il chemine sur la piste ou qu'il laboure son champ, ne détruit jamais l'obstacle qui s'oppose à sa charrue ou au pas de sa monture. Il le tourne, fût-il simplement occasionné par quelque grosse pierre, une touffe de câpriers, de diss, de lentisques, de chardons ou d'asphodèles.

Il est très difficile de toucher à ces pistes. Dès que les riverains cherchent à les rétrécir là où elles sont trop larges, elles deviennent impraticables, n'étant pas faites pour supporter sur une petite largeur le passage de nombreux troupeaux, de chevaux et de voitures. Dès que la piste est rétrécie, elle se transforme en une route qu'il faut caillouter et entretenir.

La route qui est en face de la porte Alleoua, longeant le lac et le chemin de fer,

bifurque à une certaine distance. Tout droit elle conduit à Rhadès et à Hammam-Lif. A quatre kilomètres de Tunis, on rencontre sur cette route un petit village arabe très pittoresque, situé au pied du coteau. Il s'appelle *Sidi-Fethalla,* du nom d'un saint fort vénéré à cause de certains miracles qu'on lui attribue. C'est là que les femmes et les jeunes filles sur le point de se marier se rendent afin de conjurer le plus grave défaut que l'on puisse reprocher à la femme musulmane : la stérilité. Derrière le marabout on voit un rocher en plan incliné. La prétendante à la maternité doit se coucher à plat ventre au haut de ce rocher et se laisser glisser jusqu'en bas dans cette singulière posture. La glissade serait, au dire des bonnes gens, d'une efficacité indéniable. Après tout... il n'y a que la foi qui sauve !

La stérilité de la femme est une cause de divorce chez les musulmans. Mais comment constater ce vice négatif ? C'est d'autant plus difficile que, suivant un préjugé assez répandu, l'enfant qui va naître marque la plus vive répulsion lorsqu'il s'agit de faire son entrée dans ce monde de peines et de douleurs. Alors il peut refuser de faire ladite entrée et s'endormir pendant des années dans le sein de sa mère. Ce préjugé est habilement exploité par certaines femmes pour éviter les cas de divorce.

Il arrive parfois aux médecins européens d'être appelés en consultation pour se prononcer sur l'état de telle dame musulmane chez laquelle le mari croit l'enfant « endormi ». Vous voyez d'ici la stupéfaction d'un docteur peu au courant des préjugés arabes, à qui le mari dit avec des larmes dans la voix :

« Cher docteur, je vous en conjure, réveillez l'enfant !... Je vous en supplie... réveillez-le ! »

Si, par malheur, le médecin européen ne prenait pas la chose au sérieux, il perdrait le client et passerait pour un ignorant. Le plus simple est alors, tout en feignant de croire au sommeil de l'enfant, de traiter la patiente selon sa conscience.

La femme nomade est plus libre que la femme de la ville. Elle se promène à visage découvert, et l'homme fait quelque cas de son avis. Mais quelle condition matérielle est la sienne ! On la marie à l'âge de onze à treize ans. Il serait plus exact de dire qu'on la vend. A cet âge, les filles nomades sont le plus souvent fort jolies ; mais, femmes, elles sont fanées et vieillies à vingt ans par la rude vie à laquelle elles sont condamnées. La femme de la ville vit dans une oisiveté atrophiante ; celle de la campagne succombe à la peine. Elle fait tout, tandis que le mari cavalcade, hume le kaoua ou grille la cigarette. Elle va querir l'eau dans les outres, souvent à de grandes distances ; elle porte des fardeaux de bois ou de fourrage invraisemblables ; elle tisse les étoffes des habits et les toiles des tentes ; souvent on la voit à la charrue.

Pendant la marche de la caravane, la femme porte l'enfant et marche les pieds nus au milieu des bêtes de somme dont elle partage la destinée. Malade, elle ne reçoit aucun soin. Est-elle en mal d'enfant et la délivrance se fait-elle attendre, il arrive que l'homme le plus robuste du douar est introduit dans la tente, qu'il soulève la malheureuse aussi haut qu'il peut, afin de la laisser lourdement retomber sur le sol. Presque toujours l'enfant et la mère y perdent la vie. Alors, étant donné le peu de cas qu'ils font de la femme, ils l'enterrent simplement et s'en vont prendre le kaoua de la consolation avec

leurs amis et connaissances en disant, sans une larme dans les yeux : « Allah l'a voulu : Allah seul est grand ! Ce qui est passé (la femme) n'est qu'un peu de fumée. »

La route de Hammam-Lif, celle du Mornag, la piste arabe du Djebel-Ressas et la route du Zaghouan (Mohammedia) partent du même point et s'étendent en éventail

Chefs de tribus en Khroumirie.

ouvert de l'est au sud. Ces quatre routes rencontrent l'Oued-Miliane, les trois premières à environ 10 kilomètres, la quatrième à 15 kilomètres de Tunis.

Je ne saurais mieux vous retracer l'état moral de certaines tribus nomades plus ou moins farouches qu'en vous racontant une histoire véridique, qui a eu pour théâtre le douar d'une des tribus voisines du Zaghouan.

L'Arabe Salâa-el-Kabi avait deux fils, M'Barck et Hassen. Ce dernier, quoique le

plus jeune, ayant été le plus heureux et le plus habile dans la direction des affaires et ayant gagné la confiance de tous, fut, ainsi que le veut la coutume arabe, chargé

Halte dans les forêts de Khroumirie (sur la frontière de l'Algérie).

de la direction des intérêts de la famille ; et il reçut le dépôt de la fortune commune consistant en seize mille piastres en *bou couffas,* pièces d'or de la valeur de 15 francs. Au bout d'un certain temps, le père se repentit d'avoir abdiqué entre les

mains de son jeune fils, et il lui redemanda le dépôt. Hassen, craignant que ce ne fût pour le dilapider, refusa de désigner le lieu où il avait caché l'argent.

L'aîné, M' Barck, prit parti pour le père. Dans la rage que leur inspirait la résistance de Hassen, ils résolurent de se débarrasser de lui. Il fut convenu que, comme par imprudence, Hassen recevrait un coup de feu qui, sans le tuer sur le coup, pourrait être mortel. Avec un raffinement de cruauté inouï, Hassen reçut une décharge de moukala (fusil arabe) dans le ventre. Le père et le frère simulèrent un si grand désespoir que le pauvre blessé y fut pris.

Un notaire fut appelé par les meurtriers pour recevoir les déclarations de l'agonisant. Hassen reconnut qu'il mourait victime d'un accident d'arme à feu dont nul ne pouvait être responsable. Puis, sur la demande du père, il déclara que les seize mille piastres étaient cachées à droite, entre les deux grosses racines du grand caroubier le plus voisin du douar, du côté du soleil levant.

A peine le pauvre Hassen eut-il rendu son âme au Prophète que le père gagna la cachette. Il n'y trouva rien et revint déconcerté. La mère, ignorante du méfait, mais désireuse que l'on retrouvât l'argent de la famille, dit alors à son mari :

— Tu te seras trompé ou, dans son délire, Hassen se sera trompé de côté.

Le père retourna ; le trésor était bien à gauche de l'arbre. N'ayant pas besoin d'argent pour le moment, et la cachette étant bonne, il l'y laissa. A quelque temps de là, comme il avait des bestiaux à acheter, le père retourna à la cachette. Le sac avait disparu. Désolation dans la famille, cris de douleur. Quel pouvait être le voleur?

Plusieurs mois s'étaient écoulés sans que l'on pût sortir du cercle vacillant des conjectures, lorsqu'un singulier incident mit sur la trace des voleurs.

Un jour le père vit entre les mains du fils de sa propre sœur, de son neveu, quelques pièces d'or. Comment ce gamin de douze ans pouvait-il se trouver en possession de *bou couffas?* Si c'étaient les siens? Ce fut une lueur! Il interrogea l'enfant avec tant d'adresse, que celui-ci lui raconta l'origine des pièces qu'il avait en main.

La semaine précédente, par gourmandise, il était grimpé sur le grand coffre du gourbi pour prendre un peu de miel dans un pot. Au lieu de miel il y trouva des pièces d'or qu'il garda, après avoir soigneusement recouvert le pot. Le père appela M' Barck, et, l'ayant instruit de l'incident, ils se rendirent avec l'enfant chez sa mère. Le pot avait disparu. De là un interminable procès qui dura des années pour la ruine des deux parties; car, dans une perquisition habilement dirigée sur les indications d'une domestique, le khalifa avait découvert le magot, qu'il avait eu le soin d'emporter, soi-disant pour le rendre à la partie gagnante, mais en réalité pour se l'approprier. Quel tableau des passions, de la cupidité et des ruses de certains nomades !

Ne me demandez pas de tirer une morale quelconque de cette histoire, sinon que la cupidité a éteint tous les bons sentiments chez des malheureux à qui la vie errante a enlevé la sociabilité. La vie étant peu pour eux, ils estiment encore moins celle des autres. Nous ne pouvons du reste, nous autres civilisés, façonner nos idées d'après celles de gens qui rencontrent sans cesse sur leur passage des choses qui ne sont à personne, et qui ont pour principe de tout droit celui de « premier occupant ».

Après les nuages noirs, le coin de ciel azuré; après l'histoire dramatique, la

douce légende. Une légende toute de surprise dans ce pays de poésie lascive, tout à fait en dehors du caractère arabe... et pour cette raison, sans doute, d'origine berbère, avec une trace de christianisme.

C'est la « Légende de la veuve » !

Il était une fois un guerrier de la tribu des *Ouerghemmas,* voisine de la Tripolitaine, qui adorait follement son épouse. Il l'adorait tellement, son amour était si exclusif, qu'il n'admettait même pas l'infidélité de la belle après la mort, au cas où il succomberait dans quelque combat.

Partant pour la guerre, il demanda à sa femme de jurer que, s'il succombait, elle lui serait fidèle, même au delà du trépas.

« Comme gage de ta foi, lui dit-il en mettant le pied droit dans le large étrier damasquiné, je te confie mes deux grands lévriers, mes deux *slouguis,* dont le pelage a la couleur du sable du désert. Prends dans la main leur laisse et ne la lâche sous aucun prétexte. »

La femme jura.

Le guerrier fut tué dans une bataille où il se conduisit vaillamment.

La femme pleura, et pleura même beaucoup !

Mais on ne peut pleurer toujours. Bientôt sa douleur s'évanouit devant l'apparition d'un jeune et beau cavalier dont elle écouta les galants propos. Elle l'épousa.

Mais qui ne meurt ici-bas ? Elle mourut. En toute hâte, elle se rendit au paradis.

Qui l'attendait à la porte du céleste séjour ?

Son premier mari.

« Que je suis heureux de te revoir, ma bien-aimée... Mais où sont donc mes slouguis ? »

A cette question, la veuve se voila la face et redescendit sur terre sans proférer une parole. Là elle fut changée en un petit oiseau qu'on appelle *hadjala* [1]. Depuis lors la veuve du guerrier parcourt le désert sous la forme de ce petit oiseau, en sifflant les slouguis. Que celles qui n'ont jamais lâché la laisse des slouguis lui jettent la première pierre.

La Tunisie est assez peuplée vers le littoral, mais elle compte peu d'habitants dans l'intérieur des terres. Sa population, autant qu'il est possible de l'évaluer en l'absence d'état civil et de recensement précis, serait d'environ deux millions d'habitants, ainsi répartis : 700,000 Berbères ; 1,200,000 Maures et Arabes ; 50,000 Juifs ; 50,000 Européens.

J'ai à parler encore des Berbères, c'est-à-dire des aborigènes de l'Afrique septentrionale, successivement désignés sous les noms de Mauritaniens, de Numides, de Gétules et de Garamantes dans l'antiquité, et que nous appelons aujourd'hui Kabyles, Berbères, Khroumirs ou Touaregs, selon les contrées qu'ils occupent. Vingt fois con-

1. L'oiseau en question appartient à l'espèce de nos traquets d'Europe. Lorsqu'il perche à l'extrémité des hautes herbes, son petit plastron rouge ressemble à une fleur qui se balance au vent et que caressent les rayons du soleil.

quis et dispersés, ils ont dû renoncer à la vie nomade pour se réfugier sur les pics inaccessibles de l'Atlas, comme sur des îlots aériens, et devenir par cela même sédentaires. Ceux qui ont conservé la vie nomade se sont réfugiés dans l'immensité du Sahara. Ce sont les Touaregs.

Conquis et reconquis sans cesse, ils ont toujours subi la loi religieuse du vainqueur. Avant d'appartenir à l'islamisme, ils avaient douze fois apostasié, ayant été alternativement idolâtres, polythéistes et chrétiens. Ils portent presque tous sur le front une croix tatouée, témoin du passage de la race par le christianisme.

Qu'ils soient Berbères dans le sud de la Tunisie, Khroumirs dans le nord, Kabyles

Femmes nomades à la fontaine.

en Algérie ou Touaregs dans le Sahara, ils ont conservé le langage de leurs pères : idiome sans doute mélangé de turc et d'arabe, mais qu'eux seuls parlent et comprennent. Ils ont conservé aussi les mœurs de leurs ancêtres, absolument démocratiques ; si bien qu'en les étudiant de près on peut analyser sur le vif les coutumes d'un peuple telles qu'elles étaient il y a plusieurs siècles. Leur tempérament est républicain et décentralisateur. Nous trouvons chez eux une organisation communale et une sorte de suffrage universel qui remontent à des époques reculées.

Les Berbères sont mahométans : mais, après avoir traversé tant de religions, il ne leur est resté d'ardeur pour aucune. Presque libres penseurs, il n'ont pris de l'islam que tout juste ce qu'il fallait pour passer pour musulmans et n'être pas inquiétés par les conquérants. Ils ne prient guère, jeûnent mal et font peu d'ablutions religieuses. Quant à la mosquée, ils la considèrent comme un lieu où il fait bon faire sa sieste au frais. La parole du Berbère est aussi sacrée que celle de l'Arabe nomade est peu sûre. C'est un loyal, qui sera un ami fidèle, aussi bien qu'un ennemi vindicatif si on l'a blessé.

A diverses époques les Berbères se sont réfugiés sur les montagnes du littoral de la Méditerranée, entre la Calle et Bizerte, pour échapper à la domination étrangère. Ils y ont formé une population absolument indépendante, bien connue sous le nom de

Le fils du caïd des Drids, cavalier de fantasia.

Khroumirs, jadis renforcée, sur la frontière, par des partis de déserteurs ou de malfaiteurs échappés des griffes de la loi en Algérie.

Ces populations se divisaient en fractions et en sous-fractions qui se gouvernaient elles-mêmes avant l'occupation. Aujourd'hui elles sont calmes, certaines de gagner leur

vie grâce aux travaux de l'administration forestière française, dont elles sont les auxiliaires. Elles refusaient de se soumettre à un pouvoir despotique et ruineux, et elles se sont soumises sans rebuffade à une administration ordonnée et bienveillante.

Leur pays est admirable. Quelque chose comme les Vosges ou l'Auvergne. A une certaine altitude, vers sept cents à huit cents mètres, ce sont les plantes et les oiseaux de France : les fougères, les chèvrefeuilles, les chênes blancs (chênes *zeen),* les ronces, les roses de Provins et les lis blancs. On y entend chanter les chardonnerets, les pinsons, les linots, les fauvettes, les rossignols, les mésanges, les verdiers, les bouvreuils, comme chez nous. L'illusion serait complète si le lion, la panthère, la hyène et le chacal ne cohabitaient pas avec les oiseaux qui rappellent la France. Il y neige en hiver. L'été, les ruisseaux tombent en cascatelles du haut des rochers couverts de lichens, tout comme dans les montagnes de l'Europe. Le chêne-liège est si abondant et si prospère en Khroumirie, qu'avant cinq ou six ans le démasclage produira chaque année des centaines de mille francs au gouvernement tunisien. On m'assure même que ce produit atteindra annuellement deux millions, d'ici à dix ans. Les fourrages y sont plantureux et le bétail magnifique, alors même que la sécheresse dénude et désole les plaines en certaines années.

M. Massicault a eu l'amabilité de me permettre de l'accompagner dans une excursion qu'il a faite en Khroumirie, vers la frontière algérienne, au milieu du territoire de ces mêmes Ouchtetas qui ont occasionné la campagne de Khroumirie par les actes de brigandage qu'ils ont accomplis sur le territoire algérien, vers Souk-Arrhas.

Je n'oublierai jamais le changement de décor que j'ai vu s'opérer sous mes yeux en moins de deux heures. A Ghardimaou, les plaines de la Medjerda étaient arides et désolées par la sécheresse de 1888, le soleil y était accablant. Après une heure de marche en voiture, nous voyagions déjà au milieu des buissons fleuris ; mais c'étaient des lentisques, des romarins, des thuyas, et autres buissons des zones chaudes. A mesure que nous montions, ces buissons étaient remplacés par ceux des zones tempérées : le chèvrefeuille et les fougères apparaissaient. A la place du croulement des guêpiers et des cris rauques des geais bleus de la plaine, c'étaient des chants sans fin d'oiseaux de France. J'y goûtai là un charme incomparable.

Au début de cet ouvrage, j'ai exposé les raisons diverses qui ont motivé et justifié l'occupation de la Régence de Tunis par la France. Je dois énumérer, en le terminant, les réformes civilisatrices et les bienfaits dont la France a doté la Tunisie depuis l'établissement du Protectorat.

A vrai dire, le Protectorat français ne fonctionne légalement et régulièrement en Tunisie que depuis le moment où la convention du 8 juin 1883 a été ratifiée par la Chambre des députés et par le Sénat, c'est-à-dire depuis le mois d'avril 1884.

L'article 1er de cette convention en montre tout l'esprit. Il est ainsi conçu :

« Afin de faciliter au gouvernement français l'accomplissement de son Protectorat, S. A. le Bey s'engage à procéder aux réformes administratives, judiciaires et financières que le gouvernement français jugera utiles. »

Depuis lors, S. A. le Bey règne et la France gouverne.

Quelle a été l'œuvre accomplie par la France en cinq années?

Le désordre, l'oppression et le gaspillage ont fait place à l'ordre, à la liberté et à l'économie. La perception des impôts a été régularisée; et cette régularisation a eu pour résultat d'augmenter les ressources du pays, en même temps que l'on diminuait ou supprimait bon nombre d'impôts injustifiables ou vexatoires.

Aucun impôt nouveau n'a été créé.

En 1884, les recettes budgétaires s'élevaient à six millions de francs. Elles ont dépassé dix-neuf millions en 1888-1889, qui fut une année de sécheresse.

Le payement des intérêts d'emprunt et de la rente, qui monte à six millions, le tiers des recettes, est désormais assuré.

Partout le contrôle civil français est placé à côté de l'administration indigène, dont il assure le bon et loyal fonctionnement.

Partout où cela a été possible, on a créé et organisé des communes que l'on subventionne en attendant qu'elles aient des ressources propres.

En 1884, on dépensait pour l'enseignement public une somme dérisoire de 1,800 francs. D'un bond cette dépense s'est élevée à 430,000 francs! La langue française est enseignée partout en Tunisie, jusque sous les tentes des nomades.

On a consacré près de dix millions de francs aux routes et aux ponts, de 1884 à 1889. Un chemin de fer relie la Tunisie à l'Algérie.

Un service maritime de la Compagnie générale Transatlantique assure, trois fois par semaine, les rapports de la Tunisie avec la France.

En cinq ans, toutes les côtes de la Tunisie ont été garnies de bouées lumineuses et de phares. Le service des ports fonctionne partout. Les travaux du port de Tunis sont activement poussés, et sept millions sont destinés à ces travaux importants.

L'agriculture et la viticulture prennent un grand développement dans la Régence.

Le mouvement commercial, qui était de 23 millions avant l'occupation, a atteint le chiffre de 51 millions. Et c'est la France qui arrive toujours en tête, pour les importations aussi bien que pour les exportations. Elle achète pour près de 10 millions de marchandises à la Tunisie, ce qui représente 48 pour 100 des exportations de ce pays; et les marchandises françaises représentent 50 pour 100 des importations. Le chiffre d'affaires entre la Tunisie et la France, sans cesse en progression, dépasse aujourd'hui 30 millions.

Les bureaux de postes et de télégraphes ont été multipliés extraordinairement; on en a constitué jusque dans les plus petites localités, et même jusque dans des centres de grandes exploitations rurales.

Les biens de mainmorte *(habbous)* ont passé en grande partie, par adjudications publiques, aux mains des colons européens; et les mulsumans s'en trouvent bien, ces adjudications ayant enrichi leurs fondations pieuses.

L'emploi du boni de la conversion permettra d'assurer à Tunis, qui sera sous peu une station d'hiver délicieuse, tous les agréments d'une ville européenne.

Bientôt on creusera un port de commerce à Bizerte. D'autre part, le premier réseau du chemin de fer est adopté et va être construit.

Ce qui est remarquable, c'est que ces travaux immenses sont résolus ou faits sans bruit et sans réclame, avec le plein accord de toutes les autorités placées sous la direction du résident général.

En peu d'années, l'initiative privée a fait surgir comme par enchantement une grande et belle ville européenne à côté de la ville arabe. Si bien qu'il suffit de deux ou trois ans d'absence pour que les voyageurs ne s'y reconnaissent plus à leur retour.

Telles sont les principales manifestations du Protectorat, dont l'œuvre, commencée et mise en train par M. Cambon, s'épanouit si merveilleusement sous l'impulsion de M. Massicault.

Femmes nomades à la fontaine.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER.

La terre historique par excellence. — Les immigrations des Chananéens. — Les colons de Sidon et de Tyr fondent Tunis. — Didon fonde Carthage. — La légende de Didon. — Carthage maîtresse des mers. — Rome jalouse. — Les guerres puniques. — Annibal et Scipion. — Ruine de la Carthage punique. — La Carthage romaine. — L'invasion des Vandales. — Bélisaire les chasse. — La conquête par les Arabes. — Carthage et Marseille. — La France, Philippe le Hardi et la Tunisie. — François Ier obtient une charte du sultan en faveur du commerce français. — Les droits de la France méconnus. — L'intervention et l'occupation ont été légitimes autant qu'inévitables . . . 1

CHAPITRE II.

La Tunisie dans l'antiquité. — Cent lieues à l'ombre des jardins et des maisons. — Les gravures du chapitre Ier. — Le pays des centenaires. — L'Enfida. — Schemtou. — Les carrières. — La main-d'œuvre ne coûtait pas cher aux Romains. — Que manque-t-il à la Tunisie ? de l'eau et des bras ?

L'eau ne manque pas : elle se perd. — Pline décrit les oasis. — L'aqueduc romain. — L'aqueduc espagnol. — L'aqueduc réédifié par les ingénieurs français. — L'aqueduc du Khangat-Hadjaj . 13

CHAPITRE III.

De Marseille à Tunis. — L'arrivée dans le golfe de Tunis. — Panorama incomparable — Sur la terre africaine. — A la Goulette. — Tunis la Blanche, la Sainte, la Glorieuse, le Séjour de félicité. — L'entrée dans la ville franque. — Les portes et les remparts de Tunis. — L'explosion du fort des Andalous. — Phénomène bizarre. — Singulière perception des droits aux portes. — Les peuples pasteurs en dénudant le pays ont empêché l'eau de pénétrer dans la terre. — L'eau fait des miracles. 25

CHAPITRE IV.

Les terrasses. — Le badigeon au lait de chaux. — La vie d'en bas et la vie d'en haut. — Les quartiers de Tunis. — La *Medina*. — *Bab-Djarzira* et *Bab-Souika*. — Guide de l'étranger dans la ville arabe, en prenant la porte de France comme point de départ. — Les grandes artères. — Les impasses innombrables. — Propreté des rues de la ville arabe. — Les conteurs arabes dans la rue. — La légende du nègre Antar. — Antar le Chevalier Noir. — Le quartier des juifs. — Les tombeaux des beys. — La rue du Pacha. 37

CHAPITRE V.

Les mosquées mystérieuses, fermées aux roumis à Tunis : ouvertes en Algérie et à Kairouan. — Ce n'est pas un mal, étant donné le caractère pacifique des Tunisiens. — Un mot sur le mahdi et les insurrections religieuses. — Le musulman ne se laisse pas assimiler et n'assimile personne. — Le fatalisme. — Quand la maison est prête, la mort y entre. — Les ruines volontaires. — Les principes de l'islam. — Le droit divin du Livre. — Le bourgeois de Tunis, sa propreté et son élégance. — Tunis vit sous les lois byzantines de Justinien. — L'hospitalité de l'eau. — La rue des Libraires. — La rue et la mosquée El-Bechir. — Les mosquées, les medersa et les zaouïa. 49

CHAPITRE VI.

La religion musulmane. — Les rites, malékite, hanéfite, chaféite et hanébalite. — Les beys sont de rite hanéfite et le peuple est malékite. — Les confréries religieuses remontent presque à Mahomet. — Les *moqquaddens* (chefs), les *khouans* (frères). — Les *dikrs* (prières). — Les *kadrya*, les *chadelya* et *madanya*, les *tidjania*, les *rahmania*, les *bakkaya*, les *taybbia*, les *snoussya* et les *aïssaoua*. — La légende de sidi Aïssa. — Les exercices des *aïssaoua*. — Les koubbas. — Les marabouts. — Les marabouts du souk des Selliers et du café du Souk-Ettrouk. — Les Marocains de Tunis. . . 61

CHAPITRE VII.

Le café. — Le café inventé par l'ange Gabriel. — Différence entre les Européens et les Arabes. — Le café de l'hospitalité. — Le café pilé. — Une profession meurtrière. — Le café personnel. — Recette du café arabe. — Le Tunisien n'absorbe pas du tout le marc. — Le café est bon partout, à Tunis. — La surveillance des cafés par l'amine des vivres. — Sa sévérité. — La légende de la découverte du café. — Les cafés maures. — Les premiers cafés en Orient. — Les interdictions superflues. — Le café tunisien lieu de réunion. — Si le café est servi personnellement, il n'en est pas de même de l'eau. — Le dernier n'est pas le premier. — Le *kiff*. — Le « mauvais café » . . . 73

CHAPITRE VIII.

Le *hammam*. — Les intérieurs des hammams. — Les barbiers et leurs boutiques. — C'est un lieu de réunion. — Les circonciseurs sont tous des barbiers. — Les barbiers sont des chirurgiens. — La

médecine et la chirurgie chez les Arabes. — Les guérisseurs ou rebouteurs. — Tous vénérés. — La crédulité des Arabes et la science de leurs médecins. — Une histoire à ce propos. — Au-dessous des *thebibs* (médecins) il y a les *m'daoüi* (guérisseurs). — Les infusions de sentences. — La guérison par les amulettes. — Les superstitions du pays. — Le mauvais œil. — La vertu des pierres précieuses. — Des *djinns* et des anges. — La légende des sources thermales. 85

CHAPITRE IX.

Les corporations. — Leur origine romaine. — Les groupements des corps de métiers et leur origine. Les *amines* ou chefs des corporations. — Le général Mohammed-el-Asfouri, Scheich-el-Medina, amine des amines. — Le rôle des amines. — Les professions et commerces honorables. — L'arrivée dans les souks. — Le souk des parfumeurs. — La haute situation des parfumeurs. — Les parfums d'Arabie. — Les essences. — Le henné. — Le *sbed*. — L'entrée de la mosquée Ez-Zitouna. — Les marchands autour du temple. — Pourquoi ? — Dieu, la femme et le négoce. 97

CHAPITRE X.

Les étoffes arabes. — Les broderies. — Régularité ou caprice. — Les tisseurs. — Les tourneurs. — Les *herarïa*, les *foutajïa*, les *houkïa*. — Leur fabrication. — Les petits fichus (*takrita*). — Les tisserands réunis dans des *fondouks* (hôtelleries). — Les teinturiers. — Leur souk. — Importance de la profession. — Les riches couleurs d'Orient. — Les fabricants de *chechias*. — Leur grandeur et leur décadence. — Promenades d'une chechia en fabrication. — Importance de la corporation des *cheouachïa*. — Le tribunal. — Le commerce musulman. — Les armuriers. — Division du travail pour la fabrication du fusil arabe (*moukhala*). — Un amine sans corporation. — Les tromblons. . 109

CHAPITRE XI.

Les tapis tunisiens. — Le tapis de selle. — Les tapis et les couvertures du Sud, de Djerba et de Gafsa. — Les chameaux géométriques. — Les orfèvres de Tunis. — Tous israélites. — Les chiens de garde du souk des orfèvres. — Achat au poids de la monnaie. — Une histoire de bijoutier. — Justice du bey. — Les cordonniers. — Les babouches constituent des distinctions sociales. — Les savetiers. — Chaussures indéfinissables. — L'affûteur de faucilles. — Les lanternes en fer-blanc. — Les forgerons. — Les serruriers, les cadenas arabes. — Les charrons.. 121

CHAPITRE XII.

L'alimentation publique. — Les amines des vivres. — Les *hammada*. — Les *fetaria*. — Les *soukaïa*. — Les *fahama*. — Carboun! carboun! — Les fruits et les légumes. — Cinq amines. — Les *tmar* (chanteurs). — La chanson des abricots et le dicton des figues. — Plus de 5,000 chèvres à Tunis. — Les pâtissiers et confiseurs arabes. — Recettes de friandises locales. — Le pain. — Comment s'établit la taxe. — Sévérité de l'amine contre les boulangers trompeurs. — Les *keftajïa*, les *herkmajïa*. — Indiscrétion d'un rat. — Résolution héroïque. — Faute de preuve. — Autre trait héroïque d'un souki. — Les bouchers. — Trois abattoirs en un seul. — L'amine des *kahouadjïa* . . . 133

CHAPITRE XIII.

La poterie tunisienne. — Le chiffre cinq cause de déveine. — Complimenter porte malheur. — Les poteries de Nabeul. — Un vestige des poteries étrusques. — Origine de la passion de l'auteur pour la céramique. — Le souk des selliers. — Profession noble. — Les *sarajine*. — Les *sakajine*. — Les *haddada*. — Les *ghrabsïa*. — Une tombe au milieu d'un souk. — Les *bradaïa*. — Les objets en poil de chèvre et en crin. — Les menuisiers et les peintres font de jolis petits meubles à fond d'or. — La légende de Sidi-ben-Ziad. — Le saint consultant. — Les fabricants de tamis. . . . 145

CHAPITRE XIV.

Les camelots tunisiens en revendraient aux nôtres. — Le défilé. — Cirer, monsieur ! — La lutte et la victoire. — Les marchands de journaux et d'allumettes. — Un bon nègre. — Le marchand de cou-

vertures du Sud. — Tunis est le pays des fleurs en hiver. — Les marchands de bouquets. — Les roses sont pour rien. — Les violettes manquent de modestie. — Les fleurs arabes. — Fleurs artificielles composées avec des pétales naturels. — Les marchands de gâteaux et de sucreries sont de vrais équilibristes. — Les *hammals* petits et grands. — Étrange accident. — Le bateleur. — Le *najah*. — Les mendiants tunisiens. — Leurs facultés vocales. — Les nègres fondateurs. — Les cadeaux de noces. 157

CHAPITRE XV.

Maçons et goujats. — Le *mesquine*. — Sa sobriété et ses régals. — Origine des cercles. — Damier primitif et pions improvisés. — La philosophie d'Ahmet. — Les revendeurs de la rue Kachachine. — Ceux du souk Ettrouk. — La corporation des crieurs aux enchères. — Les crieurs d'immeubles. — Mémoire prodigieuse. — Les marchands de limonade et d'eau. — Les maisons israélites. — Les mariages juifs. — Supplice et triomphe de la mariée. — Le cortège. — Le jeu du pied. . 169

CHAPITRE XVI.

La femme musulmane. — La condition varie selon le lieu, la situation et la race. — Chacun a sa manière d'envisager les choses. — Les intérieurs musulmans. — Les femmes riches sont à plaindre. — Les dames européennes dans les harems. — Promenades sous bonne garde. — Qu'en diraient nos femmes ? — Les noirs exceptionnels. — Le patio. — La maîtresse de la maison. — Son costume étrange. — Les costumes superposés. — Histoire d'un mari jaloux. — La suppression des femmes. — Il faudrait un état civil. — Coutumes singulières : la volaille cachée ; la queue et la tête du poisson. 181

CHAPITRE XVII.

Fantasia ! Tout se résume en fantasia. — Les fantasias d'Algérie et celles de Tunisie ne se ressemblent guère. — Le costume. — Le caparaçon. — Traces des coutumes équestres du moyen âge. — La fantasia de Kairouan, 3,000 cavaliers. — La poudre est bavarde. — Dans Kairouan. — La fantasia de Sousse. — Celle de Nabeul. — Manifestation des femmes. — Les bienfaits du Protectorat reconnus. — Coutumes hispano-mauresques. — Les goums du concours régional de 1888. — La réception du contrôleur civil à Maktar par ses anciens turcos. — Trop de plats pour un estomac ! 193

CHAPITRE XVIII.

Les écoles coraniques. — L'école musulmane du collège Alaoui. — Confusion inextricable. — Le maître s'y reconnaît. — Les Tunisiens des grandes familles. — Distinction native. — Présence d'esprit d'un écolier. — Une bonne leçon. — Les établissements d'instruction publics. — Progrès depuis 1883. — Le collège Saint-Charles, sa transformation. — Le collège Sadiki. — Le collège Alaoui. — Les écoles de l'Alliance israélite. — Le budget de l'instruction publique en 1885 et en 1889. — Argent bien employé. — Les Environs de Tunis. — La part des *Environs*. — La banlieue de Tunis. — Le chemin de fer italien. — La Goulette. — Les forçats *in partibus*. — La réhabilitation. . . 205

CHAPITRE XIX.

La Goulette-Neuve. — Carthage dort sous les moissons. — Les moissonneurs du sud. — Le dépiquetage antique. — La colline de Byrsa. — La chapelle de Saint-Louis. — La cathédrale bâtie par S. E. le cardinal Lavigerie. — Le musée du P. Delattre. — Les citernes habitées de la Malga. — Saint Cyprien, sainte Perpétue et sainte Félicité. — Sidi-bou-Saïd. — Légende musulmane de saint Louis. — Les vignes du Seigneur. — La Marsa. — Le palais de S. A. le Bey Ali. — Le café du *saf-saf*. — La plage. — Les bains des dames musulmanes. — La résidence de la Marsa. — Le marabout de Sidi-Sala. — Le palais de Taïeb-bey. — Le palais du Bardo. — Le musée Alaoui. — L'œuvre de

M. René de La Blanchère. — Les réceptions officielles de S. A. le Bey. — Ksar-Saïd et le traité du Bardo. — Hammam-Lif. — Les domaines visités par la caravane parlementaire de 1887. — La Mohammedia 217

CHAPITRE XX.

Les oliviers séculaires. — Les pistes arabes. — Le rocher de Sidi-Fethalla. — Remède contre la stérilité. — L'enfant dort. — Un singulier accoucheur. — Ce n'est qu'un peu de fumée. — Sombre histoire de la vie des nomades. — La légende de la veuve. — Comment se compose la population de la Tunisie. — Les Berbères sont sédentaires. — Leur parole est sacrée. — La Khroumirie. — Quelque chose comme les Vosges ou l'Auvergne. — Forêts et pâturages. — Les plantes et les oiseaux de France. — Mais les lions et les panthères en plus. — L'œuvre du Protectorat français. — Ses bienfaits. 229

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

Maison Quantin, imprimeur
r. S. Benoit, 7. à Paris.